هكذا من الاصل



Le Monde

LE MONDE

■ Les stratégies associatives (pages 17 à 20)



CINQUANTE-TROISIÈME ANNÉE – N° 16198 – 7 F — SAMEDI 22 FÉVRIER 1997 — FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

Funérailles sans fastes à Pékin pour Deng Xiaoping

LES FUNÉRAILLES de Deng Xiaoping se dérouleront mardi 25 février, sans le faste réservé d'ordinaire aux hiérarques du Parti communiste chinois. L'ancien dirigeant a fait don de son corps à la science et sera incinéré en début de semaine prochaine. Aucune cérémonie n'aura lieu devant sa dépouille, conformément à ses souhaits. La famille du disparu a adressé une lettre au président Jiang Zemin, précisant que l'ancien dirigeant avait *« toujours cru en des funérailles simples et sans fastes »*. Une réunion de commémoration aura cependant lieu, mardi, dans le « grand palais du peuple », près de la place Tiananmen, en présence d'une dizaine de milliers de personnes.

Lire pages 2 et 3 et les points de vue page 14

La gauche hésite à engager toutes ses forces dans la mobilisation contre le projet Debré

Dans « Le Monde », Isabelle Adjani accuse la droite de « jouer avec le feu »



Le Monde

Liberté, égalité, fraternité pour tous

LA FRANCE est riche de ses immigrés. A n'évoquer que les « clandestins », le débat politique nourrit une vision négative où prospère la peur de l'étranger. Avec les témoignages de sept personnalités, enfants d'immigrés ou immigrés eux-mêmes, notre supplément exprime un message d'espoir.

Lire notre supplément

LANCÉE par des intellectuels et des artistes, la manifestation contre le projet de loi Debré sur l'immigration aura lieu, samedi 22 février, à Paris. Les partis de gauche et les syndicats s'y associent, malgré un embarras perceptible notamment au Parti socialiste. A l'inverse de Robert Hue et Louis Viannet, Lionel Jospin ne devait pas participer au défilé parisien. Par 106 voix contre 101, le Parlement européen a invité le gouvernement français à *« retirer le projet de loi Debré »*.

Née d'un père algérien, la comédienne Isabelle Adjani explique au *Monde* pourquoi elle a signé la pétition contre le projet Debré. *« C'est ensemble qu'il faut tuer le serpent dans l'œuf,* déclare-t-elle dans notre supplément. *Oui, ce projet de loi est bien l'œuf du serpent. (...) La poudrière est prête, franchement, les auteurs du projet jouent avec le feu. »*

Lire pages 6 et 7



Serge Trigano céderait la présidence du « Club Med » à Philippe Bourguignon

RÉUNI vendredi 21 février dans l'après-midi, le conseil d'administration du Club Méditerranée devait décider de remplacer à la tête du groupe Serge Trigano, président et fils du fondateur Gilbert Trigano, par Philippe Bourguignon, président d'Euro Disney.

En guise de porte de sortie honorable, Serge Trigano se verrait proposer la présidence du conseil de surveillance du Club, qui changerait de statut juridique et dont le directoire serait dirigé par M. Bourguigon. Contrairement aux prévisions du groupe, l'exercice clos le 31 octobre 1996 devrait se traduire par une perte supérieure à 700 millions de francs au lieu d'un bénéfice comparable à celui de l'année précédente (168 millions).

Lire page 22

■ Belgique : Dutroux menace de parler

Le Belge Marc Dutroux, incarcéré pour pédophilie, a demandé jeudi 20 février à être entendu par la commission parlementaire d'« enquête sur les enquêtes ». p. 4

■ L'électricité dans le vent

Les neuf éoliennes de Dunkerque [illegible] la capacité française de production d'électricité à partir du vent. p. 12

■ Rugby : Brive reçoit Auckland

Samedi aura lieu la première « finale » entre formations des deux hémisphères. Dans un entretien, le président du club briviste, Pierre Dauzier, évoque les valeurs du rugby. p. 25

■ Charlie Haden, jazz en duo

Contrebassiste et compositeur, ce « pilier » du jazz vient d'enregistrer en duo avec Pat Metheny. Il raconte Los Angeles, sa ville, sa vie, ses ghettos. p. 29

■ Les années 30 en Europe

Une exposition au musée d'art moderne de Paris tente, pour la première fois, une approche artistique de cette décennie du malheur. p. 16 et 30

■ Les défis de la presse régionale

La presse de province, qui voit ses recettes publicitaires et sa diffusion diminuer, est entrée dans une période de turbulence. p. 35

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 850 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 220 PTA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 380 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 2900 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 250 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 850 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 1,2 Dm ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

M 0147 - 222 - 7,00 F

Disney, la sorcière des retraités californiens

AU BANC des accusés, le groupe de loisirs Walt Disney, le constructeur informatique *Apple et le fabricant de chaussures Reebok.* Leur crime : avoir moins progressé en Bourse *que leurs concurrents, ou ne pas avoir été gérés* dans l'intérêt de leurs actionnaires. Dans le rôle *de procureurs, un million de fonctionnaires californiens,* actifs ou retraités, et leurs familles, *représentés par Calpers, le fonds de pension* qui gère leurs retraites et leur assurance-maladie.

Depuis dix ans, Calpers donne en pâture aux *marchés financiers le nom d'une dizaine de sociétés* cotées américaines sur les quinze cents *dont elle est actionnaire. Avec 108 milliards de* dollars d'actifs gérés (environ 615 milliards de *francs), Calpers pourrait* acheter cinq fois Carrefour, vingt et une fois Renault ou cent *soixante fois Moulinex. C'est sa force, mais aussi* sa faiblesse. Calpers est tellement gros qu'il *est obligé d'investir dans toutes les sociétés cotées.* Quand il est piégé dans une mauvaise entreprise, *il ne peut pas vendre ses actions sans* provoquer un effondrement des cours. Il est *donc obligé de secouer les « mauvais » dirigeants pour qu'ils redressent la barre et le cours* de Bourse. Il n'a pas le choix : s'il gère mal son *portefeuille boursier, les fonctionnaires n'auront* pas de retraite.

Cette année, deux célébrités de la cote figurent sur la « liste noire » : Apple et Reebok. *Le premier a perdu les trois quarts de sa valeur* en cinq ans, alors que Wall Street a plus que *doublé. Calpers s'inquiète de la désaffection* croissante des consommateurs pour les Macintosh. *« La direction du groupe manque d'expérience dans l'industrie des ordinateurs personnels »*, accuse le fonds californien, qui conteste *« les hauts salaires versés à la direction au regard des piètres performances financières et des réductions d'effectifs croissantes »*.

De son côté, Reebok a certes gagné 45 % en Bourse sur cinq ans. Mais c'est peu par rapport *à son concurrent Nike, qui a quadruplé sa valeur* dans le même temps. *« Reebok a une stratégie à court terme, qui ne satisfait pas l'actionnaire de long terme que nous sommes »*, accuse William Crist, président du conseil d'administration de Calpers. L'entreprise a bien racheté ses actions pour faire remonter son cours de Bourse, *mais M. Crist ne s'en satisfait pas.* Troisième victime célèbre, Walt Disney. La firme, *performante, ne figure pas sur la liste de Calpers,* mais elle fait l'objet de vives critiques. Calpers *n'a pas digéré que le numéro deux du* groupe, Michael Ovitz, quitte l'entreprise un an *seulement après son embauche avec un parachute* en or massif de 93 millions de dollars, soit *cent quatre-vingts vies entières de travail* payées au Smic. *« Ce que Disney a fait là est irresponsable »*, s'indigne M. Crist, qui envisage une action en justice. Calpers détient environ 0,5 % du capital de Disney, pour 270 millions de dollars.

Calpers ne parvient jamais à renverser immédiatement les PDG. Mais il accélère leur départ ou les force à se ressaisir. *Les soixante-deux entreprises* inscrites sur la liste noire de Calpers entre 1987 et 1995 ont progressé de 33 % de plus que la Bourse de New York les cinq années *suivantes.* Le succès du redresseur de torts est tel qu'il suffit qu'une action soit sur la liste noire de Calpers... pour qu'elle monte en Bourse.

Arnaud Leparmentier

Le dépistage du cancer

LE GOUVERNEMENT a décidé *d'abandonner les règles* fixant les modalités de dépistage du *cancer du col de l'utérus.* Jusqu'à présent, les médecins étaient invités *à proposer un examen tous les trois* ans. Ils n'y seront plus tenus. Cette *décision survient après la polémique* sur le désengagement de la *Sécurité sociale du dépistage du* cancer colo-rectal. La Caisse natio*nale d'assurance maladie* annonce toutefois un accroissement des moyens financiers consacrés au dépistage des cancers gynécologiques.

Dans un entretien au *Monde*, le directeur général de la santé annonce que les résultats des plus récentes recherches incitent à intensifier *les actions de dépistage.*

Lire page 10

POINT DE VUE

Un débat sur la France

par François Léotard

LA loi, la désobéissance, l'hospitalité, l'étranger : nous sommes au cœur *de ce qui définit ou* contredit depuis de nombreux *siècles une communauté humaine.* Dans la manifestation du 22 février, *certains règleront des comptes* avec le pouvoir. Nous ne leur contestons ni ce droit ni une forme de paternité *dans une situation qu'ils* ont largement encouragée.

D'autres tenteront, soixante ans plus tard, d'effacer de vieilles taches *qui font comme un affront, une* vilaine blessure, sur le visage de notre pays.

Si Vitrolles n'est pas Oradour, si Papon n'est pas Goebbels, beaucoup de Français d'aujourd'hui règlent, avec une mémoire aiguisée par le chagrin, un solde amer qui ne leur avait jamais été présenté.

D'autres enfin, moins nombreux, mais qu'il nous faut davantage écouter, auront dans leur cœur les mots d'Antigone :

« Je ne pense pas que tes décrets soient assez forts

Pour que toi, mortel, tu puisses passer outre

Aux lois non écrites et immuables des dieux.

Elles n'existent d'aujourd'hui ni d'hier mais de toujours ;

Personne ne sait quand elles sont apparues. »

C'est à ceux qui invoquent *« les lois non écrites »*, à leur révolte, que je voudrais m'adresser. A la légimité de leur question correspond une légitimité de la réponse. Notre démocratie n'a jamais grandi que dans le conflit exprimé et accepté des exigences de la conscience affrontées à celles du pouvoir. Dans cette immense question de l'immigration, elles pourraient ne pas être aussi étrangères les unes aux autres qu'on veut bien le dire. Voici donc devant nous le pouvoir, la désobéissance, la démocratie. Puisque ces mots s'entrechoquent, prenons-les l'un après l'autre.

Le pouvoir : il est parfaitement nécessaire de souligner cette évidence qu'une loi peut mal faire. Qu'elle peut même être injuste. D'autres l'ont dit avant moi. Une majorité n'est pas – du seul fait qu'elle est une majorité – investie de tous les droits.

Lire la suite page 15

***François Léotard**, ancien ministre, est président de l'UDF.*

Président de la réforme



EMIL CONSTANTINESCU

ÉLU en novembre 1996 avec 55 % *des suffrages, le président roumain,* Emil Constantinescu, est un chrétien-démocrate *favorable à l'accélération* des réformes économiques dans son pays. Il recevra Jacques Chirac samedi 22 février. Cet ancien universitaire âgé de 57 ans explique dans *Le Monde* comment son pays s'engage enfin, après sept année de présidence de Ion Iliescu, son prédécesseur, sur la voie de l'intégration économique et diplomatique.

Lire page 15

INTERNATIONAL

LE MONDE / SAMEDI 22 FÉVRIER 1997

CHINE Les obsèques de Deng Xiaoping, l'architecte de l'ouverture économique de la Chine, devraient avoir lieu à Pékin, mardi 25 février, *en présence de dix mille personnes. Aucune délégation étrangère ne sera invitée.* Son incinération aura préalablement donné lieu à une cérémonie privée. ● JIANG ZEMIN, le « patron » du régime, en fonctions depuis plusieurs années, cherche à imposer une autorité personnelle encore fragile. Il a déjà pris ses distances avec l'héritage de Deng. ● LES ÉTATS-UNIS, ralliés à une politique d'« engagement constructif » à l'égard de Pékin, espèrent que la « continuité » l'emportera. *Les relations entre les deux pays pourraient* toutefois connaître des turbulences si le retour de Hongkong *dans le giron continental*, le 1er juillet, devait *mal se passer.* ● LES JAPONAIS, de leur côté, redoutent un raidissement nationaliste à Pékin.

Jiang Zemin cherche à imposer une autorité encore fragile

Alors que Pékin se prépare à rendre un hommage discret à Deng Xiaoping, le chef de l'Etat tente de s'affirmer au sein d'une direction collective d'où n'émerge aucune personnalité incontestée. Il a déjà pris ses distances avec l'héritage du dirigeant défunt

PÉKIN
de notre correspondant

« Lui, c'était lui, et moi, c'est moi » : ainsi le président Jiang Zemin *a-t-il pris en main les destinées* de la Chine au lendemain de la mort de Deng Xiaoping. En signalant, dans l'éloge funèbre du disparu, que Deng était jusqu'à sa mort le principal interprète de sa propre pensée politique, M. Jiang prend dès aujourd'hui ses distances avec l'homme qui l'a fait roi. Il se donne ainsi une marge de manœuvre nettement plus large que ne l'avait fait en 1976 Hua Guofeng, le successeur de Mao Zedong, qui avait cherché à coller au modèle de son mentor.

M. Jiang dispose en outre d'un atout que n'avait pas le dauphin désigné du premier maître de la Chine : aucun personnage de la stature d'un Deng Xiaoping ne l'attend en embuscade. Cela ne signifie toutefois pas nécessairement qu'il parviendra à instaurer une cohabitation harmonieuse avec les autres protagonistes du pouvoir « collectif ». Les principales figures de cette direction sont, comme Jiang, les hommes de la « troisième génération », qui n'ont participé à l'épopée fondatrice du régime qu'en adolescents. Il s'agit notamment du premier ministre actuel Li Peng ; du chef du bras législatif symbolique du pouvoir, Qiao Shi, président de l'Assemblée nationale populaire ; et du vice-premier ministre Zhu Rongji, le véritable chef du gouvernement pour les affaires économiques.

M. Li, d'une impopularité notoire en raison du rôle de porte-parole de la répression qu'il assuma lors de la crise de 1989, pose un problème particulier à ses collègues dans cette équipe de successeurs : à soixante-neuf ans, il ne donne aucun signe de vouloir prendre sa retraite alors que son deuxième mandat de chef du gouvernement, non renouvelable aux termes de la Constitution, expire d'ici douze mois. Il va donc falloir lui trouver non seulement un successeur, mais aussi un emploi.

Chose d'autant moins aisée que ses penchants conservateurs – non seulement en matière politique mais aussi en ce qui concerne les réformes économiques – sont assortis d'un impeccable pedigree d'enfant de la révolution (il est le fils adoptif de Zhou Enlai).

« SECONDS COUTEAUX »

Qiao Shi est à coup sûr l'homme que M. Jiang va surveiller dans les années qui viennent. Beaucoup de *sinologues lui prêtent un avenir de* numéro un, arguant du fait qu'il bénéficie d'un héritage aussi riche que curieux : la caution libérale que lui vaut son appartenance à une équipe de poulains du défunt Hu Yaobang, ex-secrétaire général du parti et dauphin malheureux de Deng, limogé pour excès d'inventivité ; et, d'autre part, le fait qu'il a dirigé les polices du régime et exerce probablement encore une assez forte influence dans ces milieux. Il joue de ce profil de « KGBiste éclairé » en insistant sur la nécessité d'accroître modérément le rôle du pouvoir législatif. Cependant, M. Qiao, Shanghaïen de soixante-treize ans, a déjà fait la preuve de sa solidarité d'apparatchik quand, en 1989, il s'abstint de venir en aide à l'autre ex-dauphin de Deng, Zhao Ziyang.

Zhu Rongji, pour sa part, n'est pas aussi politique que ces deux ténors. A soixante-huit ans, il est, en raison de son libéralisme économique, la coqueluche des financiers occidentaux. Artisan du récent *« atterrissage en douceur »* de l'économie, il a cependant du mal à imposer à une aile centralisatrice du régime des vues iconoclastes telles que la nécessité d'une prééminence du système financier sur la protection sociale.

La vie à venir de M. Jiang serait déjà assez compliquée avec ces trois personnages. Le jeu se raffine encore quand on observe la prolifération des « seconds couteaux » dans le paysage. L'un des plus visibles ces temps-ci n'est guère connu en Occident, mais particulièrement mis en vedette sur le plan intérieur : Hu Jintao, âgé de cinquante-quatre ans, promu à la surprise générale à la fonction de membre du comité permanent des sept personnages les plus influents du régime, chargé des questions idéologiques. M. Hu a reçu un traitement « royal » récemment en Allemagne, où l'on semble miser sur sa filiation politique avec le clan libéral rattaché à feu Hu Yaobang. Cette appartenance ne l'avait toutefois pas empêché, en 1989, quand il était devenu le patron du Tibet, d'y ordonner une répression brutale.

TROUVER DES FUSIBLES

Autres acteurs à prendre en compte : les militaires. Le vieil amiral Liu Huaqing (qui est toujours le véritable patron de l'armée chinoise, à l'âge pourtant avancé de soixante-dix-neuf ans) devrait incessamment prendre sa retraite. Depuis déjà deux ans, on lui cherche un remplaçant, voire deux. Le général Zhang Zheng, qui s'illustra dans la répression de Tiananmen, est candidat ; de même que le général Zhang Wannian, plus technicien de la chose militaire que le ministre de la défense, Chi Haotian.

D'autres personnages encore à surveiller sont les « technocrates » du gouvernement, que le vice-premier ministre Qian Qichen, ministre des affaires étrangères, à coup sûr le plus brillant diplomate que la Chine populaire ait produit depuis Zhou Enlai. Et encore Wu Bangguo, ancien adjoint de Jiang Zemin du temps où celui-ci dirigeait Shanghaï. M. Jiang lui a confié la pénible tâche de réformer le secteur industriel. Il y a en outre le ministre du commerce extérieur, également promu au rang de vice-premier ministre, Li Lanqing, fin tacticien qui pourrait bien succéder à Li Peng. Et aussi des figures aussi difficiles à caser sur un prochain organigramme qu'impossibles à ignorer, comme Tian Jiyun, ex-collaborateur de Zhao Ziyang, lui aussi partisan de renforcer la puissance du législatif, de même que Li Ruihuan, chargé de la politique envers les milieux extérieurs au Parti communiste.

L'art de gouverner de Deng a été de ne pas se mettre trop en avant. Comme tout grand politique chinois, il n'a jamais cherché à se faire nommer premier ministre. Il lui suffisait de contrôler l'armée et d'agir en sous-main. M. Jiang n'a plus cette faculté, qui a concentré tous les pouvoirs dans ses mains au point qu'il est même question de restaurer pour lui la fonction de président du Parti communiste, autrefois détenue par Mao, et abolie par Deng Xiaoping. Le grand problème [illegible] face à ses [illegible] de la couv[illegible] [illegible]eng, va être de trouver des [illegible].

Francis Deron

Fleurs et couronnes, sans mausolée ni émeute

PÉKIN
de notre correspondant

Comme prévisible, la nécessaire mise en scène des funérailles de Deng Xiaoping se révèle *encore plus chinoise que communiste.* Point de chapelle ardente ou autre défilé de *« masses populaires »* en pleurs, comme à la mort de Mao, devant sa dépouille mortelle. Ni de cérémonie d'adieu de quelque sorte que ce soit. Deng sera incinéré au cours d'une cérémonie privée à une date inconnue, entre vendredi 21 et mardi 25 février. Conformément à ses vœux, et à son souci de réhabiliter le savoir face au verbiage politique au lendemain de l'ère maoïste, on lui aura au préalable prélevé certains organes pour les offrir à la recherche scientifique.

Mardi, une réunion de commémoration se tiendra au *Grand Palais du peuple*, place Tiananmen, en présence de 10 000 personnes. Une urne contenant ses restes sera exposée devant les participants, enveloppée dans un drapeau et surmontée d'une photographie *« en couleurs »* exprimant *« la disposition psychologique magnifique du camarade Xiaoping »*. Il est d'ores et déjà suggéré par l'iconographie officielle que les présents, sélectionnés par la famille et par le gouvernement, seront invités à se prosterner trois fois devant l'urne comme on le fait aussi à Taïpeh ou dans d'autres communautés chinoises. L'heure n'est plus au poing brandi ou à d'autres signes hérités de Moscou.

Une seule concession au dogme : le drapeau sera celui du Parti communiste, à l'inévitable entrecroisé de faucille et de marteau, plutôt que le tout aussi rouge drapeau national, avec une grande étoile représentant le Parti communiste et quatre plus petites représentant ses alliés *dans la société. Manière de dire, pour ses successeurs* : nous sommes aussi héritiers d'une tradition de pouvoir. Enfin, les cendres de Deng seront éparpillées *« en mer »*. On ne sait où, mais on se doute bien qu'elles seront principalement destinées au détroit de Formose et aux environs de Hongkong et de Macao, les territoires dont la récupération pour la Chine a tant occupé Deng de son vivant. Ces dispositions sont destinées à éterniser le souvenir d'un homme *« totalement matérialiste »* qui a *« toujours eu une vision philosophique de la vie et de la mort »*. Le propos est prêté, de manière très ostentatoire par la presse officielle, à toute la famille du disparu : son épouse Zhuo Lin et ses deux filles et trois fils. Lettre adressée, comme il se doit, non pas seulement au Parti communiste, mais avant tout à son secrétaire général et héritier politique, Jiang Zemin.

Vendredi, la capitale chinoise demeurait d'un calme absolu. *La seule manifestation était le drapeau ramené à mi-mât sur les édifices publics. « Calme et stabilité »* ne cesse de proclamer la presse officielle. Une émeute avait suivi la mort de Zhou Enlai, incinéré avec dispersion *des cendres au-dessus du sol chinois*, en 1976. L'érection d'un mausolée, pour recevoir un corps embaumé toujours présent au centre-ville, avait suivi celle de Mao la même année. Une émeute, de nouveau, avait suivi celle de Hu Yaobang, dauphin déchu de Deng, en 1989, pour déboucher sur la crise de Tiananmen.

Pour Deng, ce sera fleurs et couronnes pour quelques privilégiés, sans mausolée ni émeute. Du moins est-ce le dispositif en place.

F. D.

Washington poursuivra une politique d'« engagement constructif »

WASHINGTON
de *notre correspondant*

Les Américains affichent un optimisme relatif quant à la période de transition ouverte après la mort de Deng Xiaoping. Ils veulent croire, comme l'a souligné jeudi Bill Clinton, à une *« continuité de fond »* dans les relations sino-américaines, tout en reconnaissant que la disparition d'un homme crédité d'une influence modératrice ouvre une période d'incertitude. Celle-ci ne peut que conforter l'administration démocrate dans sa décision de poursuivre une politique d'*« engagement constructif »* vis-à-vis de Pékin, afin d'accélérer l'ouverture économique de la Chine et semer ainsi les graines d'une libéralisation politique.

Au cours du premier mandat de Bill Clinton, les relations bilatérales furent souvent conflictuelles, reflétant les hésitations américaines : après avoir suivi une stratégie d'*« endiguement »*, Washington a opté pour une nette distinction entre la poursuite de relations commerciales et une attitude plus critique sur d'autres sujets, comme la question des droits de l'homme. C'est ce pragmatisme que Madeleine Albright, qui se rend lundi à Pékin, qualifie de relations *« multifacettes »*. L'expression du secrétaire d'Etat américain ne reflète cependant pas un choix définitif entre la politique d'*« endiguement »* et celle de l'*« engagement constructif »*.

Pékin et Washington étaient jadis *de facto* unis face à l'ennemi commun soviétique. Le « communiqué de Shanghaï », signé par Richard Nixon en février 1972, sert toujours de référence pour les relations sino-américaines, notamment s'agissant du concept d'*« une seule Chine »*.

C'est ce pacte qui a engendré la stabilisation politique, puis l'explosion économique de l'Asie du Sud-Est, enfin la réorientation de la stratégie commerciale des Etats-Unis de l'Europe vers l'Asie. L'éclatement de l'ex-URSS a déstabilisé le statu-quo diplomatique sino-américain.

Parallèlement, la Chine poursuit un autre *« rapprochement historique »* avec l'Inde et surveille attentivement l'évolution du partenariat de sécurité entre le Japon et les Etats-Unis. Et si Tokyo vient de renoncer au projet américain de défense anti-missile, c'est notamment pour ne pas mécontenter Pékin. Ce jeu diplomatique chinois préoccupe d'autant plus Washington que, sur le plan économique et commercial, les relations bilatérales ne sont pas sans nuages.

Le « communiqué de Shanghaï » signé par Nixon sert toujours de référence

Dans sa prochaine livraison (mars-avril), la revue *Foreign Affairs* publie deux thèses reflétant le débat entre partisans de l'*« endiguement »* et défenseurs de l'*« engagement constructif »*. La première insiste sur la volonté de la Chine de remplacer à terme les Etats-Unis comme puissance dominante en Asie. Persuadés que les deux pays seront engagés dans une confrontation globale au cours des prochaines décennies, ils soulignent que, contrairement à l'ex-URSS, la Chine appuie son hégémonisme sur une économie en pleine croissance.

Tout en reconnaissant que l'armée chinoise est loin de représenter une menace militaire crédible pour les Etats-Unis, ils insistent sur l'augmentation régulière du budget de la défense chinois et le renforcement de la coopération militaire avec la Russie. Selon eux, la Chine se sert de ses liens commerciaux avec l'Amérique pour se donner les moyens technologiques et industriels de sa future puissance.

C'est une tout autre position que défend le sinologue de Harvard Robert Ross. *« Traitez la Chine comme un ennemi*, souligne-t-il, *et elle le deviendra. »* La Chine aspire à une stabilisation régionale, seule capable de lui assurer les débouchés économiques dont elle a besoin, et il serait dangereux pour l'Amérique de la transformer en un nouvel *« empire du mal »*. Insistant sur le caractère primitif des équipements de l'armée chinoise, Robert Ross explique que Pékin éprouve le besoin de restaurer ses *« frontières dynastiques »* : sa revendication à l'égard de Taïwan, assure-t-il, a une signification géopolitique similaire à celle des Etats-Unis à propos de Cuba.

Mais partisans de l'*« engagement constructif »* et avocats de l'*« endiguement »* font un constat identique : la Chine aura de plus en plus les moyens de modifier l'équilibre régional en Asie et d'y menacer les *« intérêts vitaux »* de l'Amérique. Ils prônent toutefois des stratégies différentes. Le fait que l'administration Clinton semble avoir choisi la politique de l'*« engagement »* ne signifie pas que celle de l'*« endiguement »* soit abandonnée. Il suffirait par exemple que le président Jiang Zemin ne respecte pas la promesse de Deng Xiaoping à propos de Hongkong – *« un pays, deux systèmes »* –, pour que le dialogue sino-américain retrouve une tonalité conflictuelle.

Laurent Zecchini

Le Kremlin salue l'« héritage » de Deng Xiaoping

MOSCOU
de notre correspondante

En guise de pronostics sur l'avenir des relations sino-russes après le décès de Deng Xiaoping, les médias moscovites se contentaient, vendredi 21 février, d'un message de condoléances de Boris Eltsine, s'affirmant *« certain »* que ces relations vont se poursuivre *« sur les bases jetées ces dernières années »*, et d'une remarque à usage domestique. La télévision NTV s'est en effet permis d'évoquer *« la sagesse »* du patriarche des réformes chinoises *« qui a su préparer depuis des années une transition en douceur dans son pays »*. Autrement dit, Boris Eltsine, qui a tout fait pour que sa propre succession soit désormais la source d'une crise permanente en Russie, s'incline devant la sagesse de son défunt homologue chinois.

Pour le reste, l'émotion est absente. Les Russes ont quelque peu oublié leur grande peur des masses jaunes à leurs portes, car on leur a expliqué qu'ils sont maintenant menacés par l'OTAN. C'est donc l'arrivée, jeudi à Moscou, pour quarante-huit heures, du nouveau secrétaire d'Etat américain Madeleine Albright qui donne matière aux commentaires en Russie. Et si, à Moscou, on pense à la Chine, c'est comme à un contrepoids face à l'Occident.

Le message de Boris Eltsine souligne que *« le nom de Deng Xiaoping est directement lié à l'assainissement des relations entre nos deux pays, à leur évolution graduelle jusqu'à une normalisation complète vers un partenariat de confiance sur un pied d'égalité et visant à une action stratégique commune au XXIe siècle »*. Ce « partenariat stratégique » est commenté par le ministre des affaires étrangères et ex-patron des services de renseignements extérieurs, Evguéni Primakov, comme la traduction du *« rééquilibrage »* qu'il affirme avoir imprimé à la diplomatie russe, rompant avec *« l'occidentalisme outrancier »* de son prédécesseur Andreï Kozyrev. *« La Russie se tourne davantage vers l'Asie, l'Inde, la Chine. Cela va se poursuivre. C'est manifestement le souhait de M. Primakov qui a beaucoup investi dans ses relations avec son homologue Qian Qichen. Pour lui, c'est la priorité »*, affirme un diplomate, cité par l'AFP.

RAPPORTS DE FORCES INVERSÉS

En réalité, M. Primakov n'a fait qu'accentuer une tendance antérieure, celle qui a fini par faire de la Chine le premier marché pour la technologie nucléaire civile et les armes russes. En décembre 1996, lors d'une visite à Moscou du premier ministre Li Peng, fut notamment confirmée la vente par Moscou à Pékin de 72 avions Sukhoï-27. Mais elle s'est faite moyennant l'engagement d'une production ultérieure de ce type d'appareils en Chine, sous licence et assistance technique russes. Car les rapports de forces entre les deux géants de l'ex-camp communiste qui avaient fini par devenir rivaux se sont inversés.

La pauvre et faible Chine, que l'URSS a longtemps « guidé » sur la voie de l'avenir radieux communiste, est devenue le pays du miracle économique, capable de se fournir sur les marchés occidentaux et n'ayant recours à la Russie que marginalement ou pour des raisons politiques. Pendant ce temps, la Russie s'est enfoncée dans la récession.

Dans l'intervalle, pourtant, les cheminements ont pu sembler parallèles : Mikhaïl Gorbatchev, envoyant son propre message de condoléances, n'a pas manqué de se comparer au *« patriarche des réformes chinoises »*, avec lequel il lui est arrivé de *« prendre des décisions communes qui ont marqué le destin des deux peuples »*. Deng Xiaoping, a-t-il dit, *« a su tourner la politique intérieure de la Chine vers l'homme, et sa politique extérieure vers la responsabilité et la coopération »*. Mais ensuite, la Russie s'est mise à mener de front deux transformations historiques incompatibles : le passage du communisme au capitalisme et l'abandon de son empire. Le tout, en s'ouvrant au pluralisme politique. Le chaos qui en a résulté lui fut fatal.

Depuis près d'une décennie, les Russes glosent sur l'avantage éventuel pour eux de suivre le « modèle chinois », celui d'un capitalisme autoritaire. Ils en ont perdu un peu le goût quand la tâche s'est révélée de toute façon irréalisable. Pourtant la référence, dans le discours, n'est jamais la Chine. Car derrière les proclamations intéressées d'amitié, les conflits ancestraux et les réalités stratégiques ne sont jamais vraiment oubliés.

La Russie, contrairement à la Chine, a perdu la possibilité de projeter une puissance réelle, économique ou militaire, au-delà de ses frontières. Alors que la pression démographique et économique chinoise est le principal sujet de préoccupation dans l'Extrême-Orient russe, et pourrait l'être dans les Républiques nouvellement indépendantes d'Asie centrale situées à la frontière chinoise. A leur porte, les troubles et la répression menée par les Chinois contre les Ouïgours turcophones ne semblent pas voués à se calmer, compte tenu des rivalités mondiales pour les réserves énergétiques de la région.

Aussi ces questions, ainsi qu'une démilitarisation de leurs frontières communes, devraient-elles être discutées en avril à Moscou, lors d'un sommet qui doit réunir la Russie, le Kazakhstan, le Kirghizstan et le Tadjikistan.

Sophie Shihab

encore fragile



Tokyo redoute un raidissement nationaliste à Pékin

TOKYO
de notre correspondant

Les relations entre la Chine et le Japon, qui, pour des raisons géopolitiques, économiques et historiques, sont le principal élément de la stabilité dans la région, avec le traité de sécurité nippo-américain, ne devraient pas être affectées par la disparition de Deng Xiaoping. Depuis plus de cinq ans, estime le quotidien des milieux d'affaires *Nihon Keizai*, « *l'ère post-Deng était en rodage* ». Premier bailleur d'aide et deuxième partenaire économique de la Chine, avec un commerce qui a progressé de 7,9 % en 1996 pour se chiffrer à 62,4 milliards de dollars, le Japon est fortement impliqué dans une expansion économique dont la poursuite, pense-t-on à Tokyo, est la meilleure garantie contre l'émergence d'une menace chinoise.

A l'exception du quotidien conservateur *Sankei Shimbun*, qui qualifie M. Deng de « *manœuvrier sans scrupules qui ne recula devant aucune trahison* », la plupart des journaux en brosse un tableau flatteur. Ils n'en rappellent pas moins les « ombres » de l'ère Deng et n'excluent pas que sa figure historique puisse être réévaluée à la lumière d'un réexamen du massacre de la place Tiananmen en 1989. La réouverture de ce dossier, à la faveur d'une possible réhabilitation de l'ancien secrétaire général du Parti communiste, Zhao Ziyang, évincé après la répression de Tiananmen, est évoquée par plusieurs journaux : elle risquerait, écrivent-ils, de compromettre la stabilité de l'administration de Jiang Zemin.

LIBÉRALISME HYBRIDE

A court terme – avant la rétrocession de Hongkong en juillet et la tenue du congrès du parti en septembre –, une telle hypothèse paraît écartée et, tant dans le monde politique que dans les milieux industriels japonais, on estime que la mort de Deng Xiaoping n'aura pas d'effet déstabilisateur. Il y a une dizaine d'année, lorsque la politique d'ouverture et de modernisation n'était pas encore affirmée, sa disparition aurait pu remettre en cause ces orientations. Mais aujourd'hui, « *au risque d'une régression dramatique, il est impossible de revenir en arrière* », estime M. Kenji Hattori, chef du département de la recherche de l'Association nippo-chinoise pour l'économie et le commerce.

La mort de Deng Xiaoping va cependant contraindre les dirigeants chinois à ouvrir le débat sur le futur du pays et faire ainsi apparaître les divergences tenues sous le boisseau de son vivant. La lutte pour le pouvoir se fondera moins sur une opposition radicale impliquant l'extermination de l'adversaire que sur des différences d'appréciation du rythme de la réforme économique, conjuguées aux intérêts bien compris de chaque protagoniste. Qu'il soit qualifié de « réformiste » ou non, aucun ne remettra en cause les orientations fondamentales : « *Tous savent que ce qui est en jeu, c'est la survie du régime, et que si les luttes de clans dépassent un certain seuil ce sera la catastrophe pour tout le monde* », estime un diplomate.

Mais l'élite dirigeante chinoise doit aujourd'hui faire face aux contradictions d'une économie fondée sur un libéralisme hybride qui a engendré un système où la corruption a pris des proportions si alarmantes qu'elle risque d'hypothéquer l'expansion économique. Dans l'immédiat, ce sont moins des bouleversements politiques que craignent les observateurs japonais de la Chine que l'aggravation des problèmes économiques et sociaux. « *La disparition de M. Deng était consommée depuis des années. Mais son ombre figeait les initiatives. Les choix ont été reportés à la période post-Deng. Aujourd'hui, il faut prendre les problèmes à bras le corps* », estime un diplomate.

CARENCE GESTIONNAIRE

Tout d'abord, la maîtrise de l'inflation : elle supposerait un pouvoir fort qui fasse respecter les directives de la banque centrale alors que les provinces, uniquement soucieuses de financer leurs projets, poussent à accélérer la croissance. Si une politique de rigueur s'impose, elle doit être dosée : freiner la vague des investissements étrangers, qui soutient l'expansion mais est aussi responsable de la surchauffe économique, peut avoir des conséquences sociales graves et se traduire par un accroissement du chômage alors que les paysans continuent à quitter les champs.

Quand bien même le pouvoir central voudrait-il imposer une telle politique, en aura-t-il les moyens ? La détérioration de la machine du parti, en d'autres termes du système d'encadrement, se traduit par une absence de mécanismes régulateurs économiques et sociaux. C'est également cette carence gestionnaire qui suscite chez les Japonais des inquiétudes pour l'avenir de Hongkong.

Le pouvoir de Jiang Zemin paraît solide, mais la période qui s'ouvre pourrait être marquée par un raidissement du gouvernement central comme ce fut le cas au lendemain des incidents de Tiananmen. Une reprise en main qui pourrait se traduire par un plus grand contrôle des prêts bancaires et des importations et une campagne anti-corruption.

Sur le plan politique, la préoccupation majeure des Japonais est de voir apparaître à Pékin un pouvoir qui cherchera à compenser sa faiblesse sur le plan interne par une politique extérieure nationaliste afin de trouver un succédané de cohésion à l'effondrement de l'idéologie marxiste. Dans ce cas, le Japon serait une cible toute trouvée, étant donné son passé impérialiste.

Philippe Pons

La Chine, élément-clé de la nouvelle économie mondiale

VOLONTAIREMENT ISOLÉ jusqu'à la fin des années 70, l'empire du Milieu affirme une indéniable puissance commerciale, monétaire et financière. Inégalement répartie sur le territoire, et mal appréhendée par les appareils statistiques, la croissance chinoise modifie déjà considérablement les relations économiques internationales. La puissance commerciale du pays, la dixième du monde, est désormais manifeste pour tous, des acheteurs de jouets de Noël, qui évitent rarement le « *made in China* », aux grands industriels, qui ne manquent jamais le déplacement à Shanghaï.

1997 devrait être le témoin de plusieurs développements significatifs. Le Japon, traditionnellement responsable du plus lourd déficit commercial bilatéral des Etats-Unis, est en train d'être supplanté par Pékin. En 1996, alors que le solde négatif des Etats-Unis avec le Japon reculait de nouveau, à 47,4 milliards de dollars (260 milliards de francs), celui enregistré avec la Chine progressait pour la onzième année consécutive, à 39,5 milliards de dollars. Pékin devrait détrôner cette année le Japon, d'où un regain inévitable de tensions commerciales. D'autant qu'avec le retour de Hongkong dans le giron chinois, le 1er juillet, les exportations réalisées à partir du territoire seront vraisemblablement comptabilisées par Washington comme provenant de Chine. Et ce même si Hongkong est appelé à rester une zone douanière autonome et si Pékin s'évertue à maintenir des comptabilités séparées. Les parts de la Chine et de Hongkong cumulées (à l'exclusion du commerce entre les deux Etats) représentent déjà plus de 3,5 % du commerce mondial.

Le commerce extérieur de la Chine est pour le moment principalement issu des investissements étrangers (délocalisations asiatiques, notamment), dont le stock atteint 175 milliards de dollars, et du développement des industries de biens de consommation, fortement exportatrices. Lorsque, inévitablement, les achats à l'étranger progresseront pour financer une industrialisation moins concentrée sur quelques zones du sud du pays, la Chine pèsera bien plus lourd dans les échanges mondiaux.

BONS DU TRÉSOR AMÉRICAINS

C'est sans doute la raison pour laquelle, au-delà des considérations stratégiques, l'administration américaine défend l'adhésion de la Chine à l'Organisation mondiale du commerce (OMC). En présentant les résultats commerciaux américains de 1996, le secrétaire au commerce, William Daley, répétait encore, mercredi 19 janvier, que « *le marché chinois est beaucoup trop fermé. Nous devons consacrer tous nos efforts, à chaque occasion, pour essayer d'ouvrir le marché chinois* ». L'accession de Pékin à l'OMC a été l'un des principaux sujets de discussion lors de la première assemblée annuelle de l'organisation issue du GATT, en décembre 1996 à Singapour. Les responsables internationaux savent que les Chinois ouvriront leur marché à leur rythme, mais réfléchissent déjà, pour les secteurs jugés sensibles, aux périodes transitoires dont sera assortie la participation à l'OMC. Une nouvelle réunion de haut niveau est prévue en mars à Genève, siège de l'OMC.

La Chine affiche également une puissance monétaire et financière grandissante. Sa monnaie, le yuan, n'est pleinement convertible que depuis quelques mois, mais déjà tous les spécialistes s'interrogent sur les conséquences de son irruption sur la scène monétaire mondiale. Car la plupart des monnaies d'Asie sont liées non pas au yen, mais au dollar. Si un véritable rééquilibrage des monnaies mondiales doit s'opérer, conséquence logique de la consécration des taux de change flottants, de la naissance de l'euro et de l'accélération de l'ouverture des économies, c'est peut-être le yuan, et non le yen, qui formera le pilier du *pôle monétaire asiatique*.

Les réserves de change viennent, de plus, de franchir la barre de 100 milliards de dollars. Encore inférieures de moitié aux premières du monde, celles du Japon, elles sont près de cinq fois supérieures à celles de la France et donnent à Pékin un pouvoir discret mais important. Une partie de ces réserves est investie en titres étrangers, particulièrement en bons du Trésor américains. Affaiblissement du yen oblige, Tokyo a nettement réduit ses achats de titres américains, alors que Pékin en a acquis, en un an seulement, pour 12 milliards de dollars, soit près de 10 % du stock. Un fait que Pékin ne manquera pas de rappeler si ses négociations commerciales avec Washington deviennent trop tendues...

Françoise Lazare

Fermeté des places boursières

CONTRAIREMENT aux prévisions des analystes, les places financières internationales n'ont guère été déstabilisées par la mort de Deng Xiaoping. Sur le marché des changes, les experts s'attendaient à ce que le dollar, fort de son statut de monnaie refuge, s'apprécie : en cas d'incertitude politique dans le monde, les investisseurs ont tendance à placer leurs capitaux aux Etats-Unis. Le billet vert a au contraire cédé du terrain, jeudi 20 février, face à l'ensemble des devises. Il cotait vendredi matin, lors des premières transactions entre banques, 1,6850 mark, 5,6935 francs et 122,90 yens.

Les marchés financiers chinois ont aussi fait preuve d'une grande sérénité. Après avoir nettement reculé en début de séance, les deux Bourses de Chine, Shenzhen et Shanghaï, se sont vite ressaisies et ont terminé la journée sur des notes stables. Les indices des actions de la classe B, réservées aux investisseurs étrangers, se sont inscrits en clôture, jeudi, en hausse de 1,8 % à Shenzhen et en recul de 0,7 % seulement à Shanghaï. Vendredi, à la mi-séance, les deux indices étaient orientés à la hausse, gagnant respectivement 5,1 % et 1,4 %. Enfin, à Hongkong, l'indice Hang Seng a terminé la séance de jeudi en hausse de 2,3 %, et il était quasiment stable (+ 0,09 %) vendredi, à deux heures de la clôture des transactions.

Pour expliquer cette surprenante fermeté des cours, les intervenants mettaient en avant le fait que Pékin aurait pris des mesures discrètes de soutien au marché. « *Chaque unité de travail en Chine a reçu une circulaire nous demandant d'assurer la stabilité dans le pays après la mort de Deng* », expliquait jeudi un courtier de Shanghaï interrogé par l'AFP. « *Pour notre secteur d'activité*, ajoutait-il, *c'est un ordre implicite d'acheter au moment où les cours baissent.* » A Hongkong, d'importants ordres d'achats en provenance d'établissements financiers de Chine auraient également été notés.

Pierre-Antoine Delhommais

Le Zaïre refuse toujours d'ouvrir des négociations avec la rébellion

NELSON MANDELA a parlé trop vite. Le président sud-africain, en annonçant une rencontre imminente entre des représentants des autorités zaïroises et le chef de la rébellion, Laurent-Désiré Kabila (*Le Monde* du 21 février), a plongé ses diplomates dans l'embarras et Kinshasa dans la confusion. Le premier ministre zaïrois, Léon Kengo wa Dondo, s'est borné à faire déclarer par son porte-parole qu'il n'était *« pas informé de cette initiative »*, et qu'il ne pouvait *« rien en dire dans l'immédiat »*. Le vice-premier ministre chargé des affaires étrangères, Gérard Kamanda wa Kamanda, a affirmé que *« le gouvernement n'est pas concerné »* par l'initiative du président sud-africain.

Du Cap, où il se trouve depuis quelques jours, Honoré Ngbanda Nzambo, le conseiller spécial en matière de sécurité – et neveu – du président Mobutu Sese Seko, a démenti, dans un entretien téléphonique avec Radio France Internationale, toute *« rencontre avec un quelconque membre de la rébellion »*. M. Ngbanda qui, comme tous les proches du chef de l'Etat zaïrois, possède des biens en Afrique du Sud (ses enfants fréquentent l'école française de Johannesburg), a expliqué que le Zaïre n'avait pas l'intention de négocier dans les circonstances actuelles.

COMMUNIQUÉ MARTIAL

« Pour nous, il y a des préalables, a-t-il dit, *nous voulons que les vrais commanditaires de cette agression fassent montre de bonne volonté et respectent la décision du Conseil de sécurité des Nations unies »*, qui a demandé le retrait de toutes les forces étrangères du Zaïre. *« Nous sommes agressés par trois pays voisins et nous demandons que ces pays retirent leurs troupes afin que des Zaïrois résolvent les problèmes internes qui se posent aux Zaïrois »*, a-t-il ajouté. Depuis fin septembre 1996, Kinshasa accuse le Rwanda, le Burundi et l'Ouganda, trois pays voisins à l'Est, d'avoir pénétré en territoire zaïrois et de soutenir la rébellion dirigée par M. Kabila. Le conseiller du président Mobutu a néanmoins reconnu avoir été reçu à deux reprises par le vice-président sud-africain, Thabo Mbeki.

De son côté, le vice-premier ministre zaïrois chargé de la défense, le général Likulia, a réaffirmé, jeudi 20 février, que *« les Forces armées zaïroises* [FAZ] *sont plus que jamais déterminées à poursuivre la guerre et que d'autres raids aériens seront menés sur des objectifs militaires tenus par l'ennemi, jusqu'à l'anéantissement de ce dernier »*. Ce communiqué martial, qui ne donne aucune précision sur la situation militaire dans l'est du pays, semble essentiellement destiné à marquer la position des FAZ, qui refusent de traiter avec la rébellion.

La fermeté de la position zaïroise est également apparue à la délégation de six ministres africains des affaires étrangères (Afrique du Sud, Kenya, Tanzanie, Congo, Zimbabwe, Cameroun) auxquels s'était joint le secrétaire général de l'Organisation de l'unité africaine (OUA). Les ministres ont tenté vainement, mardi et mercredi, de convaincre le gouvernement zaïrois de participer à un nouveau sommet régional sur la crise dans la région des Grands Lacs.

F. F.

Alexandre Lebed, ancien secrétaire du Conseil de sécurité

« La Russie a besoin d'un dirigeant, pas d'un tsar »

Des troubles pourraient éclater au sein de l'armée russe, selon le général

Donné favori en cas d'élection présidentielle anticipée en Russie, le général Alexandre Lebed (quarante-six ans), qui n'occupe dans son pays aucune fonction officielle depuis son *limogeage du Conseil de sécurité russe* en octobre 1996, multiplie depuis plusieurs mois les voyages à l'étranger. Après l'Allemagne et les Etats-Unis, il a effectué une visite privée de cinq jours en France, du 16 au 21 février, où il a été reçu par des responsables politiques et des industriels. Costume gris sobre, voix caverneuse, M. Lebed a expliqué dans un entretien au *Monde* que la situation d'incertitude politique en Russie ne durera *« pas longtemps »*, car les Russes ont perdu l'espoir. *Grand pourfendeur de la* corruption et de l'*« oligarchie » au pouvoir* dans son pays, M. Lebed *évoque les mesures* qu'il prendrait en tant que président, *comme* de privatiser la terre.

« La Russie vit depuis des mois dans l'incertitude. Il est difficile de comprendre qui dirige le pays. Combien de temps cette situation peut-elle durer ?

– Pas longtemps. L'espoir est presque mort. Et quand la plupart des gens perdent l'espoir, c'est terrible. Cette situation se résoudra de façon civilisée, ou non. Mais elle trouvera sa solution d'ici à la fin de l'année, c'est certain. Il n'y a pas d'autre issue.

» Qui dirige le pays aujourd'hui ? Des groupes oligarchiques qui, inlassablement, se battent entre eux. Ils ont leur petit jeu de ping-pong à eux. Un coup, c'est M. Tchoubaïs [le chef de l'administration présidentielle] qui veut évincer M. Tchernomyrdine [le premier ministre], et en retour, M. Tchernomyrdine propose M. Tchoubaïs comme ambassadeur en Grande-Bretagne. (...) Ce dernier refuse. Alors on fait en sorte qu'il se brouille avec la fille du président. (...) Un jour, quelqu'un écrira tout cela et les gens riront aux éclats. Comment les décisions politiques étaient-elles prises ? Par l'intermédiaire de la fille du président. Et si, il y a peu de temps encore, Anatoli Tchoubaïs avait l'oreille présidentielle, sa position est devenue chancelante. A l'heure actuelle, il ne dirige pas, il élude.

– Quelles sont vos informations sur l'état de santé de Boris Elstine ?

– Sa santé est mauvaise. S'il était en forme, il serait à son poste de travail et dirigerait le pays. Même M. De Bakey [le chirurgien américain présent à l'opération de Boris Eltsine] garde le silence, lui qui avait multiplié les déclarations optimistes, et ça fait longtemps que l'on n'entend plus M. Aktchourine [le chirurgien russe]. M. Iastrjembski [le porte-parole du Kremlin] est sincèrement à plaindre. De toute évidence, la santé du président est mauvaise. Le problème ne vient pas de sa personnalité, mais de sa maladie. En l'état actuel, le pays a besoin d'être dirigé. La Russie a besoin d'un dirigeant, pas d'un tsar.

ALEXANDRE LEBED

» En France, M. Mitterrand – paix à son âme – était également malade, mais la situation n'était pas la même. La France pouvait se le permettre, de plus, François Mitterrand a achevé son mandat et transmis le pouvoir. Mais il ne s'agit là que de mon avis personnel. Mieux vaut se fier aux derniers sondages publiés en Russie, où il apparaît que de 72 à 86 % de la population ne croit pas le président capable de diriger le pays, pas plus demain qu'aujourd'hui.

> Aucune transformation économique ne pourra avoir lieu tant que les gens qui ont « privatisé » le pouvoir en usent comme d'un instrument de profit économique

– Vous dénoncez l'« oligarchie politico-financière » au pouvoir en Russie. Si vous deveniez président, quelles mesures économiques concrètes prendriez-vous contre cette oligarchie ?

– Nous devons sérieusement nous préoccuper de la fuite des capitaux hors de Russie. Selon diverses estimations, entre 3 et 5 milliards de dollars (de 17 à 28 milliards de francs) sortent chaque mois du pays, soit entre 36 et 60 milliards de dollars par an. Au cours des dernières années, pas moins de 200 milliards de dollars sont partis.

» (...) Il nous faut instaurer la propriété privée de la terre. Sans cela, qui investira ? (...) A l'heure actuelle, la situation dans l'agriculture est presque risible. Nous ne sommes même plus capables d'élever des poulets, mais en sommes réduits à les importer des Etats-Unis !

» Une lutte sérieuse et programmée contre la criminalité est indispensable, et non pas la pseudo-agitation d'aujourd'hui. Il faut, pour cela, non pas employer la force, mais prendre des décisions économiques et politiques. Mais je voudrais aborder un autre problème, celui du pouvoir en Russie, un pouvoir monopoliste et totalement hors de contrôle. Aucune transformation économique ne pourra avoir lieu tant que les gens qui ont « privatisé » le pouvoir en usent comme d'un instrument de profit économique. Imaginons que j'occupe un poste dirigeant : je fais en sorte qu'une loi m'accorde des quotas, des franchises, pour le commerce de l'alcool, de la vodka, du tabac... je me sens alors très bien ! On en revient à une vieille formule : dès lors que le pouvoir exécutif est sans contrôle, il se criminalise immanquablement. De même, si le pouvoir législatif est incontrôlé, alors c'est tout le pays qui se criminalise. Chez nous, jamais un procureur n'a demandé la levée de l'immunité parlementaire d'un député. Et pourtant les députés ont été accusés de tout, même d'assassinat. Il existe d'ailleurs, entre les députés, une sorte de caution solidaire, qui peut être résumée ainsi : *« si je dénonce aujourd'hui, c'est moi qu'on dénoncera demain. »*

» Lorsque j'étais encore député à la Douma [de décembre 1995 à juillet 1996], j'ai interrogé environ un millier de personnes en leur demandant de me citer ne serait-ce qu'une seule loi, sur les trois cents textes adoptés par la Chambre précédente, qui leur aurait facilité la vie. Personne n'a su me dire. Qu'est-ce donc qu'un pays où la loi n'est pas faite pour les gens, mais pour le monopole, pour l'oligarchie, pour les bandits ? Les gens, chez nous, ne sont pas pris en compte par la loi. Ils ne servent à rien, ils sont des détritus. De tout temps, chez nous, les gens ont été considérés comme des moins que rien. La Tchétchénie en est la dernière illustration. Plus de 80 000 vies y ont été sacrifiées. Mais voilà qu'il n'y a ni coupables ni responsables. Qui a entrepris cette guerre ? C'est, en somme, tout à fait incompréhensible !

– Le ministre de la défense, Igor Rodionov, vient de dresser un tableau accablant de l'état des forces armées en Russie (*Le Monde* du 21 février). Existe-t-il un risque de troubles au sein de l'armée ?

– Il existe. La dette totale du gouvernement envers le ministère de la défense se monte à 22 000 milliards de roubles [22 milliards de francs]. Les troupes ne sont plus équipées, plus entraînées. L'armée se meurt sous nos yeux. Les effectifs n'ont pas été réduits comme ils devaient l'être. Tout naturellement, les gens trouvent alors leurs propres moyens de subsistance. Comment ? Ils vendent des armes, des munitions, des explosifs. L'armée se criminalise. (...) La situation est sur le point d'éclater. J'ai demandé au ministre de la défense : comment une armée financée à 40 % peut-elle survivre ? Une chose est sûre : il n'y a rien à attendre de bon d'un soldat qui a faim. Si l'armée ne peut pas être entretenue, une décision politique s'impose. Il faut réduire les effectifs, renvoyer les gens à la vie civile. Il faut consacrer de l'argent à cela. Ça aurait dû être fait depuis longtemps.

» (...) Ceux qui sont au pouvoir ont mené le pays à l'impasse. Que leur reste-t-il à faire désormais ? Désigner un ennemi, trouver un prétexte extérieur. Ils ont essayé de se fâcher avec l'Ukraine, ça n'a pas marché. Pas plus que l'idée de l'union avec la Biélorussie. Et encore moins la menace de sanctions économiques contre les pays baltes, menace qui n'aboutira qu'à une chose : ces pays crieront à nouveau pour que l'OTAN les intègre, en disant : *« Prenez-nous, car aujourd'hui ce sont les sanctions économiques, demain ce seront les tanks. »*

– Comment voyez-vous un rapprochement entre l'OTAN et les pays baltes ?

(...) Que sommes-nous en train de faire ? Je l'ai dit aux Etats-Unis et en Allemagne : ou bien nous construisons un système de sécurité où tous peuvent vivre, ou bien nous flattons l'amour-propre du vainqueur de la guerre froide. Je souscris entièrement aux positions de M. de Charette et de M. Kinkel [les ministres français et allemand des affaires étrangères] sur la sécurité européenne : toutes les institutions européennes, telle que l'OSCE, doivent être des éléments de la structure de sécurité en Europe. M. de Charette et M. Kinkel veulent suivre ce chemin avec la Russie. C'est une attitude raisonnable. »

Propos recueillis par Marie Jégo et Natalie Nougayrède

Une visite privée ponctuée de contacts officiels

Invité en France par une association de *« conseils politiques »* proche de Charles Pasqua, le général Lebed s'est entretenu, lors de son premier séjour à Paris, du dimanche 16 au vendredi 21 février, avec le président de l'Assemblée nationale, Philippe Séguin, celui du Sénat, René Monory, le gouverneur de la Banque de France, Jean-Claude Trichet, des représentants du Quai d'Orsay, le premier secrétaire du Parti socialiste, Lionel Jospin, et plusieurs industriels français. M. Lebed, qui avait envisagé de se rendre sur la tombe de Napoléon aux Invalides, a annulé ce déplacement et s'est rendu mardi sur celle du général de Gaulle à Colombey-les-Deux-Eglises, pour rendre hommage *« à un grand président de la France, et un officier qui a prouvé par sa vie que certains généraux peuvent réfléchir bien plus que ce que l'on pense »*. Accompagné de son épouse, M. Lebed était logé à Paris au Grand Hôtel, près de l'Opéra, où le tsar Alexandre III séjournait à la fin du siècle dernier.

Des missiles soviétiques au secours de Bill Gates

MOSCOU
de notre correspondant

Les fantômes du « Satan » soviétique vont-ils succomber grâce à l'Internet *made in USA* ? La nouvelle lutte (pacifique) pour la maîtrise de l'information planétaire va peut-être contribuer à enterrer la guerre froide, à liquider l'encombrant héritage de la course aux armements nucléaires. Afin de lancer, en orbite basse, quelques-uns des huit cent quarante satellites nécessaires pour réaliser son réseau informatique mondial, donnant accès à Internet sur toute la planète, Bill Gates, le géant de l'informatique américain, propriétaire de Microsoft, *veut utiliser des missiles balistiques intercontinentaux soviétiques !* Des SS-18 – « Satan » en terminologie de l'OTAN –, *destinés à l'origine* à frapper les Etats-Unis, *seraient ainsi* reconvertis en lanceurs commerciaux.

Révélé début février par l'édition *on line* du magazine *Wire*, ce projet, qui concerne vingt-deux satellites, vient d'être confirmé à Moscou par des responsables de l'industrie spatiale. *« La seule chose qui reste à régler sont les conditions financières de ce projet »* a déclaré Ivan Safronov du département « Espace » du *ministère russe de la défense cité, mardi 18 février, par la presse de Moscou. Ce responsable russe estime que chaque lancement pourrait rapporter* à la Russie et à l'Ukraine près de 15 millions de dollars (environ 84 millions de francs). Fin janvier, les agences spatiales russe et ukrainienne ont formé avec plusieurs industries de construction de missiles nucléaires ex-soviétiques une société pour convertir les SS-18, aujourd'hui propriété russe mais en partie fabriqués en Ukraine, en lanceurs commerciaux.

POUR LE NOUVEL ÂGE DE L'INFORMATION

« C'est un projet tout à fait réaliste. La conversion ne devrait pas poser de problème », estime Alexandrer Machenko, directeur adjoint de KB-Ioujnaïa, *l'usine ukrainienne qui produit le SS-18.* Celui-ci *« est la plus puissante de nos fusées. Et il est similaire à celles utilisées pour des buts commerciaux »*, souligne, dans un entretien, M. Machenko. Il estime que le SS-18 pourra propulser dans l'espace jusqu'à trois satellites à la fois. Du côté de Teledesic, la société spécialisée de Bill Gates, on fait preuve d'enthousiasme. *« Les Russes ont prouvé leur fiabilité. Les cent quarante essais de lancement de cette fusée ont montré un taux de succès de 97 % »*, *a déclaré* Jeff Finan, responsable de systèmes de lancement de Teledesic.

Chacun *estime le projet profitable* : Bill Gates qui y trouve un *moyen bon marché* de lancer les satellites de son *« Internet du ciel »* ; Moscou qui peut se débarrasser, à bon prix, de ses missiles dont le nombre a été limité par le traité de désarmement Start II (toujours pas ratifié par le Parlement russe). La Russie a détruit 104 des 308 SS-18 déployés pendant la guerre froide, mais les 204 restants peuvent emporter dix têtes nucléaires dont chacune aurait un pouvoir de destruction trente-cinq fois supérieur à la bombe d'Hiroshima. Pour saluer la transformation des SS-18 en promoteur du « nouvel âge » de l'information d'une humanité pacifiée, il semble qu'il ne reste plus qu'à rebaptiser les « Satans » en *« Dieu – et Bill Gates – soient loués ! »*.

Jean-Baptiste Naudet

Le Belge Marc Dutroux, accusé de pédophilie, veut être entendu par la commission parlementaire

BRUXELLES
de notre correspondant

Marc Dutroux, accusé de séquestration, de viol et de meurtre de plusieurs jeunes filles, arrêté en août 1996 et incarcéré à la prison d'Arlon a demandé, jeudi 20 février, à être entendu par la commission parlementaire d'« enquêtes sur les enquêtes », qui auditionne, depuis le mois de novembre 1996 les principaux protagonistes des enquêtes infructueuses sur l'enlèvement des jeunes Julie, Mélissa, An et Eefje.

Son avocat, Me Julien Pierre a transmis cette demande dans un courrier, qui devait parvenir vendredi 21 février au président de cette commission, le député libéral flamand Marc Verwilghen. Depuis le début de l'instruction sur cette affaire qui a bouleversé le pays, Marc Dutroux s'est muré dans le silence, n'entretenant de contacts qu'avec son avocat et l'aumônier de la prison. Il est incarcéré dans une cellule individuelle et ne participe à aucune des activités qui pourraient le mettre en contact avec les autres détenus. Depuis plusieurs mois, il refuse de quitter sa cellule pour se rendre à la réunion mensuelle de la chambre du conseil du tribunal de Neufchâteau, qui doit, conformément au code de procédure pénale, se prononcer sur son maintien en détention ou sa libération.

REQUÊTE INATTENDUE

Quels sont les motifs de ce changement d'attitude ? Marc Dutroux, qui ne nourrit aucune illusion sur la peine qui l'attend à l'issue du procès qui devrait se tenir dans deux ans environ, estime avoir des éléments intéressants à communiquer à la commission *d'enquête. Il aurait notamment* l'intention de démontrer qu'il n'a *bénéficié d'aucune protection policière*, contrairement à ce *qui* a pu être suggéré par certains témoins devant la commission d'enquête. On avait pu, au fil des audiences, mesurer l'intensité de la « guerre des polices » opposant la gendarmerie et la police judiciaire dans cette affaire, qui avait gravement handicapé le déroulement de l'enquête sur les enlèvements d'enfants. Un inspecteur de la PJ de Charleroi avait même été soupçonné de « protéger » Marc Dutroux dans une affaire de trafic de voitures volées, sans que ces soupçons puissent être étayés. Marc Dutroux aurait également l'intention de mettre à mal la thèse du réseau pédophile aux multiples ramifications qui continue à être évoquée dans la presse et dans les milieux judiciaires.

Quelle va être l'attitude de la commission face à cette requête pour le moins inattendue ? En théorie, rien n'interdit à cette commission parlementaire d'entendre Dutroux si elle estime que son audition est susceptible de faire avancer ses travaux et notamment d'établir les responsabilités des dysfonctionnements de la police et de la justice.

Interrogée par *Le Monde* avant qu'elle n'ait eu connaissance de la requête de Marc Dutroux, Jacqueline Tulkens, *professeur de droit* à l'Université de Louvain et conseillère juridique de la commission, n'est pas favorable à cette audition : *« La commission entend des témoins et non pas des accusés,* affirme-t-elle. *Concernant Dutroux, une instruction est en cours, qui est couverte par le secret. D'autre part, les témoins entendus par la commission ont le droit de ne pas faire de déclarations pouvant les incriminer ; Et que pourrait faire d'autre Marc Dutroux ? »*

L'avocat de l'inculpé estime de son côté que son client peut fort bien être entendu : *« La commission appréciera,* déclare Me Julien Pierre, *Marc Dutroux a fort bien compris qu'il ne s'agissait pas d'aller plaider sa cause devant cette commission, mais simplement d'apporter sa contribution au débat concernant les éventuelles protections dont il aurait bénéficié. »* Quelle que soit la décision prise par la commission, cette affaire risque de déchaîner à nouveau les passions dans un contexte où se multiplient soupçons et rumeurs.

Luc Rosenzweig

Le congrès du PDS italien devrait marquer son ancrage dans la social-démocratie

La consécration pour Massimo D'Alema, candidat à sa propre succession à la tête de ce parti

Le Parti démocratique de la gauche (PDS, ex-Parti communiste italien), qui domine la coalition gouvernementale dirigée par Romano Prodi, a entamé, jeudi 20 février, un congrès de quatre jours afin d'étudier son rôle futur dans le cadre européen. Son dirigeant, Massimo D'Alema, qui brigue sa réélection sans adversaire à l'issue du congrès dimanche, souhaite voir le PDS se transformer en un mouvement social-démocrate.

ROME
de notre correspondant

Sur le thème *« la gauche et le gouvernement de l'Italie »* s'est ouvert, *jeudi 20 février* à *Rome*, le deuxième congrès du Parti démocratique de la gauche (PDS), principale formation du gouvernement de centre-gauche de Romano Prodi. Le premier, en février 1991, avait consacré la transformation du Parti communiste en l'actuel PDS, provoquant une scission au sein de la gauche et la formation de Rifondazione communista par les fidèles des thèses communistes sous la direction de Fausto Bertinotti.

Il ne reste plus désormais dans le symbole du PDS qu'un petit drapeau rouge frappé de la faucille et du marteau au pied d'un chêne. *Cette dernière référence au marxisme* pourrait bien disparaître lors du congrès qui devrait marquer l'ancrage définitif du PDS dans la social-démocratie. La recherche des voix du centre afin de constituer un pôle suffisamment solide, capable de contrebalancer celui de la droite sans avoir besoin de l'appui des communistes orthodoxes, *comme c'est le cas actuellement*, est une des voies les plus sérieusement explorées.

Tel est l'un des enjeux de ce congrès : poursuivre la métamorphose du PCI en PDS sans pour autant renier ce qui constitue l'essence d'un parti de gauche, c'est-à-dire le maintien et l'amélioration des acquis sociaux dont il sera beaucoup question dans les débats, *à l'heure où le gouvernement* demande de plus en plus de sacrifices à la population pour être au rendez-vous de la monnaie unique, le 1er janvier 1999. L'annonce pour le printemps, à la veille du congrès, d'une loi de finances rectificative *qui touchera sans doute les retraites* a engendré quelque émoi chez les syndicats et au sein de la gauche. Des voix ne manqueront pas de s'élever pour demander de ne pas trop s'écarter de ce qui fit du PCI, pendant plus de quarante ans, la plus puissante force de gauche des pays de l'Ouest sans que celle-ci puisse parvenir au pouvoir.

Aujourd'hui, c'est chose faite, à travers la coalition de L'Olivier, depuis les élections du mois d'avril 1996. Reste désormais à asseoir définitivement la légitimité gouvernementale de la gauche. Tel est l'objectif de Massimo d'Alema, secrétaire du PDS. Ce congrès devrait être celui de sa consécration. *Un D'Alema superstar qui bénéficie* de l'appui de près de 99 % des 1 100 délégués et qui, de plus, a reçu dès l'ouverture l'accolade réconciliatrice et donc le ralliement d'Achille Occhetto, ancien secrétaire du PCI. La machine parfaitement huilée de l'ancien PCI assurera donc un triomphe à l'homme qui fait de plus en plus figure de chef potentiel du gouvernement, à tel point qu'il est allé discuter, début février, avec le chancelier Helmut Kohl de l'entrée de l'Italie dans l'UEM (Union économique et monétaire), un jour avant Romano Prodi. Un voyage inaugural qui a beaucoup fait jaser.

« LE FUTUR EST EN NOUS »

Ce congrès sera-t-il donc un plébiscite ? *« Un parti uni ne signifie pas un parti unanime, mais un parti substantiellement soudé sur les choix politiques fondamentaux »*, a répliqué Massimo D'Alema, réfutant les critiques de *« congrès bulgare »* en raison du pourcentage élevé (98,71 %) recueilli par sa motion. *« Ce n'est pas non plus un congrès de célébration, au contraire*, a-t-il fait remarquer, *bien qu'il y ait du clinquant en trop qui ne me convient guère. »* Pas question de parader après être enfin arrivé au pouvoir. L'objectif est de constituer une *« alliance de centre-gauche, non pas comme plate-forme électorale, mais comme alliance stratégique pour gouverner l'Italie, constituer une démocratie bipolaire comme dans les grandes démocraties européennes »*, et achever *« la transition italienne »*.

Président de la Bicamerale – la commission chargée de réformer la Constitution – et tout-puissant secrétaire du PDS, Massimo D'Alema a désormais tous les atouts en main pour mener à bien son projet. Un seul slogan a été mis en exergue dans l'immense salle du congrès toute tapissée de rouge : *« Le futur est en nous bien avant qu'il n'arrive »*, phrase extraite de *Lettre à un jeune poète*, de Rainer Maria Rilke. A Massimo D'Alema de le démontrer. *« Le premier pas est fait, le voyage a commencé »*, a affirmé le vice-président du conseil, Walter Veltroni, lors de la première des quatre journées du congrès qui s'achèvera dimanche 23 février. Le voyage d'une *« gauche en train de changer sa carte de visite »*, selon l'expression de M. Veltroni, qui appelle de ses vœux *« une démocratie de l'alternance »*. Jeudi matin justement, *l'Unita*, organe du PDS, a publié en première page une lettre du chef de l'opposition, Silvio Berlusconi, proposant à la gauche de mettre leurs efforts en commun pour s'accorder *« sur les questions spécifiques qui revêtent un intérêt national marqué »*, comme par exemple l'Europe, les réformes institutionnelles. *« Un compromis transparent et ouvert »* est offert à Massimo D'Alema qui n'a plus qu'à ouvrir la route.

Michel Bôle-Richard

Cuba : l'Union européenne poursuit son recours contre les Etats-Unis

BRUXELLES (Union européenne)
de notre correspondant

L'Organisation mondiale du commerce (OMC) va arbitrer le litige qui oppose l'Union européenne (UE) aux Etats-Unis à propos des dispositions *de la loi Helms-Burton* autorisant les tribunaux américains à condamner, y compris à des amendes, les entreprises étrangères *« trafiquant »* avec Cuba.

Jeudi 20 février, Renato Ruggiero, le directeur général de l'OMC, a en effet désigné les trois membres du panel chargé d'examiner si – comme l'affirme l'UE, appuyée par le Canada et le Mexique – les dispositions extraterritoriales de la loi Helms-Burton sont contraires aux règles du commerce international. Il s'agit d'Arthur Dunkel, qui est suisse et ancien directeur du GATT (l'organisation à laquelle a succédé l'OMC en 1994), de Tommy Koh, ambassadeur itinérant de Singapour et de Ted Woodfield, conseiller du gouvernement néo-zélandais.

Le panel doit rendre ses conclusions dans un délai de six mois. Si elles sont approuvées par l'OMC (elles ne peuvent être rejetées que par *consensus*), *elles s'imposeront de façon* contraignante aux deux parties.

Les Etats-Unis ont d'abord tenté d'éviter l'instauration d'un panel et menacé de ne pas coopérer à ses travaux en affirmant que la loi Helms-Burton relevait de la sécurité nationale des Etats-Unis. L'Union avait alors accepté de prolonger les consultations bilatérales afin de parvenir à un arrangement à l'amiable. Elles n'ont pas abouti et Sir Leon Brittan, le vice-président de la Commission européenne chargé de la politique commerciale, a estimé que la plainte déposée par l'Union devant l'OMC devait suivre son cours.

LES SANCTIONS DE LA LOI HELMS-BURTON

Quelle va être désormais l'attitude des Etats-Unis ? Vont-ils chercher à brouiller les pistes en invoquant devant le panel les besoins de leur sécurité nationale ? Ils n'ont rien dit dans ce sens, mercredi matin, lorsque M. Ruggiero a réuni les diplomates américains et européens pour leur signifier la composition du panel. *Les dispositions de* l'OMC (article 21) leur permet de le faire, même si l'Union conteste que sa demande – mettre à l'abri les entreprises européennes faisant des affaires à Cuba – ne met nullement en péril la sécurité des Etats-Unis.

Selon les experts européens, une telle tentative, si elle était entreprise, ne devrait pas empêcher le panel de délibérer et, espère-t-on à Bruxelles, de constater que strictement *aucune disposition de l'OMC ne permet à un* pays d'appliquer des mesures extraterritoriales. M. Brittan a indiqué, mercredi, que les consultations qui s'étaient déroulées les semaines précédentes avaient permis des progrès, qu'elles continueraient malgré la constitution du panel et que l'objectif de l'Union demeurait de trouver une solution négociée avec les Américains.

Bref, les Européens se montrent à la fois fermes et conciliants. Jusqu'à la fin de l'année, la loi Helms-Burton n'est appliquée que partiellement, le président Clinton ayant, à deux reprises, suspendu son chapitre 3, celui prévoyant la possibilité de frapper d'amendes les entreprises étrangères. Mais outre le fait qu'il ne s'agit là que d'un répit et que d'autres dispositions pénalisantes sont appliquées – refus de visas à des dirigeants d'entreprises européennes et à leurs familles –, l'Union souhaiterait, afin d'éviter les précédents, que le caractère illégal de mesures extraterritoriales soit clairement prononcé. Les Américains, explique-t-on à Bruxelles, *peuvent légiférer comme ils l'entendent* pour assurer leur sécurité ; mais ils ne doivent pas pouvoir forcer par la contrainte leurs partenaires commerciaux à suivre la même politique.

M. Brittan a fait état de la bonne ambiance qui avait caractérisé la récente rencontre à Bruxelles entre Madeleine Allbright, le nouveau secrétaire d'État américain et la Commission. Il reste que sur le fond, Mme All*bright est restée sur la ligne dure voulue par* le Congrès : il faut exercer une pression sur le régime castriste pour accélérer la démocratisation à Cuba ; les partenaires des Etats-Unis doivent appuyer cette politique. Les Européens partagent l'objectif mais ne croient pas au bien-fondé des moyens.

Philippe Lemaître

Les négociations progressent pour la libération des otages au Pérou

LIMA
de notre correspondante

Deux mois et trois jours après avoir dirigé l'assaut contre l'ambassade du Japon à Lima, le chef du commando Mouvement révolutionnaire Tupac Amaru (MRTA), Nestor Cerpa, a *quitté la* résidence nippone, jeudi 20 février, pour participer à la quatrième ronde de négociations en vue de trouver une issue pacifique à la crise et d'obtenir la libération des soixante-douze personnes toujours retenues en otages depuis le 17 décembre 1996.

RENDEZ-VOUS LE 24 FÉVRIER

Dans une voiture blindée du Comité international de la Croix-Rouge (CICR), Nestor Cerpa a traversé la rue Tomas-Edison pour se rendre dans la *« maison de la paix »*, située juste en face de l'ambassade du Japon, où se sont tenues, depuis le 11 février, les trois premières rencontres *« préliminaires » entre* l'interlocuteur du gouvernement, le ministre Domingo Palermo, et le *numéro deux du commando* MRTA, Roli Rojas, dit El Arabe. Participent à ces réunions trois « garants », Mgr Juan Luis Cipriani, l'ambassadeur du Canada, Anthony Vincent, et Michel Minnig, le chef de la délégation du CICR, *ainsi que l'observateur officiel du* Japon, l'ambassadeur de Tokyo au Mexique, Terusuke Tejada.

Le seul fait que Nestor Cerpa ait accepté de quitter la résidence pour aller à ce rendez-vous signifie que les négociations en cours ont progressé. Le communiqué officiel diffusé après trois heures vingt de conversations abonde dans ce sens puisqu'il souligne *« le caractère constructif de la rencontre »* et qu'il reconnaît que *« des points substantiels »* ont été traités, *« qui ont besoin d'une analyse approfondie »*. Une prochaine rencontre aura lieu le 24 février.

Cette réunion constitue donc une première lueur d'espoir en vue d'un dénouement pacifique de la crise, alors que quatre otages sont gravement malades.

Nicole Bonnet

M. Dassault s'en prend à la Norvège qui a écarté le Rafale

DEVANT les députés de la commission de la défense, qui l'ont entendu mercredi 19 février, à l'Assemblée nationale, Serge Dassault s'en est pris en termes vifs à la Norvège, coupable, de son point de vue, d'avoir fait *« un choix incompréhensible »* en préférant l'avion américain F-16, dans sa nouvelle version, et l'Eurofighter EF-2000 au Rafale conçu par le groupe qu'il préside (*Le Monde* du 19 février).

Au début de la semaine, le ministère norvégien de la défense a annoncé qu'il renonçait au Rafale français et au F-18 américain pour moderniser son armée de l'air, et qu'il mettait en compétition le F-16 C Block 50N Falcon américain et l'EF-2000 présenté par le Royaume-Uni, l'Espagne, l'Italie et par l'Allemagne. Pour quelque 30 à 40 appareils, le marché norvégien est estimé à 12 milliards de francs.

M. Dassault a souligné *« la surprise »* de sa société, *« comme pour l'armée de l'air norvégienne »*, à l'annonce par Oslo du rejet du Rafale. *« Le choix a été fait*, a-t-il dit, *alors qu'aucune évaluation en vol n'a été effectuée et qu'aucune offre n'a été remise. »* En outre, a ajouté le PDG de Dassault-Aviation, *« contrairement au Rafale, le F-16 est un produit ancien et l'Eurofighter comptabilise un nombre d'heures de vol bien inférieur au Rafale »*. *« C'est donc là un choix incompréhensible »*, a-t-il estimé, avant de souligner *« la nécessité de réactions énergiques de la part des pouvoirs publics français »*.

Le vice-président de Dassault-Aviation, Bruno Revellin-Falcoz, a certifié qu'il était prévu que l'armée de l'air norvégienne essaie l'avion en vol. *« L'Eurofighter*, a-t-il expliqué, *n'a pas assez d'heures de vol pour qu'il soit possible d'y faire voler des pilotes étrangers, au contraire du Rafale, qui en totalise 3 500. La décision norvégienne indique qu'on a voulu arrêter le processus avant que la preuve soit donnée que le Rafale était plus avancé que l'Eurofighter. » Il soupçonne que les Norvégiens « ont été poussés par les Etats-Unis à faire une* short list [une liste volontairement limitée des candidats retenus] *avec le concurrent du F-16 le moins dangereux »*.

Zoran Djindjic devient maire de Belgrade

BELGRADE. *La coalition de l'opposition en Serbie a, comme prévu*, désigné Zoran Djindjic pour occuper le fauteuil de maire de Belgrade. Le président du Parti démocrate devait prendre officiellement ses fonctions, vendredi 21 février, lors d'une cérémonie d'investiture qui devait précéder une *« fête de la victoire »* dans les rues de la capitale. La répartition des postes au sein des municipalités remportées par l'opposition donne cependant lieu à d'âpres négociations entre le Parti démocrate, le Mouvement serbe du renouveau de Vuk Draskovic, et l'Alliance civique de Vesna Pesic. Alors que les trois formations de l'opposition paraissent avoir du mal à faire taire leurs dissensions, le premier ministre de la République du Monténégro (qui forme avec la Serbie la République fédérale de Yougoslavie), Milo Djukanovic, a critiqué le président Slobodan Milosevic en estimant qu'il ne méritait plus *« aucun poste politique »*, car il est *« incapable de répondre aux défis »* du monde moderne. – *(AFP.)*

M. Dehaene « déçu » par l'attitude de la France dans l'affaire Dassault

BRUXELLES. Jean-Luc Dehaene, premier ministre belge, a déclaré, jeudi 20 février devant le Parlement, qu'il était *« déçu »* par l'attitude du gouvernement français, qui n'a toujours pas transmis à la justice belge des pièces relatives au dossier de corruption du PS francophone par la firme Dassault. Il s'agit de documents saisis au siège de la société SEE, une filiale d'Electronique Serge Dassault, par laquelle aurait transité l'argent des commissions occultes. Le ministre belge de la justice a déjà demandé à deux reprises au garde des sceaux de lui faire parvenir ces documents. *« Si cette démarche n'aboutit pas, je n'hésiterai pas à intervenir moi-même auprès du gouvernement français »*, a ajouté M. Dehaene.– *(Corresp.)*

Remaniement ministériel en Corée du Nord

TOKYO. Le vice-premier ministre nord-coréen, Hong Song-nam, a été nommé premier ministre par intérim, a annoncé, vendredi 21 février, Radio Pyongyang reçue à Tokyo. M. Hong était jusqu'à présent l'un des neuf vice-premiers ministres. L'annonce de cette nomination a été faite sous la forme d'un message de condoléances adressé à Pékin, suite au décès de Deng Xiaoping, par Hong, *« premier ministre par intérim »*. Les désaccords de Kang avec le nouveau numéro un nord-coréen Kim Jong-il étaient connus, mais il est encore difficile de mettre ce limogeage en relation avec la défection, la semaine dernière, d'un haut dignitaire du régime, Hwang Jang-yop. Par ailleurs, la Chine avait reconnu officiellement, mardi, la défection de Hwang. – *(AFP.)*

Attaque meurtrière d'un centre culturel iranien au Pakistan

MULTAN. Au moins 7 personnes ont été tuées, jeudi 20 février, dans une attaque du centre culturel iranien de la ville de Multan, dans l'est du Pakistan. Le directeur du centre fait partie des victimes. L'agence de presse officielle iranienne IRNA a indiqué que quatre personnes, parmi les autres victimes, étaient des employés du centre. En janvier, quelque 800 militants sunnites avaient mis le feu au centre culturel iranien à Lahore pour protester contre l'assassinat du chef du parti extrémiste sunnite Sipah-i-Sahaba Pakistan, Ziaur Rehman Farooqi, tué en janvier à Lahore dans un attentat qui a coûté la vie à 25 autres personnes. Le parti Sipah-i-Sahaba Pakistan est responsable de nombreuses violences contre la minorité chiite pakistanaise. – *(AFP.)*

Amnesty international dénonce des règlements de comptes au Rwanda

KIGALI. Une délégation d'Amnesty international, de retour du Rwanda, a affirmé, mercredi 19 février, qu'il y a presque chaque jour des règlements de comptes meurtriers dans le nord et l'ouest du pays et que les morts se comptent par centaines depuis le début de l'année. L'organisation humanitaire dénonce l'armée régulière actuelle – dominée par les Tutsis – pour des opérations de représailles à des attaques, de même que les responsables de celles-ci : d'anciens soldats et miliciens hutus, responsables du génocide de 1994. Des civils tutsis sont également accusés d'avoir tué des Hutus récemment rentrés du Zaïre. Selon Amnesty, une vingtaine de Tutsis ont été tués le 25 janvier à Kinigi par des hommes armés, soupçonnés d'être d'anciens miliciens hutus. Le lendemain, 140 personnes ont été massacrées, victimes apparemment de la vengeance de villageois tutsis, en présence de soldats de l'armée. – *(Reuter.)*

EUROPE

■ **UNION EUROPÉENNE : la motion de censure déposée par José Happart** contre la Commission de Bruxelles pour sa gestion de la crise de la « vache folle » a été rejetée par le Parlement européen, jeudi 20 février. Le texte présenté par le socialiste belge a recueilli 118 voix, 326 contre et 15 abstentions *(lire également p. 16.)*. – *(Corresp.)*

■ **RUSSIE : le synode de l'Eglise orthodoxe a excommunié** le « patriarche » Philaret, ancien métropolite de Kiev qui, après l'indépendance de l'Ukraine, avait fait sécession du patriarcat de Moscou. Il avait déjà été congédié en 1992 pour sa vie privée *« non conforme aux règles ecclésiastiques »*. L'Eglise dissidente d'Ukraine revendique 3 000 paroisses. L'ancien prêtre orthodoxe Gleb Iakounine, ancien dissident, député de l'ex-URSS et de la Russie, a été aussi excommunié. – *(AFP.)*

AMÉRIQUES

■ **PÉROU : des inondations et des coulées de boue ont enseveli deux communautés indigènes** dans une vallée andine proche de la ville d'Abancay, située à environ 1 000 kilomètres au sud-est de Lima, mardi 18 février. Cinquante-huit cadavres ont été retrouvés, alors que 350 personnes étaient portées disparues, jeudi, selon les responsables des secours. Deux petites localités, Ccocha et Pumaranra, près de la ville de Tamburco, ont été *« rayées de la carte »*. Les pluies torrentielles, qui se sont abattues avec un retard de trois mois sur la saison des pluies, ont détruit des milliers d'hectares de culture ; plusieurs milliers de personnes sont sans abri. – *(Corresp.)*

PROCHE-ORIENT

■ **LIBAN : le Comité international de surveillance du cessez-le-feu au Liban sud** a condamné à l'unanimité un bombardement israélien opéré mardi et qui avait causé la mort d'une femme. Depuis la mise en place du comité, en août 1996, c'est la première fois qu'Israël, mis en cause à trois reprises, est condamné aussi fermement. – *(AFP.)*

FRANCE

LE MONDE / SAMEDI 22 FÉVRIER 1997

IMMIGRATION Les partis de gauche et les syndicats se mobilisent pour la *manifestation, samedi* 22 février, contre le projet de loi Debré. Le PS sera représenté à la manifestation parisienne par une délégation de son secrétariat national, *mais Lionel Jospin devrait manifester* à Toulouse. ● LES ÉLUS locaux du PS et du PCF observent la difficulté à faire passer leur message sur l'immigration auprès d'une population souvent plus préoccupée par le chômage ou l'insécurité. ● CE DÉBAT se retrouve aussi chez les intellectuels, dont une petite partie qui avait soutenu le mouvement social de la fin 1995 a choisi de ne pas signer les pétitions appelant à la désobéissance civique. ● L'UDF est très partagée sur la politique de l'immigration. ● JACQUES CHIRAC devrait s'exprimer sur le sujet après le débat à l'Assemblée nationale. *(Lire aussi notre supplément.)*

La protestation anti-Debré suscite un débat à gauche

Lionel Jospin ne sera pas à la manifestation parisienne, mais devrait défiler à Toulouse. Les élus socialistes et communistes ainsi que les syndicats, observent la difficulté à faire passer leur message sur l'immigration

LE PARTI SOCIALISTE refuse de donner la moindre signification politique à l'absence de Lionel Jospin, *samedi 22 février, à la manifestation* parisienne. Le premier secrétaire du PS est retenu par une obligation de longue date à Toulouse et manifestera dans cette ville… si un défilé est organisé. Il n'empêche que de nombreux maires et élus socialistes, fortement opposés au projet de loi Debré, mesurent aussi la difficulté de faire passer le message auprès d'administrés qui mettent en avant leur propre mal-vivre. « *Les gens n'aiment pas tout ce qui ressemble à de la délation*, note Jean-Pierre Sueur, maire d'Orléans. *Mais le discours anti-immigrés du Front national pèse.* » M. Sueur raconte que le 17 février, il a reçu trente-huit personnes dans sa permanence : « *Personne ne m'a parlé de l'immigration. En revanche, on m'a parlé du chômage et de l'insécurité, c'est-à-dire de ce qui nourrit le désarroi des gens.* »

Maire du Pré-Saint-Gervais, en Seine-Saint-Denis, Claude Bartolone relève aussi qu'une partie de la population « *qui subit la crise répond aux sollicitations de l'extrême droite* ». Il redoute que le projet Debré attise « *les braises sécuritaires* » qui, selon lui, étaient en veilleuse depuis les grèves de la fin 1995, l'opinion ayant depuis mis en avant des préoccupations sociales. M. Bartolone ne se résigne pas à la « *coupure* » de l'opinion. « *Il faut qu'on gagne la bataille de l'explication sur l'immigration de la même façon qu'on a gagné la bataille de l'explication sur la peine de mort* », dit-il.

Farouche opposant au projet de loi *Debré, Bruno Le Roux*, maire d'Epinay-sur-Seine, n'a enregistré comme seules réactions que celles d'administrés s'interrogeant sur l'organisation par la mairie d'un départ collectif pour la manifestation *parisienne du 22 février. Cependant*, reconnaît M. Le Roux, « *c'est dur d'aller expliquer dans les cités que l'immigration n'est qu'un facteur marginal dans les difficultés que les gens rencontrent* ». Pour autant, il juge positif de manifester sur une demande sociale « *aujourd'hui minoritaire dans le pays* ».

Soucieux, lui aussi, d'une nouvelle approche de l'immigration par le PS, comme il l'a exprimé le 20 février sur RMC, Henri Emmanuelli s'inquiète d'une « *cristallisation de l'opinion derrière l'extrême droite* ». « *Le racisme fait de plus en plus de dégâts* », assure le député des Landes. Comme président du conseil général des Landes, M. Emmanuelli ne cache pas qu'il reçoit de plus en plus de lettres inquiétantes, des gens attribuant un refus de transports gratuits ou une baisse de pension d'invalidité à une préférence pour des immigrés pourtant quasiment absents de ce département… Ce constat renforce M. Emmanuelli dans sa volonté de donner un coup d'arrêt à la propension du *législateur à traiter l'immigration « de lois répressives en lois répressives* ».

Au Parti communiste aussi, on observe qu'il n'est pas facile de se jeter à bras le corps dans la défense des immigrés. « *Bien sûr, le problème existe* », explique Richard Dethyre, responsable de l'Association de chômeurs APEIS et membre du comité national du PCF. « *Entre ceux qui défendent une nouvelle radicalité, de gauche, pour contrer le Front national, et ceux qui disent qu'il faut être complètement communiste, et prendre le problème du chômage à bras-le-corps, en défendant un nouvel ordre économique, il y a bien sûr des élus qui hésitent* », mais, selon M. Dethyre, ces derniers sont de moins en moins nombreux.

Dans les cellules ou les fédérations communistes, certains permanents parlent aussi, à mots couverts, des « *manœuvres politiciennes* » de la droite, pour masquer les « vrais » problèmes (Europe, chômage). A Lens, dans le Pas-de-Calais, Vigie-Lens antifasciste, un petit comité créé pour lutter contre le Front national, a choisi de se battre contre le projet Debré en participant au meeting anti-Maastricht organisé par la fédération communiste, le… 14 mars.

A l'extrême gauche, Lutte ouvrière, plus encore, témoigne de sa gêne. Déjà, à l'été 1996, son soutien aux « *sans-papiers* » avait été tardif. Vendredi 21 février, dans un éditorial de *Lutte ouvrière*, Arlette Laguiller réagit enfin à la mobilisation contre les certificats d'hébergement. « *Les intellectuels qui appellent à la désobéissance contre la loi Debré sur l'immigration sont, pour la grande majorité, loin des préoccupations des travailleurs, y compris de la grande majorité des travailleurs immigrés* », écrit l'ancienne candidate trotskiste à l'élection présidentielle.

DANS L'EMBARRAS

Sur le plan syndical, les mêmes difficultés sont perceptibles. Force ouvrière a refusé de s'associer à l'appel commun CGT-CFDT-FEN-FSU-UNSA. Dans un communiqué publié le 20 février, FO dénonce dans les projets en discussion « *de graves problèmes de liberté publique* ». Très prudemment, elle se borne à « *encourager* » ses adhérents, « *en tant que citoyens* » à manifester le 22 février. A la différence de Louis Viannet, Marc Blondel ne sera donc pas à la manifestation parisienne.

La CGT constate cependant une évolution des comportements. « *En quelques années, on est passé du "fermons les frontières" au silence*, se félicite Didier Niel, responsable du secteur immigration à la CGT. *Notre grande difficulté, aujourd'hui, c'est d'aborder la question pour que notre engagement aux côtés des immigrés ne demeure pas un réaction au sommet.* » Cependant, la pétition lancée dès le 14 janvier par la CGT ne suscite pas un grand enthousiasme. A Marseille, la secrétaire de l'union départementale reconnaît que ce texte « *est au milieu de multiples pétitions, comme celle pour la défense des services publics et celle pour soutenir le responsable départemental du comité de chômeurs* » qui passe en justice la semaine prochaine.

Michel Noblecourt et Ariane Chemin

Les examens de conscience des intellectuels

IL Y A EU les écrivains, les metteurs en scène et les comédiens, des cinéastes. Il y a eu les listes de traducteurs, de plasticiens, d'affichistes, de journalistes. On dit les « *intellectuels* », mais ce ne sont pas ceux qu'on avait vu et entendu lors de la guerre en Bosnie ou du « *mouvement social* » de décembre 1995. Signe d'une dépossession ? Si l'École des hautes études en sciences sociales (EHESS) a lancé un appel d'« *enseignants et de chercheurs* », autour d'Emmanuel Terray, il n'y a pas eu de listes d'« intellectuels » au sens strict du terme.

Beaucoup d'entre eux ont, certes, signé, mais sous un autre qualificatif. « *De manière retardataire, et pas très enthousiaste* », dit aujourd'hui Régis Debray, qui a accepté de figurer dans l'appel des écrivains initié par Dan Frank, comme le philosophe André Glucksmann, ou l'écrivain Gilles Perrault. « *Je n'avais pas envie d'être grincheux* », note Rony Brauman, ancien président de Médecins sans frontières. D'autres ont refusé, comme le démographe Emmanuel Todd, le philosophe Alain Finkielkraut, l'essayiste Paul Thibaud ou encore l'historien Pierre-André Taguieff.

Si, chez les premiers, les raisons de « *signer* » ne manquent pas, les motifs d'interrogation sont tout aussi importants. « *On voit à l'œuvre dans cette pétition ce qu'il y a de plus positif dans notre société de médiatisation* », explique ainsi Pierre Rosanvallon, secrétaire général de la Fondation Saint-Simon : « *Un effet d'opinion a produit un effet politique réel.* » A rebours, il ne cache pas son amertume de voir qu'est aussi à l'œuvre « *un dysfonctionnement de la réflexion sociale et de la délibération politique* » : les alertes des associations et des intellectuels sur les dérives de la politique d'immigration n'auront servi à rien.

« *Ce mouvement protestataire et le besoin de médiations qui s'est manifesté témoignent d'une dissolution assez inquiétante de la politique* », confirme Olivier Mongin, le directeur de la revue *Esprit*, qui a tenu à signer l'appel de la Ligue des droits de l'homme. « *Je ne m'engagerai surtout pas* », dit au contraire Paul Thibaud, l'un des héraults de la campagne d'un « *non* » à Maastricht. Il ajoute que « *la question contrer Le Pen ou bien répondre au lepénisme* » est bien trop complexe », et il déplore « *la fin d'une ère d'intellectuels qui avaient une vision du monde* » : « *aujourd'hui, ils sont tous devenus les disciples de Bernard-Henri Lévy* ».

Les clivages nés en décembre 1995 entre « *bourdieusiens* » et « *saint-simoniens* » semblent transcendés. L'appel d'Emmanuel Terray s'est ainsi élargi aux initiateurs de l'appel « *de soutien aux grévistes* ». Pierre Bourdieu l'a signé, aux côtés du philosophe Claude Lefort ou du sociologue Alain Touraine. Les réticences des « anciens » du club Phares et Balises ou des pourfendeurs de la mondialisation sont plus claires. Au nom, ne cachent-ils pas, du refus de laisser à l'extrême droite la défense des valeurs nationales.

Ar. Ch.

Les différents collectifs ont organisé la manifestation avec les syndicats

AU TERME de deux jours de discussions parfois tendues, l'organisation de la manifestation du samedi 22 février a été arrêtée, jeudi, après négociations avec la préfecture de police de Paris. A 15 heures, le cortège partira de la gare de l'Est pour rejoindre la place du Châtelet, en passant par le boulevard Magenta, la place de la République et la rue Beaubourg. Initialement prévu par le collectif des « 121 noms difficiles à prononcer », avant que tous les groupes signataires de l'appel « *à désobéir* » ne s'y joignent, le cortège devrait reprendre un mot d'ordre unique : « *Tous ensemble contre la loi Debré* ». Le collectif des 121 avait également demandé aux manifestants de venir manifester avec « *une valise ou un sac* », censé symboliser la situation de « *l'étranger* ».

En début de manifestation, l'actrice Emmanuelle Béart, qui avait soutenu le mouvement des sans-papiers de l'église Saint-Bernard, devrait prendre la parole pour lire les principaux appels. Les sans-papiers, justement, doivent figurer en bonne place dans le cortège. Leurs porte-parole seront présents dans le carré de tête, qui réunira des représentants des collectifs signataires. Doivent suivre, dans l'ordre : les responsables des syndicats et des partis politiques, le collectif des 121, les sans-papiers et les cinéastes qui ont choisi de défiler ensemble, puis tous les autres collectifs, les associations, les syndicats et enfin les partis politiques, qui fermeront le cortège.

DÉFILÉS EN PROVINCE

Débordés par l'ampleur de la mobilisation, les différents collectifs ont demandé aux syndicats de prendre en charge une partie de la « *logistique* » et d'assurer le service d'ordre durant le défilé. La CGT, la FSU, SUD, le groupe des Dix, l'UNSA et la CFDT s'y sont engagés. Par ailleurs, Force ouvrière a appelé, jeudi 20 février, ses adhérents à se joindre à la manifestation.

Cet engagement syndical garantira-t-il une présence massive ? Après quelques frictions, apparues lors de la conférence de presse de mercredi qui avait vu les représentants des collectifs soucieux d'éviter toute prise de parole des associations et syndicats, la réconciliation se serait effectuée, jeudi. « *Je crois que les grandes confédérations mobilisent véritablement* », estime l'écrivain Dan Frank. Mais les organisateurs et les représentants des différents appels se disent bien incapables de prévoir combien de personnes manifesteront samedi.

Jeudi matin, la préfecture de police partait sur l'hypothèse de 20 000 personnes. Des organisateurs misaient, eux, sur 50 000, « *chiffre réel, ce qui serait déjà un très gros succès* ». D'autres, comme Léon Schwartzenberg, espéraient voir franchie la barre des 100 000. « *En fait, personne n'a les clés*, dit un organisateur. *Beaucoup dépend aussi de ce qui se passe dans les universités et les lycées.* »

Vendredi matin, appels et signatures continuaient d'affluer dans les différents collectifs. Des manifestations étaient annoncées, samedi, à Caen, à Lyon, mais les défilés dans les villes de province auront surtout lieu mardi 25 février, jour du débat à l'Assemblée nationale.

Enfin, la Fédération protestante de France a déclaré, jeudi, « *s'associer pleinement* » aux protestations. Son président, Jacques Stewart, a annoncé qu'il participerait « *à titre personnel* » à la manifestation. De son côté, l'évêque de Clermont-Ferrand, Mgr Hippolyte Simon, a évoqué, jeudi, dans le quotidien *La Croix*, l'appel à la désobéissance, en soulignant qu'« *il y a des limites au pouvoir de l'Etat* ».

François Bonnet

L'UDF est partagée sur la meilleure manière de combattre l'extrême droite

RÉUNIS en bureau politique, mercredi 19 février, les dirigeants de l'UDF ont longuement débattu de l'actualité la plus brûlante : le calendrier électoral pour 1998… Du projet de loi Debré sur l'immigration clandestine, des certificats d'hébergement, de la vague de pétitions, de la réaction de l'électorat à ce mouvement de protestation, ils n'ont rien dit, ou presque. Tout juste les participants sont-ils convenus de l'urgence de trouver un accord avec leurs partenaires du RPR, le lendemain matin, sur l'article premier du projet de loi de Jean-Louis Debré.

Le thème de l'immigration, pourtant, ne laisse pas indifférents les membres de la confédération. C'est l'un d'entre eux, Jean-Pierre Philibert, député (PR) de la Loire, qui a présidé la commission d'enquête sur l'immigration clandestine. C'est l'UDF qui, lors de ses journées parlementaires, en septembre, a relancé la demande d'un projet de loi sur l'entrée et le séjour des étrangers, mais ces quelques initiatives ne parviennent pas à masquer les divergences qui traversent la confédération sur ce sujet, et qui rendent difficile tout débat. La démonstration en avait été faite, en septembre, lors des journées parlementaires : les plus déterminés avaient réclamé une nouvelle loi. Hostiles, les autres – notamment les centristes – s'étaient tenus cois. Ils ont d'ailleurs continué à le faire, en majorité, depuis lors.

FAIRE LE JEU DU FN

François Bayrou, président de Force démocrate, qui jugeait dangereux, il y a dix mois, de s'engager dans une nouvelle discussion parlementaire sur l'immigration, *n'a pas pipé mot depuis. Puisque*, assure-t-il, c'est faire le jeu du Front national que de répondre sur le terrain qu'il choisit, le ministre de l'éducation nationale préfère laisser à deux des secrétaires généraux de Force démocrate le soin de s'exprimer sur ces sujets. Il le font chacun dans un registre très différent.

L'un des deux, Claude Goasguen, qui est également le secrétaire général de l'UDF, avait obtenu, en décembre, la constitution d'un groupe de travail sur l'immigration. *L'un des objectifs* avoué de ce comité est, selon la formule de M. Goasguen, de « *maintenir une certaine pression* » dans le débat sur l'immigration jusqu'aux élections législatives de 1998.

En revanche, la première lecture du projet de loi Debré à l'Assemblée nationale a montré que le travail du groupe de M. Goasguen n'avait pas permis d'harmoniser les positions au sein de la confédération. Gilles de Robien (PR), président du groupe UDF, réticent depuis le début à l'idée même de légiférer, et M. Philibert avaient certes limité à quelques propositions « techniques » les amendements du groupe, mais ils n'avaient pu empêcher les plus durs, majoritairement membres du Parti républicain, de prôner – et d'obtenir – en séance le durcissement du texte.

Philippe Douste-Blazy, lui aussi secrétaire général de Force démocrate, joue sur un autre registre. Calé dans son fauteuil de ministre de la culture, aux prises avec la « politique culturelle » du maire Front national d'Orange, Jacques Bompard, en tête des défenseurs du Théâtre de la danse et de l'image de Châteauvallon, il a multiplié, ces derniers jours, les déclarations de compréhension à l'égard des artistes signataires de pétitions prônant la désobéissance civile.

Ses interventions n'ont pas été du goût de tous, à l'UDF, ni, du reste, dans la majorité. Ses amis du RPR ne le lui ont pas caché, le 18 février, lors de la séance de questions au gouvernement, en désapprouvant bruyamment une de ses réponses sur la situation de Châteauvallon. Solidarité de parti oblige, les députés UDF ont été plus discrets, mais beaucoup n'en pensaient pas moins. Selon la formule d'un membre du PR, un « bac moins cinq » devrait pouvoir faire la différence entre un ministre de la culture de droite et un ministre de la culture de gauche, ce qui n'est pas le cas, dit-il, avec M. Douste-Blazy.

La majorité des élus du PR, qui se disent aiguillonnés par leurs électeurs, sont partisans d'une politique anti-immigration sans états d'âme. François Léotard doit en tenir compte. Au mois de janvier, lors de la présentation de ses vœux en tant que président du PR, il avait encore demandé l'application de l'essentiel des mesures préconisées par le rapport Philibert-Sauvaigo issu des travaux de la commission d'enquête. En début de semaine, il a écarté, aussi nettement, toute « *arrogance* » à l'encontre de la démarche des signataires de pétition.

Cécile Chambraud

Jacques Chirac envisage de s'exprimer après le débat

ATTENDU, ne serait-ce que pour un mot, sur le débat en cours sur l'immigration, le président de la République est resté totalement silencieux sur le sujet, jeudi 20 février à Meaux, en Seine-et-Marne, où, pour la troisième fois en moins d'un mois, il s'est intéressé à l'insertion professionnelle des jeunes. Accueilli à la cité de La Pierre-Collinet par un millier de personnes enthousiastes, Jacques Chirac s'est contenté de renvoyer l'image d'un homme avide de serrer des mains à la volée au milieu d'une foule constituée pour l'essentiel d'enfants d'origine africaine.

Sous une forme que ses conseillers n'ont pas encore arrêtée, le chef de l'Etat se réserve, en fait, la possibilité d'intervenir pour tirer toutes les leçons de l'émotion qu'a suscitée le projet de loi Debré, mais il ne le fera qu'après l'examen du texte en deuxième lecture, les 25 et 26 février, par l'Assemblée nationale. Depuis une semaine déjà, la majorité s'est réparti les rôles. Alors que plusieurs membres du gouvernement, à l'image d'Eric Raoult, ministre délégué à la ville et à l'intégration, se sont plu à dénoncer le jeu des intellectuels, forcément « *parisiens* », le premier ministre, Alain Juppé, a pris soin, dans chacune de ses interventions, de souligner le « *respect* » qu'il a pour les intellectuels, et d'observer combien l'émotion des pétionnaires – « *des personnalités tout à fait respectables* », aux « *intentions généreuses* » – « *mérite d'être prise en considération* ».

Grâce à l'amendement proposé par le président de la commission des lois, Pierre Mazeaud, la droite espère désormais apporter la démonstration, dans les prochains jours, que, pendant que la gauche manifeste dans la rue, elle-même sait lutter efficacement contre l'immigration irrégulière. C'est le sens d'un tract de soutien au projet de *loi Debré*, édité à deux millions d'exemplaires, que les militants du RPR sont invités à distribuer, samedi et dimanche, sur les marchés. Destiné à démontrer la fermeté du gouvernement, ce tract s'adresse aussi à ceux qui ont pu être troublés par l'« *amalgame* » fait avec la période de l'Occupation. « *L'immigration irrégulière est le terreau sur lequel prospèrent le racisme et la xénophobie* », explique le RPR.

Parallèlement, les jeunes du mouvement néo-gaulliste doivent aller porter la bonne parole, à la sortie de tous les lieux culturels, à leurs camarades de la jeune génération, celle, précisément, qui avait contribué à la victoire de M. Chirac à l'élection présidentielle.

Jean-Louis Saux



Pour le président du Front national le projet Debré est une « manœuvre »

UN NOUVEAU MOT est entré dans le vocabulaire du Front national : « vitrolliser ». Jean-Marie Le Pen, qui présidait, jeudi 20 février, une réunion de mobilisation sociale des cercles nationaux de son parti, à Paris, n'a pas pu résister au plaisir de l'utiliser pour évoquer la défaite de « *la gauche caviar* » et de la « *droite saumonée* » à l'élection municipale de Vitrolles.

Reste que la victoire, dans cette ville, du délégué général, Bruno Mégret, par épouse interposée, laisse un goût amer au président du Front national, qui ne déteste rien tant que l'on puisse prétendre à sa succession, ce dont ne se cache pas M. Mégret. Aussi s'est-il appliqué à rendre hommage à la « *charmante et courageuse* » Catherine Mégret, ainsi qu'au « *travail de terrain exemplaire mené par le couple Mégret et les militants du Front national* », et à ne jamais prononcer le nom de son délégué général. Histoire de montrer qu'il est le chef du parti et qu'il compte le rester, M. Le Pen a lancé une mise en garde à « *ceux qui rêvent d'une union des droites* ». « *Les solutions que nous proposons sont alternatives. Elles ne peuvent pas se substituer. Elles ne peuvent pas s'ajouter. Je le dis franchement à ceux qui rêvent toujours de l'union des droites, des chemins empruntés par Fini en Italie ou Haider en Autriche, qui consistent à se rapprocher de ceux que l'on combattait* », a-t-il lancé en faisant allusion aux positions passées de M. Mégret.

Cette déclaration confirme en fait le durcissement du Front souligné en novembre 1996 par M. Le Pen lui-même dans un entretien au mensuel *La Une*. « *Pourquoi une alliance ?*, s'était demandé le président du Front national. *Notre objectif (...), ce n'est pas d'arriver au pouvoir en tant que ministres ou autre, mais c'est d'arriver au pouvoir pour faire une autre politique.* » C'est avec enthousiasme que les militants et sympathisants réunis jeudi à la Mutualité l'ont accueilli. L'assistance, il est vrai, *était surtout* composée de lepénistes inconditionnels et de nombreux opposants à M. Mégret.

« FEU DE BRAISE »

La réunion se voulait en fait le pendant au colloque organisé sur le « social » par Bruno Mégret, le 25 janvier, à Marseille (*Le Monde* du 28 janvier) avec les représentants des syndicats et associations dépendant ou travaillant avec la délégation générale. Elle avait pour but de montrer que les Cercles (travailleurs syndiqués, retraités-préretraités, femmes d'Europe, etc.), rattachés eux au secrétariat général de Bruno Gollnisch, se mobilisent aussi dans le secteur social.

A l'instar d'un de ses militants, M. Le Pen prédit « *une année chaude* ». « *A ceux qui disent que le Front national est un feu de paille, je dis non, c'est un feu de braise, et on peut tout faire avec un feu de braise, sauf s'asseoir dessus !* », a ironisé le chef du parti d'extrême droite, que l'affaire l'opposant à France 2 avait particulièrement remonté.

Averti de la programmation, jeudi, à « Envoyé spécial », d'une enquête démontant ses propos et mettant notamment en lumière ses mensonges, M. Le Pen avait demandé, en référé, la suppression de certains passages et la diffusion d'un communiqué. Le premier vice-président du tribunal de grande instance de Paris a estimé que n'ayant pas vu l'émission, comme d'ailleurs M. Le Pen, il ne pouvait pas juger des allégations des uns et des autres. Cette décision a évidemment irrité M. Le Pen, qui s'en est pris aux journalistes, accusés d'être proches des communistes par leur « *méthode* ».

Quelques minutes auparavant, le président du Front national avait dénoncé « *la manœuvre politicienne* » du projet de loi Debré sur l'immigration, manœuvre « *non pas destinée à résoudre le problème de l'immigration, mais à lutter contre le Front national, défini comme l'unique cible de la majorité* ». Pour M. Le Pen, qui prône le retour des immigrés dans leur pays, seul l'abandon de l'espace Schengen pourra résoudre le problème de l'immigration, et non « *la déclaration d'hébergement* ». Le président du Front a critiqué l'obligation qui était faite aux hébergeants de déclarer le départ de leurs invités. « *Le fait de demander à des citoyens de faire le travail qui devrait être celui de l'Etat s'apparente généralement à la pratique de la V[e] République chiraquienne* », a-t-il déclaré.

Quelques jours avant, Jean-Claude Martinez, membre du bureau politique, avait déclaré cette loi « *liberticide* ». Il avait précisé qu'il aurait été prêt, si les auteurs de l'appel l'avaient accepté, à signer la pétition de désobéissance civique. Cette position est partagée par Pierre Descaves, ami de M. Le Pen, coordinateur des Cercles et membre du bureau politique.

Christiane Chombeau

Pierre Mazeaud a eu besoin de la gauche en commission des lois

LA COMMISSION DES LOIS de l'Assemblée nationale a adopté en deuxième lecture, jeudi 20 février, le projet de loi sur l'immigration. Après trois heures de discussion, elle a notamment approuvé, par 14 voix (RPR-UDF) contre 7 (PS-PC), le dispositif présenté par Pierre Mazeaud, président (RPR) de la commission et rapporteur du texte, instituant un nouveau système de contrôle à la sortie du territoire. Il se substituerait à l'obligation faite, dans le texte initial, à l'hébergeant de déclarer le départ de son visiteur. L'amendement adopté transfère aussi au préfet la compétence en matière de délivrance des certificats d'hébergement.

D'emblée, plusieurs députés de droite ont fait part de leur mauvaise humeur. Se déclarant favorable à un référendum sur l'immigration, Alain Marsaud (RPR, Haute-Vienne) a exprimé le souhait que « *l'Assemblée nationale ne se laisse pas influencer par "un quarteron de généreux à la retraite", et légifère en considération des désirs exprimés par le peuple, dont les sondages montrent qu'une majorité est favorable au projet de loi* ». De même Jacques Limouzy (RPR, Tarn) a souhaité que « *l'Assemblée ne se laisse pas troubler par des événements médiatiques ni par une quelconque offensive des "intellectuels"* ».

Contrairement à ce qui s'était produit lors de l'examen en première lecture, le contexte était cette fois nettement défavorable aux plus durs de la majorité. Déjà confrontés aux consignes de modération imposées par Matignon, ceux-ci ont dû tenir compte d'une présence massive des députés socialistes.

SOUS-AMENDEMENT

M. Mazeaud ne pouvait guère s'en plaindre, notamment lorsqu'il s'est agi de faire passer du maire au préfet la compétence en matière de certificats d'hébergement, proposition qui suscite de fortes réserves dans la majorité (*Le Monde* du 21 février). Le sous-amendement de Gérard Léonard (RPR, Meurthe-et-Moselle), qui voulait imposer au préfet de recueillir l'avis du maire avant d'accorder un de ces certificats, n'a ainsi été rejeté, par 10 voix contre 9, que grâce à l'appui de la gauche.

Persuadé d'être majoritaire au sein de la majorité, M. Léonard, pourtant, n'a pas l'intention de défendre sa position en séance publique. Il assure se satisfaire d'un engagement qu'auraient pris les services du premier ministre de faire figurer dans un décret d'application sa demande d'une consultation du maire.

La complicité de la gauche et de M. Mazeaud a aussi permis l'adoption de deux amendements socialistes élargissant légèrement les conditions de régularisation prévues à l'article 4 du projet de loi. La commission a également adopté un amendement d'Arnaud Cazin d'Honincthun (UDF-FD, Finistère) rendant inexpulsable « *l'étranger atteint d'une pathologie grave nécessitant la poursuite d'un traitement médical dont l'interruption pourrait entraîner des conséquences d'une exceptionnelle gravité* ». Contre l'avis de M. Mazeaud, la commission avait précédemment rejeté un premier amendement de M. Cazin visant à attribuer à ces personnes une carte de séjour temporaire.

Suzanne Sauvaigo (RPR, Alpes-Maritimes) a longuement défendu, mais sans le mettre au vote, un amendement visant à supprimer la régularisation, réintroduite au Sénat, des étrangers présents en France depuis plus de quinze ans. M. Mazeaud a toutefois promis de présenter, mardi 25 février, lors de l'ultime réunion de la commission, une nouvelle rédaction visant notamment à ce que ne soient pas prises en compte les périodes de détention de l'étranger dans ce délai de quinze ans.

Jean-Pierre Philibert (UDF-PR, Loire) a toutefois obtenu que soit adopté un amendement visant à interdire un nouveau regroupement familial lorsqu'il intervient moins de deux ans après un divorce, si celui-ci était lui-même intervenu moins de deux ans après un premier regroupement.

Jean-Baptiste de Montvalon

Le Parlement européen pour le retrait du projet

A l'occasion d'un débat sur le racisme, la xénophobie et l'extrême droite, le Parlement européen a invité, jeudi 20 février, le gouvernement français à *« retirer le projet de loi Debré »*. Dû à l'initiative d'Elisabeth Guigou (PS), Aline Pailler (apparentée communiste) et Jean-François Hory (Parti radical-socialiste), ce vote a été obtenu de justesse *(106 suffrages contre 101), les re*présentants de la majorité française – Nicole Fontaine pour l'UDF et Anne-Marie Schaffner pour le RPR – s'efforçant de la faire rejeter.

Un second ajout, voté lui avec une seule voix d'avance, dénonce le texte du ministre de l'intérieur en ce qu'il *« appelle à la délation en instaurant l'obligation, pour toute personne, de déclarer le départ des étrangers hébergés »*. La résolution épingle aussi le Royaume-Uni, auquel il est reproché de faire obstacle à la création d'un observatoire européen sur le racisme et la xénophobie.

« Qui sème Le Pen récolte la haine »

PARMI les mille cinq cents étudiants réunis, jeudi 20 février dans la soirée, place de la Sorbonne et boulevard Saint-Michel à l'appel du comité « Nous étudiants, déclarons... » et du Manifeste contre le Front national, pour protester contre le projet de la loi Debré et le meeting de l'extrême droite à la Mutualité, certains auraient sûrement voulu en découdre avec les militants du parti de Jean-Marie Le Pen. L'impressionnant dispositif de police qui bouclait le Quartier latin les en aura empêchés, sinon dissuadés.

Il ne restait donc qu'à éprouver les slogans en vue de la manifestation du 22 février, dans une ambiance finalement dénuée d'agressivité : sono à fond avec le groupe Téléphone, qui « *rêvait d'un autre monde* », *NTM et les Béruriers noirs, merguez, cracheur de feu,* tam-tam et sit-in pacifique au milieu du Boul'Mich'.

« LE DEBRÉ ZÉRO »

Deux heures et demie durant, le rassemblement s'est étiré du carrefour entre la rue des Ecoles et le boulevard Saint-Michel, où des herses grillagées avaient été dressées, jusqu'au Luxembourg, en scandant « *La jeunesse emmerde le Front national* », « *Etudiants, lycéens, salariés, tous ensemble contre la loi Debré* » et « *Nous sommes tous des enfants d'immigrés, première, deuxième, troisième génération* ». On lit *Politis*, qui prône « *le devoir de désobéissance* », *Charlie-Hebdo, Ras-l'Front, Pouvoir ouvrier, Alternative libertaire, Socialisme international,* tandis que les pancartes proclament : « *La jeunesse n'atteindra pas le Debré zéro* », « *Qui sème Le Pen récolte la haine* ».

Enterrées les querelles internes de la gauche syndicale étudiante. Sous la bannière du comité « Nous, étudiants, déclarons... » et du Manifeste contre le Front national, à l'initiative de Jean-Christophe Cambadélis, s'étaient rangés les militants de l'Unef-ID, plutôt proches de Julien Dray, les petites mains « *Touche pas à mon pote !* » de SOS-Racisme et les lycéens de la Fédération indépendante et démocratique lycéenne (FIDL).

Premiers à exprimer dans la rue leur refus du projet de loi Debré, ils scandent leur rejet de la « *lepénisation des esprits* ». Si le franc succès n'est pas dans la rue, tous font état d'une importante mobilisation dans les facultés et les lycées, où affluent les centaines et les milliers de signatures d'appel à la « désobéissance civile ».

Vers 20 h 30, place du Luxembourg, aux cris de « *Police partout, justice nulle part !* », on frôle l'incident, mais c'est le signal de la dispersion. Ayant réussi à déjouer les barrages de police autour de la Sorbonne, plusieurs dizaines de jeunes isolés ont fini par accéder au palais de la Mutualité, protégé par le service d'ordre du Front national. Injures, invectives : les groupes se font face sans s'affronter, jusqu'à ce que les CRS interviennent et interpellent une soixantaine de jeunes pour un contrôle d'identité.

Michel Delberghe et Béatrice Gurrey

En filigrane, l'instauration d'un fichier des étrangers

EN EXONÉRANT les personnes hébergeant des étrangers de l'obligation de déclarer leur départ, l'amendement de Pierre Mazeaud entend tirer le gouvernement de l'ornière. Mais le même amendement ouvre *de facto* de nouveaux débats presque aussi périlleux au regard des libertés publiques. La disposition initiale qui a mis le feu aux poudres visait deux objectifs distincts : renforcer le pouvoir des maires et « responsabiliser » l'hébergeant afin de faire pression en faveur du départ de l'étranger.

Le tollé suscité par cet aspect du projet a conduit le gouvernement à changer totalement d'optique. L'amendement Mazeaud retire aux maires le contrôle de la délivrance des certificats d'hébergement pour le confier aux préfets, au grand dam de certains élus qui réclamaient précisément un pouvoir accru en matière de police des étrangers. Paradoxe, alors que le projet Debré était précisément né de la revendication de ces maires d'accroître leurs prérogatives, le nouveau texte leur retirerait celles dont ils disposent déjà.

D'autre part, afin d'ôter un argument à ceux qui dénoncent l'appel à la délation contenu dans le projet Debré, M. Mazeaud met hors circuit l'hébergeant. Si son texte est adopté, il reviendra au seul visiteur étranger de remettre lui-même le certificat à la police au moment de sa sortie du territoire. Ce faisant, le président de la commission des lois introduit dans le débat une problématique qui ne figurait pas dans le texte initial : celle du contrôle des entrées et sorties des étrangers.

Actuellement, aucune vérification de ce type n'existe : la police ignore la liste des étrangers qui ne quittent pas la France dans le délai imposé par leur visa. Le projet de M. Mazeaud concerne toutes les personnes quittant le territoire après une visite privée. Mais, pour permettre le repérage des étrangers qui se maintiennent illégalement, il faut confronter la liste des sortants à celle des entrants. Seule la création d'un double fichier informatisé répondrait à cette exigence, comme le montre l'échec de l'expérience française du « diptyque » manuel imposé aux Maghrébins dans les années 1984-1986 (*Le Monde* du 20 février).

LIBRE CIRCULATION

Certes, les étrangers pénétrant en France avec un certificat d'hébergement constituent une part modeste (150 000 sur 1,5 million par an) de l'ensemble des visiteurs soumis à visa. Pourtant, leur repérage à l'entrée suppose un contrôle généralisé à chaque point d'entrée du territoire. Un système déjà envisagé, mais jamais réalisé, en raison de son coût et des probables réticences de la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL).

Une autre difficulté tient à la liberté de circuler existant désormais au sein de l'espace Schengen. Rien n'empêche un visiteur débarqué à Paris de quitter l'Europe à Bruxelles ou à Francfort. Pour être efficace, le contrôle des sorties doit être organisé à l'échelle européenne. Déjà, des visiteurs algériens contournent l'impossibilité d'obtenir un visa pour la France en sollicitant un « visa Schengen » auprès de l'Allemagne. Quant à l'étranger qui quitterait la France par voie terrestre sans être contrôlé, il risquerait d'être fiché comme clandestin, ce qui lui interdirait de revenir en France légalement.

L'ultime aléa de l'amendement Mazeaud n'est pas le moindre : en limitant le contrôle légal des sorties aux étrangers soumis au certificat d'hébergement, il introduirait une différence de traitement entre les étrangers qui pourrait faire tiquer le Conseil constitutionnel. Enfin, il n'est pas sûr que l'ambitieux dispositif policier induit par le projet de texte atteigne son but : la lutte contre l'immigration clandestine. « *Pour être efficace, il ne reste plus qu'à confisquer les passeports de tous les étrangers pénétrant en France et à les équiper de bracelets électroniques !* », ironise Danièle Lochak, présidente du Groupe d'information et de soutien aux travailleurs immigrés (Gisti). La logique du contrôle pourrait ainsi se transformer en engrenage.

Philippe Bernard

Faute d'accord, caisses et médecins sont contraints de prolonger les négociations

Des conventions distinctes pour généralistes et spécialistes sont à l'étude

L'assurance-maladie et les syndicats médicaux ne sont pas parvenus, dans la nuit du jeudi 20 au vendredi 21 février, à signer une nouvelle convention adaptant la médecine de ville à la réforme de la Sécurité sociale. Les discussions ont achoppé sur les enveloppes de dépenses accordées aux généralistes et aux spécialistes, ainsi que sur les provisions pour des revalorisations d'honoraires des praticiens en 1998.

DIX HEURES de négociations, dans la nuit du jeudi 20 au vendredi 21 février, n'ont pas suffi aux *trois caisses* d'assurance-maladie (salariés, agriculteurs, indépendants) et aux cinq syndicats de *praticiens libéraux* (CSMF, MG-France, FMF, SML, UCCSF-chirurgiens) pour jeter les bases d'une *nouvelle convention unique* adaptant la médecine de ville à la réforme de la Sécurité sociale. De nouvelles réunions doivent se tenir – vendredi avec les généralistes et mardi 25 avec les spécialistes – avant une nouvelle séance plénière le 28 février. Bien que la convention liant les organismes sociaux et les médecins depuis octobre 1993 ait expiré jeudi, le gouvernement n'a pas l'intention, pour l'heure, d'appliquer le règlement minimal conventionnel, financièrement pénalisant pour le corps médical, qu'il a élaboré en concertation avec les caisses (*Le Monde* du 20 février).

« Je ferai tout pour qu'il y ait un accord qui aille dans le sens des *intérêts des assurés sociaux* », annonçait le président (CFDT) de la Caisse nationale d'assurance-maladie des travailleurs salariés (CNAMTS), Jean-Marie Spaeth, quelques heures avant ce qui devait être l'*ultime séance de négociation*. Cet accord n'a pas été possible, même si les points de vue s'étaient rapprochés, mardi 18, lors de la réunion précédente. Tout en critiquant son principe, la Confédération des syndicats médicaux français (CSMF) avait, en effet, accepté un mécanisme de reversement *d'honoraires* quand les praticiens dépassent l'objectif de dépenses fixé par l'Etat et les caisses. *De son côté*, les caisses avaient accepté de gonfler un peu l'enveloppe des spécialistes.

L'enveloppe des dépenses des soins de ville a été fixée, pour 1997, à 261,8 milliards de francs (tous régimes confondus). Celle des médecins libéraux atteint 208 milliards (honoraires et prescriptions), ce qui, selon les dernières propositions de la CNAMTS, représente une hausse de 1,4 % des dépenses des généralistes par rapport à 1996 et 0,84 % pour les spécialistes. En outre, quelque 53,7 milliards sont réservés aux dentistes, aux sages-femmes, aux centres de santé et, pour près de la moitié, aux prescriptions faites par les hospitaliers mais réalisées en ville. Les syndicats veulent réduire l'enveloppe de ces derniers prescripteurs pour accroître celle de la médecine de ville.

La réunion de jeudi, où les partenaires ont abordé diverses questions importantes (normes de bonne pratique, formation médicale continue, informatisation des cabinets etc.), a échoué sur des questions financières touchant directement le revenu des médecins. Les caisses proposaient d'intégrer, dans l'enveloppe des généralistes, une provision pour revalorisation d'honoraires de 350 millions de francs, une somme identique étant prévue pour les spécialistes. Cela représentait une hausse de 2 francs des consultations (110 francs actuellement pour la consultation du généraliste), ont fait remarquer leurs organisations professionnelles, qui réclamaient davantage.

« DISCUSSIONS BILATÉRALES »

« *Les positions des caisses et des médecins étaient trop éloignées* », explique le président de la CNAMTS, qui se refuse néanmoins à parler d'« *échec* ». A la fin des négociations, il a annoncé son intention de négocier deux textes : l'un pour les généralistes, l'autre pour les spécialistes, mais « *avec un socle commun aux spécialistes et aux généralistes qui ne pourra être modifié qu'avec l'accord des deux parties* ». M. Spaeth devait engager, dès vendredi, des « *discussions bilatérales* » en ce sens.

Le président de MG-France (généralistes) s'en est félicité, son organisation ayant toujours prôné une convention reconnaissant les missions particulières des omnipraticiens dans le système de soins. « *Nous avons remporté une première manche tactique importante, qui consistait à amener les caisses à faire des conventions séparées* », a souligné Richard Bouton à la fin de la réunion. Les caisses vont examiner dans quelle mesure il est possible de favoriser le recentrage du système de santé autour des généralistes. Toutefois, sur le dossier des filières de soins chères à MG-France, le président de la CNAMTS rappelle qu'elles relèvent, selon les ordonnances sur la « Sécu », du domaine de l'expérimentation.

En revanche, la CSMF est hostile à des conventions séparées, même si son président s'est dit prêt à « *discuter de volets spécifiques* ». Claude Maffioli a qualifié cette annonce de « *péripétie de négociation* », jugeant que rien n'était joué. Interrogé vendredi matin par *Le Monde*, M. Spaeth a démenti cette interprétation. Rappelant que la loi l'autorise à négocier de telles conventions, qu'il dispose d'un mandat de son conseil d'administration et qu'il n'a aucune divergence de vue avec les caisses des agriculteurs et des indépendants, il estime que c'est désormais la seule issue pour sortir du blocage actuel.

Jean-Michel Bezat

Les traminots de Toulouse ont mis fin à une grève de vingt-cinq jours

Cent soixante emplois vont être créés

TOULOUSE
de notre correspondant

Au vingt-cinquième jour de grève, les traminots de la Société d'économie mixte des transports publics de voyageurs de l'agglomération toulousaine (Semvat) ont décidé, jeudi 20 février, de reprendre le travail. Le trafic avait déjà été rétabli en partie depuis le début de la semaine, avec la levée des piquets de grève sous le contrôle d'huissiers et des forces de police. Le protocole, qui met fin au conflit, sera probablement examiné attentivement par les réseaux encore en grève et à l'Union patronale de transport (UPT), qui négocie en ce moment avec les syndicats sur la réduction du temps de travail et la retraite à cinquante-cinq ans.

L'intersyndicale CGT-CFDT-FO, qui s'est constituée dès décembre sur ces deux thèmes mobilisateurs, a refusé de signer le document que la direction de la Semvat juge « *identique, à quelques détails près, au dernier protocole élaboré par le médiateur, le 15 février* ».

L'ENJEU DU FINANCEMENT

Les négociations doivent continuer sur l'application de la semaine de trente-cinq heures, accordée à Toulouse dès le 17 décembre 1996. « *Nous sommes mandatés par l'assemblée générale pour améliorer ce protocole* », a expliqué le porte-parole de l'intersyndicale. Le directeur de la Semvat a rappelé que, sur son initiative, la réduction du temps de travail avait été proposée au comité d'entreprise, le 26 septembre 1996. Mais le désaccord portait sur les modalités d'application de cette mesure chez les « roulants » et se doublait d'une incertitude sur les moyens de son financement.

Concrètement, le temps de travail quotidien maximum des chauffeurs est en baisse. Mais le mot d'ordre de l'intersyndicale – « *cinq journées de sept heures maxi et deux jours de congés consécutifs pour tous* » – n'est pas entériné. Les syndicats ont cependant la satisfaction de voir pour la première fois la direction s'engager à payer les heures supplémentaires, ignorées jusqu'à présent en raison d'un mode de calcul basé sur une longue période.

Pour permettre cette réduction, l'intersyndicale revendiquait deux cents embauches de chauffeurs. Le protocole prévoit finalement la création de cent soixante emplois durables, dont quatre-vingt-dix de conducteurs.

Autre enjeu de taille : le coût et le financement de ce que la direction présente comme une « *importante avancée sociale* ». Aucun chiffre précis n'est avancé, mais une estimation de l'ordre de 33 millions de francs supplémentaires par an pour le budget de fonctionnement de la Semvat est avancée.

« *J'ai veillé, en accord avec Dominique Baudis, à la préservation des intérêts des contribuables locaux* », a fait savoir Jean-Luc Moudenc, adjoint (UDF-FD) au maire de Toulouse et PDG de la Semvat. Près de la moitié des coûts supplémentaires devrait être prise en charge par des aides de l'Etat, qui s'est engagé à compenser le montant initialement attendu des aides prévues par la loi Robien. Le solde (7 à 9 millions de francs) devra être généré directement par une amélioration de la productivité de l'entreprise. Le paiement des jours de grève a été refusé par la direction, qui a cependant consenti à étaler les retenues sur plusieurs mois.

Stéphane Thépot

Le Sénat porte à cinq ans la durée des présidences dans l'audiovisuel public

LES SÉNATEURS ont adopté, *jeudi 20 février, en première lecture*, le projet de loi modifiant le texte de 1986 relatif à la communication audiovisuelle. La majorité RPR et UDF a voté pour, le PS s'abstenant et le PC se prononçant contre. Après une première journée de débats, mercredi, animée par l'affaire des décrochages locaux des chaînes hertziennes (*Le Monde* du 21 février), les discussions se sont, cette fois, concentrées sur trois points. Les garanties de pluralisme dans les nouveaux bouquets de programmes diffusés par satellite, le rôle de France Télévision dans ces bouquets et, bien sûr, la fusion de la Cinquième et de la Sept/Arte.

Cette fusion avait suscité de vives réserves, sur les bancs de la majorité comme de l'opposition, lors de la discussion générale. Le Sénat, mine de rien, a joué du boomerang face aux ultras de la majorité, qui voyaient dans cette fusion l'occasion de faire un croc-en-jambe au président de la chaîne franco-allemande, Jérôme Clément, nommé par les socialistes. Non seulement M. Clément est désormais pressenti pour prendre la présidence du nouvel ensemble mais, si ce cas de figure se réalise, son mandat ne sera plus de trois, mais de cinq ans. Les sénateurs ont en effet adopté un amendement de Jean Cluzel (Un. centr., Allier) allongeant de deux ans le mandat des présidents des sociétés de l'audiovisuel public.

Conformément à ce que souhaitait leur commission des affaires culturelles, les sénateurs ont doté le président du nouvel ensemble de deux directeurs chargés d'incarner l'identité éditoriale de l'une et l'autre chaîne, la Cinquième étant centrée sur l'éducation et le savoir, la Sept/Arte sur la culture. Le gouvernement a tenu à faire préciser qu'il s'agissait moins de directeurs généraux *stricto sensu* que de directeurs « *à l'antenne et à l'édition des programmes* ».

RÉSEAUX CÂBLÉS

Par ailleurs, M. Douste-Blazy, pour lever les dernières inquiétudes, a accepté que les financements correspondant à chacune des deux missions de la nouvelle société et à la banque de programme multimédia pour l'éducation, créée à l'initiative de René Trégouët (RPR, Rhône), soient votés chaque année par le Parlement dans le cadre de la loi de finances.

A plusieurs reprises, l'opposition a dénoncé l'« *insuffisance* » des dispositions anti-concentration contenues dans le projet de loi. Jack Ralite, au nom du groupe communiste, et Danielle Pourtaud, pour les socialistes, ont souhaité porter respectivement à 50 % et 30 % la part réservée aux chaînes indépendantes dans les bouquets numériques par satellite. Le quota est, finalement, resté au niveau prévu par le texte, soit 20 %, le gouvernement estimant que tout seuil supérieur serait « *irréaliste* ».

A cette occasion, l'opposition, rejointe par quelques élus de la majorité, s'est interrogée sur la justification de l'accord d'exclusivité liant France Télévision et le bouquet numérique de TF 1, TPS, qui est le seul à pouvoir diffuser les chaînes publiques France 2 et France 3. Sans vouloir remettre en cause cette clause d'exclusivité, M. Douste-Blazy a indiqué qu'il souhaite voir sa durée d'application « *limitée* ».

Les sénateurs ont adopté la mise en place d'une société holding pour France Télévision, dotée d'une personnalité juridique, dont France 2 et France 3 deviennent des filiales. Ils ont rejeté l'amendement de Pierre Laffitte (Rass. dém., Alpes-Maritimes) qui prévoyait d'inclure la Cinquième et la Sept/Arte parmi les filiales de la holding.

Les sénateurs se sont également penchés sur les prérogatives des collectivités locales en matière de réseaux câblés. A l'initiative de M. Cluzel, ils ont assoupli la procédure de consultation des communes, nécessaire lorsqu'un opérateur de réseaux câblés numériques envisage de changer son offre de services, afin de ne pas introduire de distorsions de concurrence avec les bouquets numériques diffusés par satellite. Contre l'avis du gouvernement, cette fois, ils ont adopté une autre disposition de M. Cluzel visant à donner un cadre juridique à l'intervention de ces collectivités dans le domaine audiovisuel. M. Douste-Blazy a estimé cette disposition dangereuse pour les finances des communes, expliquant qu'elle rendra plus difficile aux maires le refus d'une subvention aux télévisions locales.

Le Sénat a adopté, enfin, un amendement de Jacques Valade (RPR, Gironde) créant un groupement d'intérêt public (GIP) entre l'Assemblée nationale et le Sénat pour le développement de la future chaîne parlementaire. Le comité d'orientation de cette nouvelle structure sera paritaire, composé à parts égales de députés et de sénateurs, assurant une représentation de l'ensemble des groupes politiques de chaque assemblée. Le budget du GIP sera alimenté à parts égales par les deux Assemblées.

Caroline Monnot

L'emploi salarié a augmenté de 0,1 % au dernier trimestre 1996

L'EMPLOI SALARIÉ dans les secteurs privé et semi-public a légèrement augmenté (0,1 %) au quatrième trimestre 1996, mais enregistre sur l'ensemble de l'année un léger recul (0,1 %), selon les résultats provisoires de l'enquête trimestrielle sur l'activité et les conditions d'emploi de la main-d'œuvre publiés le 21 février par le ministère du travail. Sur le trimestre, l'emploi a reculé de 0,3 % dans l'industrie (hors construction) et de 1,1 % dans la construction. En revanche, les effectifs ont progressé de 0,5 % dans le tertiaire. Sur l'ensemble de l'année, les effectifs de l'industrie (hors construction) ont reculé de 1,8 %, soit une perte de 72 700 emplois, et ceux de la construction de 4,7 %, soit une perte de 54 600 emplois. Dans le tertiaire, ils ont progressé de 1,5 %, soit 117 200 emplois créés.

L'enquête fait apparaître une diminution de la durée hebdomadaire du travail qui s'établit à 38,88 heures pour l'ensemble des salariés. Le salaire mensuel de l'ensemble des salariés progresse de 0,5 % d'octobre 1996 à janvier 1997. Sur un an, l'augmentation est de 2,3 %, soit une croissance de 0,6 point du pouvoir d'achat.

DÉPÊCHES

■ **FRONT NATIONAL : Lorrain de Saint-Affrique**, ancien conseiller en *communication de Jean-Marie Le Pen, a déclaré vendredi 21 février* au micro de France-Inter qu'un « *seul homme est en mesure de prendre les rênes* [au Front national] : *Bruno Mégret* ». Il a ajouté que celui-ci « *est à la droite de l'extrême droite* » et qu'il représente « *un courant de pensée beaucoup plus à droite que Le Pen lui-même* ».

■ **IMMIGRATION : la Grande loge mixte de France (GLMF) et la Grande loge féminine de France (GLFF)**, deux obédiences maçonniques, condamnent séparément le projet de loi Debré sur l'immigration qui, selon elles, porte atteinte à la vie privée et à la liberté de circulation. Dans son communiqué, la GLMF demande aux parlementaires « *de ne pas se laisser bercer par les sirènes du Front national en prenant des mesures restrictives dans le seul but de séduire les électeurs d'extrême droite* ».

■ **ÉLECTION : le conseil municipal de Caluire-et-Cuire**, commune de la banlieue lyonnaise, a élu, jeudi 20 février, un nouveau maire, Alain Jeannot (RPR). Jusqu'alors premier adjoint, M. Jeannot, cinquante-trois ans, succède à Bernard Roger-Dalbert (UDF-FD), dont l'élection avait été invalidée par le Conseil d'Etat (*Le Monde* du 1er février). – (*Corresp. rég.*)

■ **SÉCURITÉ SOCIALE : plusieurs milliers d'agents de la Sécurité sociale** ont manifesté, jeudi 20 février, pour réclamer des « *augmentations de salaires* » et le « *maintien du pouvoir d'achat* ». Les fédérations CGT, FO, CFDT, CFTC et CFE-CGC avaient appelé à une demi-journée de grève et à des manifestations à Paris et dans plusieurs villes.

■ **MER : Bernard Pons, ministre de l'équipement**, a fait approuver, mercredi 19 février en conseil des ministres, une réforme de l'administration de la mer. Au niveau central, où la direction des pêches demeure, deux directions seront créées : celle du transport maritime, des ports et du littoral et celle des affaires maritimes et des gens de mer. L'Etablissement national des invalides (ENIM), l'administration centrale qui gère les retraites et la sécurité sociale des marins, deviendra un établissement public.

■ **SAVOIE : la Ligue savoisienne**, mouvement indépendantiste créé fin 1994 qui revendique trois mille adhérents, a organisé, mercredi 19 février à Aix-les-Bains, un banquet de cinq cents personnes destiné à commémorer la création du duché souverain de Savoie en 1416. – (*Corresp.*)

Les fonds d'épargne-retraite sont votés définitivement

LE PARLEMENT a adopté définitivement, jeudi 20 février, la proposition de loi du député Jean-Pierre Thomas (UDF, Vosges) créant en France des plans d'épargne-retraite (PER). Après les sénateurs, les députés ont adopté les conclusions de la commission mixte paritaire (députés-sénateurs). Au Sénat comme à l'Assemblée, la proposition de loi a été adoptée par les élus RPR et UDF et rejetée par ceux de l'opposition (PS, PCF et MDC). Alors qu'il ne présidait pas la séance, le président de l'Assemblée nationale, Philippe Séguin, est venu en personne assister à son adoption. Selon M. Thomas, les premiers plans d'épargne-retraite devraient voir le jour « *dès l'automne* ». Les PER, dont la souscription sera facultative, permettront à 14 millions de salariés du secteur privé de toucher une rente lors de leur départ à la retraite. Les sommes versées par le salarié, abondables par l'entreprise, seront déductibles du revenu imposable (*Le Monde* daté 16-17 février).


PARLEMENT

■ **BANQUES : le président de la mission d'information commune** de l'Assemblée nationale sur la situation du système bancaire français, Jean-Jacques Jégou (UDF), a indiqué, jeudi 20 février, que le rapport de la mission sera achevé début juin pour pouvoir être utilisé avant l'été et le projet de loi de finances pour 1997.
« *Il ne s'agit pas de lister une énième fois tous les problèmes de la profession, mais de voir comment on peut faire avancer les choses* », a déclaré M. Jégou.

■ **APPRENTISSAGE : l'Assemblée nationale a adopté**, jeudi 20 février, en première lecture, une proposition de loi UDF de Michel Jacquemin (UDF, Doubs) afin de promouvoir l'apprentissage dans le secteur public non industriel et commercial, avec l'objectif de créer dix mille postes en 1997. L'aide à l'embauche de 6 000 francs pour un apprenti devrait être étendue au secteur public, dans le cadre de l'effort national en faveur de l'apprentissage. La mesure doit être financée sur les fonds de l'Agefal, l'organisme géré par les partenaires sociaux qui mutualise les fonds de l'insertion en alternance. Le ministre du travail, Jacques Barrot, a donné un avis favorable.

■ **ARCHITECTES : l'Assemblée nationale a adopté**, jeudi 20 février, la proposition de loi, votée par le Sénat contre l'avis du gouvernement, généralisant la possibilité d'effectuer un recours administratif contre les avis conformes rendus par les architectes des Bâtiments de France à l'occasion de travaux effectués dans une zone protégée ou à proximité d'un édifice classé ou inscrit. Le RPR et l'UDF ont voté pour, le PC et le PS se sont abstenus, les députés MDC ont voté contre. Mais cette fois-ci, le ministre de la culture, Philippe Douste-Blazy, s'en est remis à la « *sagesse* » de l'Assemblée nationale, « *prenant acte* » du vote du Sénat.

■ **TRAVAIL CLANDESTIN : l'Assemblée nationale a adopté**, jeudi 20 février en deuxième lecture, le projet de loi renforçant la lutte contre le travail illégal (*Le Monde* des 16 et 17 janvier). Le RPR et l'UDF ont voté pour, le PS et le PCF contre. Ce texte prévoit des sanctions contre les employeurs qui emploient illégalement de la main-d'œuvre. Modifiant légèrement le texte qui leur revenait du Sénat, les députés ont décidé que le non-respect de la déclaration préalable d'embauche serait passible d'une pénalité de l'ordre de 5 000 francs.

■ **MONNAIE : Jean-Pierre Thomas (UDF), député des Vosges**, a été nommé, jeudi 20 février, rapporteur d'information sur la mise en place de la monnaie unique par la commission des finances de l'Assemblée nationale.

هكذا من الأصل

...traminots de Toulouse
...t mis fin à une grève
de vingt-cinq jours

SANTÉ PUBLIQUE Sous la pression d'un groupe de médecins libéraux regroupés dans un *« Comité national pour l'abrogation de la référence médicale opposable (RMO) limitant le remboursement par la Sécurité sociale du frottis de dépistage du cancer du col de l'utérus »*, le gouvernement a décidé de *« retirer »* cette RMO et, ce faisant, de renoncer pour un temps à organiser un dépistage de masse de cette pathologie. ● **SURVENANT** quelques jours après la décision de la CNAM de renoncer, dans l'attente de nouvelles évaluations, à financer des expériences pilotes de dépistage du cancer colorectal, cet épisode souligne les incohérences, en France, en matière de dépistage et de prévention des cancers. ● **SELON LE PROFESSEUR** Jean-François Girard, directeur général de la santé, d'importantes décisions devraient, en 1997, mettre fin à cette situation.

De graves incohérences affectent le dépistage des cancers en France

Plusieurs milliers de morts pourraient être évitées chaque année si une véritable politique de santé était effectivement mise en œuvre. Le recul du gouvernement en ce qui concerne le cancer du col de l'utérus relance la polémique

UN REBONDISSEMENT inattendu dans l'affaire du dépistage du cancer de l'utérus, affection qui tue chaque année en France 2 000 femmes, le plus souvent jeunes, vient mettre en lumière les graves insuffisances qui caractérisent la lutte contre les maladies cancéreuses dans notre pays. Sous la pression d'un *« Comité national pour l'abrogation de la référence médicale opposable (RMO) limitant le remboursement par la sécurité sociale du frottis de dépistage du cancer du col de l'utérus »*, les autorités sanitaires gouvernementales viennent de décider de faire une croix sur les règles adoptées dès 1990 qui fixaient les modalités de la lutte collective contre ce type de cancer au moyen de la technique, parfaitement codifiée, du « frottis cervical ». Ce dépistage permet une identification très précoce des lésions précancéreuses ainsi que la mise en place de traitements adaptés et, bien souvent, salvateurs.

La question de l'organisation de ce dépistage est, en France, officiellement posée depuis dix ans. En 1990, à Lille, une conférence réunissant les meilleurs spécialistes avait fourni des conclusions claires, précisant en particulier que les femmes devaient bénéficier d'un dépistage systématique entre vingt-cinq et soixante-cinq ans. Pour les spécialistes, l'évolution généralement lente des lésions précancéreuses ne justifiait pas la mise en œuvre d'un dépistage pratiqué à un rythme plus rapproché. En novembre 1994, l'Agence nationale pour le développement de l'évaluation médicale (Andem) indiquait que les observations de 1990 demeuraient toujours valables, tout en décidant de *« laisser la possibilité de commencer le dépistage à partir de l'âge de vingt ans »*. Ces travaux et ces conclusions n'avaient pas, alors, suscité de polémiques.

GROUPE DE PRESSION

Tout devait changer, il y a deux ans, avec la publication au *Journal officiel* du texte d'une référence médicale opposable (RMO) concernant le rythme des frottis de dépistage du cancer du col de l'utérus. Ce dispositif de maîtrise des dépenses de santé précisait aux médecins – gynécologues ou généralistes – qu'ils devaient à l'avenir se conformer, dans le cadre de la convention médicale, aux conclusions de la conférence de Lille. Sauf cas particuliers, les médecins français ne devaient pas réaliser de frottis plus d'une fois tous les trois ans dès lors que ce frottis avait été au préalable pratiqué dans des conditions techniques satisfaisantes.

Cette décision, acceptée par les médecins hospitalo-universitaires, avait provoqué de violentes réactions de la part d'autres praticiens, exerçant le plus souvent en milieu libéral. Les critiques se fédérèrent au sein de ce « Comité national », animé notamment par le docteur Joseph Monsonego (Institut Alfred-Fournier, Paris). Ainsi, constitués en véritable groupe de pression, ces médecins réclamaient le retrait de la RMO sur les frottis cervicaux (*Le Monde* du 5 décembre 1995). Le comité a donc fini par faire céder le gouvernement. Faisant référence à des cancers d'évolution rapide dont l'existence et la fréquence ne font pas l'objet d'un consensus chez les médecins, la coordination ajoutait que la mise en œuvre de cette RMO promulguée en mars 1995 aurait abouti *« à 200 morts supplémentaires de femmes chaque année »*. *« Le ministère se réfugie derrière des prétextes budgétaires et veut prendre seul une décision qui revient au corps médical »*, estimait encore ce comité.

On confirme aujourd'hui, dans l'entourage de Hervé Gaymard, secrétaire d'Etat à la santé et à la Sécurité sociale, que cette RMO contestée sera prochainement *« retirée »*. *« Il est clair qu'il n'existe pas chez les spécialistes de consensus dans ce domaine et que, face à une telle difficulté, le ministre de la santé n'est pas habilité à trancher*, explique-t-on. *Nous avons par ailleurs fait savoir à la Caisse nationale d'assurance-maladie que nous souhaitions qu'il n'y ait pas de poursuites vis-à-vis des médecins – et ils sont nombreux – qui ne respectent pas* stricto sensu *les termes de la RMO et qui effectuent à ce titre des frottis cervicaux à des rythmes beaucoup plus élevés que ceux préconisés. »*

On est donc ainsi revenu, dans la perspective toujours annoncée d'un *« dépistage de masse »*, à la situation qui prévalait à la fin des années 80 et qui se caractérise par une large inégalité doublée d'une totale incohérence dans la gestion des moyens disponibles. Alors que l'on pratique chaque année en France six millions de frottis (soit un nombre suffisant pour la population concernée), une femme sur trois vivant en France n'a jamais bénéficié d'un tel dépistage alors que d'autres bénéficient, de fait, d'un « surdépistage ».

« ALLER PLUS LOIN »

Cet épisode survient peu de temps après la controverse concernant le dépistage du cancer colorectal qui avait suivi la décision de Jean-Marie Spaeth, président de la Caisse nationale d'assurance-maladie (CNAM), de faire en sorte que la Sécurité sociale ne finance plus ce dépistage – possible grâce à la simple recherche de sang dans les selles – qui était jusqu'à présent pris en charge dans deux régions pilotes (*Le Monde* du 6 février). Hervé Gaymard avait immédiatement contredit la position exprimée par M. Spaeth, assurant qu'il n'était pas question de renoncer au financement des expérimentations de ce dépistage. *« Tout le monde est d'accord pour continuer les expérimentations*, assurait alors M. Gaymard. *Je veux aller plus loin dans ce secteur. »* L'incohérence actuelle est d'autant plus grande que plusieurs études internationales ont apporté la preuve que l'organisation de ce dépistage peut permettre de diminuer de 30 % la mortalité par cancer. Comme souvent en pareil cas, un énième comité scientifique a été réuni pour trancher la question...

Concernant le dépistage du cancer du sein par mammographie, la situation, bien que plus contrastée, est encore loin d'être satisfaisante. Comme dans le cas du cancer du col de l'utérus, deux systèmes coexistent : l'un consistant en un dépistage « spontané » (sur prescription médicale et remboursé par les caisses d'assurance-maladie, quel que soit l'âge des femmes) ; un second, organisé de manière plus collective dans une vingtaine de départements, permettant de proposer à toutes les femmes de cinquante à soixante-neuf ans un dépistage de qualité. Cette année, une dizaine d'autres départements devraient s'associer à cette démarche. Ces relatifs progrès s'inscrivent dans un contexte qui n'incite guère à l'optimisme : le nombre de nouveaux cas et de décès imputables au cancer du sein est en augmentation.

Consciente de la nécessité d'impulser un nouvel élan, la CNAM indique être déterminée à promouvoir une politique de prévention *« efficace, équitable et efficiente »* en affectant dès cette année 736 millions de francs (contre 100 millions l'an dernier) au dépistage des cancers gynécologiques.

J.-Y. N.

Des évolutions paradoxales

Mortalité par cancer du sein

Taux de décès pour 100 000 (50-69 ans)

70, 65, 60 — 1980, 82, 84, 86, 88, 90, 92, 1994

Le nombre des victimes du premier des cancers féminins ne cesse d'augmenter.

Par cancer colo-rectal

Taux de décès pour 100 000 (tous âges)

40, 35, 30, 25, 20 — 1980, 82, 84, 86, 88, 90, 92, 1994

Hommes — Ensemble

Après avoir légèrement diminué jusqu'en 1992, le taux de décès reste aujourd'hui stable.

Environ 150 000 décès chaque année

Selon les dernières données disponibles, publiées par le Haut Comité de la santé publique, avec 146 460 décès en 1993, les cancers représentent la deuxième cause de mortalité en France derrière les affections cardio-vasculaires, et la première cause de mortalité prématurée (avant soixante-cinq ans). Le cancer du poumon arrive en tête du nombre de décès (23 000 morts en 1994), suivis par le cancer de l'intestin (colon et rectum) (16 300 victimes), des voies aérodigestives supérieures (12 200), du sein (10 800), de la prostate (9 000) et de l'utérus (col et utérus, 3 100).

● **Cancer colo-rectal.** Il concerne les hommes et les femmes de plus de quarante-cinq ans. Son incidence est estimée à 34 pour 100 000 chez les hommes et à 20,5 pour 100 000 chez les femmes ; elle augmente avec l'âge. En 1990, le nombre annuel de nouveaux cas était de 27 000. Le dépistage des lésions précancéreuses peut être effectué grâce à la recherche d'un saignement occulte dans les selles, suivi d'une coloscopie.

● **Cancer du col de l'utérus.** En 1990, le nombre de nouveaux cas de cancers du col de l'utérus était estimé à 3 700, soit une incidence de 9,5 pour 100 000 femmes. Le taux de survie à cinq ans est de 64 %. Le dépistage est aisément réalisable grâce à un frottis vaginal pratiqué à échéances régulières à partir de vingt-cinq ans.

● **Cancer du sein.** 26 600 nouveaux cas se sont déclarés en 1990, ce qui correspond à une incidence de 58 pour 100 000 femmes. Le nombre de décès progresse chaque année mais le taux de survie à cinq ans s'établit désormais à 71 %. Le dépistage organisé est assuré grâce à la réalisation de mammographies tous les deux ou trois ans, chez les femmes âgées de cinquante à soixante-neuf ans.

Professeur Jean-François Girard, directeur général de la santé

« En matière de dépistage, nous n'avons pas droit à l'échec »

« L'abandon par le gouvernement de la référence médicale opposable (RMO) qui fixait les critères consensuels de dépistage du cancer du col constitue-t-il, selon vous, un recul en termes de santé publique ?

– Nullement. Il y aura bientôt sur ce thème une autre RMO, plus adaptée. Cette décision ne doit pas être interprétée comme un désengagement des pouvoirs publics.

– Comment trouver un remède face à l'ampleur des dysfonctionnements chroniques qui existent en France dans le dépistage des cancers du sein, du col de l'utérus et du colon-rectum ?

– Je tiens à préciser que l'année 1997 sera une année importante pour des raisons très précises. Pour le cancer du col de l'utérus, la commission nationale des cancers a pris position en 1996 et, pour la première fois, le débat s'est éclairé. A partir de cette année, un dispositif va être mis en place, associant les pouvoirs publics et l'assurance-maladie, qui permettra le développement progressif d'un programme de dépistage. Ce programme répondra notamment à des critères de qualité en ce qui concerne les prélèvements effectués par les médecins et la lecture des frottis par les anatomopathologistes.

» Pour ce qui est du cancer colorectal, l'année 1996 a été marquée par l'apparition des premiers articles scientifiques. Ce qui démontre, selon moi, qu'un programme devrait dorénavant être mis en place. Là encore, après de très longues discussions, le débat s'éclaire. Il nous faut trouver les conditions du succès. Il faut également, dans ce domaine, une grande rigueur et atteindre une fraction suffisante de la population concernée.

» Pour le cancer du sein, la difficulté tient au fait que l'on pratique actuellement beaucoup de dépistages dans des tranches d'âge correspondant à des populations féminines qui ne sont pas forcément celles qui en ont le plus besoin.

– Les dysfonctionnements trouvent-ils pour partie leur origine dans la coexistence d'un système de dépistage individuel « spontané » et d'un autre qui tente d'organiser le dépistage à l'échelon collectif ?

– Il est vrai qu'il faut ici atteindre à plus de cohérence. En termes de santé publique, ce qui m'importe, c'est d'obtenir que ces dépistages soient offerts au moment adéquat, avec la fréquence adéquate, aux populations qui doivent en bénéficier. Cela nécessite une formation spécifique des médecins, mais aussi une large information des personnes concernées. Il y a là un énorme travail.

» Nous n'atteindrons des taux de participation suffisants dans le dépistage du cancer du sein ou du cancer du col que lorsque les femmes elles-mêmes seront suffisamment informées, de manière à comprendre les véritables enjeux d'un programme de dépistage. On dira qu'il y a longtemps que ces questions sont débattues, que certains spécialistes ont eu très tôt la conviction que le dépistage était intéressant, nécessaire, et que l'on a perdu du temps. En fait, nous n'avions pas mesuré la somme des contraintes qui sont les conditions du succès. Et, en matière de dépistage des cancers, nous n'avons pas le droit à l'échec. »

Propos recueillis par Jean-Yves Nau

La démission de la puissance publique, en dépit des résultats obtenus dans d'autres pays

ANALYSE

Un rapport de 1986 préconisait déjà d'accorder la priorité à la prévention

CONTRAIREMENT à un ancien cliché encore trop répandu, le cancer n'est pas, à tout coup, une fatalité. On sait aujourd'hui de manière indiscutable qu'une majorité de lésions cancéreuses sont bel et bien le fruit mortel d'une exposition à des produits toxiques présents dans l'environnement ou dans une alimentation déstructurée. Une prévention, dès lors, est possible, qui passe par quelques règles hygiéno-diététiques relativement simples, par le retrait de produits cancérigènes connus – c'est le cas de l'amiante – et par la mise en place d'une politique déterminée face à l'agressivité des firmes productrices de tabac et à la perversité des actions publicitaires. Pour autant, une action publique de lutte contre le cancer ne saurait se borner à de telles actions.

Au-delà de l'indispensable prévention – pour laquelle la loi Evin a, en France, fourni un premier modèle de ce que peut être une action gouvernementale relayée par le Parlement –, il faut impérativement agir dans le champ encore trop inexploré du dépistage collectif des lésions précancéreuses. Dans ce domaine, en dépit des déclarations d'intention réitérées du monde politique et de l'obstination de quelques professionnels de santé, force est de constater que l'inégalité, l'injustice et l'incohérence prévalent. Et s'il faut se garder d'une analyse par trop caricaturale, on ne saurait faire l'économie de critiques majeures qui, à l'évidence, s'imposent.

La science médicale moderne, soutenue par l'épidémiologie interventionnelle, a démontré que trois lésions cancéreuses fréquentes et fréquemment mortelles pouvaient, si l'on décidait de s'en donner les moyens, être dépistées à un stade très précoce de leur évolution, ce qui permet la mise en œuvre en temps voulu de thérapeutiques efficaces et le prolongement notable de la survie et de la qualité de vie des malades. Il s'agit des cancers du col de l'utérus et du sein, ainsi que du cancer colorectal. On ne compte plus les publications scientifiques démontrant ces faits et les analyses permettant de définir les conditions techniques à remplir, les obstacles matériels ou psychologiques à vaincre.

Les spécialistes de ces questions expliquent qu'un dépistage n'a de sens que si la méthode retenue associe une sensibilité et une spécificité suffisantes. Il faut, en d'autres termes, parvenir à diagnostiquer au plus tôt la très grande partie – voire la totalité – des cancers débutants et, dans le même temps, faire en sorte d'obtenir le moins possible de résultats inquiétants « faussement positifs ». Une technique de dépistage est d'autant mieux adaptée à la fonction qu'on lui assigne que sa sensibilité et sa spécificité tendent toutes les deux vers les cent pour cent. Il faut aussi, puisqu'il ne s'agit pas ici de contraindre, trouver les moyens permettant de faire participer la plus large fraction de la population concernée. Lorsque tous ces éléments sont réunis, on peut établir le calcul du rapport coût-efficacité et choisir les meilleurs stratégies possibles en fonction des moyens économiques que la collectivité souhaite consacrer à cette action. De nombreuses études démontrent que les éléments sont désormais réunis pour permettre d'organiser le dépistage collectif de ces trois cancers.

PROBLÈMES POLITIQUES

On le voit bien : ces problèmes sanitaires sont éminemment politiques. *« La pathologie cancéreuse est un domaine privilégié pour conduire une politique de santé fondée sur la prévention et le dépistage précoce des lésions à un stade accessible aux traitements*, expliquait le professeur Claude Got dans son ouvrage intitulé *La Santé* (éditions Flammarion). *On parle constamment dans notre pays de l'évolution des soins et des stratégies diagnostique et thérapeutique, de la nécessité de développer la connaissance épidémiologique, sans se donner les moyens de le faire. Heureusement, les résultats obtenus dans d'autres pays qui ont mieux utilisé l'évaluation et qui disposent de mêmes moyens d'action que nous sont valables pour la France. »* Pour de multiples raisons structurelles, sociologiques et politiques, la puissance publique ne fait plus du cancer, en France, une priorité. Les impuissances conceptuelles de la recherche en cancérologie, la prééminence donnée aux maladies transmissibles, aux premiers rangs desquelles le sida, font que les actions sanitaires vis-à-vis de ces fléaux majeurs que sont les maladies cancéreuses – on pourrait dire la même chose des maladies cardiovasculaires – ont été délaissées.

Il y a une dizaine d'années, après l'effervescence désordonnée qu'avait créée dans le champ sanitaire national l'accession de la gauche au pouvoir, une Commission nationale des cancers, alors présidée par le professeur Yves Cachin, avait remis aux autorités sanitaires un rapport sur *« la lutte contre le cancer en France »* (*Le Monde* du 8 février 1986). Tout, déjà, était écrit qui, traduit dans les faits, aurait permis de prévenir, depuis, plusieurs dizaines de milliers de morts prématurées et indues. Après l'action de Claude Evin au sein du gouvernement Rocard, Philippe Douste-Blazy, lorsqu'il était en charge de la santé, avait déclaré vouloir faire du dépistage des cancers une absolue priorité. Sans suite. L'actuel gouvernement rappelle souvent combien il est soucieux de santé publique. Il serait bien inspiré de reprendre à son compte et d'actualiser les recommandations du texte de 1986 de manière à trouver les remèdes à une situation inadmissible qui n'a que trop duré et qui, au fil du temps, si rien n'est fait, ne manquera pas de prendre la dimension d'un véritable scandale.

J.-Y. N.



هكذا من الاصل

Jacques Mellick « regrette » son « erreur » dans l'affaire VA-OM

Le procureur a requis quinze mois d'emprisonnement avec sursis

Jacques Mellick, ancien maire (PS) de Béthune, était convoqué jeudi 20 février devant le tribunal correctionnel de Valenciennes. Dans cette même salle, il avait délivré, le 17 mars 1995, un faux témoignage en faveur de Bernard Tapie. Le procureur de Montgolfier a requis quinze mois d'emprisonnement avec sursis.

VALENCIENNES
de notre envoyé spécial

Procès d'un menteur, procès d'une *« erreur »*. Jacques Mellick a vécu un pénible après-midi, jeudi 20 février, devant le tribunal correctionnel de Valenciennes. L'ancien maire (PS) de Béthune (Pas-de-Calais), coupable d'avoir menti pour servir d'alibi à Bernard Tapie dans l'affaire du match Valenciennes-Marseille, *s'est retrouvé* dans la salle où il avait sombré, lors du procès, le 17 mars 1995. Ce matin-là, appelé à témoigner sur son emploi du temps du 17 juin 1993 – jour où il était censé avoir rencontré M. Tapie à Paris –, il avait offert l'affligeant spectacle d'un menteur au regard halluciné, déclarant dans une mémorable envolée : *« Je suis un révolutionnaire, moi ! J'ai passé des armes ! Il faut aider les mouvements révolutionnaires ! »*

« Seule la vérité est révolutionnaire », avait rectifié le procureur Eric de Montgolfier. Le lendemain, M. Mellick avait enfin reconnu qu'il ne se trouvait pas à Paris, le 17 juin 1993, à l'heure où M. Tapie avait proposé un arrangement financier à l'entraîneur Boro Primorac. Cette rétractation avait précipité la chute judiciaire de l'élu béthunois. Pour avoir exercé des pressions sur son attachée parlementaire Corinne Krajewski, il avait ensuite été condamné à un an d'emprisonnement avec sursis et deux ans d'inéligibilité.

« IL ME TÉLÉPHONAIT SOUVENT »

C'est le faux témoignage en lui-même qui était examiné jeudi. L'intérêt de cet épilogue résidait dans une question de bon sens : pourquoi l'ancien ministre de la mer s'était-il laissé entraîner dans cette histoire, fatale à sa carrière politique ? Avec une gêne de notable déchu, il essaya de répondre : *« Je reconnais cette erreur, je la regrette amèrement, j'avais mal mesuré les conséquences d'un faux témoignage. »* Des *« conséquences »* pourtant évaluées par le code pénal à cinq ans d'emprisonnement et 500 000 francs d'amende.

M. Mellick s'engagea à dire la *« vérité »* sur sa prestation du 17 mars 1995 – *« J'étais K.-O., lessivé »* – et sur le rôle de M. Tapie : *« Il me téléphonait souvent pour me remonter le moral. Il disait :* "Tu ne risques rien, y a pas de problème, il faut que tu dises ceci ou cela..." » Sans hostilité ni compassion, la salle l'écoutait *justifier* son attitude. Dans la mesure où M. Tapie était le patron de l'entreprise béthunoise Testut, il avait essayé, disait-il, de l'aider pour sauver des *emplois menacés. Une manière de « renvoyer l'ascenseur »*.

Dans son réquisitoire, le procureur de Montgolfier s'insurgea contre cette stratégie du mensonge : *« C'est une atteinte à la justice, à la démocratie. Le 17 mars restera pour vous un vendredi noir : c'est un spectacle qu'on ne peut pas oublier facilement. »* M. de Montgolfier allait ensuite requérir quinze mois d'emprisonnement avec sursis, une amende à déterminer et une interdiction de témoigner pendant trois ans.

Le tribunal rendra son jugement le 6 mars.

Philippe Broussard

Les pitbulls passent des HLM de Montrouge au tribunal d'instance d'Antony

Au cours de l'audience du 20 février, deux des sept locataires assignés par l'office municipal pour non-respect du règlement ont signé un procès-verbal de conciliation judiciaire

« QUI êtes-vous ? – Je suis le peuple. – Le peuple n'entrera que s'il reste de la place. » La bousculade à l'entrée du tribunal d'instance d'Antony était, jeudi 20 février, à la mesure de l'intérêt de la question posée *ce jour-là : préférez-vous* vous séparer de votre chien ou quitter votre appartement ? Sept des deux mille cinq cents locataires de l'office public *HLM de Montrouge (Hauts-de-*Seine) étaient en effet assignés pour non-respect du règlement de l'office municipal, lequel interdit *« la possession d'animaux dangereux ou dressés à l'attaque »*.

L'office de Montrouge est le premier à avoir adopté un règlement visant à débarrasser les cités HLM des pitbulls et autres molosses. Il est, pour l'instant, le seul à avoir assigné les locataires récalcitrants, après les avoir prévenus par lettre, en octobre 1996, qu'ils risquaient l'expulsion en cas d'infraction à cette règle. Justifiant d'une *« centaine »* de plaintes de locataires – *« encore que beaucoup n'osent pas, de peur des représailles »* –, Thierry Virol, président de l'office et adjoint au maire, se félicite aujourd'hui de cette initiative. Deux des cas litigieux ont abouti, jeudi, à l'objectif visé : au cours de l'audience, les locataires ont signé un procès-verbal de conciliation judiciaire, après s'être séparés de leurs chiens. Quatre autres dossiers ont été renvoyés, pour raisons de procédure, au 20 mars.

« C'EST LA MODE »

Quant au septième, mis en délibéré jusqu'au 5 mai, il a permis de résumer la situation de bien des familles concernées. A la barre, une mère de cinq enfants, titulaire du bail de location, qui a du mal à s'exprimer en français. A ses côtés, le fils aîné, Mohamed, vingt et un ans, propriétaire de deux chiens. *« C'est la mode »*, répond Mohamed à la présidente du tribunal qui lui demande pourquoi il possède ces animaux. Pas question pour lui de s'en séparer. *« Je vais partir, prendre un studio dans le privé ; sinon, j'ai des amis qui peuvent m'héberger »*, expliquera-t-il à la sortie du tribunal, au milieu d'une foule quelque peu houleuse, composée d'adeptes du pitbull. *« Achète-toi un poisson rouge ! »*, lancera un des jeunes gens, casquette de rappeur vissée sur la tête, à M. Virol, accueilli par des huées à sa sortie.

L'audience du 20 mars, au cours de laquelle doivent être assignés non seulement les quatre cas renvoyés mais aussi cinq autres locataires, sera en tout cas très attendue par plusieurs offices HLM, dont celui des Hauts-de-Seine et l'OPAC de Paris, qui ont également modifié leur règlement dans le même sens. Les offices, en attendant de voir se baliser le terrain judiciaire, préfèrent ne traiter la question que sous son aspect technique. Tel était le souci de l'avocat de l'office municipal de Montrouge. Me Philippe Lemmel s'est en effet attaché à rappeler, lors de l'audience, que le règlement interdisant les animaux dangereux *avait été adopté* à *l'unanimité* par le conseil d'administration de l'office HLM, lequel comprend des représentants des locataires.

Marie-Pierre Subtil

DÉPÊCHES

■ *JUSTICE :* **Bernard Teper et la société Crayon noir**, *qui avaient* engagé des poursuites pour diffamation contre *Le Monde* à la suite d'un article du 6 juin 1996 consacré à la Fédération autonome des syndicats de police (FASP), ont été déboutés de toutes leurs demandes par la 17e chambre du tribunal correctionnel de Paris. Dans son jugement du 3 février, le tribunal a considéré qu'il n'était pas diffamatoire d'écrire que *« l'équipe de militants francs-maçons proches de Bernard Teper et de la société de communication Crayon noir avait contribué à la démission forcée de Bernard Deleplace »*, lors de son éviction du poste de secrétaire général de la FASP en septembre 1990.

■ **DÉLINQUANCE SEXUELLE : la Commission nationale consultative des droits de l'homme s'est déclarée favorable**, le 17 février, au projet de loi créant une peine de suivi médico-social postpénal pour les auteurs de crimes et délits sexuels. Elle a toutefois souhaité des modifications : suppression de la formule *« injonction de soins »*, nécessité d'une expertise médico-psychologique des enfants victimes, information de la personne sur la possibilité de prise en charge dès sa mise en examen.

■ **TOXICOMANIE : le ministère de la justice a rejeté la demande de mise à disposition de seringues** stériles en milieu carcéral, formulée jeudi 20 février par neuf organisations, dont Aides, Act-Up Paris, Médecins du monde, l'Observatoire international des prisons et le *Syndicat de la magistrature*. Le *ministère a décidé* de lutter contre les infections liées aux injections de drogue en distribuant de l'eau de Javel et en permettant aux détenus de suivre des traitements de substitution à l'héroïne (*Le Monde* daté 24-25 novembre 1996).

■ **POLICE : la FASP a réclamé des gilets pare-balles** pour les policiers exposés à des risques particuliers, après la fusillade avec un malfaiteur qui a provoqué, mercredi 19 février à Lyon, la mort d'un fonctionnaire en tenue (*Le Monde* du 20 février).

CORRESPONDANCE

Une lettre de Jean-Louis Masson

A la suite de l'article paru dans Le Monde *du 20 juin 1996 intitulé « Le FN réussit une percée aux élections dans les HLM », le président de l'OPAC de la Moselle, Jean-Louis Masson, député RPR, nous a fait parvenir la lettre suivante :*

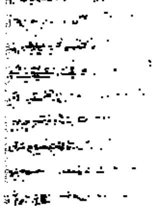
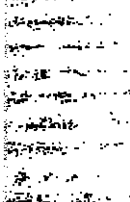
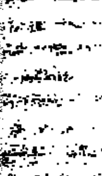
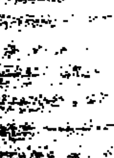
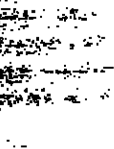
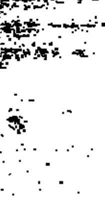
L'article publié dans *Le Monde* du jeudi 20 juin 1996 sous le titre « Le FN réussit une percée aux élections dans les HLM » met directement en cause l'OPAC de la Moselle. En effet, il cite *« un responsable de l'OPAC de Moselle »* en lui attribuant des propos sur un représentant des locataires au conseil d'administration qui, selon l'article, serait membre du Front national.

En ce qui concerne la forme et en tant que président de l'OPAC, je regrette que le journal *Le Monde* cite de manière totalement anonyme les propos d'une personne présentée comme un responsable de l'OPAC. Or seul le directeur général a eu une communication téléphonique avec une personne se présentant comme un journaliste du *Monde*. Il m'a notamment confirmé qu'il démentait formellement avoir tenu des propos rapportés dans l'article susvisé, à savoir : *« Je ne me verrais pas gérer la présence d'un élu Front national dans une commission d'attribution. »*

L'OPAC de la Moselle ne doit être utilisé ni comme instrument au service de démonstrations journalistiques avec lesquelles il n'a rien à voir, ni comme alibi pour des campagnes contre tel ou tel parti politique. Dans cette logique, je rappelle que notre conseil d'administration est composé de personnes provenant d'horizons très différents. Les seuls élus qui y siègent en tant que tels sont les sept représentants du conseil général. A leurs côtés siègent également des représentants de syndicats, des personnalités qualifiées désignées par le préfet, des représentants de certains organismes et, enfin, trois administrateurs représentant les locataires et choisis dans le cadre d'un *scrutin démocratique* et secret auquel les locataires sont périodiquement conviés.

Au sein de notre conseil d'administration, chacun a sa sensibilité propre, de droite comme de gauche. Cependant, notre préoccupation prioritaire est avant tout de gérer au mieux l'OPAC dans l'intérêt des locataires et dans l'intérêt des familles modestes ayant besoin de se loger.

Profondément respectueux de la législation et des principes démocratiques qui régissent la République française, l'OPAC de la Moselle n'a pas à porter d'appréciation sur tel ou tel administrateur dès lors qu'il est choisi au terme d'un processus parfaitement régulier pour représenter les locataires. Lorsqu'ils sont élus, les représentants des locataires ont chacun la même légitimité et la même représentativité. Si par ailleurs, en dehors de l'OPAC, certains administrateurs ont des attaches politiques, religieuses ou philosophiques qui leur sont propres, cela ne concerne en aucun cas le conseil d'administration.




ÉNERGIE **Neuf aérogénérateurs d'une puissance de 2,7 mégawatts (MW) ont été inaugurés, vendredi 21 février, à Dunkerque (Nord). Il s'agit de la plus grosse centrale éolienne de France qui va permettre de doubler la capacité de production d'électricité à partir du vent. C'est la région Nord-Pas-de-Calais, présidée par les écologistes, qui a soutenu ce projet ● LES ÉNERGIES RENOUVELABLES, particulièrement l'énergie éolienne, sont très en retard en France. La production d'électricité à partir de cette source va, grâce aux éoliennes de Dunkerque, être de l'ordre de 6 mégawatts alors qu'elle est, par exemple, de plus de 1 000 MW en Allemagne et de près de 2 000 MW aux Etats-Unis (*Le Monde* du 19 juin 1996). ● LA RECHERCHE en énergies renouvelables est occultée, en France, par l'omniprésence du nucléaire, qui fournit les deux tiers de la production électrique.**

Dunkerque accueille la plus puissante centrale éolienne de France

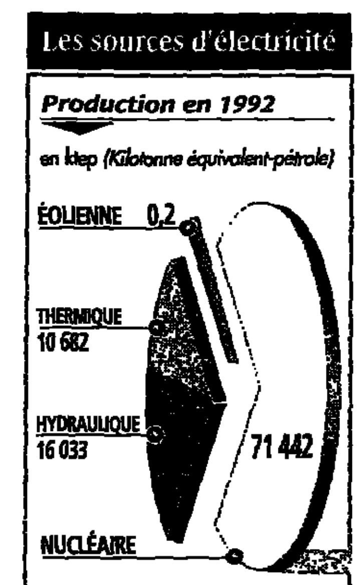
Les neuf aérogénérateurs installés face à la mer vont permettre de doubler la capacité française de production d'électricité à partir du vent. Mais, malgré les efforts du conseil régional du Nord-Pas-de-Calais, la part des énergies renouvelables reste négligeable dans l'Hexagone

LILLE
correspondance

La plus puissante centrale éolienne de France devait être officiellement mise en service à Dunkerque (Nord), vendredi 21 février vers 16 heures. Installée le long du canal des Dunes, sur la zone portuaire face à la mer, cette centrale, d'une puissance de 2,7 mégawatts, est composée de neuf machines (installées en ligne à 240 mètres les unes des autres) de 300 kilowatts chacune.

La centrale fournira, en régime de croisière, sept millions de kilowatts par an. Le courant ainsi produit alimentera le réseau EDF : de quoi permettre l'approvisionnement en électricité, hors chauffage électrique, d'environ... 3 200 ménages à l'heure où, dans le reste de l'Europe, le vent alimente déjà près de trois millions de foyers en énergie électrique.

Impulsé et soutenu par le conseil régional du Nord-Pas-de-Calais, dont la présidente est Marie-Christine Blandin (Verts), ce projet ne s'est pas réalisé sans difficultés. « *Le dossier a traîné pendant trois, quatre ans*, souligne Christian Brette, du cabinet de Marie-Christine Blandin. *Pour le faire aboutir, il a fallu mener une dure bagarre et cela sur plusieurs fronts. Au sein du conseil régional d'une part, où l'opposition de droite n'a pas accueilli ce type de projet "écolo" avec un franc enthousiasme. D'autre part, il fallait vaincre les fortes réticences d'EDF en matière d'énergie renouvelable. Mais, un à un, tous les obstacles ont été levés.* »



Source : IFEN d'après ministère de l'industrie, de la Poste et des télécommunications - DGEMP - Observatoire de l'énergie

Aujourd'hui, la centrale de Dunkerque tourne et sa mise en service marque une avancée considérable en matière d'énergie éolienne en France. Fin 1995, la production nationale n'atteignait que 3,4 mégawatts, contre 2 474 en Europe : la centrale de Dunkerque vient donc de doubler d'un coup la capacité de production de la dizaine d'éoliennes de moyenne et forte puissance en fonctionnement sur le territoire. Mais le retard reste très important : l'Allemagne, premier producteur européen, dispose déjà d'une puissance avoisinant les 1 000 mégawatts, le Danemark produisait, dès 1994, près de 540 mégawatts.

Néanmoins, après avoir suscité plus d'indifférence que d'intérêt, et cela jusqu'au début des années 90, l'énergie éolienne commence à être prise en considération, notamment par les pouvoirs publics. En février 1996, le ministère de l'industrie a ainsi lancé, avec l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (Ademe) et EDF, un programme de développement de l'énergie éolienne, Eole 2005, qui prévoit, sur deux tranches, en 1997, l'installation d'une puissance totale de 50 mégawatts. L'objectif à plus long terme est d'atteindre une production nationale de 250 à 500 mégawatts. « *C'est une première avancée après une longue période marquée par de difficiles tentatives de montée en puissance de l'éolien* », souligne-t-on dans la région.

L'intérêt porté à l'énergie éolienne n'est, en revanche, pas nouveau dans le Nord-Pas-de-Calais. Dès 1991, la plage de Malo-les-Bains (à quelques kilomètres de Dunkerque) accueillait une éolienne d'une puissance de 300 kilowatts, alors que jusqu'alors l'activité éolienne française s'était limitée à de petites et moyennes puissances, de 1 à 60 kilowatts. Cette première éolienne de grande puissance a permis d'évaluer l'ensemble des données économiques et techniques, mais aussi les coûts d'une telle installation.

En 1994, le conseil régional du Nord-Pas-de-Calais franchissait une nouvelle étape en lançant « *un programme de recherche et développement* » (doté d'un budget de 5 millions de francs sur quatre ans) visant à favoriser une filière française de fabrication de composants ou d'éoliennes de moyenne et grande puissance. Aujourd'hui, la région affirme encore davantage sa volonté d'aller plus loin. Elle entend jouer « *un rôle pilote dans la relance de l'éolien français* », en développant un véritable « *pôle de compétences professionnelles intégrant l'ensemble de l'activité, de la recherche à l'industrie* ». L'objectif affiché n'est pas seulement de constituer un pôle de compétences de l'éolien dans le Nord-Pas-de-Calais, mais de permettre à la France de se positionner dans ce secteur.

Enfin, en matière d'implantation d'éoliennes, la région a... le vent en poupe. Dans les mois à venir, Dunkerque devrait à nouveau accueillir une nouvelle éolienne. Haute de 67 mètres, elle produira à elle seule 1,5 mégawatt, soit un peu plus de la moitié de l'énergie fournie par la centrale des Dunes. Et puisque plusieurs projets sont à l'étude dans les bureaux du conseil régional et de l'Ademe, d'autres éoliennes pourraient encore s'installer prochainement dans la région. Ici, certains se prennent déjà à imaginer une éolienne sur un terril du bassin minier.

Nadia Lemaire

Un partenariat tous azimuts

La centrale éolienne de Dunkerque représente un investissement de 23,5 millions de francs. Le maître d'ouvrage du projet est une société d'économie mixte locale, Centrale éolienne de Dunkerque, qui rassemble différents partenaires publics et privés.

Autour du conseil régional, qui détient – nécessairement – la majorité des parts (53 %), on trouve la communauté urbaine de Dunkerque (4 %), la société Charth, filiale d'EDF (24 %), le concepteur des machines Windmasters (14 %), Espace éolien développement (4 %), l'Agence régionale de l'énergie (0,7 %) et la société Verhaeghe Industrie (0,3 %). – *(Corresp.)*

Perpignan fête ses huit cents ans de démocratie communale

PERPIGNAN
de notre correspondant

« *Que soient connus de tous ceux qui voient et entendent cet acte écrit que nous tous ensemble de tout le peuple de la ville de Perpinya, habitant et demeurant dans la même ville de Perpinya, par le conseil volonté et mandement de l'illustre seigneur Pierre, par la grâce de Dieu roi d'Aragon, comte de Barcelone, par lequel nous avons institué entre nous cinq consuls dans ladite ville de Perpinya, pour en bonne foi garder, défendre, maintenir et régir tout le peuple de la ville de Perpinya, tant les petits que les grands, tous leurs biens, meubles et immeubles et tous les droits de seigneur Roi, pour la fidélité audit seigneur Roi en toutes choses et pour l'utilité et fidélité de tout le peuple de ladite ville de Perpinya.* »

LES USAGES DE BARCELONE

Par ce texte, rédigé encore en latin, le catalan n'intervenant comme langue écrite qu'au 14e siècle, Pierre Ier le Catholique, comte de Barcelone et roi d'Aragon, octroie le 23 février 1197 à Perpignan une charte communale : les habitants peuvent se doter de représentants élus, d'une administration communale et obtenir un droit de citoyenneté, ainsi que la possibilité d'utiliser collectivement leur territoire : c'est l'*empriu*, ancêtre de l'actuel domaine public. La charte de Perpignan marquait ainsi pour cette première ville de l'actuelle région Languedoc-Roussillon la naissance des libertés communales, à l'origine de la démocratie locale.

Gouverné par les usages de Barcelone, promulgués en 1150, qui font figure de premier code occidental depuis le droit romain, ce document établit un lien direct avec le peuple, au-delà des relations seigneuriales. « *Perpignan a été la première ville de la région, avant Montpellier (1203) et Barcelone (1249), à obtenir de tels droits sans avoir eu à les acheter* », souligne Jean-Paul Alduy, actuel maire (UDF-FD) de la ville : la charte des Niçois est antérieure (1176), mais elle ne fut pas octroyée gratuitement.

Au 13e siècle, Perpignan avait accueilli une importante communauté juive. En 1939, après leur défaite, ce furent les républicains espagnols, puis, dans les années 60, diverses communautés émigrées, ainsi que les rapatriés du Maroc, d'Algérie et de Tunisie. Aujourd'hui, face à ce qu'il appelle une « *crise de cohésion sociale* », l'actuel maire de Perpignan – où le Front national réalise des scores élevés – souhaite retrouver sa tradition de tolérance du Moyen Age. L'accent mis sur ce 800e anniversaire participe de cette volonté.

CÉLÉBRATIONS

Les trois présidents de l'eurorégion Languedoc-Roussillon - Midi-Pyrénées - Catalogne, les Français Jacques Blanc (UDF-PR) et Marc Censi (UDF-PR) et l'Espagnol Jordi Pujol (Convergence et Union), ont été invités aux célébrations, qui prendront les formes les plus variées : depuis la publication en latin, français et catalan de la charte originelle, en passant par des expositions itinérantes dans les écoles, un colloque sur « La ville et les pouvoirs » et plusieurs manifestations qui débuteront samedi 22 février et s'achèveront à la fin de l'année par un concert réunissant 1 197 élèves de l'école de musique. La ville a décidé de placer l'année qui commence sous le signe des valeurs, déjà démocratiques, de la charte.

Jean-Claude Marre

Une brèche dans la « pensée unique » énergétique

ANALYSE

Diversifier pour échapper au dilemme : le nucléaire ou la bougie

L'EXCEPTION énergétique française tient dans un chiffre : les deux tiers de son électricité sont d'origine nucléaire. Record mondial ! La somme des avantages est impressionnante : l'indépendance énergétique que confèrent les centrales nucléaires renforce l'indépendance politique d'un pays qui veut continuer à jouer dans la cour des grands ; la balance commerciale penche d'autant plus dans le bon sens qu'il n'est pas besoin d'acheter du courant mais qu'au contraire on en exporte ; les réacteurs, à la différence des centrales à charbon ou à fioul, ne produisent ni gaz toxiques qui empoisonnent l'air ni rejets carboniques qui détériorent le climat.

Tout irait donc pour le mieux dans le meilleur des mondes énergétiques possibles si le parc nucléaire n'engendrait aussi une masse de déchets dont on ne sait que faire, pas plus en France qu'ailleurs. A moins d'une hypothétique avancée scientifique qui permettrait de trouver le moyen de les détruire ou de les désactiver, la seule solution semble être de les enterrer sous de profondes couches d'argile, en espérant que *d'ici quelques dizaines de milliers* d'années (l'espérance de vie de certains déchets nucléaires dépasse la mesure du temps humain), aucun événement ou accident géologique ne vienne troubler ces cimetières du risque. En espérant aussi que les populations concernées par les trois lieux de stockage choisis acceptent, pour eux et pour leurs enfants, de vivre avec cette menace indistincte et permanente sous leurs pieds (*Le Monde* du 18 février).

La gestion des déchets nucléaires pose un problème que l'humanité, aujourd'hui, ne sait pas résoudre. Faut-il donc continuer à en produire ? La question ne vaut pas seulement pour la cinquantaine de réacteurs en activité dans l'Hexagone. Peu à peu ceux-ci arrivent en fin de vie. Dans les vingt ans à venir, il faudra les remplacer un à un. Une nouvelle génération de réacteurs qu'on nous annonce plus sûrs est prête. EDF s'y prépare, sans doute au Carnet, près de Nantes. Faut-il consacrer plusieurs centaines de milliards à renouveler le parc nucléaire français ainsi qu'à gérer et à contrôler une masse de plus en plus importante de déchets ? Ou bien vaut-il mieux profiter du « créneau » des années qui viennent – le temps que les centrales existantes parviennent progressivement à échéance – pour mettre en œuvre de nouvelles sources de production d'électricité, pour diversifier celles-ci afin de ne pas s'enfermer dans une formule unique que l'avenir ne garantit pas ?

En effet, si un nouveau Tchernobyl venait à se produire – ce qui n'est, hélas, pas exclu –, nul doute que l'opinion publique exigerait l'abandon de la filière nucléaire, comme elle l'a déjà fait aux Etats-Unis, en Allemagne, en Italie ou en Suède.

ATOUT ÉCONOMIQUE

Il ne s'agit évidemment pas d'en revenir aux vieilles centrales à base d'énergies fossiles, encore largement dominantes à l'échelle de la planète, qui épuisent des ressources rares dont l'humanité *aura toujours besoin*, polluent gravement l'atmosphère et aggravent les dérèglements climatiques. C'est ici que se pose la question des énergies renouvelables – l'eau, le vent, le soleil –, richesse naturelle inépuisable et sans nuisance, atout économique longtemps considéré comme une lubie d'écologistes.

Malgré son bon équipement en barrages hydroélectriques, la France est, de ce point de vue, dans le peloton de queue des nations développées. Aux Etats-Unis, par exemple, on ne construit plus de centrales nucléaires ; on met en place, en revanche, force centrales éoliennes et solaires. En France, prédominance du nucléaire oblige, les énergies renouvelables ont toujours été marginalisées en matière de recherche et de mise en œuvre technique. Et ce n'est pas le doublement de la capacité électrique d'origine éolienne que les aérogénérateurs de Dunkerque vont permettre qui changera quoi que ce soit, même si cette installation en préfigure d'autres. A l'horizon 2005, l'électricité d'origine éolienne ne représentera jamais que le tiers d'une tranche nucléaire !

Or, qu'il soit éolien ou solaire, une part de l'avenir énergétique réside dans les énergies renouvelables. On ne passera certes pas du « tout-nucléaire » au « tout-solaire » ou au « tout-éolien ». Mais « *le recours aux énergies renouvelables devrait être encouragé* », comme le préconisait avec force, en 1994, le rapport Souviron sur l'énergie. Dunkerque ouvre une voie dans ce sens. D'autres sont possibles, comme la cogénération (production à la fois de chaleur et d'électricité) ou encore l'immense gisement des économies d'énergie. Les technologies rentables et fiables existent pour un rééquilibrage énergétique dans le sens de la diversification afin d'échapper au dilemme : le nucléaire ou la bougie.

Jean-Paul Besset

Polémique entre l'UDF et le RPR parisiens sur la loi PML

LA MAJORITÉ DE DROITE du Conseil de Paris a affiché, jeudi 20 février, sa division à propos de la loi PML, qui fixe le régime particulier de Paris, Lyon et Marseille : l'UDF souhaite la réformer, à l'inverse du RPR. Le président de la fédération parisienne de l'UDF, Jacques Dominati, a affirmé que la « *très mauvaise loi Defferre* » devait être remise en chantier. Le RPR a répliqué immédiatement que les Parisiens attendent de leurs élus « *autre chose que des modifications législatives et des débats juridiques* » et a souligné sa crainte d'une « *balkanisation de Paris* ». Il s'agit d'un thème récurrent pour ce parti depuis qu'en 1982 Jacques Chirac, alors maire de Paris, avait combattu un projet de réforme de la gauche, qui devait créer à Paris vingt mairies d'arrondissement de plein exercice. Très atténuée dans une seconde mouture, cette réforme avait été étendue à Marseille et à Lyon.

Par ailleurs, la réunion, jeudi, sous la présidence du maire RPR Jean Tiberi, de la commission extramunicipale du vélo autour du programme pour l'année 1997 de pistes cyclables dans la capitale a amené les écologistes à réclamer de nouveau la « *priorité à l'extension du réseau* ».

La seconde vie de Terence Conran

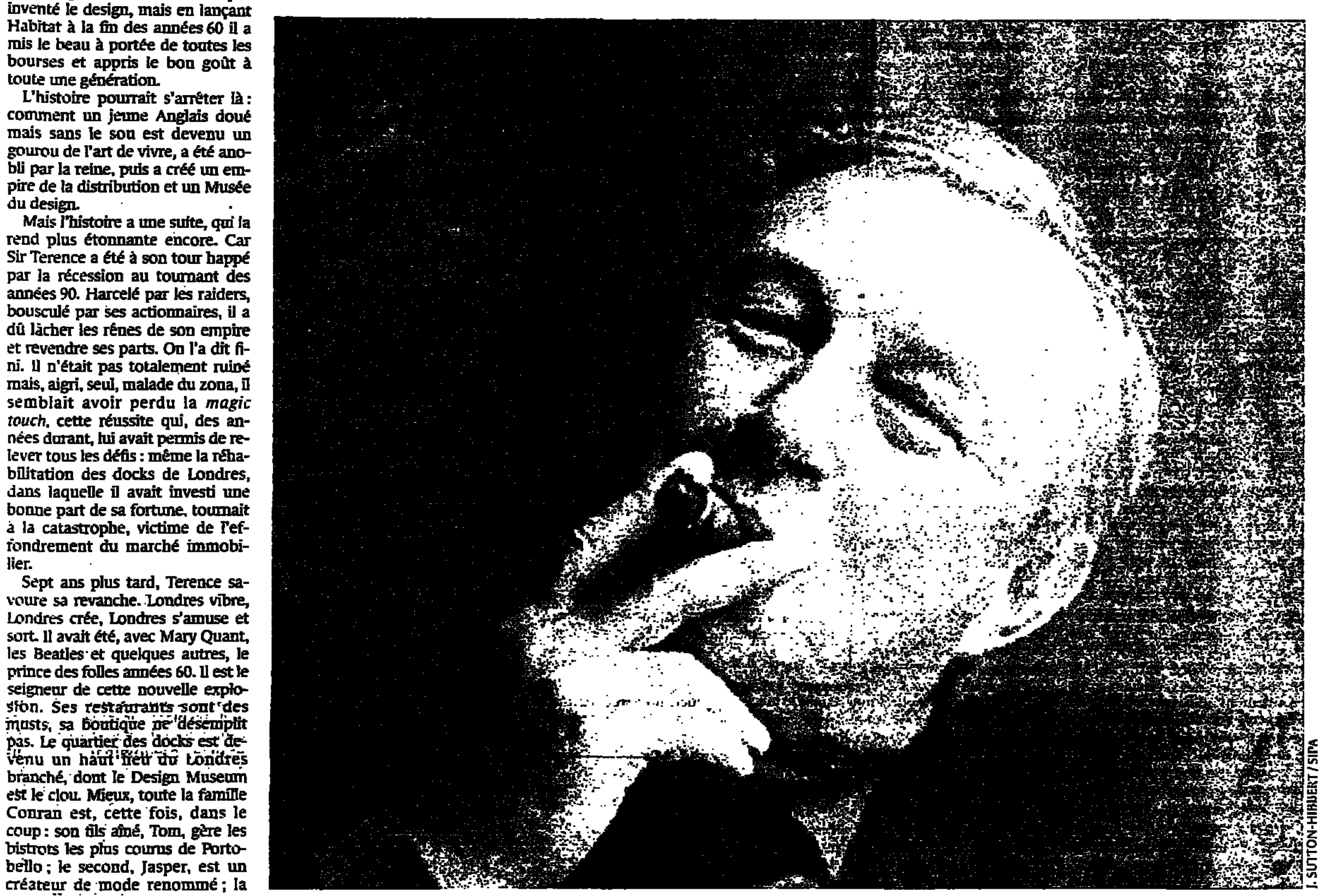
Il a créé Habitat, a connu le succès et les honneurs avant d'être victime de la récession. Aujourd'hui, il triomphe à nouveau. Londres revit, Londres s'amuse et il est le pionnier de cette renaissance. A soixante-cinq ans, il n'a rien perdu de son génie et savoure sa revanche

ON le connaît peu. Pourtant, on lui doit beaucoup : la couette, la lampe d'architecte, les chaises pliantes et la boule en papier, providence des jeunes ménages, le bois clair, l'osier, la couleur dans la cuisine, le design au salon, et le goût de l'authentique, du « vrai », de l'indémodable, des meubles Shaker à la cuillère en bois. Depuis un quart de siècle, cet homme a plus fait pour améliorer le quotidien des Français que beaucoup de ministres. *« C'est un pionnier »*, dit Jack Lang. Terence Conran n'a pas inventé le design, mais en lançant Habitat à la fin des années 60 il a mis le beau à portée de toutes les bourses et appris le bon goût à toute une génération.

L'histoire pourrait s'arrêter là : comment un jeune Anglais doué mais sans le sou est devenu un gourou de l'art de vivre, a été anobli par la reine, puis a créé un empire de la distribution et un Musée du design.

Mais l'histoire a une suite, qui la rend plus étonnante encore. Car Sir Terence a été à son tour happé par la récession au tournant des années 90. Harcelé par les raiders, bousculé par ses actionnaires, il a dû lâcher les rênes de son empire et revendre ses parts. On l'a dit fini. Il n'était pas totalement ruiné mais, aigri, seul, malade du zona, il semblait avoir perdu la *magic touch*, cette réussite qui, des années durant, lui avait permis de relever tous les défis : même la réhabilitation des docks de Londres, dans laquelle il avait investi une bonne part de sa fortune, tournait à la catastrophe, victime de l'effondrement du marché immobilier.

Sept ans plus tard, Terence savoure sa revanche. Londres vibre, Londres crée, Londres s'amuse et sort. Il avait été, avec Mary Quant, les Beatles et quelques autres, le prince des folles années 60. Il est le seigneur de cette nouvelle explosion. Ses restaurants sont des musts, sa boutique ne désemplit pas. Le quartier des docks est devenu un haut lieu du Londres branché, dont le Design Museum est le clou. Mieux, toute la famille Conran est, cette fois, dans le coup : son fils aîné, Tom, gère les bistrots les plus courus de Portobello ; le second, Jasper, est un créateur de mode renommé ; la sœur de Terence, Priscilla, dirige le meilleur restaurant italien de la capitale.



J. SUTTON-HIBBERT / SIPA

Terence, soixante-cinq ans, est redevenu le « grand Conran », adulé par la presse anglo-saxonne, courtisé, consulté, écouté. Rond, affable, sûr de lui et de ses jugements, il porte encore beau et marie subtilement classicisme et provocation : la chemise bleue est apparemment toute bête, mais ses revers de poignet sont doublés d'un tissu à pois...

Dans un étroit bureau largement ouvert sur la Tamise, encombré d'un bananier et d'un savant fouillis d'objets, de livres et de boîtes de cigares, il nargue la City, qui l'avait trop vite enterré. Il n'avait rien perdu de son génie, ce mélange de flair, d'audace et de pragmatisme qui fait les grands entrepreneurs. Simplement, il ne pouvait plus l'exercer. Son groupe, Storehouse, était devenu, au fil des fusions et des acquisitions, trop grand, trop hétéroclite. *« C'était comme faire tourner un tanker*, sourit-il. *Je pouvais seulement dire : je suggère... »*

Terence aime la réussite, pas les affaires. L'administration l'assomme, la finance le hérisse. L'expérience de Storehouse le lui a appris douloureusement. *« J'en avais fait assez*, admet-il. *Je passais mon temps avec les analystes de la City. Il valait mieux penser à la suite et profiter du restant de ma vie. »* Homme de vision, pas manager, il a l'idée, l'œil et les tripes, mais aucune patience. Ce qui le passionne, c'est de créer : découvrir, saisir une idée – quitte à la piquer à un autre – et la mener au bout, jusque dans les moindres détails. Du concept de base à la forme d'un verre, il voit tout, décide tout. *« Son plus grand plaisir était de fouiner dans les réserves des acheteurs pour voir s'il n'y avait pas un produit qu'ils auraient oublié de lui présenter »*, raconte un ancien d'Habitat. Rénover une maison, inventer un style, choisir un site, sélectionner un produit, voilà son affaire. Ni intellectuel ni encore moins théoricien, il ne rêve pas, ne ratiocine pas, il fait et adore ça. *« Le travail est sa vie, la vie est son travail »*, explique son gendre.

A l'âge où beaucoup se seraient retirés, il est reparti de zéro, ou presque. Avec les débris de son ex-empire et l'argent tiré de ses actions, il a recréé un groupe à sa main, plus petit (mille cent personnes) mais plus homogène, autour de ce qu'il aime : art de vivre, design et bonne chère. Un come- back qui tient du miracle. Après sa sortie de Storehouse, en 1989, que lui reste-t-il ? Habitat est perdu pour lui, finalement repris, après quelques avatars, par la famille du fondateur d'Ikéa. Il décide de se concentrer sur ses « enfants chéris » et rachète à Storehouse une boutique – le Conran Shop –, un restaurant – Bibendum –, une société de design et un petit atelier de meubles, en même temps que le droit d'utiliser son nom. Via sa fondation, il contrôle aussi le Design Museum, lequel abrite un autre restaurant et une mini-boutique.

Cela suffirait à occuper n'importe qui. Mais, pour Terence, boulimique de travail, avide de reconnaissance, c'est la retraite, l'échec, la mort. Dès 1991, il rappelle une petite équipe de fidèles et décide de tout « remettre au pot ». Sûr de ses intuitions, il prend des risques énormes. *« C'est un grand instinctif. C'est pour cela que personne n'a jamais pu le copier. Il a des visions et il a besoin de les réaliser avec le sens pratique des Anglo-Saxons »*, explique Jeanine Roszé, une ancienne collaboratrice qui a monté sa propre agence de design.

L'intuition, en l'occurrence, vient d'un coup de cœur. Au milieu des années 80, Terence a acquis le Michelin building, ancien siège du groupe français à Londres, situé sur Fulham road, à deux pas de l'endroit où il avait créé vingt ans auparavant le tout premier Habitat. Longtemps il a convoité cette curieuse bâtisse ornée de colonnes carrées, de carrelages en faïence et d'un vitrail à l'effigie de Bibendum, sa mascotte favorite – dont une figurine décore son bureau. *« Il me disait : un jour j'aurai cet immeuble-là »*, raconte Michel Cultru, ancien d'Habitat et directeur des Conran Shop.

En 1987, le Michelin building, réhabilité, accueille le Conran Shop et un restaurant de luxe nommé, comme il se doit, Bibendum. Le Conran Shop est une vieille passion, créé à Londres dès 1973 comme une version élitiste d'Habitat. Pendant des années, Terence y a vendu les objets et les meubles qu'il aimait vraiment, sans souci de série ou de prix. *« C'était son hobby du dimanche »*, assure un directeur. En 1987, la petite boutique devient grande. Elle est repensée avec l'aide de Priscilla, la sœur de Terence : *« Nous avons décidé que ce serait un non-concept, un magasin éclectique, unique, incopiable »*, raconte-t-elle. Le succès est immédiat. La récession malmène le reste du groupe, mais la boutique et le restaurant affichent des résultats insolents.

Ils constituent une parfaite base de redémarrage. Pourtant, il faut un sacré flair et beaucoup de culot pour lancer, en pleine récession, une nouvelle chaîne de distribution et une série de restaurants. *« J'avais vu le succès de Bibendum. J'ai reniflé une opportunité, je ne pensais pas qu'elle serait aussi belle »*, dit Terence. En 1992, un deuxième Conran Shop ouvre à Paris, dans les anciens entrepôts du Bon Marché. Suivent, toujours sur fond de marasme, un troisième à Tokyo, un quatrième à Fukuoka et un cinquième à Hambourg.

> « C'est un grand instinctif. C'est pour cela que personne n'a jamais pu le copier. Il a des visions et il a besoin de les réaliser avec le sens pratique des Anglo-Saxons »

A la vérité, les débuts de la boutique parisienne sont lents. La concurrence est rude, la consommation en berne, et le magasin ne peut compter, comme à Londres, sur l'« effet Conran ». Star dans son pays, Sir Terence n'a jamais été une vedette ici. Habitat est resté discret sur ses origines britanniques. Il a beau adorer la France, ses marchés, ses quincailleries et son art de vivre au point d'en avoir fait un livre, les Français situent mal ce designer, mi-créateur mi-commerçant de génie. Qu'importe, lentement mais sûrement, la boutique parisienne progresse, et décolle en 1996 – avec des ventes en hausse de 12,5 %. Comme à Londres ou à Tokyo, ce bazar de luxe devient la coqueluche des leaders d'opinion. *« Le Conran Shop n'est pas un magasin. Conran est une philosophie »*, écrit Inès de la Fressange dans le catalogue.

De l'intuition, du culot, il en faut encore plus pour lancer des grands restaurants à Londres, jusque-là étranger à la notion même de « bonne bouffe ». En 1991, la réhabilitation des docks est au point mort. Les immeubles reconstruits restent vides. Comment y attirer la foule ? Terence décide, contre l'avis général, d'y créer ce qu'il appelle son « gastrodrome » : deux restaurants haut de gamme, un grill, un bar, une boulangerie, et deux épiceries de luxe. Réussite totale. Une fois de plus, Terence vérifie sa devise : *« Les gens ne savent pas ce qu'ils veulent jusqu'à ce qu'on le leur propose. »* Comme elle avait, jadis, plébiscité Habitat et ses « non-meubles » pratiques et gais, l'Angleterre apprend le plaisir de la bonne chère, bien servie, dans un cadre agréable, un plaisir que Terence l'épicurien a découvert très jeune en France, et cultivé depuis. *« Terence en train de couper le saucisson en pleine réunion sérieuse, c'était religieux ! »*, se souvient Jeanine Roszé. Après Bibendum et le « gastrodrome », le troisième restaurant, Quaglino's, fait un triomphe. Conçu comme une grande brasserie parisienne, il révolutionne la vie londonienne. Peu après son ouverture, en février 1993, l'affluence est telle que les réservations s'étalent sur plusieurs semaines et... font l'objet d'un marché parallèle ! Suivent un grill, puis une autre brasserie géante de huit cents couverts. Terence a retrouvé la « poudre du succès ». *« Le plus mauvais des restaurants a un taux de retour sur capital de 20 %. Le meilleur... je n'ose pas le dire »*, confie Des Guenewarda, son bras droit, à qui il a délégué la gestion.

DES ratios financiers, Terence n'en a cure. Non qu'il se moque de l'argent, au contraire. De son enfance pauvre, dans une bonne famille ruinée par la dépression, il a tiré une horreur maladive du gâchis. Dans la vie courante, affirment ses proches, il est même franchement radin. *« Une pile de verres cassés dans un magasin le rend malade »*, dit un ancien collaborateur. Mais dès qu'il s'agit d'entreprendre, l'argent n'est plus l'essentiel. Seul compte l'objectif. *« Sans lui, nous serions beaucoup moins audacieux »*, avoue Des Guenewarda. Au bord de la Tamise, les bureaux du groupe bouillonnent de projets. Hôtels, bureaux, gare maritime et même Buckingham Palace, le bureau de design est partout. Deux nouveaux Conran Shop ouvriront à Londres (en 1997) puis à Glasgow (en 1998), ainsi que deux grills. Pour la suite, Terence vise New York, où il ouvrira un restaurant et peut-être un Conran Shop. Entre deux livres, il prépare un nouveau coup : la Conran Collection, une série de meubles et d'objets conçus et distribués par le groupe dans des boutiques spécifiques.

« Je ne me presse pas », assure Terence, instruit par l'expérience. Plus question de s'introduire en Bourse ou de multiplier les rachats tous azimuts. Il a changé, assurent ses proches. Il est toujours exigeant, autoritaire, parfois insupportable avec ceux qu'il ne respecte pas. *« Terence est brutalement honnête »*, dit un ami. Mais l'épreuve l'a adouci. Les colères homériques qui pétrifiaient ses collaborateurs sont devenues rares. Et il sait se montrer patient avec les jeunes dont il s'entoure. *« Il est incroyablement généreux dans l'aide qu'il m'apporte »*, assure Alex Willcox, son gendre, directeur des achats des Conran Shop.

En matière de cuisine, de décoration ou d'art de vivre, ses goûts sont toujours aussi tranchés. Il aime, en vrac, les pois de senteur, les coléoptères, le blanc sur les murs, le fonctionnel, les cigares, le vin, etc. Il hait le « décor », les frou-frous, le désordre, le fast-food, les douches – *« une habitude américaine »*... Pourtant, il laisse parfois ses jeunes designers imposer des objets, un style – années 50 par exemple – qu'il n'apprécie qu'à demi, quitte à retrouver, par éclairs, son intolérance passée : *« Moi vivant, vous ne le ferez pas ! »* Il s'implique toujours aussi passionnément dans le moindre projet. Mais, une fois le but atteint, il s'en détache et laisse aux autres la « cuisine ».

Bref, il a vieilli, et, sa gloire retrouvée, prépare sans le dire sa succession. L'après-Conran ? Nul dans le groupe n'ose l'envisager. Pourtant, tout le monde y pense. Terence a beau essayer de déléguer, de former, de prendre ses distances, il reste un autocrate, et son flair, son goût, son audace sont la racine du succès. L'expérience d'Habitat, longtemps resté orphelin avant de se ressaisir, le prouve : nul ne peut faire du Conran sans Conran. *« Il était hors de question de le remplacer, encore moins de le singer*, explique Gilles Oudot, président d'Habitat international. *C'est un peu Mozart. On ne réécrit pas Mozart... »*

Véronique Maurus

Lui et Mao

par Lucien Bianco

POUR beaucoup de Français, Deng Xiaoping est l'homme qui a *massacré les étudiants* en 1989. Peu importe que Mao ait fait cent fois pire, *ils sont plus disposés* à l'absoudre en raison des difficultés auxquelles était affrontée la révolution naissante et aussi de la différence de stature entre les deux hommes. Le petit Deng a eu beau se dépenser et innover, il ne sera jamais pour eux que l'épigone de Mao : Pompidou après de Gaulle.

Cette évaluation des deux *premiers dictateurs de la Chine* communiste est injuste. Mao incarne la révolution chinoise, ce qui est normal, puisqu'il l'a conduite avec plus de clairvoyance et de détermination que ses rivaux. Il a triomphé de ces derniers, non seulement parce qu'il avait raison contre eux (condition ni nécessaire ni suffisante), mais aussi parce qu'il les a *surpassés en habileté et en rouerie.* Quand Mao se fut imposé comme chef du mouvement révolutionnaire, tous les succès ont été rapportés à lui, même s'ils devaient beaucoup à l'équipe soudée ou soumise qui agissait en son nom.

Deng a fait très tôt partie de *cette équipe et rares sont ceux qui* ont contribué plus que lui à la victoire communiste. *Il* ne pouvait pas être dans la course au pouvoir en raison de son âge. Déjà à Paris, voici bientôt trois quarts de siècle, il ronéotypait les articles que d'autres écrivaient : parce qu'il avait dix-huit ans et eux vingt-*quatre ou vingt-cinq. Du coup,* il a été préservé d'écrire de médiocres articles comme ceux que Zhou Enlai publiait dans les organes militants qui circulaient alors à Paris, mais il a fallu du temps pour qu'il se hisse dans la hiérarchie au rang de ses aînés. Une décennie plus tard, à l'époque des soviets du *Jiangxi, Deng faisait partie des* plus lucides, si la lucidité se mesure à l'aune du soutien apporté à l'*« infaillible »* Mao.

> En dix-huit ans, Deng Xiaoping a beaucoup plus transformé la société chinoise que Mao en vingt-sept. A vrai dire, Mao l'avait plus bouleversée que changée

Il a payé cher ce soutien : à moins de trente ans, il subissait sa *première « purge » et sa femme* aurait divorcé pour épouser son supérieur dans le Parti, celui-là même qui avait mené l'attaque contre lui. Revenu en grâce dans le sillage de Mao, Deng a été constamment sur la brèche durant la seconde guerre mondiale et la guerre civile.

Il a, pour finir, été l'un des principaux artisans de la grande victoire communiste de la Chine de l'Est, en janvier 1949.

Une fois le pouvoir conquis ou, du moins, après un lustre de succès *tout compte fait* impressionnants, Mao a été le premier responsable d'échecs – pour ne pas parler de crimes et de catastrophes – qui, dans un pays démocratique, l'auraient à jamais écarté du pouvoir. Dénoncé pendant la révolution culturelle comme le second dirigeant engagé dans la voie *de la restauration capitaliste,* Deng a effectivement été, aux côtés du président de la République Liu Shaoqi, l'un des deux principaux opposants à Mao, ou, pour être *plus précis,* car dans ce régime personne ne s'oppose ouver*tement au dictateur, du tandem* qui s'efforcait de prévenir ou réparer les conséquences des erreurs de Mao.

A l'heure où les divergences *avec Mao, longtemps rédhibi*toires, représentèrent enfin un capital politique, Chen Yun et surtout Deng s'imposèrent comme les héritiers naturels, parce que les plus critiques. Le premier favorisa l'ascension du second et inspira les premières réformes, avant de *freiner les suivantes,* à ses yeux trop radicales.

En dix-huit ans, Deng Xiaoping a beaucoup plus transformé la société chinoise que Mao en vingt-sept. A vrai dire, Mao l'avait plus bouleversée que changée. Alors, *« enfin Deng vint »* ? Gardons-nous d'idéaliser le successeur, après avoir idolâtré le fondateur.

Dans l'ordre politique, le régime n'a pas foncièrement changé, mais il sévit et intimide beaucoup *moins. Pour ceux qui le subissent,* c'est loin d'être négligeable. Du même coup, *il est plus vulnérable* et ses serviteurs moins soumis (d'où l'émergence de féodalités locales) et beaucoup plus corrompus. Les cadres communistes se font entrepreneurs sans cesser d'être bureaucrates ; ils sont les premiers à s'enrichir en monnayant leur pouvoir, converti en *privilèges.*

Le développement économique a beau être devenu la grande affaire de tous les Chinois, de Deng au dernier de ses sujets, il demeure menacé par d'effrayants obstacles. Mais ce sont des obstacles réels, à commencer par la misère, la surpopulation et un en*vironnement qui se dégrade,* et non plus des obstacles élevés par la *folie et l'ignorance des gouvernants.*

Si Deng paraissait, par contraste avec Mao, éminemment raisonnable, son pragmatisme risque de se révéler plus efficace à court qu'à long terme. Il a différé la so*lution de problèmes épineux* et il se pourrait bien qu'après Deng les *difficultés laissées de côté* et les effets pervers de réformes incomplètes ou sectorielles compromettent la poursuite de la tâche amorcée par lui.

Enfin, même s'il devait durer et se confirmer – postulat que ne *suffit pas à fonder la seule extra*polation de la courbe de croissance actuelle –, le développement aurait, à court et moyen terme, moins de chances de faire le lit de la démocratie, conformément au vœu pieux de l'Occident, que de déstabiliser une société pétrie d'archaïsmes.

Cette *déstabilisation est déjà en* cours : il n'est pas surprenant que les dirigeants (Deng, puis ceux qui ont gouverné en son nom) aient conféré une priorité absolue au maintien de la stabilité.

Plus ouvert grâce à Deng, l'ave*nir de la Chine* n'est donc pas pour autant rassurant. On ne peut cependant *exclure a priori* la possibilité que la Marche en avant – cette nouvelle Longue marche plus ardue que la légendaire épopée de 1934-1935 – se charge d'aplanir quelques-uns des obstacles qui paraissent aujourd'hui infranchissables.

La révolution, Deng a choisi de *la jeter par-dessus bord, en s'abs*tenant bien sûr de le proclamer et même *de le reconnaître : faire la* chose sans le dire requérait déjà assez d'audace et de détermination. Il se peut cependant que Deng ait cru à la possibilité de réformer le système né de la révolution. C'est en tout cas une lecture possible de ce qu'il a poursuivi tout au long de ses dix-huit ans de règne (ou plutôt quinze. Sa santé l'avait mis ensuite sur la touche).

D'ores et déjà, cette *« réforme » (gaige)* modestement affichée a *changé la Chine de façon* beaucoup plus décisive et durable que *la « révolution » (geming)* qu'elle ambitionne seulement de réformer. *J'insiste* sur l'importance capitale de ce qui se passe aujourd'hui en Chine, grâce à Deng ou de son fait. Pour le cinquième ou le quart de l'humanité d'abord, directement intéressé à la réussite de l'entreprise.

*Pour le reste de la planète en*suite, parce que, si elle réussit, il faudra compter très vite non seulement sur un marché gigantesque, mais avec l'émergence d'une superpuissance vraisemblablement despotique, impérialiste et *polluante. En soi enfin,* comme illustration dramatique et haute en couleurs d'un processus universel enraciné dans une culture spécifique.

Lucien Bianco *est directeur émérite à l'Ecole des hautes études en sciences sociales.*

Deng, le passeur

par François Godement

SI l'image, tantôt tragique pour son pays, tantôt saint-sulpicienne, du Grand Timonier est celle qui convient le mieux au Mao *des années de pouvoir, c'est celle* du passeur, énigmatique mais autrement *positive, qui sied à Deng* Xiaoping. L'homme a réintroduit le capitalisme ; il a pratiqué avec talent le jeu de bascule de la Chine entre les grandes puissances ; il a engagé son prestige dans la réunification chinoise (avec Hongkong, mais aussi avec Taïwan). A l'évidence, Deng avait les yeux tournés vers l'avenir, et fait même figure de visionnaire au sein d'une confrérie internationale de dirigeants communistes qui ne brille guère par la *prospective historique.*

Plus que les « amis » occidentaux de la Chine, qu'il ne condescendait guère à recevoir (et qui sont parfois obligés, dans leurs souvenirs, de se rabattre sur le souvenir ému de leurs conversations avec Li Peng, par exemple), l'homme savait écouter, et charmer, les grandes fi*gures de la diaspora chinoise :* d'un Li Ka-shing, milliardaire hongkongais, à un *Lee Cheng-tao,* Prix Nobel de physique américain, en passant bien sûr par Lee Kuan-yew, le *senior minister* singapourien, peu lui ont échappé. C'est sans doute là qu'il a trouvé en 1992 un deuxième souffle, relançant avec force l'ouverture au capitalisme, interne et externe, alors qu'il incarnait, depuis *1989, le choix de la répression poli*tique et s'était rallié les factions conservatrices du régime.

Car Deng avait aussi les pieds rivés dans un passé, celui du système de pouvoir qui a défini sa vie depuis 1920, et dont les survivants, sinon les descendants, étaient des lutteurs et bien sûr, à l'occasion, des *tueurs. Alors que ses dix-huit* années de réforme ont conduit les Chinois vers l'économie globalisée et la société de consommation qui pointe à l'horizon, le passeur s'en est retourné vers la dictature de parti unique qu'il a léguée à ses *successeurs. On ne s'étonnera pas* si les Chinois ne savent plus très bien ce que sont le communisme, l'économie et encore moins la démocratie socialiste de marché. Et alors que les faits, tous les faits, sont sous nos yeux, nous ne savons plus comment qualifier la Chine : totalitarisme communiste en déliquescence ou *autoritarisme néo*conservateur en pleine ascendance ?

Il faut donc prendre l'héritage de Deng Xiaoping au pied de la lettre, avec sa dictature politique implacable pour les esprits audacieux : *l'ex-étudiant et historien Wang* Dan, le plus réfléchi et mesuré de tous les leaders du mouvement de 1989, récemment condamné sans l'ombre d'une preuve à onze ans de prison pour avoir voulu renverser le gouvernement, pourrait en témoigner, tout comme le masque de fer du régime, Wei Jingsheng. On peut aussi bien relever que les entreprises d'Etat chinoises emploient la même proportion de la main-d'œuvre urbaine (18 %) au terme *de vingt ans de transition écono*mique ; ou que l'Armée populaire de libération lance, en mars 1996, des missiles balistiques à quelques dizaines de kilomètres des grandes villes de Taïwan pour intimider les « compatriotes » réticents. Deng avait posé très tôt certaines limites politiques du changement : par *exemple, quant il fondait les « quatre principes »* du socialisme en 1979 (et notamment la direction unique du parti), ou quand il insistait, pendant les négociations sino-britanniques de 1982, pour stationner l'Armée populaire à Hongkong dès juillet 1997, contredisant ainsi certains de ses propres généraux.

Mais l'héritage de Deng Xiaoping, c'est aussi un commerce extérieur qui, avec près de 300 milliards de dollars en 1996, est en passe de rejoindre celui de la France. Ce sont 100 milliards de réserves en devises qui servent de ballast *pour les dirigeants* en cas de crise internationale. C'est le plus important renversement de situation de la paysannerie qui se soit produit en Asie : en dépit des noires prédictions des experts internationaux, la révolution agricole n'a jamais cessé depuis 1978, et déjoue encore les pronostics de pénurie d'ensemble. C'est l'essor d'un secteur économique informel – entreprises privées, coopératives amalgamant parrainages publics et intérêts privés, filiales et faux nez en tout genre du secteur économique d'Etat et de ses cadres qui constituent, avec les investissements étrangers, le moteur de la *croissance économique* chinoise.

Cessons de nous bercer de la prétendue altérité *chinoise en matière* de philosophie politique, comme de nous lamenter sur la perte de l'âme chinoise (qui survivra à tout) ou celle, certes bien visible, d'un patrimoine architectural et urbain dévoré par la lèpre industrielle (qui a le mérite insigne de créer vingt millions d'emplois par an). Il fau*drait un Balzac pour* rendre compte du monde des parvenus économiques, *de celui de l'élite* lettrée appauvrie et de la loi d'airain du profit qui fait que chaque building néoclassique de Pékin, par

> Deng fut un personnage comme Balzac les aimait : rusé, s'exprimant par raccourcis cyniques plutôt que dans la langue de bois fondatrice du régime

exemple, ressemble un peu à une forteresse administrative, un peu à une entrée de casino.

Et Deng fut un personnage comme Balzac les aimait : rusé, pragmatique et s'exprimant par raccourcis cyniques plutôt que dans la langue de bois fondatrice du régime. Le rassemblement de ses *Œuvres choisies* est en quelque sorte un péché du grand âge, comme le serait la Légion d'hon*neur pour un vieil anarchiste...*

Notre force, celle de l'Occident, ne doit certes pas négliger la pesée exacte de réalités chinoises contradictoires, qui inclut l'essor économique intégrateur comme la négation de la liberté. Mais il nous faut surtout, nous aussi, comprendre le mouvement d'ensemble de la *Chine. Or Deng Xiaoping, tout à* tour messianique et cynique, a introduit une ligne de fuite inquiétante dans ce mouvement : celle du patriotisme et du nationalisme exacerbés, dont les termes sont indissociables l'un de l'autre en chinois. Comment ne pas voir que le flou géographique des revendications, l'irrédentisme de principe et l'ambiguïté sur les moyens sont *typiques* d'un régime soviétique finissant qui se cherche un projet national de *substitution ? Fort* heureusement, la vétusté d'ensemble de l'armée chinoise est restée le meilleur gage de paix en mer de Chine comme autour de Taïwan. Mais une Chine réarmée par des fournisseurs avides de marchés se*rait un problème* d'une autre dimension que la « grande » Serbie. En Asie comme en Europe, le poids d'une puissance militaire prépondérante est inacceptable. Les successeurs de Deng devront donc choisir entre la richesse et la puissance, tout comme le Japon a été contraint de le faire. Et là, les paris sont ouverts, sans préjugé aucun : il se trouve que certains dirigeants *généralement classés comme* « réformateurs » ont, soit pour donner des gages à l'establishment militaire, soit par conviction, rivalisé de zèle patriotique dans ces directions. En revanche, Jiang Zemin, successeur apparent, quoique le *produit* de la restauration conservatrice de 1989, est extrêmement prudent *sur ces dossiers. Il a mon*tré, en 1996, sa capacité de reculer devant l'impasse du détroit de Taïwan, et a décidé le principe de l'arrêt définitif des essais nucléaires chinois.

Deng Xiaoping a régné le temps d'une génération, mais ce fut tout de même un pape de transition. Il a mis en œuvre la modernisation de l'économie chinoise, et par conséquent libéralisé, même à son corps défendant, la société chinoise.

Dans un monde qui regorge d'affirmations nationalistes de petits Etats ou *groupes ethniques,* il a légitimé à nouveau le nationalisme d'un très grand pays, ce qui est plus inquiétant. Avec ses successeurs, les démocraties devront à la fois coopérer pour permettre à la Chine d'achever cette modernisation économique et veiller à ce que la clarification des objectifs nationaux *se poursuive sans menaces pour le* reste de l'Asie.

François Godement *est professeur à l'Inalco et chercheur à l'IFRI.*

La contestation oubliée

par Jean-Louis Rocca

DENG XIAOPING semble laisser der*rière lui un désert po*litique. D'où l'image un peu désespérante d'une population à la fois assoiffée de liberté et soumise au pouvoir. Une image pourtant étonnante quand on connaît le nombre de mouvements revendicatifs que la Chine a connus ces dernières années. Certes, ces *mouvements n'ont pas le roman*tisme des grandes charges pour la *démocratie de l'époque Tiananmen.* Ils ne flattent guère l'observateur occidental dans son désir de voir chacun accéder aux droits politiques. Néanmoins, ils traduisent l'existence d'une contestation sociale multiforme que le gouvernement chinois prend d'autant plus au sérieux qu'elle touche aux deux grands chantiers des années à venir : la réforme agraire et la liquidation du *secteur d'Etat.*

La décollectivisation des terres *agricoles a débouché sur* un renforcement considérable du pouvoir des bureaucraties locales sur l'économie et de leurs exigences en matière fiscale. Dans le même temps, le retour à l'exploitation familiale et les nouvelles possibilités de diversification industrielle donnent une certaine marge de manœuvre aux ruraux. Ils possèdent un certain degré de contrôle, indirect *mais* réel, *à la fois sur l'arme* alimentaire et sur le secteur économique le plus dynamique : l'industrie rurale.

Les campagnes chinoises sont devenues le théâtre d'une lutte acharnée entre cadres et paysans pour le contrôle du surplus économique *via* la fiscalité. Dans la plupart des cas, les autorités locales conservent leur position dominante, voire accroissent leur pression. La presse *chinoise publie régulièrement* des reportages sur l'action néfaste des *« tyrans de village »* qui, profitant de l'affaiblissement du contrôle étatique, exploitent leurs concitoyens. Ailleurs, les chefs de village « renégocient » leur légitimité afin d'être *plébiscités par la population dans* le nouveau cadre des élections aux comités villageois. Des exemples montrent que certaines communautés, dans leur combat pour de meilleures conditions d'existence, n'hésitent plus à bousculer l'autorité.

Afin d'évincer des bureaucrates *locaux jugés trop incompétents,* trop corrompus ou trop avides de recettes fiscales, les paysans utilisent toute la panoplie traditionnelle de la contestation (pétitions envoyées aux autorités supérieures, violences, etc.), mais aussi quelques armes nouvelles puisées dans la référence démocratique. A l'appui de leurs revendications, ils alertent la presse locale et nationale, citent des textes de lois rarement appliqués ou des déclarations de dirigeants jamais suivies d'effets, ou encore élisent des comités villageois non officiels.

Les contestataires tentent ainsi d'imposer une sorte de débat public sur le rôle de la bureaucratie locale, les liens économiques entre les villes et les campagnes ou les relations fiscales entre producteurs et dirigeants. *Ils utilisent aussi* avec intelligence les oppositions de plus en plus fortes entre les dirigeants locaux et les dirigeants du centre. Le succès des mouvements dépend *souvent de leur capacité ou de leur* incapacité à démontrer aux autorités pékinoises que les revendications en question illustrent les manquements des autorités régionales.

La plupart du temps, ces mouvements ont lieu dans des régions re*lativement aisées, proches* de grandes villes. Mais ils éclatent aussi parfois dans des zones pauvres dont le seul atout est de posséder une « élite » alternative composée d'anciens cadres à la retraite ou écartés, de migrants plus ou moins enrichis revenus au pays, d'entrepreneurs prospères et de soldats démobilisés. Cette élite possède le langage, les connaissances et parfois les relations nécessaires pour tenir tête aux autorités. Certes, le succès est rarement au rendez-vous, en tout cas à court terme, mais l'existence de tels mouvements de protestation permet d'envisager l'apparition d'une « démocratie conservatrice » à travers lesquels une élite plus ou moins renouvelée pourrait légitimer son pouvoir sans pour autant que la société soit véritablement *transformée.*

> Si les paysans chinois ne sont pas en mesure de dicter leur loi, ils peuvent parfois utiliser leur position stratégique pour imposer une nouvelle ligne de partage avec le pouvoir

Dans les villes, les revendications des travailleurs du secteur d'Etat concernent essentiellement le non-paiement des salaires et la remise en cause du statut de l'emploi public. Le premier *phénomène est dû* aux difficultés budgétaires qui s'accroissent d'année en année. Le second s'inscrit dans une volonté de liquider le fardeau financier que constituent ces milliers d'entreprises aux équipements obsolètes et à la *main-d'œuvre pléthorique.*

Après les grandes tentatives de réforme des années 80 qui ont abouti à des échecs cuisants, on se contente aujourd'hui d'actions plus discrètes et plus ponctuelles afin d'en limiter les conséquences sociales. *Il n'empêche : dans certaines* régions de l'intérieur où le secteur public est quasiment l'employeur exclusif et où les possibilités de diversification économique sont très minces, le choc est rude. Les grèves les manifestations, les pétitions, les occupations d'usines se multiplient.

Comparées à l'agitation rurale, les actions ouvrières *n'apportent* guère de nouveauté. Les slogans – *« à bas Deng le soutien du capitalisme »*; *« nous voulons le socialisme et non le capitalisme »* ou encore *« les travailleurs sont les propriétaires de l'Etat »* – appellent clairement à un retour au passé. L'organisation des mouvements est un calque de l'organisation de l'entreprise elle-même. Les patrons et surtout les *contremaîtres sont* souvent à la tête de la contestation. L'issue souvent positive des conflits traduit le fait que les ouvriers d'Etat font toujours partie du pouvoir. La Chine reste officiellement la patrie des travailleurs, et le pouvoir doit accepter la légitimité de leurs revendications tout en œuvrant à la remise en cause de leur statut.

Face à l'immobilisme de l'économie urbaine, les *dynamismes sont* essentiellement ruraux. Dynamisme *économique* avec l'apparition de nouveaux secteurs, dynamisme financier avec une élévation du niveau de vie dans un certain nombre de régions, dynamisme migratoire qui débouche sur l'*appropriation de* nouvelles connaissances et de nouveaux comportements revendicatifs. Si les paysans ne sont pas en mesure de dicter leur loi, ils peuvent parfois utiliser leur position stratégique pour imposer une nouvelle ligne de partage avec le pouvoir.

Jean-Louis Rocca *est chargé de recherche au CERI (Fondation nationale des sciences politiques).*

Fermeture contre intégration

par Patrick Simon

LA politique d'immigration en France court continuellement après le dispositif de contrôle des flux le plus performant. De circulaires en lois sur l'entrée et le séjour des étrangers, un imposant appareil coercitif érige des barrières de plus en plus impénétrables, ou réputées telles, pour filtrer et canaliser les flux migratoires. Dernier avatar de l'écheveau, bientôt inextricable, des dispositions réglementaires raffinant la traque aux « clandestins », le projet de loi Debré déclenche une tempête de protestations dans les rangs de ce qu'il est convenu d'appeler la société civile.

Bien qu'elle se concentre sur le signalement de la visite d'étrangers au domicile privé, cette poussée de pétitions offre l'occasion de revenir sur la dérive suivie par la politique d'immigration depuis une dizaine d'années. Le projet de loi Debré ne constitue en effet que la dernière surenchère d'une tendance amorcée dès le début des années 80, qui ont vu s'instaurer les certificats d'hébergement, les visas et toute une panoplie de mesures visant à assurer le suivi des « visiteurs étrangers ».

Les gouvernements successifs, de gauche comme de droite, ont réaffirmé le même principe, qui fonde désormais notre conception de l'intégration à la française : maîtriser (limiter) les flux pour assurer (intégrer) les stocks. L'équation ainsi formée sert de justification au durcissement progressif des conditions d'entrée et de séjour des étrangers. En conditionnant l'intégration des immigrés à la fermeture des frontières, le législateur a sans doute pensé atténuer le caractère profondément liberticide des contraintes imposées à la circulation des étrangers. C'est du reste l'argumentaire que développe une nouvelle fois le ministre délégué à la ville et à l'intégration en réponse aux appels à la désobéissance. Principe de réalité contre romantisme humaniste, en quelque sorte.

Maîtriser (limiter) les flux pour assurer (intégrer) les stocks. L'équation ainsi formée sert de justification au durcissement progressif des conditions d'entrée et de séjour des étrangers

Il faudrait pourtant s'interroger sur le bien-fondé d'un axiome qui ne s'appuie sur aucune observation concrète. En quoi l'intégration des immigrés vivant en France dépend-elle de l'étanchéité des frontières ? L'idée centrale de cette théorie suggère que l'afflux de nouveaux migrants (*« invasion »* dans le vocabulaire d'un ancien président) aggrave les difficultés sociales des immigrés déjà installés. En favorisant la concentration géographique, le maintien des filières migratoires accentuerait la visibilité de l'immigration dans l'espace public. Enfin, les conflits de voisinage seraient amplifiés par l'installation de familles réunies dans le cadre du regroupement familial. Le sentiment d'une « surpopulation » d'immigrés serait en définitive responsable de la diffusion des conduites et préjugés xénophobes dans la population française.

Les études menées sur l'intégration des immigrés en France démontrent au contraire l'absence de lien direct, dans le contexte actuel, entre l'intensité des flux migratoires et les modalités de l'intégration. Depuis la réduction des entrées de migrants décidée en 1974, les flux se situent à des niveaux relativement bas et ne gonflent qu'à la marge les effectifs d'immigrés. Autour de 100 000 entrées annuelles dans une population de 58 millions d'habitants ne peuvent provoquer cette impression d'envahissement dénoncée par notre personnel politique. Même au niveau local, l'incidence des nouvelles arrivées reste trop diluée pour justifier l'exaspération de Français submergés par la masse. N'en déplaise aux adeptes des relations mécaniques, la pression migratoire n'est pas responsable de la montée de l'intolérance à l'égard des immigrés.

En fait, les tensions se produisent le plus souvent en réaction au déroulement du processus d'intégration. Les familles immigrées d'installation ancienne en France connaissent une mobilité résidentielle les conduisant hors des cités de transit ou des immeubles insalubres qu'elles occupaient jusqu'à présent. Elles se distribuent alors dans les quartiers d'habitat social et les zones en transition urbaine, où elles impriment leur marque sur le fonctionnement de l'espace collectif.

Leur intégration étant déjà très avancée, elles participent à leur manière à l'animation de la vie locale, ce qui accroît la perception de leur altérité. Les conflits entre Français et immigrés ne résultent donc pas de l'apport d'une migration trop récente, ils traduisent l'émergence d'une demande de reconnaissance sociale émanant des fractions les plus intégrées de la population immigrée. Répondant à ces aspirations à la légitimité du devenir sur le territoire français, la volonté de fermeture des frontières claque comme un refus.

L'impératif de maîtrise des flux a en effet pour corollaire une lutte déterminée et particulièrement répressive contre l'immigration clandestine. Là encore, les gouvernements successifs ont cru endiguer la dérive xénophobe en exploitant la figure du clandestin comme repoussoir. Désignés à la vindicte, les « irréguliers » devaient servir de caution à l'intégration des « bons immigrés ». Las ! Le procédé s'est implacablement retourné contre ceux qu'il prétendait protéger.

La limite entre clandestins et réguliers n'a cessé de se déplacer, rendant brutalement illégitimes des franges toujours plus nombreuses d'étrangers vivant en France. Pis encore, la stigmatisation du clandestin a jeté le soupçon sur l'ensemble des immigrés, devenus des délinquants en puissance. Les représentations collectives coïncidant rarement avec les classifications administratives, tout immigré est devenu un « clandestin » potentiel, avec une prédilection pour le voisin qui dérange. Quoi de plus ressemblant, en effet, à un clandestin qu'un immigré bénéficiant de papiers de séjour et qui, fort de son droit à vivre en France, participe avec ses spécificités culturelles à la vie sociale ? Il s'agissait de désamorcer la spirale raciste en érigeant la légalité en garantie de légitimité ; on a réussi à précariser tous les immigrés.

Les conséquences pratiques de la lutte contre l'immigration clandestine viennent aggraver le bilan. L'obsession de la fraude s'est emparée du législateur, qui ajuste sans relâche l'appareil juridique et administratif pour optimiser le contrôle. Un cadre juridique d'exception s'étend aux frontières de notre droit, amenuisant de jour en jour nos libertés. L'idéologie de la fermeture génère un dérapage constant vers une zone de non-droit, circonscrite pour l'instant à tous ceux qui évoluent dans les interstices de la réglementation du séjour des étrangers, mais dont la liste des catégories concernées ne cesse de s'allonger. Etrangers sans papiers, conjoints de Français, enfants d'étrangers nés en France, qui sait où s'arrêtera l'énumération ?

Les dispositions du projet de loi Debré sont apparues d'autant plus inacceptables qu'elles ravivent des souvenirs que notre mémoire collective s'efforce d'exorciser. Elles s'inscrivent cependant dans une lente dérive de la politique d'immigration, où l'idéologie de la fermeture prime sur toute autre considération.

Le prix à payer pour entretenir l'illusion d'une étanchéité des frontières s'alourdit chaque jour. Il touche en premier lieu les populations immigrées en obérant leurs possibilités de circulation dans l'espace transnational, puis en sapant leur légitimité à vivre en France. Par extension, il concerne maintenant tout le monde, ce qui explique l'ampleur de la mobilisation contre le projet actuellement en discussion. Mais un simple recul du gouvernement ne lèvera pas l'hypothèque que fait peser l'idéologie de la fermeture sur l'intégration des immigrés. Fonctionnant comme une métaphore, le « restrictionnisme » pratiqué par la politique d'immigration invite au repli sur une identité nationale mortifiée dans laquelle les immigrés, même réguliers, ne trouvent pas leur place.

***Patrick Simon** est chercheur à l'Institut national d'études démographiques (INED).*

La Roumanie sur la bonne voie

par Emil Constantinescu

IL y a quelques années, j'ai vu dans un journal français un dessin qui a retenu mon attention : un homme nu dans la pose du Penseur de Rodin, mais chauve et portant des lunettes – l'image même du Monsieur Quelconque de notre siècle. Un énorme boulet scellé à sa jambe droite portait l'inscription *« Liberté »*.

En 1989, lorsque les dictatures communistes se sont écroulées, des millions d'hommes et de femmes se sont vus confrontés soudain avec leur liberté reconquise. Sept ans après, nous sommes toujours en train de nous demander s'ils ont – si nous avons vraiment su ce qu'il fallait en faire. Nous avons vite découvert combien long et ardu était le chemin qui va de la mentalité collectiviste à la solidarité et à l'esprit communautaire.

En apparence très proches, ces deux formes de pensée, dont sont issues deux formes opposées de société, sont en fait les extrêmes d'un parcours au centre duquel se trouve la conquête de la liberté aussi bien que son contraire, la perte de toute personnalité et de toute identité de l'homme. Ce degré zéro de l'identité et sa nouvelle affirmation – parfois sauvage et chaotique – se sont révélés une étape incontournable du parcours allant, éventuellement, vers une société nouvelle où la vraie solidarité soit vécue comme la forme suprême de la liberté.

Les Roumains, qui se sont arrachés, au prix du sang jeune versé en décembre 1989 à Timisoara comme à Buscarest, à Cluj, à Brasov et à Sibiu, à l'étreinte de la dictature la plus aberrante, ont retrouvé ainsi leur liberté. Le long chemin *« de la nuit vers l'aube »* ne faisait cependant que commencer en 1989, et le difficile apprentissage de la liberté assumée les attendait encore.

Sept ans de traversée de ce nouveau désert les ont cependant menés, enfin, vers la lucide détermination avec laquelle ils ont exprimé leur option pour les valeurs de la démocratie, de l'intégration européenne et euro-atlantique, de la réforme.

La Roumanie de 1997 ne cesse pas d'étonner ceux qui la reconnaissent peu ou de loin. Echappée de façon dramatique, à la dernière minute, de l'étreinte de la dictature folle de Ceausescu qui l'avait épuisée, la Roumanie a suscité, dans une séquence trop rapide, l'enthousiasme et le doute, suivi par un désenchantement sanctionnant une dérive de plus en plus évidente.

Sans doute la Roumanie at-elle trompé bien des attentes – et surtout les attentes des Roumains eux-mêmes. La voyant tour à tour écartelée par les affrontements ethniques ou saccagée par les mineurs, l'Occident se souvenait soudain des vieux préjugés à l'emporte-pièce qui en faisaient une terre d'ambiguïté, voire d'intolérance et de violence.

Ce qui a été, de loin, le plus difficilement perceptible dans ces événements qui mettaient en scène l'éveil de vieux monstres nés du sommeil de la raison, c'était leur côté artificiel et comme théâtral, obnubilant les vrais enjeux d'une involution qui marquait, en fait, la récession de la démocratie et jetait l'ombre du doute sur tout jugement favorable à la Roumanie.

Si l'on observe l'ensemble des faits dramatiques qui ont marqué l'histoire tout à fait récente de l'Est et du Sud-Est européens à partir de l'éclatement de l'Empire soviétique, des récurrences significatives peuvent ressortir : instrumentalisation politique des mythes nationaux, fondamentalisme religieux habilement utilisé à des fins politiques, discours isolationniste et souvent agressif, qui logent à la même enseigne les tenants du national-communisme, ce fléau qu'il nous faut apprendre à affronter.

Il ne s'agit pas du communisme classique et du discours déjà épuisé sur la société sans classes, mais d'une forme – à la fois ancienne par le réveil des nationalismes latents et nouvelle par son but – qui est celui de conserver tout ce qui peut être sauvé, en hommes et en structures, de l'ancien régime : le plus possible des grandes entreprises, le plus possible de monopoles, surtout en ce qui concerne les ressources énergétiques et alimentaires, le plus possible de la classe des dirigeants économiques et politiques – le plus possible aussi d'une mythologie isolationniste et anti-occidentale prête à colmater toute ouverture vers l'Europe et vers le monde.

A la suite de ces régressions qui éloignaient de plus en plus, à nouveau, de l'Europe l'espace roumain à peine émergeant de la dictature communiste, un système politique en partie différent de ceux qui s'étaient constitués dans les pays de l'Europe centrale – Pologne, Tchécoslovaquie, Hongrie – s'installait à Bucarest, faisant parler de nouveau de la « mauvaise différence » roumaine. Cette différence eut des conséquences néfastes pour l'action internationale de la Roumanie, car elle en faisait un partenaire moins aimé et moins crédible que d'autres.

Et pourtant, en novembre 1996, ce pays presque oublié dans l'équivoque qui semblait lui coller à la peau a offert une surprise de taille à ses amis... et à ceux qui l'aimaient moins. Par des élections dont le résultat, très net, ne fut contesté par personne, la Roumanie enregistra, pour la première fois depuis plus d'un demi-siècle, une alternance démocratique au pouvoir, le succès de ce qui devint bien vite une solide coalition – dans un pays qui semblait voué à la discorde – et, de surcroît, une coalition qui rassemblait dans une même équipe gouvernementale des chrétiens-démocrates, des libéraux, des sociaux-démocrates et, pour la première fois, non seulement dans l'histoire du pays, mais aussi dans l'histoire de la région, des représentants du parti de la minorité la plus importante, la minorité hongroise.

En novembre 1996, ce pays, presque oublié dans l'équivoque qui semblait lui coller à la peau, a offert une surprise de taille à ses amis... et à ceux qui l'aimaient moins

Le vote très clair des élections de novembre 1996 vient donc de prouver une conscience nette de la majorité des Roumains d'avoir à refuser toute solution alternative – aussi bien à la démocratie qu'aux réformes économiques radicales trop longtemps remises au lendemain, ou bien à l'intégration européenne et euro-atlantique du pays. Déjà dans les sondages d'opinion, avant les élections, les Roumains donnaient pour 95 % une réponse favorable à propos de l'intégration européenne et à l'OTAN. Les élections ont donné la victoire aux formations politiques les plus favorables à cette intégration.

Il s'agit donc d'une détermination politique profonde, d'un destin historique assumé, et qui prouve qu'avec un retard en grande partie provoqué la Roumanie vraie, celle des citoyens, témoigne une deuxième fois après décembre 1989 sa profonde adhésion aux valeurs fondatrices de la démocratie et de la liberté.

***Emil Constantinescu** est président de la République roumaine.*

Un débat sur la France

Suite de la première page

Elle ne saurait être porteuse d'un droit qui s'opposerait aux droits naturels de l'homme. On peut avoir juridiquement raison lorsqu'on est politiquement minoritaire. C'est notre honneur de le dire.

Mais c'est aussi notre honneur de rappeler que la première fonction, le premier devoir, la première exigence d'une autorité d'Etat, c'est de définir et de maintenir à travers le temps, les règles qui permettent à chacun de savoir quel est le lien qui l'unit à la communauté nationale.

Ce lien, qui est d'abord un contrat immatériel, un consentement à une règle commune, ne peut pas être fondé sur une attitude frauduleuse, volontairement et délibérément frauduleuse. Ne donnons pas à l'Etat ce droit étrange de se renier lui-même en n'exerçant plus l'essentiel de sa fonction. Mais nous savons tous qu'il sera d'autant plus respecté qu'il se soumettra lui-même à un droit qui lui est antérieur. C'est dans cet esprit que le projet de loi du gouvernement devait absolument être modifié. Le refus qui accompagnait sa première rédaction a été – me semble-t-il – légitime.

La désobéissance : l'indocilité naturelle des Français n'est pas un défaut. Notre tempérament national s'est exprimé tout au long de notre histoire par un goût de la révolte qui appelle d'ailleurs généralement en réponse des gouvernements autoritaires...

Mais si l'on veut conserver ce qui fait la dignité d'un peuple, c'est-à-dire son refus de l'oppression, son goût pour la liberté de l'esprit, la générosité de son regard sur le monde et le respect qu'il peut avoir des autres, il faut d'abord qu'il se respecte lui-même et qu'il respecte ses propres lois. Faire d'un immigré un citoyen n'est pas, n'a jamais été au-dessus de nos forces pour peu que nous sachions – majorité et opposition – accepter les disciplines communes d'une nation majeure.

Une France qui sait être hospitalière dès lors qu'on ne la menace pas d'un mépris de son droit

Mais présenter à la question centrale de l'intégration le chemin de la désobéissance alors que le projet de loi vient d'être heureusement modifié, c'est une fuite étonnante devant les enjeux de notre cohésion nationale, et devant la réalité dangereuse de l'immigration illégale.

Nous sommes nombreux à ne pas considérer notre pays comme une sorte de grande surface dans laquelle on achèterait en passant, et comme distraitement, les produits de quelques jours. Il ne servirait à rien d'évoquer à larmes chaudes la République à chaque victoire du Front national, si nous n'offrons pas aux Français et à ceux qui les rejoignent la perspective d'un grand pays, fier de sa langue, assuré de son destin et attaché au respect de ses lois. Si l'on veut assurer la réussite de l'intégration des jeunes, il faut refuser la banalisation de la fraude et mieux encore la dissuader.

La démocratie : le mépris de Jean-Marie Le Pen pour la *« bouffonnerie pétitionnaire »* (je cite) est une nouvelle forme de sa profonde aversion pour la démocratie. Or c'est bien de démocratie qu'il s'agit. Elle a beaucoup à voir – contrairement à ce que pense M. Le Pen – avec le regard que l'on porte sur l'autre et d'abord sur l'étranger. Si les Français refusaient dans leur culture, dans leur mémoire, dans leur patrimoine, tout ce que les étrangers leur ont apporté, ils se renieraient eux-mêmes et ils s'éloigneraient de la part la plus belle de leur message.

« La France est partout où l'on ne renonce pas », disait Paulhan au plus profond de notre nuit, alors que beaucoup de Français avaient renoncé ; alors qu'étaient pourchassés nos hôtes et nos concitoyens *« dont les noms sont difficiles à prononcer... »*. Ce n'est pas un hasard si à ces moments-là ce sont des étrangers qui sont venus mourir pour une certaine idée de l'homme.

Dès lors, on voit bien qu'aujourd'hui le débat sur l'immigration, c'est un débat sur la France. La question n'est plus : *« Qui héberge-t-on ? »*, ou bien *« qui intégrons-nous ? »*, mais *« pourquoi héberger »* et *« à quoi intégrer ? »*.

Une France dont les racines sont plurielles, qui met sa loi sous le regard de la Déclaration des droits de l'homme, qui refuse le seul argument de l'autorité mais qui ne renonce à aucun élément de sa souveraineté, qui enseigne son histoire et écoute celle des autres ; une France qui sait être hospitalière dès lors qu'on ne la menace pas d'un mépris de son droit : voilà ce qui pourrait constituer, pour ceux qui vont défiler, comme pour ceux qui vont voter, une commune ambition.

François Léotard

Le Monde

21 bis, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
Tél. : 01-42-17-20-00. Télécopieur : 01-42-17-21-21. Telex : 206 806 F
Internet : http://www.lemonde.fr

ÉDITORIAL

Occasion manquée à Strasbourg

LE Parlement européen *a perdu l'occasion de* se grandir. Sa gestion de l'affaire de la « vache folle » se révèle catastrophique. Après avoir mis longtemps à prendre conscience de son importance, il avait décidé d'ouvrir *une commission d'en*quête pour dégager les responsabilités. Les preuves de dysfonctionnement, de fautes, voire de mensonges, accumulées dès *les premières auditions* avaient incité l'Assemblée de Strasbourg à prolonger le mandat des 19 eurodéputés investis de cette mission.

L'hémicycle semblait avoir à cœur de faire éclater la vérité. Au terme de sept mois d'investigations, il produisit un rapport accablant, pour le Royaume-Uni, mais aussi pour la Commission européenne, l'actuelle et l'ancienne. *Il fut même sérieu*sement question de proposer au vote de l'Assemblée plénière une motion de censure contre le collège présidé par le Luxembourgeois *Jacques Santer. Des* commissaires, des hauts fonctionnaires étaient nommément mis en cause. L'affaire avait pris le visage d'une crise majeure.

***Mais, comme s'il avait eu peur* de son propre courage, le Parlement s'en est retourné à ses manœuvres habituelles. Il n'était déjà pas allé au bout de la logique en renonçant à auditionner Jacques Delors, le prédécesseur de M. Santer. Puis est venu le temps des arguties et des faux fuyants : il aurait été injuste de sanctionner l'exécutif communautaire d'aujourd'hui, alors que les principaux faits incrimés relevaient du précédent ; ou *bien encore était-il* opportun d'ouvrir une crise institutionnelle au beau milieu des négociations sur la réforme de l'Union ?**

Ce *dernier argument* est d'une particulière mauvaise foi. Le *19 février, les eurodéputés* ont demandé à M. Santer de se plier à leurs exigences sous peine de déposer une motion de censure à la fin de l'année. Qui peut *croire qu'une crise serait moins* grave à ce moment-là, dans la dernière ligne droite vers la monnaie unique ?

La vérité est que Strasbourg n'a aucunement l'intention de sanctionner Bruxelles dans la crise de la « vache folle ». L'Assemblée s'appuie sur cette affaire pour tenter d'accroître ses pouvoirs en exerçant un chantage sur M. Santer, qui est désormais chargé de négocier au plus près les intérêts des eurodéputés à la conférence intergouvernementale. Pour sauver « sa » Commission, le président de l'exécutif a promis tout et n'importe quoi, acceptant ainsi d'être l'otage de l'Assemblée.

Nul ne conteste le droit au Parlement d'accroître ses prérogatives, mais le mélange des genres, lorsqu'il s'agit de santé et de vies humaines, est des plus contestables. Cet épisode jette le discrédit sur le Parlement et la Commission, les deux institutions qui ont vocation à être les piliers de la démocratie européenne face aux gouvernements nationaux. La crise de la « vache folle » n'aura pas même eu pour mérite de faire progressser l'Europe du citoyen.

Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ;
Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint

Directeur de la rédaction : Edwy Plenel
Directeurs adjoints de la rédaction : Jean-Yves Lhomeau, Robert Solé
Rédacteurs en chef : Jean-Paul Besset, Bruno de Camas, Pierre Georges,
Laurent Greilsamer, Erik Izraelewicz, Michel Kajman, Bertrand Le Gendre
Directeur artistique : Dominique Roynette
Rédacteur en chef technique : Eric Azan
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment

Médiateur : Thomas Ferenczi

Directeur exécutif : Eric Pialloux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Gérard Courtois, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982),
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la SA Le Monde
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 935 000 F. Actionnaires : Société civile « Les rédacteurs du *Monde* ».
Association Hubert Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du *Monde*,
Le Monde Entreprises, Le Monde Investisseurs,
Le Monde Presse, Iéna Presse, Le Monde Prévoyance

IL Y A 50 ANS, DANS Le Monde

La cote du calendrier

En raison d'un mouvement de grève dans les imprimeries parisiennes Le Monde *n'a pas paru du vendredi 14 février au lundi 17 mars 1947. L'article ci-dessous a été publié dans le numéro daté 18 janvier 1947.*

IL Y A une mode pour les prénoms comme il y a une mode pour les vêtements. Cependant, certains noms du calendrier font tapisserie tout au long des siècles : Fructueux, Rufin, Lié, Abdon, Maurille, Crépin... D'autres au contraire reviennent périodiquement : France, François, Francis, Victoire, souvent au rythme des guerres.

Beaucoup de futurs parents se donnent du mal pour choisir des noms à leurs enfants. Heureusement tout le monde n'emploie pas la solution de facilité : prendre le nom correspondant à la date de naissance. C'est ainsi que vivent en France quelques Mardigras et quelques Epiphanie (il est vrai que cette dernière est, selon la tradition burlesque *« sainte, vierge, martyre, et mère des trois rois mages, Melchior, Balthazar et Gaspard »*).

Ce procédé a créé les noms de Chantal, de Gonzague, de Vianney ; il existe peut-être aussi des petits Sales ou des petites Assise, mais nous ne pouvons le confirmer. Il importe aussi d'adapter le prénom au nom de famille ; timides et renfermés, des Jean Bonneau et des Marie Tournelle pleurent dans les cours de récréation...

Quelles sont les prévisions pour les mois à venir ? Il semble que Nathalie, Olivier, Anne, Christian, Dominique, Nicolas soient « fermes ». Mais des hausses subites peuvent être enregistrées sur Dorothée, Bertille, Bénédicte ou Aurélie.

François Depret
(18 janvier 1947.)

Le Monde SUR TOUS LES SUPPORTS

Télématique : 3615 code LEMONDE

Documentation sur Minitel : 3617 code LMDOC
ou 08-36-29-04-56

Le Monde sur CD-ROM : renseignements par téléphone, 01-44-08-78-30

Index et microfilms du *Monde* : renseignements par téléphone, 01-42-17-29-33

Le Monde sur Compuserve : GO LEMONDE
Adresse Internet : http://www.lemonde.fr

Films à Paris et en province : 08-36-68-03-78

Les fantômes des années 30

C'ÉTAIT il y a soixante ans : situation pourrie, crise économique, nationalismes, idéologies haineuses, des peuples acceptant de se faire à nouveau la guerre. En Allemagne : Hitler ; en Italie : Mussolini ; en URSS : Staline ; en Espagne : Franco ; en France : Blum, mais Laval et Pétain n'étaient pas loin. La chronique de cette période est connue de tous. Jusqu'ici, elle appartenait au passé. Désormais elle appartient au présent. Elle en prend possession. Il n'est plus question que d'elle, de cette décennie dangereuse qui a fini dans les ruines de Madrid, de Varsovie et de Londres.

Les raisons de cette obsession sautent aux yeux. Si dangereux et facile que soit le genre du parallèle historique, il s'impose. Ne manquent ni la crise économique, que l'on sait peut-être expliquer mais que l'on ne sait pas régler, ni les nationalismes les plus sectaires, qu'ils soient des Balkans, de Russie ou de France. Pour les idéologies, mâtinées ou non de religions, elles imprègnent de plus en plus les discours et il est désormais permis de dire à peu près n'importe quoi sans prêter attention au passé et au sens des mots employés.

RÊVE ET CAUCHEMAR

Or certaines de ces doctrines s'inspirent sans trop s'en cacher de celles qui avaient cours dans l'entre-deux-guerres. En revenir à ce moment décisif, c'est donc, d'abord, une affaire de généalogie et le moyen le plus simple de mesurer les conséquences physiques, matérielles, de ces mots. Pureté, à la longue, signifie extermination.

Les auteurs à lire aujourd'hui pour comprendre ce qui se passe ont nom Marinetti et Goebbels, avec Adorno et Benjamin comme antidotes. Il devient urgent de déjouer les belles images trompeuses et les distractions commodes. Si paraissent tant de livres, essais ou romans qui traitent du IIIe Reich, si l'histoire de l'Occupation s'écrit enfin dans les détails, c'est à la fois parce que la loi du silence qui, un demi-siècle durant, a régné en France au nom de la paix civile et de la dignité nationale a perdu de sa force et parce qu'il faut conjurer des ressemblances désagréables.

Chaque époque a les obsessions historiques qu'elle mérite. Aujourd'hui rêve donc des années 30, et le rêve tourne régulièrement au cauchemar vichyste.

Les œuvres et les bâtiments à la mode sont, en la matière, des révélateurs très sûrs. La Révolution et l'Empire, qui rêvaient de la Rome antique, ont eu le néo-classicisme, David, Canova et la rue de Rivoli. Le Second Empire, qui rêvait du siècle de Louis XV, a eu l'académisme aimable, Baudry, Carpeaux, l'Opéra. Aujourd'hui, à défaut d'œuvres, il y a les expositions, les catalogues : tout ce qui, en Europe, commémore la décennie fascinante des fascismes.

Le phénomène a commencé en 1992 à Berlin, avec l'exposition « Degenerate Art », qui venait de Los Angeles. En 1994 s'est tenu « Kunst und Diktatur » à Vienne. En 1995 se sont ouvertes « Berlin-Moscou » à Berlin et « Arte delle liberta, antifascismo, guerra e liberazione in Europa » à Gênes. En 1996, Londres a accueilli l'immense « Art and Power. Europe under the Dictators ». Au début de l'hiver, « Face à l'histoire » a pris possession du dernier étage du Centre Pompidou. Aujourd'hui s'inaugure « Le temps menaçant ». Sept manifestations en quatre ans qui se consacrent partiellement ou entièrement à la situation des arts au temps des totalitarismes : le symptôme est patent.

SÉRÉNITÉ FACTICE

Il l'est d'autant plus que ces expositions ont été construites selon des schémas peu différents. Elles placent face à face les événements politiques et diplomatiques, et des tableaux, des dessins, des bronzes, des projets architecturaux. Les actualités du temps passent et repassent sur des téléviseurs à Paris comme à Londres et à Vienne : défilés militaires, discours hurlés dans les micros, cortèges, ligues, livres jetés aux flammes et, pour finir, artilleries et bombardiers. La photographie, chaque fois, se trouve au centre de l'affrontement, tantôt reportage, tantôt création, jamais meilleure que quand elle réussit à allier ces deux qualités.

Ces films, ces bruits, ces clichés en noir et blanc dérangent la contemplation comme autant d'intrusions qui brisent le calme des galeries d'exposition. Elles interdisent de glisser paisiblement, heureusement, d'un tableau à un dessin, d'une beauté à une autre. C'est là leur fonction, leur nécessité : dénoncer la sérénité factice du musée et semer le trouble dans les esprits.

Les beaux-arts, comme on disait jadis, se trouvent alors en position périlleuse, mis en cause, sinon en accusation. Soit ils ont accepté de servir les idéologies, le nazisme et le stalinisme, et ils sont alors tombés dans l'imagerie de propagande idéaliste. Soit ils se sont détournés de l'actualité pour inventer des formes pures et des équilibres, au risque de demeurer incompris. Soit ils ont affronté le présent pour protester, pour avertir, pour dénoncer. Mais tous ceux qui l'ont tenté n'avaient pas la puissance d'expression de Picasso, Miro, Giacometti, Klee, Beckmann... La peinture et la sculpture sermonneuses vieillissent mal, si bonnes aient été leurs intentions et justes leurs causes.

BONNE CONSCIENCE ?

Ces expositions ont de quoi donner à réfléchir aux artistes d'aujourd'hui, puisque, encore une fois, c'est d'aujourd'hui qu'il s'agit. Que font-ils *« face à l'histoire »*, c'est-à-dire face à ce qu'ils lisent, entendent et voient tous les jours ? Diverses réponses sont possibles. Il est clair en tout cas qu'il ne servirait à rien d'éluder la difficulté et de se retirer dans une nostalgie confortablement mélancolique, ou le culte des grands anciens, quels qu'ils soient, plutôt réalistes ou plutôt abstraits. Et clair que la commémoration ne suffit pas.

C'est là le seul défaut de ces manifestations et celui des parallèles historiques : ils donnent bonne conscience à bon compte. Il faut assurément observer l'affrontement des formes et des styles, qui rend visible l'affrontement des idées et des causes. Il faut rendre hommage aux artistes qui ont vu ce qu'il importait par-dessus tout de voir. Mais il serait prudent de ne pas s'en tenir là, à répéter le *« No pasaran »* des républicains espagnols devant l'affiche de Miro. Cette fois-là, « ils » sont passés quand même. « Ils » pourraient passer à nouveau, par d'autres voies, autrement costumés, avec d'autres moyens, plus modernes, plus rapides.

Philippe Dagen

L'invité clandestin

par Alain Le Quernec

Six défis pour l'agriculture

À UN MOIS PRÈS, le traditionnel Salon international de l'agriculture – que Jacques Chirac se fera un gourmand plaisir d'inaugurer, comme à son habitude, dimanche 23 février – coïncidera avec le coup de tonnerre que provoqua, le 20 mars 1996, une déclaration du ministre britannique de la santé : la maladie de la « vache folle », selon les experts d'outre-Manche, pouvait être transmissible à l'homme ! On connaît la suite.

Au-delà des dizaines de milliards de francs que l'Europe et les Etats doivent dépenser pour conjurer les grandes peurs d'empoisonnement collectif et soutenir des éleveurs tentés par les jacqueries ou des tripiers effondrés, la crise de la viande bovine a au moins eu un côté positif : la qualité – qu'on l'appelle traçabilité, identification, extensification, labels – est devenue la rengaine et la référence. Moins pour le plaisir du goût que pour l'innocuité. Un comble dans un pays qui doit tant à sa gastronomie ! De la coopérative d'insémination artificielle à l'assiette, s'il faut désormais suivre le bœuf, ce devra être en pleine lumière.

Il en va de même pour l'ensemble des produits agricoles et alimentaires destinés aux hommes comme aux bêtes qui, elles-mêmes, serviront à les nourrir. Ce n'est d'ailleurs pas tout à fait un hasard si Philippe Vasseur, le ministre de l'agriculture, a insisté pour que le projet de loi sur la qualité sanitaire des denrées alimentaires soit débattu à l'Assemblée nationale en lever de rideau de la grande fête populaire du Salon de la Porte de Versailles, sorte de rassemblement foisonnant des mémoires et des terroirs, donc de l'histoire nationale et de ses gloires. Chaque région ne recule d'ailleurs devant rien pour valoriser son stand. La Seine-Maritime « exposera », à côté de ses productions locales, le champion olympique David Douillet en personne puisque, selon la chambre d'agriculture, *« c'est au sein de son club de judo de Neufchâtel-en-Bray, soutenu par les producteurs de fromages, qu'il a acquis sa haute technicité sportive et puisque, comme tout athlète, il est grand consommateur de produits laitiers... particulièrement ceux de sa terre natale ».*

JUSTIFIER LES SOUTIENS

Ce n'est pas un hasard non plus si les ministres chargés de l'alimentation (Philippe Vasseur), de la consommation (Yves Galland) et de la santé (Hervé Gaymard) se sont livrés à une mesquine petite guerre politico-adminitrative pour s'attribuer la paternité de la création de la future Agence de sécurité alimentaire.

L'actualité se bouscule dans la chronique agricole, européenne, parlementaire, gouvernementale. En l'espace de dix jours, la Commission de Bruxelles, reconnaissant ses « erreurs », a irrité les eurodéputés. Le conseil des ministres a validé les grandes lignes de la future loi d'orientation préparée par Philippe Vasseur depuis neuf mois.

Dans un esprit de cogestion en vigueur depuis trente ans, Alain Juppé, enfin, reçoit les leaders des organisations socioprofessionnelles pour la traditionnelle conférence annuelle. C'est l'occasion de dire aux quelque 700 000 exploitants qui restent, mais surtout aux autres Français que l'agriculture se trouve affrontée à six défis : santé, science, budget, performance, réorganisation et ruralité.

L'irruption des préoccupations de santé publique dans la production agricole et les industries de transformation a été le trait marquant de l'année 1996. Le risque de mourir de mauvaise alimentation dans les pays riches fait écho au risque de mourir de faim dans les continents sous-développés. Philippe Vasseur, qui croyait pouvoir seul, avec « ses » vétérinaires, mener le combat, a dû se rendre à l'évidence et composer. Les paysans n'hésitent plus à parler eux-mêmes de la nécessaire recherche d'une *« éthique »* alimentaire.

Chercheurs, scientiques et industriels du froid orientent désormais autant les productions qu'ont pu le faire jusqu'à maintenant les lois des saisons ou le goût des consommateurs. Quand on peut facilement modifier génétiquement le maïs, le cultivateur de l'Adour n'est plus à même de lutter à armes égales avec le négociant multinational installé à Rotterdam qui arbitre entre des législations sur l'étiquetage, plus ou moins souples selon les Etats.

Il faudra bien aussi que les agriculteurs, qui sont de moins en moins nombreux mais émargent à des budgets, national et européen, toujours aussi volumineux, démontrent que les soutiens directs dont ils bénéficient automatiquement de la part des contribuables sont toujours justifiés. La question d'un plafonnement des aides en fonction du revenu ou de la surface est, plus que jamais, posée.

Plusieurs professions se sont d'ailleurs si bien auto-organisées qu'elles n'ont guère besoin de subventions. C'est le cas des betteraviers. La recherche ininterrompue de la performance par des agriculteurs devenus *« agri-managers »* n'est pas, du reste, un mauvais réflexe. Des exploitations rentables, efficaces, exportatrices sont plus facilement créatrices d'emplois durables, dans les champs ou les forêts et, indirectement, dans les industries du machinisme, de la transformation, de l'approvisionnement.

RÉINVENTER UN MODÈLE

L'agriculture familiale, comme au beau temps de la loi d'orientation de 1960, a vécu. Comment, sans rassembler leurs forces dans des groupements de producteurs, les agriculteurs peuvent-ils résister aux centrales d'achat ou aux grands groupes privés comme Danone ou Nestlé ? Il faut réinventer un modèle coopératif moderne et puissant. Pourquoi ne pas créer au niveau central, suggère Michel Debatisse, ancien syndicaliste aujourd'hui président de Sodiaal-Yoplait, un institut financier coopératif soutenu par l'Etat ?

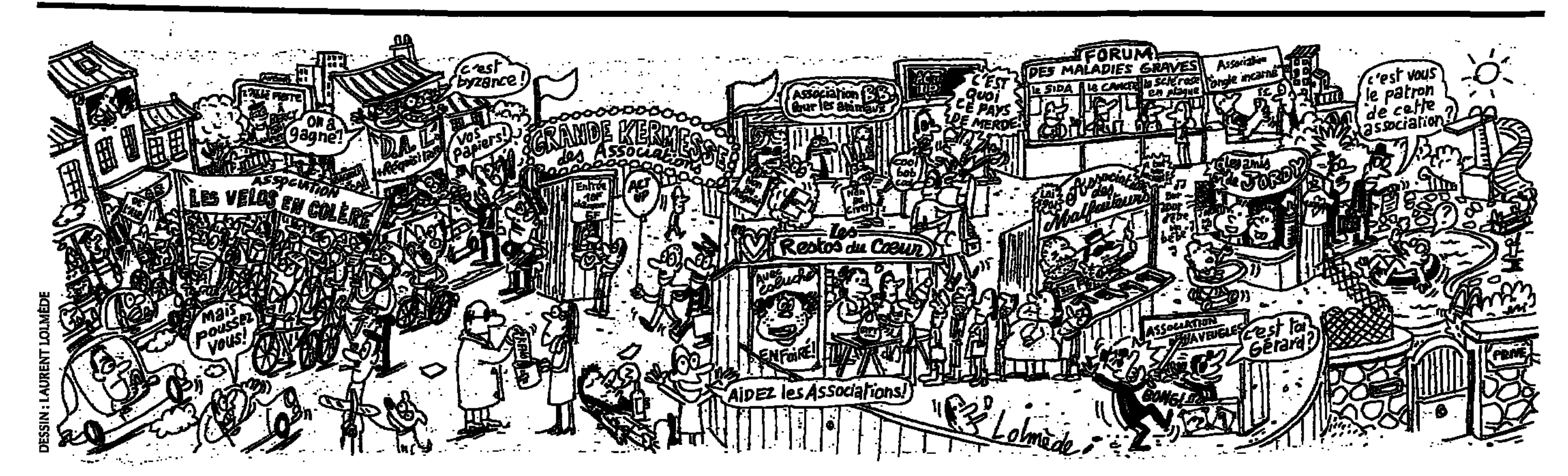
Producteurs, les paysans ont aussi une fonction sociale. Qui mieux qu'eux peut défendre l'avenir de l'espace rural en le valorisant comme patrimoine collectif national et comme antidote à un contre-modèle urbain et banlieusard produit par quarante ans de croissance désordonnée, et générateur de désastreuses fractures sociales et démographiques ?

Six enjeux, six défis. Six chances aussi. A comprendre et à saisir vite car la mondialisation va encore plus vite.

François Grosrichard

Le Monde

STRATÉGIES ASSOCIATIVES



DESSIN : LAURENT LOLMÈDE

Les grandes associations réapprennent à communiquer

L'année 1996, marquée par le scandale de l'ARC et une crise de confiance des donateurs, a persuadé les principales organisations humanitaires de la nécessité de recentrer leur politique d'image autour de quelques valeurs : proximité, transparence et solidarité

PEUT-ON imaginer année plus horrible que celle qui vient de s'écouler ? Pour les grandes associations d'utilité publique – celles qui ont le droit de faire appel à la générosité des Français –, 1996 aura pris l'allure d'un répertoire des désastres que doit redouter tout directeur de la communication. Elle a commencé par la révélation de l'ampleur des malversations opérées à l'Association pour la recherche sur le cancer (ARC) par certains de ses dirigeants, le trompe-l'œil que ceux-ci avaient élaboré ayant fini par se lézarder. Elle s'est poursuivie avec l'échec du Sidaction, sur fond de baisse générale des dons. Elle s'est achevée sur le constat d'une crise de confiance alarmante : selon le dernier baromètre du Comité catholique contre la faim et pour le développement (CCFD), 65,5 % des personnes interrogées – soit 15 % de plus qu'en 1994 – déclarent éprouver de la défiance envers les organisations non gouvernementales (*Le Monde* du 24 janvier).

Cette conjonction de mauvaises nouvelles, à peine relativisée par le nouveau record du Téléthon, aurait pu briser symboliquement le *« veau d'or médiatique »*, tel que le stigmatise Pierre-Patrick Kaltenbach dans son livre *Associations lucratives sans but* (Denoël). Cette coïncidence aurait pu marquer la fin de l'alliance récente entre communication et associations, punies par là où elles avaient parfois péché par excès. Pourtant, le 6e Devcom (Salon professionnel au service du monde associatif), dont la communication sera l'un des thèmes, du 25 au 27 février, à Paris, espace Champerret, ne devrait résonner d'aucun chœur funèbre.

La période de Noël, traditionnellement cruciale pour les collectes, a permis de revenir à des niveaux presque similaires à ceux des dernières années. Les associations caritatives n'avaient de toute façon *pas été totalement prises* au dépourvu. Depuis 1994, elles avaient constaté un effritement de la générosité des Français. Elles n'avaient, pour la plupart, pas attendu cette année pour se livrer à une introspection sur leurs manières d'aborder le public. Elles avaient déjà esquissé le bilan de la fastueuse décennie 80 et de ses dérives.

Les prises de conscience ne suffisent certes pas toujours à régler les difficultés dûment identifiées. L'action humanitaire vers l'étranger peine à sortir de contradictions et de controverses apparues il y a plus de quinze ans. *« Nous restons pris dans la même spirale*, explique Jacky Mamou, président de Médecins sans frontières. *Sur de grosses opérations, les donateurs nous reprochent d'être restés inertes s'ils ne nous ont pas aperçus à la télévision. Sans visibilité, nous n'existons pas. La course continue donc, avec ses autocollants, ses gilets, ses drapeaux aux couleurs des ONG, avec même, parfois, des attachés de presse sur des lieux de conflit ou d'épidémie. Il faut mettre fin à cette logique de frénésie, qui est devenue dangereuse pour les personnes qui interviennent sur le terrain. »*

Les associations caritatives agissant en France, notamment dans le cadre de la lutte contre l'exclusion, semblent en revanche avoir davantage réussi à faire évoluer leurs relations avec les médias et la publicité. La crise traversée aura au moins permis d'amorcer une réconciliation entre les anciens et les modernes au sujet de la communication. Elle aura rapproché les militants, qui s'offusquaient de l'intrusion des techniques modernes, de l'apparition du spectacle dans leur intimité avec l'association, des « professionnels », qui légitimaient le recours aux agences par *la nécessité de ne pas se laisser distancer* dans la quête des dons. *« On est passé depuis quelques années d'un choc de ces cultures à un soutien de l'une par l'autre*, résume Jean-Claude Bardout, responsable de la communication à Amnesty International et auteur d'un *Guide du dirigeant d'association* (Seuil). *Seule l'hybridation entre les valeurs des associations et celles de la communication peut empêcher les dérives tout en évitant une régression. »*

CONSENSUS VERTUEUX

Un consensus paraît ainsi avoir émergé autour de quelques vertus-clés. La proximité, tout d'abord. Les associations fortement décentralisées se félicitent aujourd'hui d'avoir gardé le lien primordial de la complicité de terrain avec les bénévoles ou les donateurs. *« Les gens veulent participer et non entendre des messages qui viennent d'en haut*, note Marc Castille, responsable de la communication du Secours populaire. *C'est peut-être ce qui explique le succès du Téléthon par rapport au Sidaction. »* Parallèlement, des associations cherchent à replacer au premier plan ceux-mêmes pour qui elles mobilisent la générosité. *« Nous ne voulons plus être une institution qui s'exprime à la place des exclus, mais que ce soit eux qui prennent la parole »*, dit Daniel Druesne, chargé de la communication au Secours catholique. *« On ne peut pas réduire la vie associative à une distribution de paquets*, estime Jean-Claude Bardout. *De même, le don, à mi-chemin entre l'acte gratuit et l'acte d'achat, ne peut pas être banalisé par une simple approche commerciale. »*

Pour conserver la fidélité des donateurs, la transparence des comptes et des actions menées est devenue une valeur fondamentale. Ainsi, la question des dépenses de fonctionnement a-t-elle fini par s'imposer comme un enjeu dans les stratégies d'image des associations. Les Restaurants du cœur avaient été lancés grâce à l'impact médiatique de Coluche, puis soutenus par la solidarité de nombreuses vedettes. Dans leurs courriers, aujourd'hui, ils mettent moins en avant ces accointances avec le show-business que le fait que la quasi-totalité des sommes reçues sont distribuées sous forme de repas. Soumises à des charges salariales beaucoup plus lourdes, les grosses machines du caritatif doivent se justifier pour chasser les soupçons. *« Nous devons simplement faire comprendre que payer un logement à un sans-abri, avec l'accompagnement que cela implique, pèse forcément plus lourd dans un budget que la fourniture d'un café chaud. »*

Soucieuses de leur crédibilité, les plus grosses associations ont cherché à se fixer des règles communes en créant, dès 1989, le Comité de la charte de déontologie. Ce label tend à devenir un argument pour gagner un donateur. Il souligne également l'importance de la solidarité entre associations. Le temps du repli sur soi et de la concurrence effrénée pour obtenir des moyens financiers semble avoir disparu. L'époque est aux causes communes, aux complémentarités, aux solidarités affichées.

Pour la première fois, à l'automne dernier, une soixantaine d'associations ont oublié leurs divergences de fond pour exprimer leur réaction d'une seule voix face aux insuffisances du projet de loi contre l'exclusion. Comme s'il s'était soudain révélé impensable de ne pas parvenir à se montrer solidaires face à la situation sociale. Comme si, face aux adversités de 1996, la volonté de rassemblement avait aussi cherché à témoigner des progrès accomplis pour s'approprier les règles de la communication et pour en faire un usage désormais plus sage.

Jérôme Fenoglio

Le Comité de la charte de déontologie

Issu de l'union, en 1989, de plusieurs grandes associations sociales et humanitaires, le Comité de la charte de déontologie compte aujourd'hui trente-quatre membres. En s'engageant à respecter des règles communes qui vont au-delà de leurs obligations légales, les associations souhaitent apporter une meilleure information aux donateurs sur leurs missions et sur l'emploi des fonds provenant de la générosité du public.

Dans le domaine de la communication, elles s'engagent à respecter, *« dans la présentation de leurs demandes de soutiens financiers, les dispositions qui interdisent toute information contenant des allégations (...) fausses ou de nature à induire en erreur »*. Elles doivent également suivre les recommandations du Bureau de vérification de la publicité (BVP). La charte fixe aussi les modes de rémunération des agences de communication concourant à la collecte de fonds.

Les techniques d'appel à la générosité s'adaptent aux attentes des donateurs

Des professionnels recourent aux méthodes éprouvées dans le domaine de la consommation

LA COLLECTE de dons, passage obligé de toute association, ne laisse rien au hasard. Les structures dont la sphère d'influence n'excède pas la taille d'un bourg et à qui les adhésions, les recettes de tombolas ou de brochettes-parties suffisent sont évidemment légion. Cependant, lorsqu'il s'agit de défendre des causes à l'échelle nationale ou internationale, les associations se trouvent dans l'obligation d'élargir le cercle des donateurs. Lorsqu'elles disposent d'antennes régionales qui, par leurs actions de terrain, garantissent à la structure une certaine notoriété, les dons continuent d'affluer sans beaucoup d'efforts. Lorsque, en revanche, elles ne disposent pas de relais de proximité ou que leur raison d'être dépasse les frontières, une communication de grande envergure s'avère indispensable.

En faisant appel à des professionnels, les associations se sont vu appliquer des méthodes éprouvées dans le domaine de la consommation. Moyennant finances (environ 1 franc l'adresse), elles ont appris à se procurer des fichiers de clients de la vente par correspondance, ou d'abonnés de la presse. Elles ont constaté qu'il valait mieux acquérir les coordonnées de personnes de plus de 60 ans (59 % des donateurs ont entre 65 et 74 ans) de préférence à une liste de jeunes mamans. Un fichier n'est jamais vendu sans avoir été *« testé »*. *« On peut constituer des fichiers à partir de zones résidentielles, ou de prénoms, par exemple*, reconnait M. Journey, directeur des études chez BCA. *Si on cherche des cibles de plus de 60 ans, mieux vaut rassembler des Simone que des Sébastien. »* Les heureux sélectionnés recevront à domicile un *mailing* comprenant une information sur les activités de l'association, mais aussi un formulaire où il leur sera gentiment suggéré de faire œuvre de bienfaisance.

Autre solution : l'échange d'adresses de donateurs entre associations. En effet, il paraît plus facile de convaincre une personne réputée charitable de diversifier les destinataires de sa générosité que de séduire un récalcitrant ayant manifestement négligé des courriers précédents. En outre, la *« récence »* du don – la date du versement effectué – est soigneusement enregistrée, car *« 70 % des personnes qui ont donné dans les six derniers mois donneront encore, tandis que seulement 3 % des personnes qui n'ont pas donné depuis deux ans répondent à une nouvelle lettre »*, constate M. Journey.

> « La publicité humanitaire marchande type Crozemarie est condamnée »

Les cabinets de communication s'adressent désormais aux donateurs directement par voie téléphonique. La technique de ciblage est pointue : *« On ne s'adresse pas de la même façon à quelqu'un qui donne quatre fois par an et à une personne qui donne une fois tous les deux ans »*, explique Cyrille Arnoux, de la société Qualicontact. *« Le rendement par relance téléphonique est bien plus important que par courrier. Nous obtenons entre 30 % et 70 % de réussite »*, avance-t-il fièrement – alors que des retours postaux compris entre 5 % et 7 % sont considérés comme un succès.

Il faut aussi tenter de répondre au souci d'engagement manifesté par les consommateurs. Depuis 1995, Handicap International glisse ainsi dans ses enveloppes une petite béquille de bois. Le message est limpide : sans argent, les mines antipersonnel continueront à faire des unijambistes. Une partie de ces courriers est envoyée du Cambodge, comme si l'appel au secours émanait directement de la population locale. *« Nous ne sommes pas la seule association qui écrive aux particuliers. Nous devons donc attirer l'attention »*, explique Chantal Wintzer, qui y est en charge de la communication. Le petit objet est fabriqué par les *« femmes cambodgiennes en difficulté »*, et le passage par la Poste du pays permet, à un niveau certes modeste, de faire fonctionner l'économie locale. *« Ce message est cohérent avec les valeurs que nous défendons*, soutient Mme Wintzer. *Et puis les gens apprécient qu'on les remercie avec cet objet symbole qu'est la béquille. Elle a du sens. Le taux de remontée de ces courriers approche d'ailleurs les 9 %. »*

« La publicité humanitaire marchande type Crozemarie est condamnée, confirme Jean-Claude Bardout, responsable de la communication à Amnesty International. *Les actions de communication doivent être efficaces, mais elles ne doivent pas non plus coûter des millions de francs, afin d'être coherentes avec le message délivré. La chose la plus importante, c'est le ton. Cependant, si on banalise le geste humanitaire comme s'il s'agissait d'un produit, cela ne marche qu'un temps. Il ne faut pas se contenter de séduire sur de l'émotionnel, mais faire appel à un véritable engagement »*, analyse le coauteur du *Guide du dirigeant d'association* (Seuil).

Pour Antoine Vaccaro, PDG de la société Excel, créée en 1988 et spécialisée dans la communication associative, le développement *« tous azimuts »* du monde associatif est révolu. *« On assiste à une "donofatigue"*, dit-il. *Il fut un temps où les gens donnaient facilement aux associations. Aujourd'hui, ils s'aperçoivent que, malgré leurs dons, le monde n'a pas changé. »* Les donateurs exigent des résultats concrets. Lorsqu'ils jettent leur dévolu sur une cause, même sous la forme d'une petite somme, ils effectuent un geste militant, qui les engage. *« Les associations doivent développer le côté participatif du don »*, poursuit M. Vaccaro. Le succès du démarchage téléphonique, très apprécié des donateurs parce qu'ils peuvent ainsi obtenir des informations sur l'association et ses actions, témoigne d'une soif de mobilisation, même brève et superficielle. L'avenir du don est-il le bénévolat à la carte ?

A. D.

A la recherche de l'image et de la reconnaissance

Le bon plan pour attirer l'attention des médias

C'EST BIEN CONNU : si les journaux, la télévision ou la radio « en » parlent, c'est que le sujet le mérite. Pour les associations, accéder à ce qu'elles considèrent comme une reconnaissance publique leur apparaît comme un besoin quasi vital. Et rien ne vaudrait, *semble-t-il*, un article de presse, garantie de probité, pour séduire les donateurs.

Une fois ce cheminement achevé, il s'agit pour les associations d'élaborer une stratégie d'approche. Nombre d'entre elles ont longtemps opté pour la bouteille à la mer, le volumineux dossier envoyé au hasard d'une rédaction. Aussi indigeste que mal présenté, il avait toutes les chances d'atterrir au fond d'une corbeille. Au cours des années 80, la construction d'un « plan médias » s'est peu à peu révélée indispensable. A l'aube de la décennie suivante, les premiers cabinets de communication spécialisés dans le domaine caritatif ont fait leur apparition.

Différentes formules sont proposées. Les agences peuvent aider à élaborer de simples dossiers de presse, sur l'association elle-même ou sur une opération ponctuelle destinée à accroître sa notoriété. L'autre solution consiste à « communiquer » sur une action plus exceptionnelle, qui pourrait piquer la curiosité des journalistes. *« Nous essayons de faire le tour des actions qu'une association mène, afin de cerner celle sur laquelle les bénévoles s'engagent le plus sur le terrain. C'est celle-là qui va intéresser les particuliers »*, assure Marie-France Bodiguian, directrice du cabinet du même nom, à Asnières (Hauts-de-Seine).

APPORTER L'INFORMATION

Sa première tâche consiste à convaincre que *« rester caché, c'est entretenir la suspicion »*. Ensuite elle doit combattre les mentalités. *« En France, il est toujours mal venu d'avouer que l'on a besoin d'argent*, remarque Mme Bodiguian. *Le sujet est tabou, alors que c'est le nerf de la guerre ! »* La rémunération de sa société est calculée en fonction d'un forfait, suivant que l'action de communication s'étend sur plusieurs mois (entre 5 000 et 12 000 francs par mensualité), ou qu'elle concerne une opération ponctuelle (une journée de recueil de dons ou d'actions, un anniversaire... facturés entre 15 000 et 50 000 francs). *« On n'a jamais planté une association*, assure le conseil en communication. *En revanche, certaines peuvent avoir des espoirs de notoriété qui ne correspondent pas à la réalité. »*

Une autre façon d'attirer l'attention des journalistes consiste à leur apporter de l'information. C'est la voie choisie par le Groupe d'information et de soutien aux travailleurs immigrés (Gisti), la *Cimade (service œcuménique* d'entraide), ou Arcat-sida, avec *Le Journal du sida*. Le Comité catholique contre la faim et pour le développement (CCFD) publie chaque année son *« baromètre »* des causes auxquelles les Français se montrent le plus sensibles, tandis que la Fondation de France a son sondage sur la générosité des Français. Handicap International, par son combat contre les mines antipersonnel, ou Amnesty International, avec son *« rapport »*, se rangent également à cette option.

Sur cette même logique consistant à offrir aux médias ce qu'ils attendent, des associations choisissent de s'adresser aux caméras et de *« créer des images »*. Ainsi, lorsque des centaines d'anonymes viennent en masse, à l'appel d'Handicap International, élever une pyramide de chaussures, symbolisant des pieds et des jambes perdus sur une mine antipersonnel, la télévision ne manque pas de rapporter l'événement. L'émotion suscitée fait bien plus mouche que tous les courriers d'appel à la générosité.

Aude Dassonville

L'ARC, ou la communication au service de l'escroquerie

L'AFFAIRE de l'Association pour la recherche sur le cancer (ARC) constitue sans aucun doute la plus formidable escroquerie à la charité publique commise en France dans le champ associatif. Cette affaire, toujours en cours d'instruction, fournit une leçon exemplaire sur les possibles dérives de la puissance associative dès lors que cette dernière se refuse à adopter les règles de la transparence financière et qu'elle est nourrie par une volonté mégalomaniaque de croissance à tout prix, le caractère colossal des sommes recueillies – plusieurs centaines de millions de francs chaque année – masquant l'énormité de la supercherie.

Sans entrer dans le labyrinthe des systèmes mis en place pour détourner d'importantes fractions de l'argent des centaines de milliers de donateurs (surfacturations, fausses factures, doubles facturations, etc.), il faut souligner que le principe fondamental de l'escroquerie résidait dans la politique de communication développée à très grande échelle à partir des années 80. Des responsables, administrateurs et sous-traitants de l'ARC avaient ainsi modifié les statuts de cette association de manière que « l'information sur le cancer » fasse partie des missions officielles d'une structure qui se présentait par ailleurs au public comme en charge du financement privé de la recherche contre cette maladie.

SYSTÈME PERVERS

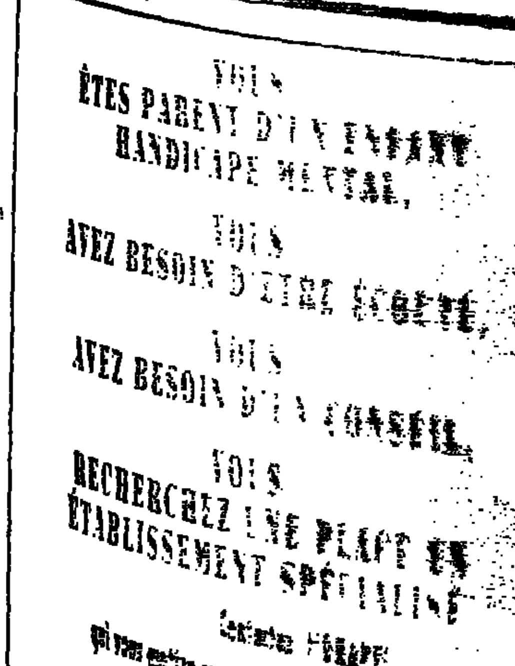
Cette dichotomie a, en définitive, précipité la perte de ceux qui l'avaient imaginée et mise en place, et qui en avaient largement bénéficié puisque, après le travail souterrain de l'inspection générale des affaires sociales – relayée par quelques rares titres de la presse écrite –, la Cour des comptes a pu découvrir et annoncer qu'un quart seulement des sommes recueillies allait à la recherche ; ou plus précisément, pour la plus grosse partie, à quelques laboratoires privilégiés vivant dans l'orbite immédiate du conseil d'administration.

Le système était à ce point pervers que chaque information critique concernant l'ARC – celles publiées dans ces colonnes, notamment, au début des années 90 – déclenchait mécaniquement de nouvelles campagnes publicitaires visant à défendre la respectabilité des personnalités en place. Ces campagnes, *via* les luxueuses revues de l'ARC (*Fondamental* ou *La Lettre de Fondamental*), tirées à plusieurs millions d'exemplaires, permettaient d'amplifier l'escroquerie. C'est ainsi que l'on a pu, durant des années, sur les chaînes de télévision, dans les trains ou sur les affiches, voir le président-fondateur omniprésent, métaphores guerrières à l'appui, inciter à donner pour son association. C'est ainsi encore que des centaines de milliers de foyers français ont pu recevoir les brochures de l'ARC, cette association ayant développé jusqu'à la caricature une politique de communication dispendieuse mais paradoxalement inscrite dans ses statuts, l'incitation publicitaire aux dons étant présentée comme une information sur le cancer...

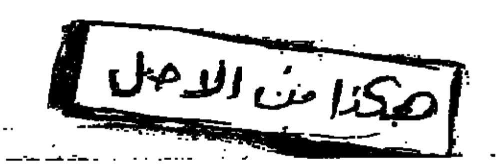
Ce scandaleux passif n'est certes pas de nature à faciliter la tâche de ceux qui, depuis un an, ont accepté de présider et d'administrer cette association. Au-delà des problèmes d'image, leur principale difficulté est celle du mode de publicité et de collecte. Convient-il, notamment, de conserver le coûteux système de publipostage incitant aux dons ?

Force est de constater que la politique adoptée par l'Association française contre les myopathies et le rendez-vous annuel du Téléthon permettent, en concentrant la communication sur un seul week-end, de réduire considérablement les frais de fonctionnement et de collecte. Cette question engage l'avenir même d'une association fondée il y a vingt-cinq ans et qui aura du mal à se relever du scandale où certains de ses dirigeants l'ont fourvoyée.

Jean-Yves Nau







Les mouvements d'éducation populaire ont du mal à faire connaître l'originalité de leur démarche

Souffrant d'un déficit de communication, ce secteur reste méconnu malgré la densité et le nombre de ses activités

DEVENUS, au fil des ans, les partenaires obligés des collectivités publiques dans la quasi-totalité des secteurs socioculturels, les mouvements d'éducation populaire peinent, du fait de leur fonctionnement, à exister pour ce qu'ils sont, c'est-à-dire des entreprises d'économie sociale aux vertus réellement citoyennes.

Sans elles, il y a peu de chances pour que la laïcité soit encore un sujet de débat organisé dans la maison de quartier du coin ; que les jeunes des banlieues se mettent à réaliser des projets européens, ou bien encore que des comédiens semi-professionnels puissent expérimenter à l'échelon national une tournée de spectacles : ces milliers d'associations d'éducation populaire qui, depuis le début du siècle et en particulier depuis le Front populaire, quadrillent l'Hexagone ont une double particularité. La première est d'être à la fois l'un des derniers bastions de la société civile où le militantisme fait figure d'obligation morale. La seconde est d'occuper le terrain de l'éducation à la citoyenneté que, par définition, ni l'Etat ni le seul individu ne peuvent légitimement prendre en charge.

A une époque de notre histoire où l'individualisme est devenu une vertu et le libéralisme la seconde nature du pouvoir politique, le mouvement associatif a bien du mérite d'exister. Sauf que les dirigeants bénévoles et permanents n'ont jamais su comment s'y prendre pour populariser l'originalité de leur démarche. « *C'est notre vrai handicap* », répond lucidement Jean-Marc Roirans, secrétaire général de la Ligue de l'enseignement, qui réunit à elle seule plus de 34 000 associations, 2,3 millions d'adhérents et pèse plus de 5 milliards de francs. « *Il faut peut-être chercher l'explication de ce déficit d'image dans notre propre histoire. La télévision a été, à sa naissance, notre pire ennemi. Elle nous a littéralement privés de cette possibilité qu'avaient les gens d'occuper leur soirée à autre chose, et notamment à dialoguer entre eux, ailleurs que chez eux. On ne comprend pas les médias, et les médias ne nous comprennent pas.* »

Claude Quenault, lui, est à la tête de la Confédération nationale des maisons de jeunes et de la culture de France, association regroupant un millier d'équipements socioculturels implantés sur tout le territoire. Son analyse est différente : « *Nous avons singé les administrations publiques dans leur fonctionnement, installé des structures complexes de régulation, au détriment d'une obligation de coller à notre environnement, en particulier aux jeunes. C'est à nous de nous adapter à leur culture et non l'inverse. C'est autant une affaire de communication que de comportement.* »

> « On ne comprend pas les médias, et les médias ne nous comprennent pas »

Le fait est que le grand public ignore la densité des activités gérées par ces grandes associations. Activités que ni l'Etat, ni les collectivités locales, ni l'entreprise privée n'ont les moyens de gérer, car elles reposent pour l'essentiel sur un bénévolat organisé autour de projets locaux qui, eux-mêmes, se fédèrent au gré des stratégies décidées par les instances nationales de ces associations. Tout s'organise selon des logiques inhabituelles, peu propices à une communication globale. « *Le meilleur exemple paradoxal qui puisse éclairer nos difficultés, c'est le rendez-vous annuel d'Hourtin*, complète Marc Roirans. *Tous les ans, nous réunissons, fin août, le gratin des décideurs en matière audiovisuelle. Ils se rencontrent grâce à notre initiative, se mettent à réfléchir sur des thématiques qui, pour nous, sont essentielles car elles concernent l'avenir de la société. Sait-on que c'est la Ligue de l'enseignement qui organise ces rencontres ? Et que retiennent les médias de cet événement, si ce n'est les petits phrases ?* »

L'extrême variété des activités associatives qui, sous la même enseigne, recouvrent pêle-mêle l'organisation des colonies de vacances, la défense de l'environnement, la gestion d'une base de plein air ou d'un bibliobus, la tenue d'un colloque sur l'identité culturelle ou le racisme, se prête d'autant moins à la cohérence que le « discours » idéologique fédérateur manque de souffle, et surtout de visibilité.

Là comme ailleurs, les tribus s'organisent et chacune des associations d'éducation populaire cherche à exister par rapport aux autres, ne serait-ce que pour signifier le rapport de forces à un Etat qui les finance, mais aussi arbitre.

Il est symptomatique de voir, par exemple, que les associations d'éducation populaire sont, comme beaucoup d'autres, touchées de plein fouet par des contrôles fiscaux à répétition qui remettent implicitement en question la spécificité de leurs missions. Aucune des grandes fédérations ne prend l'initiative d'un « *aggiornamento associatif* » sur un sujet aussi grave et sur lequel elles ont des arguments à faire valoir et un public commun à convaincre. « *Il faut que les dirigeants soient informés des contraintes et de la complexité de l'environnement juridique et fiscal de la vie associative*, déclare Louisa Sérée de Roch, avocat spécialisé dans ce secteur. *Alors ils pourront, sans complexes, démontrer sur le fond qu'une association loi 1901 n'a rien à voir avec une société commerciale. Ce qu'on tend, évidemment, à leur faire croire. Elles sont d'abord des entreprises d'économie sociale.* »

En attendant des jours meilleurs où les hommes et femmes de ce monde aspireront à faire bouillir de nouveau des idées dans les vieilles marmites de ces grandes associations, la démocratie aura gagné du terrain et le citoyen le sentiment que l'intérêt général peut s'exprimer différemment. Encore faut-il que les dirigeants de ces mouvements se décident enfin à inventer une communication qui soit à la mesure de cette légitime ambition.

Jean-Michel Djian

750 000 associations, 7 millions de bénévoles

● **Nombre.** On recensait environ 750 000 associations en France en 1996, occupant environ 7 millions de bénévoles (570 000 équivalents temps plein). Selon les dernières données du Conseil national de la vie associative (CNVA), 62 162 associations ont été créées en France métropolitaine (hors Alsace et Moselle) en 1994, contre 60 479 en 1993. Le rythme annuel de créations était inférieur à 30 000 jusqu'en 1975.

● **Domaine d'activité.** Les associations créées en 1994 se répartissaient dans les domaines suivants : éducation-formation (8,3 %), santé, action sociale et familiale, personnes âgées (8,21 %), commerce, activités économiques, consommation (13,2 %), logement, habitat, environnement (6,6 %), chasse, pêche (1,4 %), culture, tourisme, échanges (24,8 %), loisirs, jeunesse (12,6 %), sports (15,7 %), divers vie sociale (7,71 %).

● **Budget.** Tous secteurs confondus, le montant des budgets des associations était évalué à 217 milliards de francs en 1990 par le Laboratoire d'économie sociale de Paris. 62,2 % d'entre elles avaient un budget annuel inférieur à 50 000 francs, 32 % compris entre 50 000 et un million de francs, 4,8 % entre un et 5 millions, 1 % ayant un budget supérieur à 5 millions de francs.

● **Origine du financement en 1990.** Etat, 26,9 % ; collectivités locales, 14,9 % ; Sécurité sociale, 17,7 % ; recettes privées (cotisations, vente de services, participation des usagers, revenus de placements), 33,5 % ; dons privés, 7,1 %.

● **Montant des dons en 1994.** Dons aux œuvres, 4,8 milliards de francs ; dons « Coluche » (aide aux personnes en difficulté pour la fourniture de logements, de repas et de soins), 200 millions de francs, selon une étude de la Fondation de France, pour 4,8 millions de donateurs déclarés.

● **Destination des dons en 1993.** Eglises, congrégations (21,4 %) ; associations professionnelles (1,5 %) ; aide internationale (10,1 %) ; fondations (1,6 %), associations civiques (1,7 %), logement (1,2 %), environnement (1,4 %), services sociaux (20,7 %), santé (24 %), éducation, recherche (9,8 %), culture et loisirs (6,6 %).

Pour son développement, La Mie de pain joue la carte de la transparence

REPORTAGE

Le centre d'accueil de sans-abri a ouvert ses portes aux donateurs

LE JOUR commence à décliner, et une masse toujours plus imposante d'hommes se presse devant le 22 de la rue Charles-Fourier, dans le 13e arrondissement de Paris. C'est l'heure du repas servi par l'association La Mie de pain. Pendant une heure et demie, quelque 600 sans-abri se voient servir une soupe, un plat composé d'une viande et de légumes, une part de fromage et un dessert. Dans le réfectoire, décoré de quelques affiches de cinéma, 140 convives peuvent se sustenter en même temps ; aux étages, 504 lits, qui trouvent tous preneur les nuits de grand froid.

Du 2 novembre au 15 avril, les mêmes scènes se répètent chaque jour sous les yeux des 250 bénévoles que compte La Mie de pain. Issue du patronage de l'arrondissement, l'association, du fait de la montée en puissance de son activité, s'est peu à peu trouvée contrainte d'élargir son réseau de donateurs. Il a fallu allonger la liste des destinataires d'appels à la générosité, s'adresser à des personnes pour lesquelles La Mie de pain n'était qu'une énième structure d'accueil des sans-domicile fixe. En 1996, quand les malversations commises à l'Association pour la recherche sur le cancer ont été révélées au grand public, La Mie de pain a craint une bouderie de la part des donateurs. Aussi a-t-elle préféré anticiper en faisant confiance à un cabinet de communication spécialisé.

Il restait à éviter l'écueil d'un message trop abrupt. « *Tout le monde a compris, aujourd'hui*, explique Patrick Hervé, le directeur de La Mie de pain, *que présenter une action de communication sur des concepts de type larme à l'œil, c'est fini. En revanche, le donateur a acquis une autre exigence : il veut savoir comment son argent est utilisé. Il ne veut plus seulement écouter son bon cœur. De plus, il a réduit son budget à cause de la crise. C'est pourquoi il choisira, entre diverses émotions, celle pour laquelle il constate des résultats.* » La Mie de pain a ainsi monté, en collaboration avec le cabinet, l'opération « L'hiver de la transparence », pour une somme de 50 000 francs, non inclus les éventuels passages à la télévision. A l'occasion de la relance des habituels bienfaiteurs, invitation leur a été faite de se rendre au 22, rue Charles-Fourier, pour une visite amicale.

« UNE MÊME FAMILLE »

Sur 19 000 donateurs, près de 500 ont fait le déplacement. Par petits groupes d'une vingtaine de personnes, ils ont pu se représenter les conditions de vie des publics accueillis, évaluer la taille et l'état du centre d'hébergement, poser les questions qui les tourmentaient. « *Les gens nous ont rassurés*, se souvient Patrick Hervé. *Dans l'ensemble, ils se sont dits certains que l'association était bien gérée, mais qu'il leur importait de savoir comment on recevait les SDF. Cela nous a permis en outre de défendre les choix de l'association par rapport à l'argent qu'ils envoient.* » Comme l'apparition, cet automne, de draps dans les dortoirs. Mais, pour qu'ils soient réellement utilisés, il faut employer des jeunes en contrat emploi-solidarité pour faire les lits. Enfin, au vu du nombre de démunis hébergés chaque nuit, ils ont approuvé le choix d'employer des draps jetables. Ils ont pu également envisager qu'un don futur serait destiné, peut-être, à l'achat d'armoires ou de casiers, pour qu'un homme ayant choisi de se doucher ne risque pas de voir disparaître ses effets.

Patrick Hervé a profité de leur venue pour rappeler les valeurs et objectifs de l'association – « *lutte contre l'insupportable, prise en charge du plus exclu, anonymat qui protège, gratuité, générosité, fraternité, solidarité...* » – et évoquer des projets d'avenir : ouvrir un lieu d'accueil de jour, créer une pension de famille, réfléchir à une formation des bénévoles, développer des activités. Dans un avenir proche, Patrick Hervé envisage de mettre à flots une « *opération de communication interne* », afin de préserver la convivialité de la structure malgré des besoins d'expansion, inévitablement synonymes d'éclatement des services en plusieurs adresses. En l'absence de journal interne, La Mie de pain pourrait se doter d'une sorte de feuille de liaison, commune aux donateurs et aux bénévoles, aux salariés ou aux administrateurs. Le bouillonnant directeur de l'association justifie : « *On veut pouvoir communiquer comme si chacun d'entre nous appartenait à une même famille.* »

A. D.

Des associations choisissent des actions spectaculaires pour alerter l'opinion

Act-Up, le DAL, AC ! et quelques autres ont adopté les opérations « coup de poing »

OCCUPATIONS de logements vides ou d'ANPE, blocages de laboratoires pharmaceutiques, réquisitions d'emplois, parrainages républicains de sans-papiers, scandales lors d'émissions télévisées... Depuis quelques années, l'actualité a souvent épousé le rythme de ces actions d'apparence disparate. Reliées entre elles, ces opérations « coup de poing » tracent pourtant le profil d'associations qui se ressemblent. Elles sont nées à peu près en même temps, à l'orée des années 90. Elles se situent résolument à l'écart des grosses machines de l'humanitaire. Elles éprouvent la même défiance envers les politiques qu'elles interpellent sur des sujets graves : le sida pour Act-Up, la crise du logement pour Droit au logement (DAL), la pénurie d'emplois pour Agir ensemble contre le chômage (AC !), les droits fondamentaux des exclus pour Droits devant !

Leur principal point commun tient dans cet art de créer l'événement pour attirer les caméras. « *Elles ne font pas appel à des professionnels de la communication,* dit Jean-Claude Bardout, directeur du développement d'Amnesty International. *Mais cela ne les empêche pas d'avoir bien compris comment il faut s'y prendre aujourd'hui pour intervenir dans le nouvel espace public. Sans le concours des agences, elles ont su concevoir un savoir-faire spécifique pour créer des images fortes.* »

Act-Up a importé cette science des Etats-Unis, en 1989. François Houyez, d'Act-Up Paris, confesse également son admiration pour les méthodes de l'organisation écologiste Greenpeace. « *Leur campagne de boycottage des essais nucléaires français m'a émerveillé,* dit-il. *C'est un modèle, mais très lointain de nous : Greenpeace est une multinationale riche qui possède une logistique que nous n'avons pas.* » Avec un budget de 2,8 millions de francs, Act-Up peut toutefois mobiliser des moyens dont ne disposent pas les autres associations, forcées de composer avec des bouts de ficelle.

Jean-Baptiste Eyraud, cofondateur, en 1990, du DAL, reconnaît avoir été « *intéressé* » par les actions alternatives du mouvement écologiste Robin des bois. « *Les itinéraires de chacun sont trop divers pour repérer une influence commune,* estime toutefois Annie Poure, membre de Droits devant !. *C'est l'identité des acteurs qui peut expliquer celle des actions. Ils sont confrontés à des situations si dures qu'on ne les imaginerait pas se contenter de distribuer des tracts ou de partir en délégation pour être reçus poliment dans un ministère.* »

La gravité des thèmes abordés justifie le choix d'actions qui dépassent le plus souvent les strictes limites de la légalité. Les associations ont appris à jouer de cette transgression pour tirer un double profit de la présence des journalistes : celui de la couverture médiatique qu'ils assurent et celui de la protection qu'ils offrent face aux risques d'intervention des forces de l'ordre. « *Le but,* explique Jean-Baptiste Eyraud, *est de se servir de l'opinion comme d'un levier pour forcer le gouvernement à considérer une difficulté qu'il ne voulait pas regarder.* »

Par leur communication en actes, les nouvelles associations ont ainsi contribué à faire émerger le thème de l'exclusion dans le débat public. « *Aujourd'hui, l'allusion au chômage est devenue un lieu commun du discours des politiques,* dit Christophe Aguiton, membre d'AC ! *Mais on ne les voit jamais ces chômeurs. Nous essayons donc de faire en sorte que leur parole puisse s'exprimer au travers des occupations ou des marches comme celle du printemps 1994 ou celle, européenne, en préparation.* »

FAIRE AVANCER LES DROITS

L'impact sur l'opinion n'est rien s'il ne se traduit pas par une avancée du droit. Ainsi, du quai de la Gare à la rue du Dragon, chaque haut lieu des occupations du DAL a marqué un progrès dans la jurisprudence en faveur des sans-logis. « *Trouver un bon juriste est aussi important que mener à bien une réquisition,* assure Jean-Baptiste Eyraud. *Parfois, la notoriété qu'a acquise l'association peut servir à débloquer une situation sans avoir besoin de faire venir de caméras. Il suffit qu'une délégation indique à un bailleur réticent que la prochaine fois elle reviendra avec des journalistes à qui elle exposera le fond du problème pour qu'il cède.* »

Act-Up, confronté à l'urgence de la lutte contre une maladie mortelle, ne craint pas de heurter le public par des actions jusqu'au-boutistes. « *Il n'est pas nécessaire d'être populaire pour être efficace,* estime François Houyez. *La peur que nous pouvons inspirer peut permettre de faire avancer des dossiers. Elle achève de convaincre que rien ne nous fera reculer, même si cela contient une part de bluff.* » L'association ne renie pas la prise de parole controversée de son ancien président, Christophe Martet, qui avait tranché dans l'unanimisme du Sidaction 1996 en évoquant les toxicomanes, les prisonniers, les étrangers atteints par le sida. « *Tout indiquait que la soirée serait un échec. Il ne fallait pas redouter le risque d'en devenir les boucs émissaires en y faisant entrer les questions passées sous silence.* »

Le DAL, AC !, Droits devant !, qui visent des avancées sociales à long terme, ne peuvent en revanche se soumettre à la menace de l'impopularité pour accéder à une visibilité maximale. « *Sur des thèmes tels que le chômage, nous n'avons pas d'autre solution que de susciter la sympathie de l'opinion,* explique Christophe Aguiton. *Les chômeurs n'ont pas d'outil à bloquer, ils ont du mal à se mobiliser en masse. Pendant les marches de 1994, nous nous sommes pourtant rendu compte que le nombre de personnes touchées par leur cause était largement supérieur à celui des manifestants.* »

Une erreur dans le choix de la cible, un mauvais calcul des risques du retentissement médiatique de l'événement peuvent suffire à dilapider ce capital. « *Les jours avant l'occupation de la rue du Dragon, j'ai eu les pires angoisses de ma vie,* se souvient Annie Poure. *Il fallait prévoir le pire et envisager l'état psychologique des familles si nous avions échoué. Parce que tout cela n'est pas que de la communication. Il s'agit avant tout de la responsabilité de personnes dont l'existence peut être bouleversée.* »

J. F.

Internet, un lieu d'expression à peu de frais

La Toile offre un accès facile sans discrimination

ENCORE largement hors de portée de la censure, le réseau Internet fournit une tribune d'expression particulièrement adaptée aux besoins des associations. Les moins argentées, en particulier, y trouvent un moyen économique de se faire connaître et d'attirer de nouveaux membres. Pour les plus puissantes, Internet est déjà devenu un organe de communication essentiel. Ainsi, lors des campagnes d'opposition aux essais nucléaires français à Mururoa, Greenpeace a-t-elle utilisé la Toile pour informer heure par heure ses militants de l'évolution des opérations navales l'opposant à la Marine française. Une carte géographique de la région, actualisée quotidiennement, permettait de suivre les déplacements de chaque navire. L'association écologique appelait à signer des pétitions et fournissait les adresses des administrations françaises auxquelles ses militants pouvaient écrire pour protester. De telles informations, accessibles par le monde entier, jouèrent probablement un rôle dans la mondialisation rapide de la protestation. Aujourd'hui encore, un dossier complet est disponible sur la Toile (http : //www.greenpeace.org/~comms/rw/rw.html). Lorsqu'on interroge Internet sur Greenpeace, près de 70 000 références apparaissent. C'est dire la place prise par l'organisme sur ce nouveau média et la publicité qu'elle en retire.

En France, environ 400 associations sont présentes sur le réseau mondial. Si la protection de l'environnement y est largement représentée, on trouve aussi un grand nombre d'universités, de clubs de passionnés d'informatique et de multimédia ou d'autres sports plus physiques (voile, alpinisme, vol à voile, montgolfières...) ainsi qu'un bon nombre d'associations traitant de la santé ou d'oeuvres caritatives.

Internationale, la Toile présente aussi des caractéristiques très régionales. A Toulon, le collectif libertaire La Commune met en place « *une propagande anarchiste en actes* » (http : //rafale.worldnet.net/~jfr/) qui réagit à la montée de l'extrême droite. D'autres sites appellent à signer contre le projet de loi Debré sur l'immigration. Le réseau des Marseillais, lui, joue la carte de la nostalgie. Il propose aux « *exilés* » de s'exprimer dans ses pages. Plusieurs centaines de messages provenant du monde entier disent leur amour du pastis, de l'odeur de la mer, de l'huile d'olive et des herbes de Provence. La mention des adresses électroniques favorise les prises de contact. Et le site offre quelques secondes de chant des cigales aux plus mélancoliques...

Le réseau fournit aussi des outils adaptés à la promotion d'activités artistiques

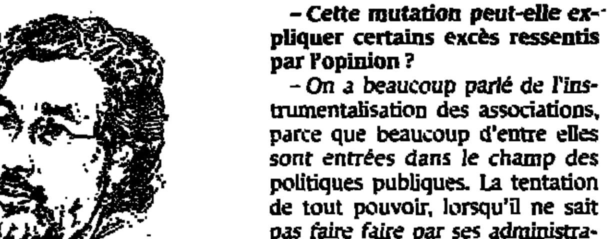
C'est l'une des forces d'Internet que de mettre en relation des internautes dispersés mais qu'un intérêt ou un goût commun peuvent rassembler. Les propriétés multimédias du réseau fournissent aussi des outils adaptés à la promotion d'activités artistiques qui, sans elles, resteraient totalement inconnues. Ainsi, le Centre Info Rock (CIR) de Bourgogne se présente comme une « *association indépendante créée par des musiciens pour la promotion et le développement de musiques actuelles* » (http : //casimir. planetb. fr/inforock/apropos/html). Grâce à un réseau déployé sur l'ensemble du territoire bourguignon, le CIR prodigue des conseils pratiques à ceux qui voudraient créer des groupes de musiciens. Une chronique des groupes régionaux permet de découvrir des formations encore absentes des Top 50. On y trouve ainsi The Buckaroos, « *des mordus d'une Amérique en Technicolor* » qui viennent d'éditer leur second album, ou encore Super Fresh Babali, « *un combo d'agités de la scène dijonnaise* », Les Fly (s), Blue Bayou, Punishment Park, Frag... Le site permet d'écouter quelques minutes de leurs œuvres.

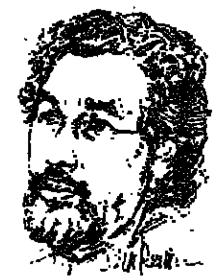
Si les noms de ces groupes affichent une influence anglo-saxonne indiscutable, ceux de leurs membres, Lou Mairet, Fabrice Cotheret ou Didier Lonjard, fleurent bon le terroir bourguignon. La preuve qu'Internet n'est pas plus réservé aux fondus d'informatique de la Silicon Valley qu'aux guitaristes de Nashville. Les associations qui ont franchi le pas ne craignent pas de s'exprimer en français sur la Toile. Au risque de quelques fautes d'orthographe.

Michel Alberganti

Jean Bastide, président du Conseil national de la vie associative (CNVA)

« Pour une révision périodique de la reconnaissance d'utilité publique »





JEAN BASTIDE

« Dans quel contexte est apparue la nécessité de communiquer pour les associations ?

– Un tournant culturel a eu lieu dans les années 80. A cette époque, on a commencé à parler de l'entreprise associative, ou de l'association comme entreprise, ce qui aurait été un sacrilège dix ans auparavant. La crise économique a fait que le monde associatif a été fortement sollicité pour répondre à des demandes que les appareils institutionnels avaient du mal à cerner. A la même époque s'est effectué le remplacement des militants issus de la période d'après-guerre. Ceux-là avaient été formés dans les mouvements de jeunesse, les mouvements syndicaux. Un nombre important d'entre eux étaient passés au monde syndical ou politique, l'activité associative leur était naturelle.

– Qui leur a succédé ?

– Des personnes de bonne volonté, ceux que l'on appelle les bénévoles, que leur cursus n'a pas forcément formés à ce type d'activité. Ils souhaitaient offrir leur temps, mais c'était un don non maîtrisé, non orienté vers une cause quelconque. Si leurs prédécesseurs étaient pétris de certitudes, eux le sont sans doute moins. Ils sont moins prompts à s'engager pour une durée illimitée. Dans le même temps, une mutation s'est effectuée chez les professionnels. Ils étaient moins souvent des permanents, des personnes qui, à force de consacrer tout leur temps à une association, en étaient devenus des salariés.

» La nouvelle génération a été constituée de gens formés dans des écoles publiques et non plus dans les instituts associatifs. Ils ont été recrutés davantage en fonction de leur savoir-faire technique, de plus en plus diversifié, qu'en fonction de leur militance. On avait besoin de leurs compétences notamment dans le domaine de la communication, soit pour faire appel à des moyens nouveaux, soit parce que les contrats avec les pouvoirs publics étaient moins traditionnels. Face à ces politiques publiques nouvelles qui se mettaient en place, les associations ont dû faire connaître leur savoir-faire. Cela les a contraintes à envisager différemment leurs rapports avec la communication.

– Cette mutation peut-elle expliquer certains excès ressentis par l'opinion ?

– On a beaucoup parlé de l'instrumentalisation des associations, parce que beaucoup d'entre elles sont entrées dans le champ des politiques publiques. La tentation de tout pouvoir, lorsqu'il ne sait pas faire faire par ses administrations quelque chose qui échappe à l'entreprise marchande, c'est de se tourner vers l'associatif. Mais l'Etat finance l'action, sans penser que l'association a besoin d'un autre oxygène que l'argent pour vivre.

– Ce constat a-t-il débouché sur des évolutions récentes ?

– Au démarrage d'une association, il y a une impulsion, une dynamique, des éléments d'un projet politique qui peuvent se perdre dans la course effrénée aux subventions, face à des besoins qui ne cessent de croître. Aujourd'hui, la préoccupation majeure des associations, c'est de se ressourcer sur leur projet fondateur. Autrefois, on aurait dit le projet militant, c'est-à-dire ce qui caractérise leur façon de faire. Les associations cherchent à ne pas apparaître seulement comme l'organe d'exécution d'une commune, d'un département ou de l'Etat.

– Le Comité de la charte de déontologie, qui regroupe les grandes associations depuis 1989, les met-il à l'abri des retombées du scandale de l'ARC ?

– Je doute fort que cette charte soit bien connue du grand public. Il peut exister des associations qui n'en font pas partie, tout aussi transparentes que les autres, et qui ne mériteraient pas l'opprobre collective si elles avaient décidé de ne pas y adhérer.

» A titre personnel, je suis en revanche favorable à une révision périodique de la reconnaissance d'utilité publique, qui est aujourd'hui accordée *ad vitam æternam*. L'Etat lui-même ne parvient pas à préciser quel est le nombre des associations qui bénéficient de ce statut, qui donne droit à recourir à la générosité publique. Elles sont pourtant censées rendre des comptes chaque année au ministère de l'intérieur. »

Propos recueillis par Aude Dassonville et Jérôme Fenoglio

DISPARITIONS

Yutaka Hanya

Un patriarche de la littérature japonaise

PRATIQUEMENT inconnu à l'étranger, l'un des « patriarches » de la littérature japonaise, Yutaka Hanya, est mort mercredi 19 février à l'âge de quatre-vingt-sept ans.

Critique, essayiste et romancier, Yutaka Hanya fut une figure représentative de ce qu'il est convenu d'appeler dans l'histoire littéraire nippone le *« premier courant de l'après-guerre »*, qui assignait à la littérature un rôle éthique et philosophique. Il fonda, en 1946, puis anima la revue *Kindai Bungaku (La Littérature moderne)*.

Tour à tour nihiliste, anarchiste puis communiste, ce qui lui valut d'être emprisonné en 1932, Hanya, qui avait alors lu Kant dans sa cellule, affirmait qu'il n'avait *« jamais progressé ou régressé depuis »*. Cette figure austère de l'homme miné par l'écriture qui établissait un pont entre l'après-guerre et la littérature prolétarienne du début du siècle allait exercer une grande influence morale sur toute la génération d'écrivains engagés qui allait suivre, tel que Kenzaburo Oe, pour ne mentionner que le plus célèbre. Son œuvre romanesque se ramène à un roman central qui résume son univers imaginaire et scande son cheminement : *Shirei (Ames mortes)*. Roman philosophique, essai métaphysique, récit épique, *« odyssée de la conscience »* ?

Cette œuvre complexe est aussi celle d'une vie. L'auteur en avait commencé la publication en 1946 dans *Kindai Bungaku*. Après vingt-cinq ans d'interruption, un premier tome de cinq chapitres avait été publié en 1976. Le neuvième chapitre le fut en 1995. Mais le grand récit où images et idées s'enroulent les unes aux autres reste inachevé.

En 1970, un récit, *Le Cheval noir dans les ténèbres*, avait obtenu le prix Junichiro Tanizaki. Mais Yutaka Hanya fut avant tout l'homme des essais : un genre qui se prêtait aux fulgurances de cet esprit acéré et à son goût du paradoxe philosophique.

De courts extraits des *Ames mortes* ont été traduits par Jacques Levy dans *Littérature japonaise contemporaine* (éditions Philippe Picquier).

Philippe Pons

■ **PIERRE CHASSÉ**, président de l'Association nationale des anciens des maquis de l'Ain et du Haut-Jura, est mort, mercredi 19 février, à Lyon. Né le 22 janvier 1922 à Clamart (Seine), Pierre Chassé avait été réfractaire au service du travail obligatoire (STO), en 1943, avant de s'engager dans la Résistance et de prendre la tête du maquis. Officier de la Légion d'honneur, il était aussi titulaire de la croix de guerre et avait été honoré par les Américains, qui lui avaient décerné la médaille de la Liberté.

■ **MARJORIE REYNOLDS**, actrice américaine, est morte le 1er février. Née le 12 août 1921, elle avait commencé sa carrière comme danseuse et acquis la célébrité à Hollywood en 1942 avec *Holiday Inn (L'amour chante et danse)*, de Mark Sandrich, dont les vedettes masculines étaient Bing Crosby et Fred Astaire. Elle joua ensuite dans plusieurs films, en particulier *Le Ministère de la peur*, de Fritz Lang (1944), mais n'eut plus de rôle important au cinéma à partir du début des années 50.

NOMINATIONS

MOUVEMENT PRÉFECTORAL

Yves Henry, préfet des Ardennes, a été placé en position hors cadre, sur proposition du ministre de l'intérieur, Jean-Louis Debré, lors du conseil des ministres du mercredi 19 février. Il sera appelé à d'autres fonctions. Son successeur à la préfecture des Ardennes n'a pas été désigné.

DIPLOMATIE

Jean Mazeo a été nommé ambassadeur à Andorre, en remplacement de Gérard Julienne, par décret paru au *Journal officiel* du 19 février.

[Né le 25 janvier 1934 à Locminé (Morbihan), Jean Mazeo est licencié en droit et breveté de l'Ecole nationale de la France d'outre-mer. Il a été notamment en poste à Vienne (1968-1970), à Tel-Aviv (1970-1972), à Brasília (1972-1976), Buenos Aires (1982-1985), Montréal (1985-1986), avant d'être ambassadeur au Guatemala (1988-1991), puis au Vanuatu (1992-1996).]

Yvon Roé d'Albert a été nommé ambassadeur à Cuba, en remplacement de Jean-Raphaël Dufour, par décret paru au *Journal officiel* du 20 février.

[Né le 4 octobre 1945, Yvon Roé d'Albert est licencié en droit, agrégé de lettres classiques, diplômé de l'Institut d'études politiques de Paris, ancien élève de l'Ecole nationale d'administration (ENA) (1976-1978). Il a été notamment en poste à Madrid (1983-1987) et à San Francisco (1990-1994). Depuis juin 1994, Yvon Roé d'Albert était ministre conseiller à Alger.]

JOURNAL OFFICIEL

Au *Journal officiel* du jeudi 20 février sont publiés :

● **Anvar** : un décret relatif à l'organisation et au fonctionnement de l'Agence nationale de valorisation de la recherche.

● **Culture** : un décret portant statut particulier du corps des attachés des services déconcentrés du ministère chargé de la culture.

● **Viticulture** : un décret instituant une taxe parafiscale au profit de l'Etablissement national technique pour l'amélioration de la viticulture.

AU CARNET DU « MONDE »

Anniversaires de naissance

– Joyeux anniversaire,

Catherine,
Angelina,
Micheline.

De la part de toute la famille

BENEYTON,

de **Didier, Arnaud et Casimir PAPEGUAY.**

Décès

– Jean-Marc Monteil, président de l'université Blaise-Pascal,
Pierre Bastide, président du conseil d'administration du CUST,
Michel Troquet, directeur du CUST,
Le conseil d'administration, les personnels et les étudiants du CUST (Institut des sciences de l'ingénieur de l'université Blaise-Pascal),
ont la tristesse de faire part du décès de

Patrick ACKERMANN,
professeur des universités,
directeur honoraire du CUST,
ancien membre de la commission des titres d'ingénieur,
chevalier de l'ordre national du Mérite,
officier de l'ordre des Palmes académiques,

survenu le 19 février 1997.

Il restera un des principaux artisans de la professionnalisation des universités depuis 1968.

L'inhumation aura lieu ce jour, 21 février.

Université Blaise-Pascal,
CUST BP 206,
63174 Aubière Cedex.

– Henry Allaire
et ses enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

Renée ALLAIRE,

le 18 février 1997, à Villejuif.

Les obsèques religieuses seront célébrées à Saint-Aubin-de-Terregatte (Manche), le samedi 22 février, à 14 h 30.

Ses amis se rassembleront en sa mémoire à la salle paroissiale de l'église Saint-Marcel, 80, boulevard de l'Hôpital, Paris-13e, le mercredi 26 février, à 19 heures.

1, allée des Monégasques,
91300 Massy.

– *Sa famille,*
Et ses proches,
ont la douleur de faire part du décès du

docteur Dimitre DANTCHEV,
ancien directeur de recherches au CNRS,

survenu le 17 février 1997, dans sa quatre-vingt et unième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée ce vendredi en l'église Saint-Pierre de Neuilly (Hauts-de-Seine), à 15 heures.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Le 16 février 1997, il a plu au Seigneur d'appeler à Lui

Noël RODIER,
ancien professeur
à la faculté de pharmacie Paris-XI.

De la part de :
Simone Rodier,
son épouse,
Ses enfants,
Ses petits-enfants,
Et toute la famille.

La cérémonie religieuse sera célébrée le samedi 22 février, en l'église de Vieillespesse (Cantal).

– M. Jacques Sautereau,
M. Hervé Sautereau
et ses enfants, Alexis et Natacha,
M. et Mme Yves Manuel
et Raina Manuel,
ont la tristesse de faire part du décès de

Mme Thérèse SAUTEREAU,
née WEILL,

qui est partie paisiblement le 19 février 1997.

L'inhumation aura lieu dans la plus stricte intimité familiale, au cimetière de Louveciennes.

26, rue de l'Yvette,
75016 Paris.
33, rue Poissonnière,
75002 Paris.

Remerciements

– Mme Anne-Marie Schmit
remercie tous ceux qui lui ont témoigné leur sympathie lors du décès de son mari,

M. Raymond SCHMIT,

survenu le 7 février 1997.

Souvenirs

– Paris. Herbault.

Le 21 février 1995, disparaissait

Sylvain,

dans sa vingt-deuxième année.

Tu nous manques beaucoup.

Christelle et Luc ROYER LEROY,
René et Marie-Madeleine LEROY.

Conférences

« Qu'est-ce que le protestantisme ? », conférence-débat au temple de l'oratoire du Louvre, 145, rue Saint-Honoré, 75001 Paris.

Mercredi 26 février 1997, à 20 h 30, avec Laurent Gagnebin, Alain Houziaux, Louis Pernot, pasteurs.

Concert

Les moines du monastère de Gyuto, réfugiés en Inde, donneront un unique concert,

« Chants secrets du Tibet »,

à la Maison de la Mutualité (24, rue Saint-Victor, 75005 Paris), **vendredi 21 février, à 20 h 30.** Location 100 F, sur place ou à la boutique tibétaine, 15, rue de Turenne, Paris 4e. Tél. : 01-42-78-05-04.

CARNET DU MONDE
Téléphone :
01-42-17-29-94 01-42-17-38-42
Télécopieur : 01-42-17-21-36

TOURISME *Le conseil d'administration du Club Méditerranée doit décider, vendredi 21 février dans l'après-midi, de remplacer à la tête du groupe, Serge Trigano, président et fils du fondateur Gilbert Trigano, par Philippe Bourguignon, président d'Euro Disney.* ● **SERGE TRIGANO** doit se voir proposer comme porte de sortie honorable la présidence du conseil de surveillance du Club qui changerait de statut juridique et dont le directoire serait dirigé par M. Bourguigon. ● **CONTRAIREMENT** aux prévisions du groupe, l'exercice clos le 31 octobre 1996 devrait se traduire par une perte supérieure à 700 millions de francs au lieu d'un bénéfice comparable à celui de l'année précédente (168 millions). ● **LE CLUB** doit notamment passer une provision exceptionnelle pour restructuration de 600 millions de francs. ● **LA COTATION** des actions du Club Méditerranée était suspendue vendredi 21 février en début de journée.

Philippe Bourguignon devait succéder à Serge Trigano à la tête du Club Méditerranée

Le groupe devait afficher une perte supérieure à 700 millions de francs pour l'exercice clos le 31 octobre 1996. Les prévisions tablaient sur un bénéfice comparable à celui de l'année précédente (168 millions). La présidence du directoire pourrait revenir à l'actuel patron d'Euro Disney

LE CONSEIL d'administration du Club Méditerranée prévu vendredi 21 février dans l'après-midi devait décider de retirer à Serge Trigano, PDG actuel du groupe et fils du fondateur, Gilbert Trigano, la direction opérationnelle du groupe de loisirs et de tourisme. Pour offrir à Serge Trigano une porte de sortie honorable, le conseil devait proposer le changement de statut du Club en société à directoire et conseil de surveillance. La présidence de ce dernier – qui n'a aucun rôle opérationnel – devait être offerte à Serge Trigano. Il n'était pas encore certain que M. Trigano l'accepte.

La présidence du directoire devait revenir à Philippe Bourguignon, actuel patron d'Euro Disney et des activités de Disney en Europe. Ce dernier devait annoncer son départ, vendredi dans la soirée. Le conseil d'administration du Club doit convoquer une assemblée générale extraordinaire pour entériner la modification des statuts. Il devait aussi approuver les comptes pour l'exercice clos le 31 octobre 1996. Contrairement à ce que le groupe avait prévu, ce n'est pas un bénéfice comparable à celui de l'année précédente (168 millions de francs) qui devrait être au rendez-vous, mais une perte colossale supérieure à 700 millions, due notamment à une provision pour restructuration de 600 millions de francs.

Cette décision – plus rapide que prévu – intervient après une longue dégradation des relations entre Serge Trigano et ses actionnaires, M. Trigano n'étant pas parvenu à remettre le groupe sur le chemin de la rentabilité. Lorsqu'il succède à son père, en septembre 1993, le Club enregistre les plus lourdes pertes de son histoire : 296 millions de francs. A l'époque, le groupe, qui vient d'abandonner ses diversifications dans le transport aérien, souffre de la récession qui s'abat sur l'Europe et les Etats-Unis : il doit se séparer de quelques villages non rentables et réduire ses coûts de fonctionnement.

De lourdes pertes

Résultats nets part du groupe

en millions de francs

1989-90	90-91	91-92	92-93	93-94	94-95	95-96
395	–17	161	–296	94	169	–700

Club Med Affaires

La rentabilité du Club Méditerranée est faible depuis plusieurs années. Il doit passer d'importantes provisions pour l'exercice 1995-1996.

BOULEVERSEMENT DU CAPITAL

Cahin-caha, le Club semble se redresser, 93 millions de bénéfice l'année suivante, 168 millions en 1994-1995. Serge Trigano estime même au mois de septembre 1996 qu'il pourra annoncer pour l'exercice qui s'achèvera au 31 octobre 1997 un résultat net de l'ordre de 400 millions de francs. Mais le Club doit déchanter : le 22 octobre, il revoit ses prévisions à la baisse, ce qui provoque la colère des actionnaires et une chute de 17 % du cours de Bourse.

Cela est d'autant plus gênant que le tour de table du Club Méditerranée dans lequel la famille Trigano détient moins de 1 % a été bouleversé en 1995. Le groupe n'a plus pour interlocuteurs privilégiés les institutions financières de la place (UAP, Crédit lyonnais, Caisse des dépôts, Compagnie financière Edmond de Rothschild). Il a pour premier actionnaire exigeant la famille Agnelli, qui, à la faveur du désengagement du Crédit lyonnais en 1995, est devenue le premier actionnaire du groupe avec 12,9 % du capital. La fin du « gentil capitalisme » est consacrée avec l'éclatement, annoncé le 6 décembre 1996, du pacte qui liait les actionnaires entre eux depuis 1990. Les Agnelli – qui ont acheté leurs actions à des prix pouvant atteindre 500 francs contre un cours actuel de 375 francs – veulent effacer leur perte. Selon une source proche des Italiens, il n'est pas prévu que ceux-ci augmentent leur participation pour abaisser leur prix de revient. Ils envisageraient même de quitter le navire à moyen terme. Le nouvel homme fort du groupe de tourisme, Philippe Bourguignon, va avoir pour mission de faire passer le Club de « l'amateurisme sympathique » au professionnalisme requis par une clientèle exigeante.

Les débats sans fin sur le « *concept* » du Club Med qui « *serait dépassé* » sont à proscrire : selon de nombreux observateurs, il y aura toujours une clientèle de cadres, à fort pouvoir d'achat, désireux de se reposer dans un site superbe pour faire du sport dans des conditions idéales sans se soucier de l'organisation. « *Ce n'est pas le concept qui est périmé, c'est le produit qui est mauvais* », tranche un proche du Club. « *Le Club est incapable de garantir la qualité de son produit : c'est la roulette russe.* »

Le groupe doit parvenir à rénover ses villages tout en restant rentable. Or la rénovation d'un village coûte entre 30 et 70 millions de francs, ce que le groupe ne peut financièrement assumer. Une solution s'impose : fermer 10 à 15 % des 115 villages répartis sur les cinq continents. « *Il faut fermer ces villages sans perdre leur clientèle en réussissant à la « rapatrier » sur les sites les plus proches.* » Cela entraînerait une progression du taux d'occupation des clubs, qui est de l'ordre de 67 %. Reste à fixer la politique tarifaire et commerciale. Selon un proche du dossier, il ne faut pas céder à la tentation de transformer des Clubs Med en Clubs Aquarius : les coûts de fonctionnement sont proches mais les recettes sont inférieures d'environ 40 %. « *Contrairement à la légende, Aquarius ne gagne pas d'argent, c'est la Twingo du Club, ce n'est pas pour cela qu'il faut transformer les Safrane en Twingo !* » En revanche, il faut faire dans les clubs un travail de qualité pour réduire les coûts des achats et améliorer le professionnalisme des Gentils Organisateurs, quitte à augmenter leurs salaires (*lire aussi page 27*).

C'est la seule solution pour fidéliser les 30 à 35 % de nouveaux clients qui débarquent au Club chaque année. L'entreprise doit désormais privilégier le recrutement de professionnels du marketing, de la vente et de la gestion au détriment de la promotion interne des anciens chefs de village. L'arrivée de Philippe Bourguignon, qui a suivi l'école du « zéro défaut » prônée par Disney, devrait singulièrement contribuer à remettre le Club Med sur les rails.

François Bostnavaron et Arnaud Leparmentier

Le fils de Gilbert

« *DEPUIS le jour où j'ai été nommé président, et puisque je ne possède pas le capital, mon maintien à cette fonction dépend des actionnaires qui jugent la façon dont je mène la maison* », déclarait-il y a un mois, Serge Trigano au mensuel économique *Challenges*. Prémonitoire ? Quoi qu'il en soit les actionnaires devaient rendre leur verdict vendredi 21 février. Serge, 50 ans, n'a pas réussi au yeux de ses actionnaires, dans la tâche que lui avait confié Gilbert. A sa décharge, la conjoncture économique n'a pas plaidé pour lui, la consommation de loisirs a sérieusement ralenti en Europe, et le groupe a souffert des essais nucléaires dans le Pacifique et du bombardement d'un club en Israel. Il y a un an, Serge Trigano reserrait son équipe de direction. Mais il a agi en chef de clan, dosant à parité les anciens du Club et les arrivants de l'extérieur comme Henri de Bodinat qui venait de CBS ou Claude Ravilly qui venait de Canal Plus. Cet homme sympathique, chaleureux, n'a pas eu le courage de faire subir au Club l'électrochoc nécesssaire à son redressement. Il n'a pas non plus imposé le changement de culture nécessaire à un groupe devant passer de l'amateurisme au professionnalisme.

PORTRAIT

Il n'a pas su faire passer le groupe de l'amateurisme au professionnalisme

L'expérience malheureuse de Serge montre la quasi-impossibilité pour un fils à succéder à un fondateur d'entreprise charismatique. Le fils ne parvient pas toujours à tuer le souvenir obsédant de son père et à prendre des décisions stratégiques en rupture avec les préceptes enseignés par le fondateur. Le PDG de Danone, Franck Riboud, fils d'Antoine, Martin Bouygues, fils de Francis, ont, comme Serge Trigano, la légitimité du nom, pas celle du capital. A l'heure de l'actionnaire roi, ils doivent faire rapidement leurs preuves et redresser leur cours de Bourse. Faute de quoi, ils seront, eux aussi, remerciés, sans états d'âme, par leurs actionnaires.

F. Bn et Ar. L.

L'école de Disney et d'Accor

À QUARANTE-NEUF ANS, Philippe Bourguignon est parvenu à se donner l'image du redresseur d'Euro Disney. L'entreprise est de nouveau bénéficiaire, la fréquentation bat des records. Seule déception, l'action, vendue au public 36 francs, vaut aujourd'hui 10 francs. Lorsqu'il succède à l'américain Robert Fitzpatrick en 1993 pour devenir PDG du parc de Marne-la-Vallée, ce dernier est au bord du gouffre. Les conflits se multiplient avec les salariés. La fréquentation n'est pas au rendez-vous, le taux d'occupation des hôtels est insuffisant.

PORTRAIT

Philippe Bourguignon est parvenu à remettre à flot Euro Disney

Philippe Bourguignon, coincé entre sa maison mère Disney, les banquiers créanciers qui menacent de mettre en faillite l'entreprise et les petits actionnaires furieux, parvient à négocier la restructuration financière du groupe. Cet ancien d'Accor augmente la fréquentation du parc et revoit la politique tarifaire.

C'est sans aucun doute ce qui lui sera demandé au Club : augmenter avant tout la fréquentation. Quant à la politique tarifaire, Philippe Bourguignon n'a jamais caché qu'un produit au bon prix se vend.

A Euro Disney, M. Bourguignon a réussi, en baissant les prix et en réduisant les coûts fixes, à augmenter la rentabilité. Le choix de Philippe Bourguignon est le bon, admettent ceux qui le connaissent et sont « *proches du dossier* ».

Reste que Philippe Bourguignon, amoureux de l'Amérique, ne partira pas sans un certain pincement au cœur : dans un peu plus d'un mois, Euro Disney entamera les festivités prévues pour fêter son cinquième anniversaire. Pour faire d'une pierre deux coups, il aurait même proposé à Michael Eisner, PDG américain de Walt Disney, de lancer une OPA sur le Club. Sans succès.

F. Bn et Ar. Le.

La commission Soubie sur la flexibilité se penchera sur les plans sociaux

UNE SEMAINE après l'arrêt de la Cour de cassation sur la Samaritaine, qui annule les licenciements rendus dans le cadre d'un plan social, lui-même annulé par la justice (*Le Monde* du 14 février), la plupart des responsables sociaux sont embarrassés. L'entourage du ministre du travail, Jacques Barrot, reconnait ne pas avoir anticipé « *l'après-Samaritaine* ».

M. Barrot avait projeté de rencontrer les syndicats et le patronat sur ce sujet, mais il semble avoir abandonné cette idée. « *Nous sommes en phase d'analyse* », explique son entourage. L'éventuelle révision de la loi Aubry de 1993 sur la qualité des plans sociaux dépend du premier ministre. Or le calendrier ne s'y prête pas. Les partis politiques vont entrer en campagne électorale et les syndicats préparent les élections prud'homales du 10 décembre. Dès lors, la parole va être laissée aux experts. Jacques Barrot avait mis en place le 3 février une commission « *pour clarifier les termes du débat sur les freins à l'emploi et dégager, le cas échéant, des propositions d'évolution du droit actuel* ».

Présidée par Raymond Soubie, ancien conseiller social de Raymond Barre, elle est composée de deux avocats à la Cour, Jacques Barthélemy et Gilles Bélier, du professeur Jean Pélissier et du consultant Bernard Brunhes, ancien conseiller social de Pierre Mauroy. Mise en place pour désamorcer le débat sur la flexibilité, cette commission va-t-elle se pencher sur la révision de la loi Aubry ? Jean Gandois, président du CNPF, l'a souhaité mais le ministère du travail n'a pas encore fait part de son intention. Tout se passe comme s'il se méfiait de l'indépendance d'esprit de cette commission dont la composition a donné lieu à d'âpres négociations et dont un seul membre peut être qualifié de « *libéral* ». Il est significatif que le 20 février, l'entourage de Jacques Barrot ignorait que la commission se réunissait pour la première fois... le soir même. Profitant de la liberté qui lui est accordée, la commission Soubie, qui rendra son rapport fin juillet, après avoir auditionné les partenaires sociaux va prendre l'initiative de se pencher sur la loi Aubry, sachant qu'elle travaille pour l'après-législatives.

En attendant, deux thèses s'affrontent sur les conséquences de l'arrêt Samaritaine. Certains estiment que, lorsque le licenciement est annulé, l'entreprise doit réintégrer les salariés et leur fournir les bulletins de paye couvrant la période de leur licenciement. En revanche, d'autres estiment que l'entreprise doit seulement réparer le préjudice subi. Si un salarié licencié retrouve rapidement un emploi sans perte de revenu, son ancien employeur n'aurait quasiment rien à lui verser. Faute d'intervention législative, il faudra sans doute attendre un autre arrêt de la Cour de cassation pour en avoir le coeur net.

Frédéric Lemaître

Le cahier des charges de la privatisation de Thomson-CSF sera « accessible »

LE MINISTÈRE de la défense a indiqué jeudi 20 février, à propos de la privatisation de Thomson-CSF, que le cahier des charges auquel devront répondre les candidats à la reprise du groupe n'était pas destiné à rester secret. Ce cahier sera prochainement transmis, pour avis, à la commission de privatisation.

« *Lorsqu'elle aura émis son avis*, a-t-on précisé au cabinet de Charles Millon, *la commission de privatisation en détaillera le contenu dans le* Journal officiel, *comme c'est la règle. N'ayant pas vocation à demeurer secret, le cahier des charges sera accessible dans ses grandes lignes.* » Le ministère de la défense a ajouté que le groupe Aerospatiale, supposé faire une offre commune avec Alcatel et Dassault, n'avait pas saisi le gouvernement de sa possibilité de participer à « *une offre consortiale* ». Si telle devait être son intention, Aerospatiale – dont l'Etat est l'actionnaire quasi exclusif – devra solliciter un avis préalable auprès de l'autorité administrative de tutelle de l'industrie de défense.

Le porte-parole de M. Millon a nié qu'il y ait « *un lien quelconque* » entre « *les deux opérations en cours* » : à savoir, la privatisation de Thomson-CSF, d'un côté, et le projet de fusion-privatisation de Dassault-Aviation et Aerospatiale, de l'autre.

Sur ce point précis de la fusion avec Aerospatiale, le vice-président de Dassault-Aviation, Charles Edelstenne, interrogé par les députés de la commission de la défense à l'Assemblée, a déclaré, mercredi 19 février, que « *la commission de privatisation venait de commencer ses auditions afin d'évaluer la valeur des deux entreprises* », sur la base de trois évaluations différentes avancées par les trois banques mandatées par les deux groupes, chacun pour soi, et par l'Etat.

L'accord signé fin 1996 entre Serge Dassault et Yves Michot, PDG d'Aerospatiale, a permis, a-t-il dit, de « *définir la structure industrielle et celle de la prise des décisions* ». M. Edelstenne a souhaité que la privatisation ait lieu avant la fin de l'année, « *au moment où interviendront d'excellentes conditions boursières* ». La future entreprise, a-t-il ajouté, devrait comporter au moins 50 % de capitaux français et ne serait cotée qu'à Paris, « *le gouvernement français gardant une* « golden share », *voire une partie du capital* », selon lui.

M. Dassault a affirmé, de son côté, qu'il était « *un ardent promoteur du rapprochement entre Aerospatiale et Dassault-Aviation à condition que la privatisation suive immédiatement la fusion* » (*Le Monde* daté du 20 février). Revenant sur le projet de privatisation de Thomson-CSF, M. Dassault a rappelé qu'il avait fait la proposition, dans le cadre d'un accord avec Alcatel, et « *en liaison avec Aerospatiale* », d'apporter Dassault-Electronique pour faire de Thomson-CSF « *un groupe compétitif* ».

Jacques Isnard

Le Crédit lyonnais proche d'un accord avec American Express

SELON le *Wall Street Journal* du 21 février, le Crédit lyonnais serait sur le point de conclure un accord avec American Express en vue de distribuer une carte affaires aux salariés de ses entreprises clientes.

La banque publique romprait alors avec les pratiques du groupement Carte Bleue, dont elle est membre. Créé par les banques françaises pour regrouper les établissements distribuant des cartes Visa en France, ce groupement propose lui aussi une carte affaires.

DÉPÊCHES

■ **RHÔNE-POULENC : Clindus, filiale du Consortium de réalisation** (CDR), ne détient plus que 0,79 % des droits de vote du groupe pharmaceutique et chimique Rhône-Poulenc, dont il possédait plus de 5 % des parts, a indiqué la Société des Bourses françaises jeudi 20 février.

■ **ING : le groupe financier néerlandais** a annoncé, jeudi 20 février, qu'il envisageait de nouer des alliances ou de faire des acquisitions en France et en Allemagne dans les domaines de la gestion d'actifs et de la banque commerciale.

■ **THOMSON-CSF :** Thomson-CSF Missile Electronics et le britannique GEC-Marconi Sensors ont annoncé, jeudi 20 février, la décision de « *coopérer pour développer et produire* » des systèmes de guidage pour missiles.

■ **SONY : le groupe japonais** a indiqué vendredi 21 février qu'il cherche un partenaire pour l'une de ses usines de Bayonne (Pyrénées-Atlantiques), spécialisée dans la fabrication de circuits imprimés (300 personnes).

■ **GOODING : l'administrateur judiciaire** du fabricant de téléviseurs Gooding (ex-Grundig) à Creutzwald (Moselle) a informé jeudi 20 février le comité d'entreprise de sa décision de proposer le 21 février la liquidation de l'entreprise.

■ **COMPAQ : le constructeur américain** a annoncé, jeudi 20 février, qu'il a choisi les microprocesseurs de la société américaine Cyrix, au détriment de ceux d'Intel, pour équiper certains de ses micro-ordinateurs.

■ **FRAMATOME : le comité central d'entreprise du fabricant de chaudières nucléaires**, réuni mercredi 19 février, a décidé de saisir la justice à propos des redevances versées aux deux principaux actionnaires de l'entreprise Alcatel-Alsthom et CEA Industries depuis 1991.

■ **EDF :** le groupe annoncera en juin un plan d'adaptation de ses capacités de production à la consommation, qui se traduira par la fermeture de centrales thermiques classiques représentant une puissance de 1 000 mégawatts a déclaré, jeudi 20 février, le ministre de l'industrie, Franck Borotra, devant l'Assemblée nationale.

■ LA BOURSE de Tokyo a terminé la séance du vendredi 21 février en très légère baisse. L'indice Nikkei des valeurs vedettes s'est inscrit en clôture à 19 034,54 points, en retrait de 0,09 %.

■ LE DOLLAR était en baisse, vendredi matin, lors des premières transactions entre banques sur les places européennes. Il s'échangeait à 1,6850 mark, 5,6930 francs et 122,85 yens.

■ L'OR a ouvert en hausse, vendredi, sur le marché international de Hongkong. L'once s'échangeait à 350,40-350,65 dollars, contre 345,10-345,40 dollars jeudi en clôture.

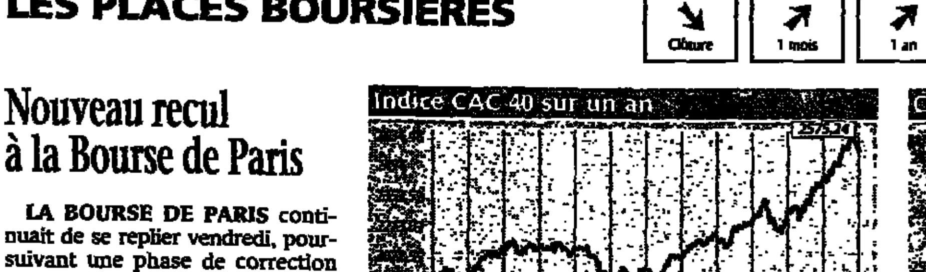
■ WALL STREET a vivement reculé, jeudi. L'indice Dow Jones a cédé 92,75 points (– 1,32 %), à 6 927,38 points, affecté par le repli du marché obligataire.

■ LES COURS du pétrole se sont nettement repliés, jeudi, sur le marché à terme de New York. Le prix du baril de brut light sweet crude, échéance mars, a perdu 81 centièmes, à 21,98 dollars.

LES PLACES BOURSIÈRES

CAC 40	CAC 40	CAC 40	MIDCAC	NEW YORK	LONDRES	MILAN	FRANCFORT
↘ Clôture	↗ 1 mois	↗ 1 an	↗ 1 mois	↘ DOW JONES	↘ FT 100	↘ MIB 30	↘ DAX 30

Nouveau recul à la Bourse de Paris



LA BOURSE DE PARIS continuait de se replier vendredi, poursuivant une phase de correction pour la quatrième séance consécutive mais en réduisant ses pertes par rapport au début de la séance. Après avoir ouvert en baisse de 0,88 %, l'indice CAC 40 abandonnait deux heures et demie plus tard 0,23 % à 2 569,26 points.

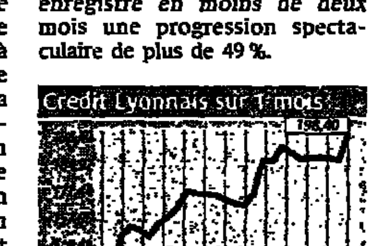
« Il n'y a rien de bien dramatique. Le marché continue sa purge comme New York l'a fait hier soir. Les gens sortent de certaines valeurs où ils ont dégagé des plus-values et réinvestissent leurs bénéfices dans d'autres titres. Tout cela reste sain », a commenté un vendeur d'actions d'une société de Bourse parisienne.

Jeudi soir à Wall Street, l'indice Dow Jones des valeurs vedettes a cédé 92,75 points (-1,32 %) à 6 927,38 points en raison de prises de bénéfice et d'un affaiblissement du marché obligataire. A Paris, l'indice CAC 40 avait fini la séance sur un recul de 0,75 % à 2 575,24 points. Le Matif cédait du terrain, l'indice notionnel perdant 8 centièmes à 132,18, alors que le Pibor trois mois restait stable à 96,66.

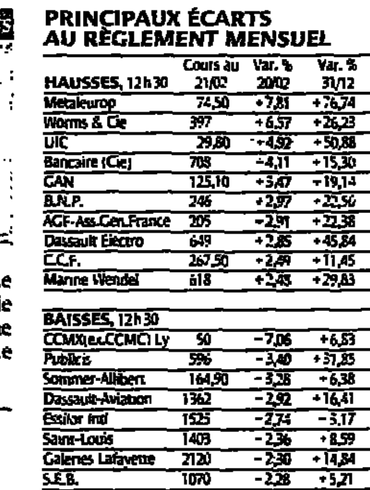
Sur le front des sociétés, Metaleurop, filiale de l'allemand Preussag, affichait la plus forte hausse (6,37 %), grâce à l'effet dollar, de l'avis d'un analyste. La Compagnie bancaire, qui a annoncé jeudi une perte nette de 1,23 milliard de francs pour 1996, gagnait 5,44 %.

Crédit lyonnais, valeur du jour

LE CERTIFICAT d'investissement Crédit lyonnais a encore enregistré jeudi 20 février une hausse spectaculaire de 6,3 %, à 198,40 francs, dans un volume de 176 000 titres échangés. La banque publique continue à bénéficier de la publication d'études qui annoncent une forte amélioration de sa rentabilité en 1997 au cas où la Commission européenne donnerait le feu vert à sa recapitalisation par l'Etat, estimée à plus de 10 milliards de francs. L'action Crédit lyonnais a enregistré en moins de deux mois une progression spectaculaire de plus de 49 %.

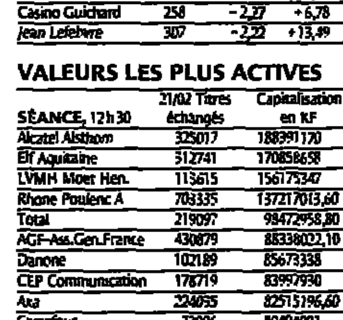


PRINCIPAUX ÉCARTS AU RÈGLEMENT MENSUEL



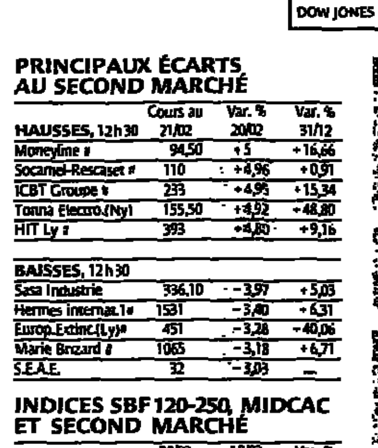
HAUSSES, 12 h 30	Cours au 21/02	Var. % 20/02	Var. % 31/12
Metaleurop	74,50	+7,81	+76,74
Worms & Cie	397	+6,57	+26,23
UIC	29,80	+4,92	+50,88
Bancaire (Cie)	708	+4,11	+15,30
GAN	125,10	+3,47	+19,14
B.N.P.	246	+2,97	+22,56
AGF-Ass.Gen.France	205	+2,91	+22,38
Dassault Electro	649	+2,85	+45,84
C.C.F.	267,50	+2,49	+11,45
Marine Wendel	618	+2,48	+29,83
BAISSES, 12 h 30			
CCMX(ex.CCMC) Ly	50	−7,06	+6,83
Publicis	596	−3,40	+31,85
Sommer-Allibert	164,90	−3,28	+6,38
Dassault-Aviation	1362	−2,92	+16,41
Essilor Intl	1525	−2,74	−3,17
Saint-Louis	1403	−2,36	+8,59
Galeries Lafayette	2120	−2,30	+14,84
S.E.B.	1070	−2,28	+5,21
Casino Guichard	258	−2,27	+6,78
Jean Lefebvre	307	−2,22	+13,49

VALEURS LES PLUS ACTIVES



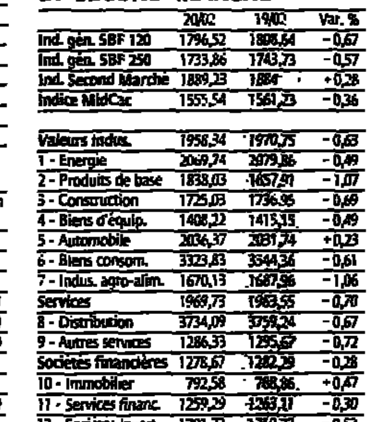
SÉANCE, 12 h 30	21/02 Titres échangés	Capitalisation en KF
Alcatel Alsthom	325017	188391170
Elf Aquitaine	512741	170858658
LVMH Moet Hen.	115615	156175347
Rhone Poulenc A	703335	137217013,60
Total	219097	99472958,80
AGF-Ass.Gen.France	430879	88338022,10
Danone	102189	85673338
CEP Communication	178719	83997930
Axa	224055	82515196,60
Carrefour	23006	80494091

PRINCIPAUX ÉCARTS AU SECOND MARCHÉ

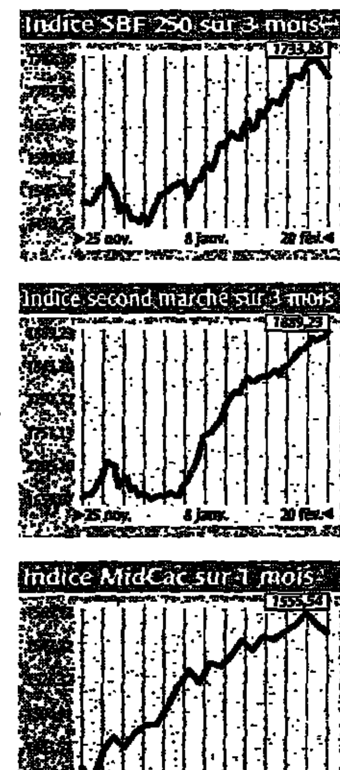


HAUSSES, 12 h 30	Cours au 21/02	Var. % 20/02	Var. % 31/12
Moneyline #	94,50	+5	+16,66
Socamel-Rescaset #	110	+4,96	+0,91
ICBT Groupe #	233	+4,95	+15,34
Tonna Electro.(Ny)	155,50	+4,92	+48,80
HIT Ly #	393	+4,80	+9,16
BAISSES, 12 h 30			
Sasa Industrie	336,10	−3,97	+5,03
Hermes internat.1#	1531	−3,40	+6,31
Europ.Extinc.(Ly)#	451	−3,28	−40,06
Marie Brizard #	1065	−3,18	+6,71
S.E.A.E.	32	−3,03	—

INDICES SBF 120-250, MIDCAC ET SECOND MARCHÉ



	20/02	19/02	Var. %
Ind. gén. SBF 120	1796,52	1808,64	−0,67
Ind. gén. SBF 250	1733,86	1743,73	−0,57
Ind. Second Marché	1889,23	1884	+0,28
Indice MidCac	1555,54	1561,23	−0,36
Valeurs indus.	1958,34	1970,75	−0,63
1 - Energie	2069,74	2079,86	−0,49
2 - Produits de base	1838,03	1857,91	−1,07
3 - Construction	1725,03	1736,95	−0,69
4 - Biens d'équip.	1408,22	1415,15	−0,49
5 - Automobile	2036,37	2031,74	+0,23
6 - Biens consom.	3323,83	3344,36	−0,61
7 - Indus. agro-alim.	1670,13	1687,96	−1,06
Services	1969,73	1983,55	−0,70
8 - Distribution	3734,09	3759,24	−0,67
9 - Autres services	1286,33	1295,67	−0,72
Sociétés financières	1278,67	1282,29	−0,28
10 - Immobilier	792,58	788,86	+0,47
11 - Services financ.	1259,29	1263,11	−0,30
12 - Sociétés invest.	1701,72	1710,73	−0,53



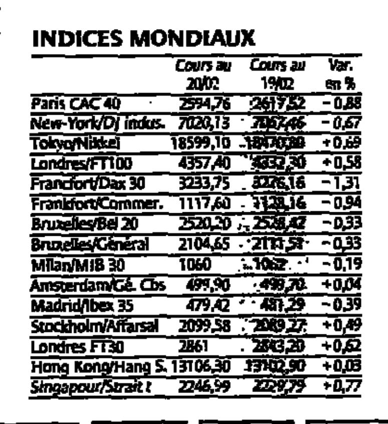
Baisse de Wall Street

LA BOURSE de Tokyo a terminé sans grand changement, vendredi 21 février, après avoir évolué en dents de scie pendant une grande partie de la séance. L'indice Nikkei 225 a perdu 17,17 points, soit 0,09 %, à 19 034,54 points, et son contrat mars 40 points à 19 030 points.

Wall Street avait perdu près de cent points, jeudi, en raison de prises de bénéfice, d'un affaiblissement du marché obligataire et de ventes déclenchés en fin de séance. L'indice Dow Jones des valeurs vedettes a cédé 92,75 points (– 1,32 %) à 6 927,38 points. Les coupe-circuits, qui limitent les opérations informatisées lorsque la variation du Dow Jones atteint les 50 points, ont été déclenchés en début d'après-midi.

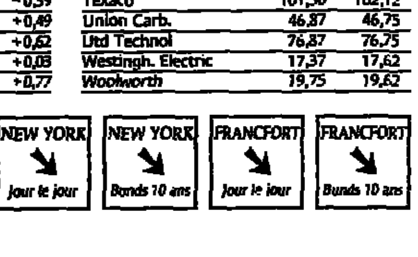
Sur le marché obligataire, le rendement moyen sur les bons du Trésor à 30 ans, principale référence, remontait à 6,64 % contre 6,58 % mercredi soir, après une réaction tardive au rapport de la banque de Réserve fédérale de Philadelphie. L'indice d'activité de la Fed de Philadelphie pour la région a grimpé en février à 17,4, contre 11,3 en janvier.

INDICES MONDIAUX



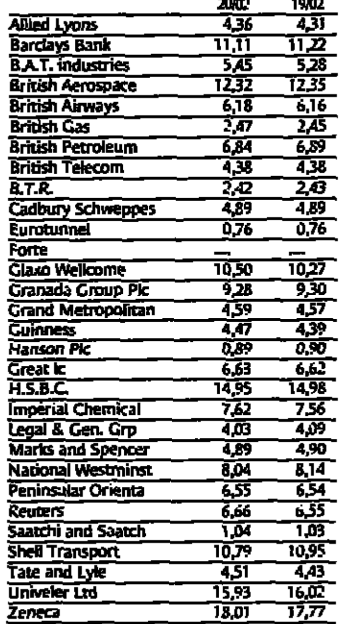
	Cours au 20/02	Cours au 19/02	Var. en %
Paris CAC 40	2594,76	2617,52	−0,88
New-York/DJ indus.	7020,13	7067,46	−0,67
Tokyo/Nikkei	18599,10	18470,38	+0,69
Londres/FT100	4357,40	4332,30	+0,58
Francfort/Dax 30	3233,75	3276,16	−1,31
Frankfort/Commer.	1117,60	1128,16	−0,94
Bruxelles/Bel 20	2520,20	2528,47	−0,33
Bruxelles/Général	2104,65	2111,58	−0,33
Milan/MIB 30	1060	1062	−0,19
Amsterdam/Gé. Cbs	499,90	499,70	+0,04
Madrid/Ibex 35	479,42	481,29	−0,39
Stockholm/Affarsal	2099,58	2089,27	+0,49
Londres FT30	2861	2843,20	+0,62
Hong Kong/Hang S.	13106,30	13102,90	+0,03
Singapour/Strait t	2246,99	2229,79	+0,77

NEW YORK
Les valeurs du Dow-Jones



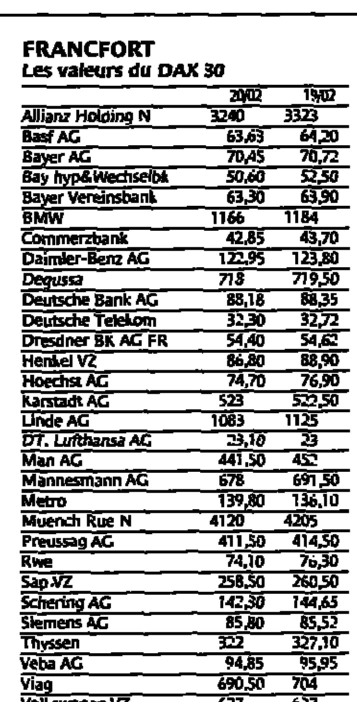
	20/02	19/02
Alcoa	70,87	71,12
Allied Signal	73,25	74,12
American Express	67,12	68
AT & T	40	40
Bethlehem	7,75	7,87
Boeing Co	107,62	109,75
Caterpillar Inc.	78,75	80,37
Chevron Corp.	65,62	67,25
Coca-Cola Co	61,37	62
Disney Corp.	75	76,37
Du Pont Nemours&Co	106,37	108,25
Eastman Kodak Co	89,87	92,87
Exxon Corp.	103,12	103,12
Gén. Motors Corp.H	58,12	57,75
Gén. Electric Co	106	107,50
Goodyear T & Rubbe	53,37	53,50
IBM	140,87	143,75
Intl Paper	41,87	42,25
J.P. Morgan Co	106,62	108,25
Mc Donalds Corp.	46,12	46,37
Merck & Co.Inc.	96,62	98,12
Minnesota Mng.&Mfg	83,25	84,37
Philip Moris	129,62	133,12
Procter & Gamble C	124,87	127,12
Sears Roebuck & Co	53,62	54,12
Texaco	101,50	102,12
Union Carb.	46,87	46,75
Utd Technol	76,87	76,75
Westingh. Electric	17,37	17,62
Woolworth	19,75	19,62

LONDRES
Sélection de valeurs du FT 100

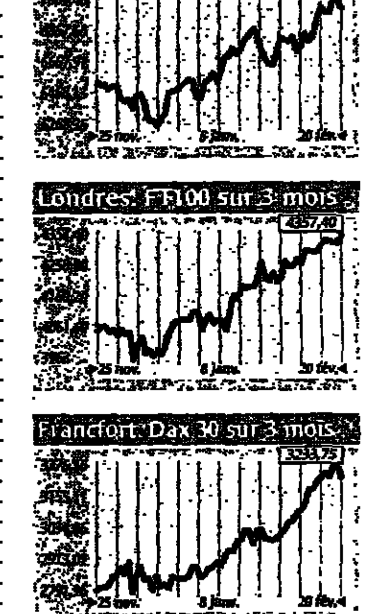


	20/02	19/02
Allied Lyons	4,36	4,31
Barclays Bank	11,11	11,22
B.A.T. industries	5,45	5,28
British Aerospace	12,32	12,35
British Airways	6,18	6,16
British Gas	2,47	2,45
British Petroleum	6,84	6,89
British Telecom	4,38	4,38
B.T.R.	2,42	2,43
Cadbury Schweppes	4,89	4,89
Eurotunnel	0,76	0,76
Forte	—	—
Glaxo Wellcome	10,50	10,27
Granada Group Plc	9,28	9,30
Grand Metropolitan	4,59	4,57
Guinness	4,47	4,39
Hanson Plc	0,89	0,90
Great Ic	6,63	6,62
H.S.B.C.	14,95	14,98
Imperial Chemical	7,62	7,56
Legal & Gen. Grp	4,03	4,09
Marks and Spencer	4,89	4,90
National Westminst	8,04	8,14
Peninsular Orienta	6,55	6,54
Reuters	6,66	6,55
Saatchi and Saatch	1,04	1,03
Shell Transport	10,79	10,95
Tate and Lyle	4,51	4,43
Univeler Ltd	15,93	16,02
Zeneca	18,01	17,77

FRANCFORT
Les valeurs du DAX 30



	20/02	19/02
Allianz Holding N	3240	3323
Basf AG	63,63	64,20
Bayer AG	70,45	70,72
Bay hyp&Wechselbk	50,60	52,50
Bayer Vereinsbank	63,30	63,90
BMW	1166	1184
Commerzbank	42,85	43,70
Daimler-Benz AG	122,95	123,80
Degussa	718	719,50
Deutsche Bank AG	88,18	88,35
Deutsche Telekom	32,30	32,72
Dresdner BK AG FR	54,40	54,62
Henkel VZ	86,80	88,90
Hoechst AG	74,70	76,90
Karstadt AG	523	522,50
Linde AG	1083	1125
DT. Lufthansa AG	23,10	23
Man AG	441,50	452
Mannesmann AG	678	691,50
Metro	139,80	136,10
Muench Rue N	4120	4205
Preussag AG	411,50	414,50
Rwe	74,10	76,30
Sap VZ	258,50	260,50
Schering AG	142,30	144,65
Siemens AG	85,80	85,52
Thyssen	322	327,10
Veba AG	94,85	95,95
Viag	690,50	704
Volkswagen VZ	627	627



LES TAUX

PARIS	PARIS	NEW YORK	NEW YORK	FRANCFORT	FRANCFORT
↘ Jour le jour	↘ OAT 10 ans	↘ Jour le jour	↘ Bonds 10 ans	↘ Jour le jour	↘ Bunds 10 ans

Recul du Matif

LE CONTRAT notionnel du Matif, qui mesure la performance des emprunts d'Etat français, a ouvert en baisse vendredi 21 février. Après quelques minutes de transactions, l'échéance mars cédait 12 centièmes à 132,14 points.

La veille, le marché obligataire américain avait terminé la séance en vif repli, affecté par l'annonce d'une hausse de 2 % des mises en chantier au mois de janvier et d'une progression de l'indice d'activité de la Réserve fédérale de Philadelphie (17,4 points en février après 11,3 points en janvier). *Le taux de l'emprunt* à 30 ans était remonté – les rendements progressent quand le cours des titres baisse –, de 6,58 % à 6,65 %.

La Bundesbank, pour sa part, avait, comme prévu, choisi jeudi de ne pas abaisser ses taux directeurs. Le niveau des prises en pension reste fixé à 3 %. Il n'a plus été réduit depuis la fin du mois d'août.

Notionnel 10 % première échéance, 1 an
132,26
21 févr.
2 sept.
20 févr.

LES TAUX DE RÉFÉRENCE

TAUX 20/02	Taux jour le jour	Taux 10 ans	Taux 30 ans	Indice des prix
France	3,12	5,54	6,46	1,70
Allemagne	3,06	5,69	6,54	1,40
Grande-Bretagne	6	7,24	7,85	2,50
Italie	7,42	7,30	7,95	2,70
Japon	0,50	2,45	—	0,20
Etats-Unis	5,13	6,43	6,72	2,90

MARCHÉ OBLIGATAIRE DE PARIS

TAUX DE RENDEMENT	Taux au 20/02	Taux au 19/02	Indice (base 100 fin 96)
Fonds d'État 3 à 5 ans	4,12	4,11	99,92
Fonds d'État 5 à 7 ans	4,87	4,69	100,74
Fonds d'État 7 à 10 ans	5,35	5,37	101,43
Fonds d'État 10 à 15 ans	5,71	5,72	102,37
Fonds d'État 20 à 30 ans	6,30	6,35	103,83
Obligations françaises	5,69	5,70	101,36
Fonds d'État à TME	−2,29	−2,20	99,41
Fonds d'État à TRE	−2,02	−1,91	99,44
Obligat. franç. à TME	−2,10	−2,33	99,65
Obligat. franç. à TRE	+0,07	+0,08	100,07

LE MARCHÉ MONÉTAIRE (taux de base bancaire 6,30 %)

	Achat 20/02	Vente 20/02	Achat 19/02	Vente 19/02
Jour le jour	3,1875	—	3,1875	—
1 mois	3,24	3,34	3,20	3,33
3 mois	3,26	3,36	3,22	3,35
6 mois	3,28	3,38	3,20	3,32
1 an	3,32	3,45	3,20	3,32
PIBOR FRANCS				
Pibor Francs 1 mois	3,3125	—	3,3125	—
Pibor Francs 3 mois	3,3438	—	3,3145	—
Pibor Francs 6 mois	3,3730	—	3,3398	—
Pibor Francs 9 mois	3,3750	—	3,3398	—
Pibor Francs 12 mois	3,3945	—	3,3711	—
PIBOR ÉCU				
Pibor Écu 3 mois	4,1615	—	4,1302	—
Pibor Écu 6 mois	4,1563	—	4,1250	—
Pibor Écu 12 mois	4,1563	—	4,1250	—

MATIF

Échéances 20/02	volume	dernier prix	plus haut	plus bas	premier prix
NOTIONNEL 10 %					
Mars 97	181159	132,26	132,32	132,10	132,32
Juin 97	4044	130,90	131	130,82	131
Sept. 97	202	129,26	129,32	129,26	129,32
Déc. 97	—	—	—	—	—
PIBOR 3 MOIS					
Mars 97	19362	96,65	96,66	96,63	96,65
Juin 97	25012	96,66	96,67	96,63	96,65
Sept. 97	9495	96,64	96,66	96,62	96,66
Déc. 97	6483	96,58	96,59	96,56	96,59
ÉCU LONG TERME					
Mars 97	1917	98,32	98,26	97,98	98,26

CONTRATS À TERME SUR INDICE CAC 40

Échéances 20/02	volume	dernier prix	plus haut	plus bas	premier prix
Février 97	18425	2581	2590	2568	2574
Mars 97	1748	2587	2596	2575,50	2580,50
Avril 97	5	2595,50	2595,50	2582	2582
Juin 97	208	2548	2556,50	2548	2556

LES MONNAIES

US/F	US/DM	US/¥	DM/F	£/F
↘ 5,6920	↘ 1,6843	↘ 122,5200	↘ 3,3791	↘ 9,1640

Repli du dollar

LE DOLLAR s'inscrivait en baisse, vendredi matin, lors des premières transactions entre banques sur les places financières européennes. Il s'échangeait à 1,6850 mark, 5,6930 francs et 122,85 yens.

Le billet vert était affecté par les déclarations, jeudi, du président de la Bundesbank. *« Il n'est pas dans notre intérêt que le mark subisse une baisse supplémentaire »*, a affirmé Hans Tietmeyer lors d'un entretien accordé à une radio hongroise. *« La récente hausse du dollar n'était qu'une correction et nous ne souhaitons pas que le processus de correction dépasse les limites du tolérable. »*

La lire gagnait du terrain, vendredi matin, après la décision de l'office européen des statistiques Eurostat d'autoriser le gouvernement italien à utiliser le produit de son impôt spécial sur l'Europe pour réduire son déficit public en 1997. Elle cotait 988 lires pour 1 deutschemark.

MARCHÉ DES CHANGES À PARIS

DEVISES	cours BDF 20/02	% 19/02	Achat	Vente
Allemagne (100 dm)	337,9100	—	325	349
Ecu	6,5470	−0,05	—	—
Etats-Unis (1 usd)	5,6920	−0,45	5,4100	6,0100
Belgique (100 F)	16,3705	−0,01	15,8200	16,9200
Pays-Bas (100 fl)	300,8800	−0,01	—	—
Italie (1000 lir.)	3,3985	+0,12	3,1500	3,6500
Danemark (100 krd)	88,5500	—	82,2500	92,2500
Irlande (1 iep)	8,9420	−0,46	8,5400	9,3800
Gde-Bretagne (1 L)	9,1640	−0,76	8,7600	9,6100
Grèce (100 drach.)	2,1545	—	1,8500	2,3500
Suède (100 krs)	76,7500	−0,01	71	81
Suisse (100 F)	386,0600	−0,34	373	397
Norvège (100 k)	84,8600	+0,29	79,5000	88,5000
Autriche (100 sch)	48,0090	−0,01	46,4500	49,5500
Espagne (100 pes.)	3,9865	+0,03	3,7000	4,3000
Portugal (100 esc.	3,3600	—	2,9500	3,6500
Canada 1 dollar ca	4,1909	−0,67	3,9000	4,5000
Japon (100 yens)	4,6258	+0,30	4,3700	4,7200
Finlande (mark)	113,4700	+0,18	107	118

PARITÉS DU DOLLAR

PARITÉS DU DOLLAR	21/02	20/02	Var. %
FRANCFORT : USD/DM	1,6843	1,6976	−0,79
TOKYO : USD/Yens	122,5200	124,5100	−1,62

MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

DEVISES comptant :	demande	offre	demande 1 mois	offre 1 mois
Dollar Etats-Unis	5,5585	5,5535	5,5332	5,5322
Yen (100)	4,5258	4,5160	4,5362	4,5316
Deutschemark	3,3820	3,3816	3,3762	3,3758
Franc Suisse	3,9076	3,8996	3,8829	3,8795
Lire ital. (1000)	3,4144	3,4101	3,4283	3,3245
Livre sterling	9,0245	9,0068	8,8614	8,8571
Peseta (100)	3,9844	3,9776	3,9937	3,9895
Franc Belge (100)	16,403	16,376	16,380	16,358

TAUX D'INTÉRÊT DES EURODEVISES

DEVISES	1 mois	3 mois	6 mois
Eurofranc	3,28	3,31	3,34
Eurodollar	5,31	5,44	5,56
Eurolivre	6,12	6,19	6,37
Eurodeutschemark	3,06	3,06	3,06

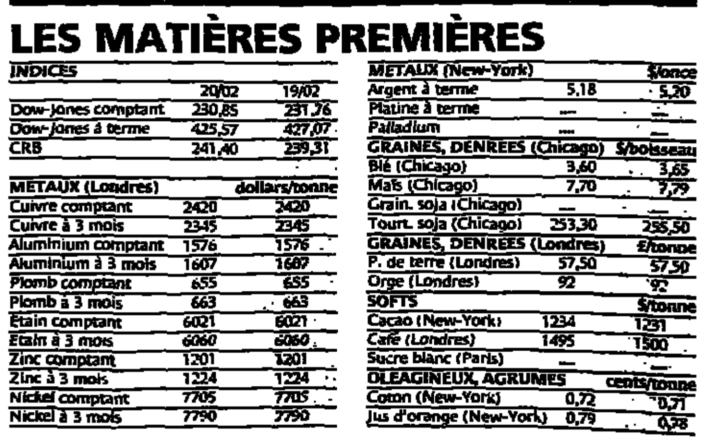
L'OR

	cours 20/02	cours 19/02
Or fin (k. barre)	63500	63000
Or fin (en lingot)	63300	63000
Once d'Or Londres	346,25	345
Pièce française(20f)	363	363
Pièce suisse (20f)	363	364
Pièce Union lat(20f)	366	364
Pièce 20 dollars us	2360	2350
Pièce 10 dollars us	1350	1360
Pièce 50 pesos mex.	2365	2355

LE PÉTROLE

En dollars	cours 20/02	cours 19/02
Brent (Londres)	176	—
WTI (New York)	20,05	—
Crude Oil (New York)	—	—

LES MATIÈRES PREMIÈRES



INDICES	20/02	19/02
Dow-Jones comptant	230,85	231,76
Dow-Jones à terme	425,57	427,07
CRB	241,40	239,31
METAUX (Londres)		dollars/tonne
Cuivre comptant	2420	2420
Cuivre à 3 mois	2345	2345
Aluminium comptant	1576	1576
Aluminium à 3 mois	1607	1607
Plomb comptant	655	655
Plomb à 3 mois	663	663
Etain comptant	6021	6021
Etain à 3 mois	6060	6060
Zinc comptant	1201	1201
Zinc à 3 mois	1224	1224
Nickel comptant	7705	7705
Nickel à 3 mois	7790	7790

METAUX (New-York)		$/once
Argent à terme	5,18	5,20
Platine à terme	—	—
Palladium	—	—
GRAINES, DENREES (Chicago)		$/boisseau
Blé (Chicago)	3,60	3,65
Maïs (Chicago)	7,70	7,79
Grain. soja (Chicago)	—	—
Tourt. soja (Chicago)	253,30	255,50
GRAINES, DENREES (Londres)		£/tonne
P. de terre (Londres)	57,50	57,50
Orge (Londres)	92	92
SOFTS		$/tonne
Cacao (New-York)	1234	1231
Café (Londres)	1495	1500
Sucre blanc (Paris)	—	—
OLEAGINEUX, AGRUMES		cents/tonne
Coton (New-York)	0,72	0,71
Jus d'orange (New-York)	0,79	0,78

RÈGLEMENT MENSUEL

VENDREDI 21 FÉVRIER
Liquidation : 21 février
Taux de report : 3,13
Cours relevés à 12h30

CAC 40 ↘ PARIS
−0,18 %
CAC 40 : 2570,71

VALEURS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours	% +−	Nominal (1)
B.N.P. (T.P)	978	978	—	1000
Cr.Lyonnais(T.P.)	860	875	+ 1,74	1000
Renault (T.P.)	1692	1690	− 0,11	1000
Rhone Poulenc(T.P)	2050	2050	—	1000
Saint Gobain(T.P.)	1270	1269	− 0,07	1000
Thomson S.A (T.P)	1040	1033	− 0,67	1000
Accor	775	784	+ 1,16	100
AGF-Ass.Gen.France	199,20	205	+ 2,91	30
Air Liquide	890	884	− 0,67	70
Alcatel Alsthom	587	577	− 1,70	40
Axa	369	369,50	+ 0,13	60
Azime	722	739	− 0,41	10
Bail Investis	803	801	− 0,24	100
Bancaire (Cie)	680	708	+ 4,11	100
Bazar Hot. Ville	539	535	− 0,74	50
Bertrand Faure	245,80	244,10	− 0,69	5
BIC	927	927	—	50
BIS	486,80	487,30	+ 0,10	20
B.N.P.	238,90	246	+ 2,97	25
Bollore Techno.	641	628	− 2,02	50
Bongrain	2130	2107	− 1,07	50
Bouygues	541	537	− 0,73	50
Bouygues Offs.	159	158	− 0,62	10
Canal +	1122	1122	—	20
Cap Gemini	310,70	308,50	− 0,70	40
Carbone Lorraine	1260	1260	—	50
Carrefour	3504	3516	+ 0,34	100

VALEURS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours	% +−	Nominal (1)
Vaal Reefs #	441	[illegible]	+ 1,81	
Volkswagen A.G #	2683	[illegible]	− 0,03	
Volvo (act.B) #	139,90	[illegible]	− 1,71	
Western Deep #	198	[illegible]	+ 1,51	
Yamanouchi #	114	[illegible]	+ 0,70	
Zambia Copper	15,55	[illegible]	− 6,10	

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché.

DERNIÈRE COLONNE (1) :
Lundi daté mardi : % variation 31/12
Mardi daté mercredi : montant du coupon
Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon
Jeudi daté vendredi : compensation
Vendredi daté samedi : nominal

COMPTANT

Une sélection Cours relevés à 12h30
VENDREDI 21 FÉVRIER

ACTIONS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours
Bayer.Vereins Bank	200	
Commerzbank AG	142	
Fiat Ord	18,60	
Gevaert	353	
Gold Fields South	148,10	
Kubota Corp	24,10	

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

SECOND MARCHÉ

Une sélection Cours relevés à 12h30
VENDREDI 21 FÉVRIER

NOUVEAU MARCHÉ

Cours relevés à 12h30
VENDREDI 21 FÉVRIER

HORS-COTE

Une sélection. Cours relevés à 12h30
VENDREDI 21 FÉVRIER

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
Eridania-Béghin CI. ◆	782	
Crédit Gén.Ind. ◆	21,10	
Générale Occidentale ◆	84	
Mumm ◆	1215	
Sté lecteurs du Monde ◆	181,50	

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ◆ cours précédent; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

SICAV et FCP

Une sélection
Cours de clôture le 20 février

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
Revenus Trimestr. D	5319,12	
Solstice D	2374,05	
Thésora C	977,27	
Thésora D	889,54	
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE ASSET MANAGEMENT		
Actimonétaire C	37658,92	
S.G. France opport. C	1954,60	
S.G. France opport. D	1865,91	
Sogenfrance C	1726,20	
Sogenfrance D	1577,83	
Sogépargne D	310,98	
Soginter C	2175,45	
Fonds communs de placements		
Favor D	1444,59	
Sogelance D	1733,90	
Sogeofrance Tempo D	180,17	

SYMBOLES
◇ cours du jour; ◆ cours précédent.

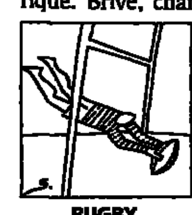
RUGBY Vainqueur, au mois de janvier, de la Coupe d'Europe de rugby au détriment des Anglais de Leicester, le Club athlétique briviste (CAB) dispute, samedi 22 février, la première finale des deux hémisphères, contre les Auckland Blues. ● L'ÉQUIPE NÉO-ZÉLANDAISE possède un palmarès impressionnant, champions du Super 12, triple champions de Nouvelle-Zélande, elle détient le Boudier de Ranfurly, le trophée fétiche des provinces du pays, mis en jeu huit fois par an. ● LES JOUEURS de Brive assurent que dans leur ville ils ont les moyens de défier leur adversaire. ● PRESIDENT DU CLUB, Pierre Dauzier explique dans un entretien au *Monde* que le rugby provoque l'adhésion des spectateurs. Selon lui ce sport *« est presque de l'anti-lepénisme »* car il provoque l'adhésion pour une équipe *« qui est faite de gens qui ne sont pas forcément nés en France et qui s'amalgament parfaitement »*.

Les Brivistes affrontent Auckland, champion de l'hémisphère sud

Un mois après leur succés lors de la Coupe d'Europe, les joueurs du CAB rencontrent une formation de Nouvelle-Zélande qui évolue dans un pays où le niveau est très élevé

BRIVE
de notre envoyé spécial

La cité corrézienne accueille samedi 22 février une rencontre historique. Brive, champion d'Europe, s'apprête à disputer le ballon ovale à Auckland, champion de l'hémisphère Sud. On peut légitimement se demander pourquoi il a fallu attendre 1997 pour voir cette première « finale » entre formations des deux hémisphères.


RUGBY

La réponse est sans doute liée a la structure même des compétitions respectives, et il convient de rappeler que, même si Auckland est une ville, elle est d'abord, en termes rugbystiques, une province qui compte 22 clubs et quelque 12 000 licenciés.

Depuis toujours en Nouvelle-Zélande, comme en Australie et en Afrique du Sud d'ailleurs, le rugby de haut niveau s'articule autour d'un championnat entre sélections provinciales. Vingt-sept provinces en tout, réparties en trois divisions de neuf équipes dont le niveau est tel qu'il n'est pas rare de voir les sélections de deuxième division battre des équipes internationales en tournée.

C'est justement ce niveau de compétition supplémentaire, venant entre le club et le pays, qui constitue l'un des atouts majeurs des pays de l'hémisphère Sud. Ce système, longtemps prôné en son temps par Jacques Fouroux et repris par Pierre Berbizier, permet non seulement une meilleure détection des talents mais, en introduisant un niveau intermédiaire, évite les écarts trop importants que l'on constate si souvent en Europe entre le joueur de club et l'international.

Concrètement, chaque grande ville et chaque région, en Nouvelle-Zélande, dispose de son propre championnat inter-club qui a lieu en début de saison, entre début mars et fin juillet. A Auckland par exemple, les équipes premières des clubs – aux noms de Waitemata, Ponsonby, Te Atatu, Marist, ou University – disputent d'abord le bouclier de Gallaher. Ensuite les meilleurs éléments sont sélectionnés pour la province pour la prochaine compétition – le « National Provincial Championship » – qui a lieu entre août et septembre.

Même si Auckland n'a pas toujours été parmi les toutes meilleures en Nouvelle-Zélande – en 1983, l'équipe des All Blacks en tournée en Europe ne comptait pas un seul joueur d'Auckland –, elle est aujourd'hui une force incontournable dans le rugby mondial. Au grand complet, c'est-à-dire avec Zinzan Brooke, Michael Jones, Craig Dowd et Jonah Lomu, tous actuellement indisponibles, c'est incontestablement l'une des meilleures équipes au monde, sélections internationales comprises. Champions du Super 12, triples champions de Nouvelle-Zélande, ils détiennent également le bouclier de Ranfurly, le trophée fétiche des provinces néo-zélandaises, mis en jeu huit fois par an, uniquement sur défi.

RAPIDITÉ D'EXÉCUTION

Toutefois, l'introduction en 1996 de la nouvelle compétition Super 12 entre les douze meilleures provinces de l'hémisphère Sud (5 en Nouvelle-Zélande, 3 en Australie, 4 en Afrique du Sud) a quelque peu changé la donne. Afin de faire jouer tous leurs meilleurs joueurs des neuf provinces traditionnelles de première division, les dirigeants néo-zélandais ont – uniquement pour les trois mois du Super 12 – procédé à une refonte des provinces. Aussi la sélection des Auckland Blues comprend également des joueurs de la province de Counties (à 40 kilomètres au sud d'Auckland), tels Jonah Lomu (absent pour raisons médicales) ou Joeli Vidiri.

Elu meilleur joueur du Super 12 l'année dernière, Vidiri, comme Lomu, a la carrure d'un deuxième ligne, mais la vitesse, la tonicité et la dextérité d'un trois-quarts. La confrontation entre les 105 kilos de ce puissant ailier fidjien et Sebastien Carrat, le sprinter briviste (75 kilos), risque de montrer le grand fossé qui existe entre les joueurs des deux hémisphères.

La rapidité d'exécution, le dynamisme et la précision des joueurs d'Auckland ne sont pas passés inaperçus lors de leur séance d'entraînement, jeudi 20 février à Brive. Du rythme, des passes et seulement trois ballons tombés en 90 minutes d'entraînement intensif. *« Ils ne sont pas bien costauds. Mais qu'est-ce qu'ils savent jouer au ballon ! »*, analysait un supporteur briviste.

Pourtant, en attendant la rencontre, Graham Henry, l'entraîneur d'Auckland, à qui ses années de précepteur dans un grand lycée d'Auckland ont certainement donné un goût de la diplomatie, n'est pas prêt à admettre l'existence d'un tel écart entre les joueurs de l'hémisphère Sud et ceux du Nord. *« J'ai vu la finale de la Coupe d'Europe à la télévision. J'ai été très impressionné par la qualité de jeu des Brivistes. Je ne pense pas qu'il soit possible de faire beaucoup mieux que cela »*, glisse-t-il.

En revanche, pour Henry, le principal facteur qui différencie les deux hémisphères est l'arbitrage. Notamment celui des Britanniques. *« L'arbitrage de l'hémisphère Nord est trop négatif et la qualité du rugby en souffre »*, proteste-t-il. Il retient surtout les obstructions non sifflées en touche et un jeu au sol chaotique qui hache le rythme du jeu. *« Si les arbitres ne sifflent pas les joueurs qui plongent dans les regroupements ou les obstructions illicites qui empêchent les sauteurs de livrer des ballons "propres" en touche, vous aurez un jeu négatif. Par contre, si les arbitres laissent le jeu se développer, les joueurs pourront s'améliorer techniquement et vous arriverez a un spectacle nettement plus attrayant. »*

Ian Borthwick

Les équipes

● **Club athlétique briviste** : 15. Sébastien Viars ; 14. Gérald Fabre ; 13. Christophe Lamaison ; 12. David Venditti ; 11. Sébastien Carrat ; 10. Alain Penaud ; 9. Philippe Carbonneau ; 8. François Duboisset ; 7. Gregory Kacala ; 6. Loïc Van Der Linden ; 5. Grant Ross ; 4. Eric Alégret ; 3. Richard Crespi ; 2. Laurent Travers ; 1. Didier Casadeï.
● **Auckland Blues** : 15. Adrian Cashmore ; 14. Joeli Vidiri ; 13. Eroni Clarke ; 12. Lee Stensness ; 11. Brian Lima ; 10. Carlos Spencer ; 9. Ofisa Tonu'u ; 8. Dylan Mika ; 7. Mark Carter ; 6. Charles Reichelman ; 5. Richard Fromont ; 4. Robin Brooke ; 3. Olo Brown ; 2. Sean Fitzpatrick ; 1. Paul Thomson.
● **Arbitres** : Brian Campsall (Angleterre), assisté de Joël Dumé et Daniel Gillet (France)
● **Télévision.** Le match est retransmis sur Canal Plus, samedi 22 février, à partir de 14 heures.

Pierre Dauzier, PDG de Havas et président du Club athlétique briviste (CAB)

« Les Français se dévoient quand ils vont dans le lepénisme, ils se construisent en allant vers le rugby »

« L'actualité, avant la rencontre avec la Nouvelle-Zélande, a été la troisième mi-temps qui a suivi la victoire en Coupe d'Europe. Que répondez-vous aux accusations de dégradations dans l'avion et d'un comportement *anormal* des joueurs au retour du match à Cardiff ?

– Personnellement, je n'étais pas à bord de cet ATR 42. Nous l'avions affrété par l'intermédiaire de Continent Air Paris cargo. J'ai reçu, il y a déjà plusieurs jours, la lettre d'un avocat. J'ai aussitôt demandé que l'on procède à une enquête. Il est évident que si la moindre dégradation est imputable aux joueurs, j'ordonnerai au club de rembourser. Permettez-moi d'être circonspect. J'ai appris que cet avion servait le plus souvent à un transport de fret. Je ne voudrais pas que nous payons pour d'autres. Pourquoi cette affaire sort-elle trois semaines après les faits au moment où nous recevons Auckland ? Quant à l'hôtesse de l'air qui aurait subi outrages et gestes déplacés, elle se trouve être une parente de Roger Fite, un ancien joueur du club. Il ne m'a pas dit qu'elle s'était plainte du comportement des joueurs.

– Vous êtes PDG de Havas, qu'est-ce qui vous a amené à prendre la responsabilité d'un club de rugby ?

– J'ai fait mes études à Brive, mais je suis originaire d'un petit village à côté de Tulle, au Cornil. J'avais le choix entre aller au lycée Edmond-Perrier à Tulle, ou Bossuet à Brive. Mon père, radical-socialiste, voulait que j'aille au lycée. Ma mère, catholique, *souhaitait me voir fréquenter* un établissement confessionnel. Donc je suis allé chez les curés. A ce moment-là, je me suis intéressé au rugby en bricolant comme joueur.

» Par la suite, je suis toujours resté attaché à la Corrèze et malgré mes occupations, après la disparition de mes parents, je me suis dit : si je ne garde pas un lien autre qu'affectif avec la Corrèze, je vais perdre ce cordon ombilical qui me relie au pays. C'est la raison pour laquelle, même si j'ai un emploi du temps un peu serré, j'ai accepté la présidence. Je me suis donné une obligation affective.

– Vous êtes le président omnisports du club. Patrick Sébastien dirige la section rugby. Comment se passe votre cohabitation ?

– On avait des liens amicaux, mais on est dans un univers professionnel différent. Le rugby et la Corrèze nous rapprochaient. Je m'efforce toujours d'observer pour comprendre les gens avec lesquels je travaille. Il y a peut-être deux *personnalités chez Patrick Sébastien*. Celle que l'on peut apprécier, ou ne pas apprécier sur les écrans, et il y a l'homme. Or, c'est un homme d'une profonde générosité, même si la vie n'a pas toujours été tendre avec lui.

» Rapidement, nous nous sommes réparti les tâches. J'ai proposé *une stratégie : maintenir* le club à un haut niveau non pas pendant un an ou deux ans, mais pendant une longue période. En sachant qu'on ne sera pas toujours au top. L'année dernière, on s'était fixé comme objectif le Du Manoir, cette année la Coupe d'Europe, c'est évident que maintenant, si on peut être champion de France, on refusera pas, mais ce n'était pas l'objectif primordial fixé en début de saison.

» Il ne faut pas se focaliser sur le tandem que nous formons avec Patrick Sébastien. On a un comité directeur qui est homogène et où les responsabilités sont réparties clairement et de façon complémentaire. Dans cette instance, chacun remplit sa fonction, et ses responsabilités en fonction des orientations que j'ai déterminées. Celui qui est le plus impliqué, à la limite plus que Patrick Sébastien et moi, c'est Jean-Jacques Madrias. Lui, il s'occupe du quotidien, il passe trois heures tous les jours au club.

– Vous êtes arrivé dans le rugby au moment précis où il entamait une évolution vers le semi-professionnalisme. Cela a-t-il influencé votre décision ?

– Objectivement, je ne me suis pas posé la question. Simplement, je me suis dit, nous sommes dans une période de mutation, la presse évolue, la télévision évolue, les *groupes de communication évoluent*, le comportement du consommateur, du spectateur évolue, etc. Prenons le cas du spectateur, il souhaite voir de beaux matches. Il demande aussi à une équipe ou à des joueurs d'être un peu la démonstration des valeurs qu'il a consciemment ou inconsciemment en lui. C'est peut-être la dérive fausse du football, qui ressemble parfois à des jeux du cirque.

» Tandis que, dans le rugby, il y a une adhésion, un enthousiasme qui provient certes de cette sorte d'extraversion des gens du Sud-Ouest ou du Sud-Est qui ont besoin de quelque chose pour se libérer. Mais qui provient aussi du fait que le rugby est en train de représenter des valeurs dans le collectif, que peut-être d'autres sports n'ont pas. Parce que ce sont des valeurs d'altruisme, de courage, de rigueur dont inconsciemment ou consciemment les Français sont à la recherche. Ils se dévoient quand ils vont dans le lepénisme, au contraire ils se construisent quand ils vont vers le rugby.


PIERRE DAUZIER

» C'est presque de l'anti-lepénisme, le rugby. Regardez une équipe, elle est faite de gens qui ne sont pas forcément nés en France, et qui s'amalgament parfaitement. Ils peuvent être argentins, nord-africains, etc., il n'y a pas de différence. Il y a quelque chose dans le rugby qui est symbolique d'un désir, plus ou moins inconscient, qu'ont les gens au fond d'eux-mêmes d'une réconciliation.

– Avez-vous fixé un terme à votre engagement ?

– Je n'ai pas l'intention de me retirer : quand je commence quelque chose, je le mène jusqu'au bout. Le sponsoring va venir. J'aurai beaucoup moins d'efforts à faire sur ce plan-là, le succès appelle le succès. On sent qu'il y a une adhésion populaire forte, il n'y a qu'à voir le nombre de téléspectateurs qui suivent les matches retransmis. Le tout, c'est de ne pas se laisser griser et ne pas dépenser l'argent n'importe comment. Il faut gérer ça comme une entreprise, avoir un compte d'exploitation, avoir du cash-flow. De façon que s'il arrivait à l'un d'entre nous, et à moi par exemple, pour des raisons indépendantes de ma volonté, de ne plus *pouvoir assumer mes responsabilités*, l'institution club aille au-delà de la personnalité de Pierre Dauzier.

– Comment préparez-vous l'avenir

– Ma responsabilité m'oblige à anticiper. Créer un environnement qui soit propice à la stabilité des joueurs. Aujourd'hui, Brive déplace, lors de chaque rencontre, 13 000 à 15 000 spectateurs qui viennent de toute la région. Quand j'étais gamin, vous aviez Tulle, Ussel, Cahors, Bergerac, Limoges. Aujourd'hui, le club véritablement phare, c'est le CAB. Il faut gérer ça dans le temps, éviter ce qui s'est passé à Limoges avec le basket. Maintenir un club dans le temps ne signifie pas tomber dans une sorte de vedettariat. A Brive, les choses sont allées vite. Les objectifs fixés ont été atteints. A un moment donné, on aura un passage difficile. Regardez la situation de Toulouse, le club s'est maintenu au top-niveau pendant cinq ans. Ils se sont peut-être crus éternels, mais il n'y a pas d'éternité. »

Propos recueillis par
Pascal Ceaux

Le Comité olympique critique la candidature de Lille

LA COMMISSION d'évaluation du Comité international olympique (CIO) a rendu public, jeudi 20 février à Lausanne, un rapport qui énumère les points forts et faibles des onze villes candidates pour accueillir les Jeux olympiques d'été 2004. Ce rapport ne permet pas de préjuger de la présélection de quatre ou cinq villes qui sera opérée le 7 mars par le CIO, avant que la ville hôte des Jeux 2004 soit désignée le 5 septembre, mais il donne une tendance.

La candidature de Lille pour l'organisation de ces Jeux n'a pas été classée dans le premier groupe. Certes le CIO s'est félicité de voir que la candidature lilloise *disposait d'un large soutien*, mais il a regretté la dissémination des installations sportives du projet, qui *« crée des complications pour l'organisation des Jeux »*.

Pour Francis Ampe, le délégué général de « Lille 2004 », ce classement dans le deuxième groupe n'est *« pas une surprise »*. *« Nous n'avons jamais prétendu être les meilleurs*, a-t-il poursuivi. *Nous voulons être dans les quatre ou cinq finalistes. Il n'y a pas de hiérarchie établie des critères de sélection. Les garanties financières sont certainement un élément important, et la France est dans les premiers. »* En ce qui concerne l'adhésion populaire, Francis Ampe *« est sûr que Lille est dans les trois premiers »*.

Onze villes sont encore en lice pour l'organisation des JO de 2004 et le CIO publiera prochainement une liste réduite à quatre ou cinq villes candidates. Mais il semble déjà que Rome, Athènes, Stockholm et Buenos Aires ont des chances d'y figurer.

Un maître chanteur accuse le Sporting d'Anderlecht de corruption

BRUXELLES
de notre correspondant

Un certain Jean Elst, jusque-là inconnu des milieux du football belge, a révélé à la radio flamande, mercredi 19 février, avoir été l'intermédiaire de la corruption d'un arbitre pour le compte du Sporting d'Anderlecht et avoir exercé par la suite un chantage sur le club bruxellois.


FOOTBALL

Les faits remontent à 1984, lors de la demi-finale de la Coupe de l'UEFA qui opposait Anderlecht à Nottingham Forest. Battu au match aller 2 à 0, Anderlecht aurait, selon Jean Elst, versé 160 000 francs à M. Guruceta-Muro, arbitre espagnol du match retour, pour qu'il *« arrange »* le résultat. Anderlecht l'avait emporté 3 à 0, obtenant sa qualification à l'issue d'un match mouvementé, au cours duquel l'arbitre refusa, en fin de rencontre, un but aux Britanniques à la grande fureur de ces derniers. Anderlecht fut battu en finale par Tottenham. L'arbitre devait décéder lors d'un accident de la circulation en 1987.

L'intermédiaire se transforma ensuite en maître chanteur, obligeant le président du club de l'époque, Constant Vanden Stock, à acheter son silence par des versements réguliers dont le total atteindrait plus de 3 millions de francs. Constant Vanden Stock a été remplacé en 1994 par son fils Roger à la présidence du Sporting d'Anderlecht, et ce dernier mit fin au chantage de Jean Elst en refusant de continuer à payer. *« Jamais*, affirme Roger Vanden Stock, *Anderlecht n'a acheté un match retour de la Coupe de l'UEFA. Il se trouve que, quelques mois plus tard, un maître chanteur professionnel a monté une opération de chantage, à l'aide d'enregistrements de conversations totalement sorties de leur contexte. Il a réussi à faire peur à mon père, qui a voulu à tout prix préserver l'image du club. »*

Constant Vanden Stock a porté plainte pour chantage. L'Union Belge et l'UEFA examinent depuis plusieurs mois ce dossier, et n'ont jusqu'à présent rien trouvé qui puisse inquiéter le club bruxellois. L'entraîneur de l'époque, Paul Van Himst, a déclaré de son côté n'avoir jamais été mis au courant de cette affaire.

L'année 1984 avait été marquée par l'intervention de la justice dans le monde du football belge. Le juge Bellemans s'était livré à la chasse à « l'argent noir », qui circulait à foison dans ce milieu. C'est ainsi que Constant Vanden Stock et son adjoint Michel Verschueren avaient été interrogés toute une nuit à la gendarmerie.

Luc Rosenzweig

■ **FOOTBALL : le groupe McCormack a été choisi** par la ville de Strasbourg pour la reprise du Racing-Club de Strasbourg. Sa filiale française, IMG, qui s'est engagée à investir 150 millions de francs sur une période de cinq ans, détiendra la majorité du capital de la future société anonyme à objet sportif (*Le Monde* du jeudi 20 février). _ *(Corresp.)*

■ ***Les dix stades qui accueilleront* les matches du Mondial 98 seront équipés de grillages de protection,** a annoncé le ministre de l'intérieur Jean-Louis Debré dans *L'Équipe* du vendredi 21 février. Après avoir conduit un audit sur la sécurité dans les stades, le ministre a conclu qu'*« il n'est pas imaginable d'enlever les grillages pour la Coupe du monde »*.

■ **ATHLÉTISME : l'Éthiopien Haile Gebreselassie a battu son propre** record du monde du 5 000 mètres en salle, jeudi 20 février à Stockholm. Auteur, selon lui, d'une *« course parfaite »*, en 12 min 5 s 4, le champion olympique est le premier athlète à descendre sous les 13 minutes sur cette distance en salle.

De jeunes architectes se lancent dans l'aventure du virtuel

A l'occasion de la 16e édition d'Imagina, qui vient d'avoir lieu à Monaco, plusieurs projets d'urbanisme faisant appel à l'image de synthèse ont été présentés

Le Salon Imagina, qui s'est tenu du 19 au 21 février dans la principauté de Monaco, a illustré le recours de plus en plus fréquent des architectes aux images de synthèse. Les logiciels permettent désormais de mettre en situation les projets dans les paysages qui doivent plus tard les accueillir. La puissance des ordinateurs est devenue telle qu'il est aussi possible de naviguer dans ces ouvrages virtuels, ce qui permet de définir à l'avance leurs futures utilisations. Le champ de ces nouvelles images est tel qu'il permet aussiaujourd'hui à des sociétés de travailler sur la promotion de projets qui n'existent pas encore réellement. Les architectes les plus jeunes n'hésitent pas aujourd'hui à intégrer la virtualité dans la réalité, comme l'a démontré Francis Soler en présentant, dans le cadre du Salon, une vidéo qu'il a réalisée pour le projet du grand viaduc de Millau.

MONACO
de notre envoyé spécial

LE SITE quelque peu irréel de Monaco accueille chaque année le monde de l'image de synthèse. Pour la seizième édition d'Imagina, qui a eu lieu du 19 au 21 février, la principauté n'a pas hésité à se lancer dans l'aventure. A force de côtoyer les images virtuelles, elle a fini par les utiliser. Ainsi, deux de ses projets d'urbanisme font appel à la simulation informatique. L'un pour étudier la construction d'une digue de protection du port de la Condamine, l'autre pour faire la promotion du nouveau Centre des congrès, le futur Forum Grimaldi, dont la construction sera achevée à la fin de 1999.

Ces deux représentations, calculées par ordinateur, de constructions qui n'existent pas illustrent le recours de plus en plus fréquent des architectes aux techniques issues de la réalité virtuelle. Les 350 mètres de la digue de la Condamine pourraient protéger la moitié nord du port, actuellement soumise à la houle d'est et de sud-est qui en limite l'exploitation. Mais l'ouvrage, qui coûterait environ 1,3 milliard de francs, modifie profondément l'aspect du site. Pour aider les autorités à prendre leur décision, Patrice Cellario, directeur des travaux publics de la principauté, a confié à une entreprise marseillaise, VSM, la tâche de fournir une représentation artificielle de la digue intégrée à son décor naturel.

« Nous avons réalisé une maquette virtuelle interactive qui permet de visualiser la construction sous tous ses angles », explique Philippe Blanc, ingénieur chez VSM. Pour ce faire, les techniciens ont dû trouver un compromis entre réalisme et temps de calcul. VSM a collecté les données altimétriques des géomètres de Monaco, les plans de masse afin de situer précisément chaque immeuble ainsi que les routes et autres constructions.

ENVIRONNEMENT NATUREL

Ensuite, des « textures » plus ou moins élaborées selon l'importance des édifices ont été « plaquées » sur des « facettes » triangulaires permettant de représenter reliefs et bâtiments. Ce travail a permis la constitution d'une base de données suffisamment légère pour permettre le calcul en temps réel de chaque scène et assez précise pour fournir une véritable représentation de la digue dans son environnement naturel.

Une navigation dans le paysage aux commandes d'un hélicoptère virtuel apporte ce que Philippe Blanc appelle *« un réalisme dans l'immersion »*. *« La décision de construire on non la digue doit être prise cette année »*, indique Patrice Cellario. Le logiciel de VSM, développé en deux mois pour 300 000 francs, pourrait jouer un rôle important dans l'avenir de ce projet. *« Avec cet outil*, poursuit le directeur des travaux, *nous pouvons répondre à toutes les questions des décisionnaires dans la mesure où la représentation est assez fidèle. »*

La mise en perspective de tels projets de travaux publics ne constitue pas le seul champ des images virtuelles. Par exemple, la société Pixel 3D s'est attachée à faire du virtuel qui se situe bien après les engagements de construction. Elle a travaillé sur la promotion du futur Centre des congrès avec pour cible ses futurs clients, organisateurs de colloques, de séminaires..

. Sur la base des plans de la construction, Pixel 3D a créé des images virtuelles en trois dimensions du lieu. Le logiciel QuickTime VR fournit une visualisation panoramique sur 360 degrés de chaque salle ce qui permet de réaliser une visite virtuelle du centre. *« Nous pouvons également identifier la meilleure salle correspondant aux besoins particuliers d'un client »*, précise Perry Wiley, responsable de Pixel 3D.

« CONDUIRE AU RÊVE »

Bien que les entreprises spécialisées dans les images de synthèse en trois dimensions réalisent des outils convaincants, les architectes s'interrogent sur la façon d'exploiter ce nouveau matériau virtuel. Les plus progressistes acceptent le qualificatif de *« mutants »*. C'est le cas de Francis Soler, dont l'intervention à Monaco a été remarquée. Pour lui, *« la réalité peut s'appuyer sur la virtualité »*, comme il a tenté de le montrer dans une vidéo qu'il a réalisée pour le projet du grand viaduc de Millau et où l'ouvrage d'art virtuel s'intègre dans des images réelles du site. Toutefois, la représentation artificielle de la digue de Monaco, ne permet pas, contrairement à celle du viaduc, d'explorer tous les angles de vue. Mais ce n'est pas l'objectif de Francis Soler. *« L'image de synthèse*, affirme-t-il, *doit conduire au rêve, sinon elle n'a pas de sens. »*

Avec le site archéologique de Marmaria, EDF a réussi à marier magie et précision scientifique. En association avec l'Ecole d'architecture de Nancy et la maison d'archéologie de Bordeaux, Marc Albouy, contrôleur général d'EDF, a piloté ce projet de reconstitution du sanctuaire d'Athena à Delphes (IVe avant J.-C.). Les relevés tridimensionnels effectués sur les ruines, associés aux analyses des pigments colorés et enrichis par le savoir des archéologues, ont permis de reconstituer les cinq édifices en images virtuelles tout en les intégrant dans leur décor naturel. Le résultat rappelle celui du viaduc de Millau. Il est présenté en relief visible avec des lunettes à cristaux liquides sous la forme d'un film de visite du site. *« Ce travail, qui a duré quatorze mois et a coûté un million de francs, a permis*, explique Marc Albouy, *de trancher entre différentes hypothèses archéologiques : modes de couverture des édifices ; sens d'ouverture des portes. »*

Ainsi, les images de synthèse se projettent aussi bien dans un avenir incertain que dans un passé lointain. Les architectes les plus jeunes ne s'interrogent guère sur le rôle de la virtualité, partie intégrante de leur réflexion. Frédéric Nantois et Fiona Meadows ont brodé sur ce thème en concevant un village dont l'architecture interne est analogue à celle d'un ordinateur. Un autre travail les a conduits à appliquer le fonctionnement de l'hypertexte à la ville et à chercher *« des voies pour établir de nouveaux modes de communication »* entre les habitants.

Des tentatives parfois périlleuses, qui n'évitent pas toujours les pièges d'une conceptualisation obscure. Les images qu'ils présentaient à Imagina ne s'appellaient-elle pas *« Tentative post-utopique incomplète »* ?

Michel Alberganti

Un immeuble en mouvement

L'architecte Francis Soler travaille parfois à contresens en cherchant *« comment transformer la réalité en virtualité »*. Ainsi, une partie de la conception de l'immeuble en cours de construction tout près de la Bibliothèque de France trouve-t-elle sa source *« dans une fresque observée dans un palais de Mantoue »*.

Selon l'architecte, *« l'isolement d'un détail de cette œuvre picturale classique, et son mélange sur ordinateur avec d'autres images prises au hasard, a abouti au dessin des motifs des émaux qui ornent les baies vitrées de l'immeuble parisien »*. Ces dernières sont identiques sur tous les panneaux coulissants en verre qui couvrent l'intégralité de la surface d'un même niveau. Et elles varient sur chacun des sept étages. *« L'aspect extérieur du bâtiment change en permanence en fonction de la vie de ceux qui l'habitent et il résonne ainsi à la lumière ambiante »*, explique Francis Soler.

Les cyborgs ont quitté la science-fiction pour investir le quotidien

SAN FRANCISCO
correspondance

Si seulement les cyborgs n'existaient qu'au cinéma ! *Robocop*, *Blade Runner*, *L'Exterminateur* nous ont habitués à ces alliages d'humains et de *high-tech* dont l'exagération même est rassurante. Ils appartiennent à un autre monde. Mais la réalité a pris le pas sur la fiction. *« L'association de l'humain à l'électronique permet de sauver des vies de nouveaux-nés et de réduire les coûts médicaux »*, dit la NASA de ses « biocapteurs ». Installés en permanence dans le ventre de la mère par les médecins du centre des soins pour fœtus de l'université de Californie-San Francisco : ils transmettent les informations et sont d'un grand secours pour certaines grossesses difficiles. Ailleurs, la « ventilation maternelle *post mortem* » aide à mener une grossesse à terme, même si le cerveau maternel a cessé de fonctionner pour peu que le corps *« continue d'assurer la technologie nécessaire à la transformation du fœtus »*.

On trouve la même logique derrière le développement de nez et d'oreilles artificielles ou de rétines de synthèse destinés à pallier les insuffisances naturelles. *« Avec les ordinateurs portables, les assistants personnels transportés sur soi comme un agenda, les téléphones de plus en plus miniaturisés, les visiophones ou les pagers (Bip, Alphapage), la nécessité se fera sentir d'une transmission d'informations vers le cerveau, à la fois plus personnalisée, plus discrète et plus intime »*, écrit Joël de Rosnay dans *L'Homme symbiotique, regards sur le troisième millénaire*. Les Californiens raffolent de ces ajouts informatisés qui augmentent les capacités du corps et font de nous des organismes cybernétiques ; en clair, des cyborgs.

Le mot est apparu dès 1960 sous la plume de deux chercheurs qui proposaient de remplacer les constructions lourdes et coûteuses qui permettent aux humains de naviguer dans l'espace par des modifications du corps des astronautes au moyen de *« composants exogenes qui étendent les fonctions d'autocontrôle de l'organisme de façon à l'adapter à de nouveaux milieux »*. Le premier prototype était une souris. La NASA et le Pentagone ont mené de nombreuses études dans ce sens.

Une telle évolution était inscrite dans la définition de la cybernétique donnée par son inventeur, Norbert Wiener, en 1940. Voyant dans tout système organique un *« système d'informations »*, il observait des *« analogies de comportement entre la machine et l'organisme vivant »* qui le conduisirent à conclure que *« la question de savoir si une machine est vivante ou pas n'est qu'une question sémantique »*. Ainsi, le nom de cybernétique recouvre la théorie du contrôle et de la communication appliquée indistinctement à l'animal et à la machine. Plus récente, la bio-informatique utilise ordinateurs et logiciels pour traiter et analyser l'information biologique et permettre l'action au niveau des gènes. Elle prolifère dans la Silicon Valley.

Même les institutions sont des cyborgs : Big Brother, les multinationales ou, un hôpital, si l'on en croit Donna Haraway, qui enseigne l'histoire des sciences à l'université de Californie-Santa Cruz : *« On y trouve des ordinateurs, des instruments pour obtenir des images digitales. Autant d'évidences physiques que l'organique et les machines travaillent en collaboration. »*

> « La vie sexuelle de Rebecca est incontestablement liée à son ordinateur et au système de télécommunications auquel il est relié »

La réalité virtuelle de l'Internet contribue à accélérer le processus de *« cyborgisation »*. Une enquête sur les parloirs (*chatrooms*) d'America Online (AOL) s'arrête sur le cas d'une jeune femme qui n'a plus d'aventures sexuelles qu'en ligne depuis qu'elle a découvert AOL. *« La vie sexuelle de Rebecca est incontestablement liée à son ordinateur et au système de télécommunications auquel il est relié »*, estime Robin Hamman, auteur de l'étude. Aux dernières nouvelles, AOL compte pas moins de huit millions de membres.

Produits par biologues, médecins, ingénieurs et informaticiens, les cyborgs sont étudiés par anthropologues et philosophes qui élaborent ainsi la « cyborgologie ». Ce concept à la mode correspond à une certaine utopie californienne et donne lieu à quelques exagérations chez ceux pour lesquels un simple porteur de lunettes peut en être l'objet.

Dans le *Manifeste Cyborg* publié en 1985, Donna Haraway célébrait le symbole dont l'hybridité remet en question la division homme/femme sur laquelle repose la domination masculine. Douze ans après, elle est plus perplexe : *« J'ai commencé par m'interroger sur la possibilité de reconfigurations positives, mais j'ai horreur de la fusion de l'humain et de la mégatechnologie. Mon travail a été utilisé par des gens qui se gardent de poser les questions difficiles : à qui cela profite en termes de pouvoir, de richesse, d'armement ? »*

Pour autant Donna Haraway n'a pas renoncé à rechercher les « cyborgs matérialisés », la métaphore et sa littéralité. Pour elle, la technologie peut permettre d'augmenter les capacités humaines, mais il faut *« rester critiques »* : *« Au lieu d'être une Irlandaise mère de dix enfants, je suis une Américaine qui souffre d'un traumatisme du poignet dû à l'utilisation excessive du clavier de l'ordinateur. »*

Francis Pisani
<fpisani@best. com>

★ « Cyberorgasms », de Robin Hamman : <www.socio.demon.co.uk/home.html>
Une nouvelle traduction du livre de Donna Haraway sera publiée par Blocnotes dans le courant de l'année.

Du combustible à base de plutonium envisagé à la centrale de Chinon

TOURS
de notre correspondant

Le mox, un combustible nucléaire fait d'un mélange d'oxydes d'uranium et de plutonium, va-t-il envahir de nouvelles centrales nucléaires françaises. Actuellement, seuls dix réacteurs du parc électronucléaire français « brûlent » ce type de « carburant ». Après Saint-Laurent-des-Eaux B1 et B2 en 1987, ont été chargés Graveline 3 et 4, Dampierre-en-Burly 1 et 2, Le Blayais 2 et Tricastin 1, 2 et 3. A l'époque, cette utilisation du mox avait été rendue possible rapidement car, dès le départ, elle avait été prévue dans les textes. En particulier lors des enquêtes publiques préalables à la construction de ces tranches. Pour le reste, on prévoyait d'utiliser le plutonium dans la filière des surgénérateurs.

Le passage au mox de nouvelles centrales de 900 mégawatts (28 en tout, y compris celles qui le sont déjà, pourraient être « moxées » d'ici 2002) nécessite de nouvelles enquêtes publiques, le décret devant être modifié en conséquence pour autoriser une mise en route avec ces matières. C'est le cas actuellement pour Chinon B4, dont l'enquête se poursuivra jusqu'au 17 mars. D'ici à 1998, B1, B2 et B3 seront à leur tour « moxées ». Plus tard viendront les autres tranches de Cruas, Graveline et du Blayais. Quant aux centrales de 1 300 mégawatts, elles ne sont pas concernées pour l'instant.

L'enquête lancée en Touraine a permis de focaliser l'attention sur ce combustible associé au plutonium, un radio-élément redouté. Du coup, la polémique resurgit avec, d'un côté, le fabricant et l'exploitant, et, de l'autre, les écologistes, qui s'inquiètent de la voie du retraitement des combustibles irradiés – d'où le plutonium est tiré – retenue depuis longtemps par la France et mise en œuvre par la Compagnie générale des matières nucléaires (Cogema).

La raison de ce choix ? Un gramme de plutonium recyclé dans un combustible mox équivaut à une tonne de pétrole. *« Il y a peut-être moins de déchets*, lance Didier Anger, conseiller régional (Verts) de Haute-Normandie, *mais on récupère en plus de l'américium, très irradiant. »* Le représentant du Comité de lutte antinucléaire insiste : *« La filière surgénératrice pour laquelle le plutonium devait servir de combustible est abandonnée, et la Cogema écoule ses stocks pour les réacteurs classiques. C'est une fuite en avant plutôt qu'une nécessité économique. »*

« SOLUTION D'ATTENTE »

Pas du tout, rétorque-t-on à EDF, où l'on voit là un moyen d'économiser jusqu'à 15 % du rachat d'uranium à l'étranger. *« L'utilisation du mox*, disent certains de ses représentants, *n'est qu'une solution d'attente et n'empêchera pas de changer de stratégie le moment venu. »* L'association Le Forum plutonium, implantée dans la Drôme, s'inquiète quand même de ces choix, soulignant la multiplication des convois de plutonium qu'ils entraîneront : bientôt huit cents transports par an de matières contenant du plutonium. *« L'utilisation du mox*, dit-elle, *va contribuer à la dispersion du plutonium dans l'écosystème, où il demeurera radiotoxique pour des millénaires. »* Quant aux Verts, ils préféreraient qu'on reconsidère le plutonium comme un déchet, et donc qu'on ne le retraite pas.

Comme le ministère de l'environnement vient de demander un bilan économique et écologique du mox pour la fin du mois de juin, en vue de définir une stratégie pour l'aval du cycle nucléaire, l'association Le Forum plutonium demande que l'enquête publique concernant la centrale de Chinon soit reportée en attendant ses conclusions.

Alexis Boddaert

REVUE DES REVUES

LA RECHERCHE

« Jean Perrin a-t-il étouffé la chimie française ? », s'interroge le mensuel scientifique dans un article « iconoclaste ». Le physicien, Prix Nobel de physique en 1926 pour ses travaux sur l'atome – il fut le premier à apporter la preuve de l'existence des électrons – et père fondateur du Centre national de la recherche scientifique (CNRS), aurait, malgré ses mérites, *« grandement contribué au déclin, pendant de longues décennies, de la chimie organique française »*. L'auteur de cette analyse, Micheline Charpentier-Morize, lui reproche de s'être mué, dans la seconde partie de sa carrière, en *« mandarin »* dont *« l'obstination à ne pas reconnaître ses erreurs »* aurait abouti à tenir la France à l'écart de *« la révolution scientifique provoquée, après 1930, par l'application de la mécanique quantique à la chimie »*.

★ *La Recherche*, n° 295, 57, rue de Seine, 75006 Paris (38 F).

PHYSICS TO DAY

La guerre du Golfe comme le conflit yougoslave l'ont bien montré : la réussite d'une opération dépend de la qualité des informations recueillies par les services de renseignement. Dans ce domaine, les satellites-espions sont de précieux alliés, capables, actuellement, de distinguer au sol des détails d'une taille inférieure au mètre.

La revue *Physics to Day*, dans son numéro de février, lève le voile sur ce que furent les pionniers des satellites de reconnaissance américains, dont le tout premier exemplaire fut lancé en 1959. L'auteur de l'article, Albert Wheelon, ancien de la CIA et ex-responsable de ces programmes tant aériens (avions U-2 et SR-71) que spatiaux (satellites Corona), raconte la passionnante histoire de ces espions du vide qui, une fois leur mission d'observation accomplie, larguaient dans l'atmosphère des capsules de clichés – ô combien précis, déjà ! – récupérées en vol par des avions.

★ *Physics to Day*, vol. 50, n° 2 (février 1997), American Institute of Physics, 500, Sunnyside Boulevard, Woodbury, NY 11797.

NEW SCIENTIST

La revue scientifique britannique invite, dans son numéro daté du 15 février, ses lecteurs à un voyage à travers le miroir pour plonger dans le monde étonnant de l'antimatière. Pas de révélation, mais simplement un dossier sur ce monde où nous vivons, fait d'une foule de particules qui ont leurs antiparticules dans l'antimonde. Que deux de ces entités, pratiquement images l'une de l'autre dans un miroir, viennent à se rencontrer, et aussitôt elles disparaissent dans une puissante bouffée d'énergie.

Et *New Scientist* d'ironiser sur la formidable quantité d'énergie pure – non intellectuelle, bien sûr – que recèle un exemplaire de la revue (200 grammes de matière), et sur celle qu'un contact avec un exemplaire – fait, cette fois, d'antimatière –pourrait générer.

★ *New Scientist*, IPC Magazines Ltd., King's Reach Tower, Stamford Street, London SEI 9LS.

POUR LA SCIENCE

La revue *Pour la science* vient de publier un numéro spécial sur l'évolution. A l'occasion de ce tour d'horizon, des scientifiques rappellent que le concept d'évolution existe seulement depuis une centaine d'années, alors que l'interrogation sur le vivant est deux fois millénaire. Le magazine aborde les différentes questions sur l'évolution, et les grandes étapes qui ont conduit à la diversification des espèces et à la naissance des plantes et des mammifères.

Enfin, sont présentés les mécanismes mis en œuvre par la nature pour arriver aux espèces vivantes telles qu'on les connaît actuellement. Car si Darwin a montré que le moteur de l'évolution est la sélection naturelle qui favorise certaines variations individuelles, il ignorait l'origine de cette variabilité, expliquée aujourd'hui par l'apport de la génétique.

★ *Pour la science* (édition française de *Scientific American*), dossier hors-série (janvier 1997), 8, rue Férou, 75278 Paris Cedex 06 (45 F).

Les transports parisiens testent un « ticket » électronique sans contact

Cette carte à puce sera infalsifiable

STATION Porte-des-Lilas, an 2000 : le poinçonneur est absent, mais des coccinelles vertes veillent et contrôlent la validité des tickets des usagers.

Le Syndicat des transports parisiens (STP), qui regroupe la RATP, la SNCF pour les trains de banlieue et certains tronçons du RER, ainsi que deux associations de transporteurs routiers de voyageurs, vont tester, à partir du mois de mars, un « ticket » électronique sans contact, destiné, s'il s'avère performant, à remplacer les traditionnels billets magnétiques. Munie d'une antenne intégrée, cette carte à puce contient plusieurs informations, comme le type d'abonnement (Carte orange, nombre de zones) ou le droit au tarif réduit, et un « porte-monnaie » électronique qui sert en quelque sorte de réserve de tickets.

Le principe de fonctionnement est simple : l'usager présente sa carte avec photo numérisée à 10 centimètres d'une borne émettrice représentant une coccinelle stylisée couleur vert RATP. Posés sur les tourniquets du métro et du RER, ainsi qu'à l'entrée de certains bus, ces valideurs lisent à distance les informations contenues dans le microprocesseur de la carte, les modifient le cas échéant – en retranchant, par exemple, le prix d'un billet du pécule électronique – avant d'autoriser ou non l'usager à entrer. Plus besoin de retirer ses gants pour extraire son coupon orange de sa carte plastifiée, effleurer la coccinelle avec ce passe suffit. Les transporteurs voient bien des avantages à ce projet de « télébillettique » baptisé Francile. Selon Jean-François Allouche, directeur des investissements du STP, *« on disposera d'un support commun pour tous les transports publics d'Ile-de-France, afin d'éviter les achats de billets en cascade. Grâce à la mémoire de la puce, qui autorise une souplesse que ne peut offrir le support magnétique, on pourra aussi compter le nombre de voyages effectués, ce qui permettra aux entreprises, dans le strict respect de la loi informatique et libertés, d'établir des statistiques. »*

La carte à puce, qui contient un algorithme de sécurité, devrait être infalsifiable, atout majeur quand on sait que, selon une étude de la SNCF et de la RATP, un peu plus de 1 % du 1,8 million de coupons de Carte orange vendus chaque mois sont faux, ce qui entraîne un manque à gagner de plusieurs dizaines de millions de francs par an. Dernier avantage, le renouvellement du parc, trentenaire, des tourniquets et autres portillons de la RATP coûtera, si Francile est généralisé, 450 millions de francs au lieu de 900 millions au cas où le procédé actuel serait reconduit.

L'heure est donc aux expériences. Mille cobayes représentatifs – sélectionnés par l'Institut français d'opinion publique (IFOP) – et volontaires vont, à partir du mois de mars, être lâchés dans la capitale. Le STP a déjà investi 5 millions de francs dans ce projet. A l'automne, deux nouvelles zones seront activées. Ces expérimentations devraient permettre au STP d'évaluer la fiabilité et la simplicité du système Francile : en plus de se prêter au jeu de la coccinelle, les cobayes répondront à des questionnaires de l'IFOP.

En fonction des résultats de ces tests, le STP décidera ou non de généraliser la télébillettique à l'ensemble des transports franciliens. Il rêve déjà de futures applications commerciales, rendues possibles par ce mode de paiement souple : disposer de tarifs familiaux le week-end ou de tarifs heures creuses, payer le parking près de sa gare, téléphoner, acheter le journal, et, pourquoi pas, s'offrir un abonnement à la piscine ou à la bibliothèque, voire un billet de cinéma... Seule question, sans réponse aujourd'hui : la carte Francile sera-t-elle gratuite, comme son ancêtre la Carte orange, ou faudra-t-il acheter ce porte-monnaie du voyage ?

Pierre Barthélémy

Deux points de vente

Quarante-trois bornes ont été installées dans le métro. Principalement sur les lignes 1 (Pont-de-Neuilly – Château-de-Vincennes), 3 (Pont-de-Levallois-Bécon – Gallieni), 8 (Créteil-Préfecture – Balard) et 11 (Mairie-des-Lilas – Châtelet). D'autre part, la plupart des stations parisiennes des lignes de RER A et B, la ligne de bus 46 (Gare-du-Nord – Château-de-Vincennes) et la ligne de bus de banlieue K (Villeneuve-Saint-Georges – Créteil), gérée par une compagnie privée, ont été équipées. Deux points de vente sont ouverts, l'un à la station République, l'autre à Créteil-Préfecture, où les usagers pourront acheter l'équivalent de leur coupon orange ou remplir leur porte-monnaie électronique.

Le stress des « gentils membres » pèse sur le moral des « gentils organisateurs »

Le Club Méditerranée a dû se résoudre à changer les recettes qui ont fait son succès

La convivialité n'est plus ce qu'elle était. Les clients du Club Méditerranée, qui acceptaient sans difficulté le tutoiement par les animateurs des villages de vacances, souhaitent désormais pouvoir garder leurs distances aussi bien dans les relations avec l'encadrement qu'avec les autres clients. Dans un contexte de concurrence internationale exacerbée, le Club ne renonce pas pour autant à son idéal communautaire.

MALGRÉ la rudesse de la concurrence et l'internationalisation croissante de son activité, le Club Méditerranée n'a pas renoncé à son vieux rêve d'idéal communautaire. Certes, la clientèle a vieilli – sa moyenne d'âge est de l'ordre de trente-sept ans – et la fréquentation familiale prend une place croissante, mais les dirigeants du Club (1,4 million de personnes hébergées, 8,5 milliards de francs de chiffre d'affaires) assurent qu'ils n'ont pas perdu leur âme. *« Nous demeurons une sorte d'antidote, un lieu capable de chasser le stress de la civilisation »*, insiste Antoine Cachin, directeur général du Club Méditerranée chargé de la stratégie. Pourtant, cette mission est de plus en plus complexe à assumer.

Le plus souvent cadre supérieur ou appartenant à une profession libérale, le GM (« gentil membre ») n'arrive plus forcément au Club dans les meilleures dispositions d'esprit. Les indications provenant du terrain le décrivent comme un individu plus difficile à décontracter qu'autrefois, moins patient et parfois capable de faire un drame pour un rien. Le raccourcissement de la durée moyenne du séjour (un peu moins de sept jours, soit un recul de 25 % en dix ans) et l'importance croissante que revêtent les vacances dans un contexte professionnel souvent délicat imposent de sortir de l'alternative activité sportive ou farniente.

Parmi les nouveautés du catalogue 1997 apparaissent ainsi deux nouveautés. Le « village » de Dieulefit (Drôme) propose désormais des *« semaines à thème »* destinées à *« soigner le stress, éviter le mal de dos, mieux dormir, mieux vivre »*. Au programme : soins hydrothérapiques, conseils diététiques, initiation à la sophrologie, éducation posturale, découverte des rythmes biologiques. A Vichy (Allier), on délivre un *« passeport pour la forme »* qui, entre autres, propose des soins thermaux, divers massages et des conférences pour *« vivre en harmonie avec soi-même »*. Certains clients mettent à profit leur séjour pour élargir l'horizon de leurs loisirs – et leurs compétences professionnelles – grâce à la maîtrise des nouveaux outils de communication. Depuis deux ans, ces « ateliers multimédias », permettant notamment de découvrir le réseau Internet, rencontrent un franc succès.

Plus exigeant, le GM est aussi devenu un « zappeur » qui impose que l'on bouscule les horaires traditionnels des activités – et parfois, aussi, des repas – et un individualiste forcené. *« Désormais, le client veut être reconnu pour ce qu'il est*, admet Antoine Cachin. *Il exige de pouvoir, s'il le souhaite, se soustraire à la collectivité et accorde par conséquent une plus grande importance à sa cellule privée. Auparavant, nous étions plus portés à développer les services généraux que l'hébergement. Il a fallu nous adapter. »*

L'ABANDON DU TUTOIEMENT

Cette prise de conscience a entraîné deux changements symboliques : le remplacement progressif des tables de huit par des tables de deux au petit déjeuner (*Le Monde* du 10 juin 1996) et, surtout, l'abandon du tutoiement systématique. Le « gentil organisateur » ne pourra user d'une telle familiarité que si le « gentil membre » en prend l'initiative. Cette individualisation a déteint sur la politique commerciale, à la fois plus agressive et plus personnalisée. Les clients fidèles peuvent prétendre à des avantages spécifiques et reçoivent, de temps à autre, des *« propositions commerciales ciblées »*.

Bien qu'aucune donnée statistique ne soit disponible, il semble bien que la fréquentation des traditionnels spectacles nocturnes – désormais plus visuels afin de tenir compte de la présence grandissante de non-francophones – soit en régression : *« Les gens s'intéressent à un spectacle à partir du moment où ils ont le choix entre plusieurs propositions »*, constate-t-on, avec un brin de résignation, au siège parisien du Club Méditerranée.

L'impact grandissant de la clientèle familiale – la moitié de la fréquentation est assurée par les « villages » prenant en charge les enfants – est une autre évolution qu'il a fallu intégrer. Le Club l'a fait avec succès (290 000 enfants ont été accueillis l'an passé) tout en prenant soin de maintenir une série de « villages » n'accueillant pas les moins de douze ans. Ces deux types de vacanciers n'ont ni le même rythme de vie ni les mêmes attentes. Les dirigeants du Club, pour autant, se refusent à envisager toute autre *« segmentation »* de la clientèle. Pour Jean-Didier Urbain, sociologue, le Club Méditerranée – dont la fréquentation progresse très légèrement malgré une concurrence croissante – doit pourtant prendre garde : *« L'évolution du Club, qui a suivi l'évolution de la génération du baby-boom en intégrant la cellule familiale, ne doit pas lui faire perdre de vue sa mission d'origine : tisser des liens affectifs entre des individus. »*

Jean-Michel Normand

« Créer un lien social »

Parmi les Français qui partent en vacances, 5 % seulement se rendent dans un village-vacances. Pour Jean-Didier Urbain, cette modeste proportion n'a rien de surprenant : « Les vacanciers sont de plus en plus autonomes et indépendants. Ils demandent de moins en moins d'encadrement festif, hormis pour ce qui concerne les milieux les plus populaires. » L'essor d'associations – souvent animées par d'actifs retraités – qui mettent au point elles-mêmes leurs propres voyages organisés illustre cette tendance à l'autonomie. Toutefois, remarque le sociologue, « le contexte social, générateur de solitude, impose que certaines institutions touristiques continuent de répondre à une forme de fonction thérapeutique, contribuent à créer un lien social ». Cette demande contribue aussi au succès actuel des « loisirs bulle » (Le Monde daté 22-23 décembre 1996) : Center Parcs et, d'une certaine manière, les parcs de loisirs tels que Disneyland Paris et Asterix.

Les VVF tentent d'adapter une culture familiale à l'ère du sur-mesure

HÉRITIERS d'une culture associative, mélange de tourisme social et de convivialité familiale, les Villages Vacances Famille (VVF), qui hébergent 650 000 personnes chaque année, ont consacré ces huit dernières années 1,1 milliard de francs pour moderniser leurs 140 sites. Parallèlement, il leur a fallu s'adapter à l'apparition de nouveaux comportements parmi les vacanciers.

« Autrefois, les liens se tissaient tout seuls entre les gens. Aujourd'hui, il faut les aider, car les choses ne se font plus naturellement, constate Pierre-Xavier Bécret, directeur du marketing. *Les vacanciers ont du mal à aller vers les autres, mais il est de notre responsabilité de faciliter les contacts. Sinon, les gens seraient déçus du type de vacances que nous leur proposons. »* Les responsables de VVF se disent frappés de constater *« le degré de fatigue des vacanciers lorsqu'ils arrivent sur place »*. *« Une fatigue qui*, disent-ils, *ne tient pas seulement au voyage, mais aussi à la tension nerveuse, psychologique accumulée. »* Résultat : en général, on retarde l'organisation du pot d'accueil et on évite de programmer trop d'activités pendant les deux premières journées.

Pour préserver la réputation d'ambiance familiale, mélange de bonne franquette et de chacun-chez-soi, qui a fait le succès de la formule, les VVF tentent de surmonter les *« problèmes de non-communication »*. *« L'ère du collectif dominant est révolue. L'époque est au respect de l'individu, au sur-mesure*, assure Edmond Maire, PDG des VVF. *Autrefois, une activité réussie était une activité à laquelle beaucoup de monde participait. Ce n'est plus le cas : dans certains de nos sites, nous avons supprimé la grande salle car il faut des lieux plus divers, plus nombreux. Et, surtout, qu'aucune pression collective ne se fasse sentir. »*

Autre nécessité d'adaptation sociétale : la cohabitation prolongée entre parents et jeunes adultes ne pouvant encore disposer d'une autonomie financière. *« Ces jeunes de dix-huit à vingt-deux ans qui viennent en vacances chez nous, avec leurs parents, n'ont pas forcément choisi d'être là »*, admet-on aux VVF. Quelles activités leur proposer ? La pratique d'un sport n'est pas vraiment la spécialité maison. Impossible, également, d'installer une boîte de nuit, compte tenu des nuisances sonores que cela entraînerait...

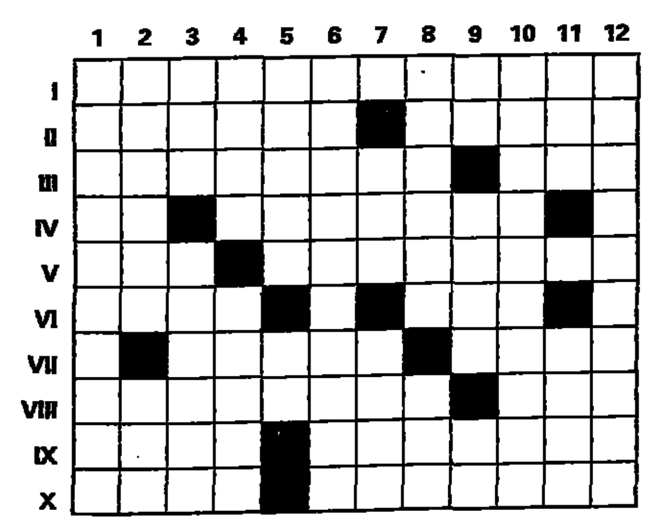
Pour l'heure, la campagne de publicité que viennent de lancer les VVF afin de convaincre le public que leur fréquentation n'est pas réservée aux seuls salariés bénéficiant d'un comité d'entreprise ou d'une structure sociale ne met plus seulement en scène des couples et leurs enfants. Des pères ou des mères, seuls et tout aussi épanouis, y apparaissent en bonne place.

J.-M. N.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 97029

SOS Jeux de mots : 3615 LEMONDE, tapez SOS (2,23 F/min).



HORIZONTALEMENT

I. Hommes de paille. – II. Pour lancer en piste. Comme la boutonnière d'un légionnaire. – III. Papageno. Le thermomètre de nos actions. – IV. Se respectent en voyage. Sa maladie peut être transmise par un flagellé. – V. Possessif. Devient professionnelle quand elle atteint le haut niveau. – VI. Ne sera pas attaqué. Trois points sur la rose. – VII. Fléau d'autrefois toujours présent à notre porte. Manipulateur des sciences. – VIII. Sur la table et sur la tête du chef. Cuisiné par le chef. – IX. Fait un choix. Remplit dans les formes. – X. Te refuses à tout. Jouissent d'un juste équilibre.

VERTICALEMENT

1. Pour faire le ménage sur les champs de tir. – 2. Rend la vie impossible et peut même nous la prendre. Jolie petite pomme. – 3. Font chic dans le décor. La rencontre du solide et du liquide. – 4. Couvrent l'information. Le blanc de Cadix. – 5. Ont plus d'un tour dans leurs roues. Toujours d'un bon rapport. – 6. Les jours qui passent n'ont pas prise sur eux. – 7. Sans énergie et mal formé. Lac américain. – 8. On paie pour voir sa tuerie. Sorties de la Sorbonne. – 9. Voyage dans les deux sens. Dans tous les tests. Confirme le docteur. – 10. Est capable de changer de position en fonction du sujet. – 11. Madame Jacob. Un petit cadeau empoisonné des acariens. – 12. Travailleras avec foie.

Philippe Dupuis

SOLUTION DU N° 97028

HORIZONTALEMENT

I. Boris Eltsine. – II. Abusive. Anis. – III. Béer. Evolués. – IV. Ys. Aînée. TEE. – V. Sélecte. Fisc. – VI. Alès. Ail. – VII. TGV. Ol. Etc. – VIII. Travertin. Un. – IX. Eub (bue). Réabonné. – X. Réorganisées.

VERTICALEMENT

1. Babby-sitter. – 2. Obèse. Grue. – 3. Rue. Lavabo. – 4. Israël. – 5. Si. Iceberg. – 6. Events. Réa. – 7. Levée. OTAN. – 8. Oe. Alibi. – 9. Sal (las). Fi. Nos. – 10. Inutile. Né. – 11. Niées. Tune. – 12. Essec. CNES.

PHILATÉLIE

Les fresques de Tavant

LES ÉDIFICES RELIGIEUX sont une source inépuisable de timbres-poste. Après ceux consacrés, l'an passé, au jaquemart de Notre-Dame de Clermont-Ferrand, à la cathédrale de Chambéry, l'abbaye du Thoronet, la basilique Notre-Dame-de-Fourvière, La Poste mettra *en vente générale, lundi 3 mars*, un timbre à 6,70 F représentant un détail des fresques de la crypte de l'église de Tavant (Indre-et-Loire).

En 987, Thibault, comte de Tours, fonde à Tavant un prieuré rattaché à Marmoutiers. L'église romane de Saint-Nicolas, dont la crypte est décorée de fresques, moins connues que celles de l'abbaye de Saint-Savin-sur-Gartempe (timbre émis en 1969), aurait été construite vers 1124. Ces fresques, signalées en 1187 par Grégoire de Blois, évêque de Tours, auxquelles il manque des pièces, ont donné lieu à plusieurs hypothèses : lutte du Bien et du Mal, figures de danse, représentation de Caïn et Abel ?...



Le timbre, au format vertical 36,85 × 48 mm, dessiné et mis en page par Odette Baillais, gravé par Jacky Larrivière, est imprimé en taille-douce en feuilles de trente.

P. J.

★ Vente anticipée à Tavant (Indre-et-Loire), les samedi 1er et dimanche 2 mars, au bureau de poste temporaire « premier jour » ouvert à la salle polyvalente. Odette Baillais, la dessinatrice du timbre dédicacera durant ces deux jours et souvenirs.

EN FILIGRANE

■ **A la recherche de la grotte perdue.** Le timbre *Grotte paléolithique de la Combe-d'Arc, à Vallon-Pont-d'Arc, Ardèche* inscrit au programme philatélique 1996 n'a pas vu le jour. A l'origine de cette annulation, les problèmes de droits qui opposent l'Etat aux découvreurs de la grotte Chauvet.

■ ***Véhicules du service public.*** Jean-Yves Brouard et Michel Fonteny viennent de publier *Les Véhicules du service public de chez nous*. Cet ouvrage, agrémenté de nombreuses illustrations en noir et blanc, est consacré aux véhicules utilisés, des années 20 aux années 60, par les organismes qui viennent immédiatement à l'esprit de l'homme de la rue (PTT, EDF, GDF, etc.), à l'exclusion de ceux de la police, des douanes et de l'administration pénitentiaire, dont certains ont déjà fait l'objet d'un livre chez le même éditeur (éditions MDM, 96, rue de Paris, 92100 Boulogne, 144 pages, 180 F).

■ **Ventes.** Vente à prix nets Vincent Pothion (Paris, tél. : 01-47-70-74-57) de février. Un millier de lots, dont des marques à numéros de départements, des marques et oblitérations de Paris et une lettre ornée de cantinière de la « garde impériale-chasseurs flanqueurs » datée de Rueil, le 1er janvier 1813 (7 000 F).

Le Monde est édité par la SA Le Monde. La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration.
Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437.
ISSN 0395-2037
Imprimerie du Monde 12, rue M. Gunsbourg 94852 Ivry cedex
Le Monde PUBLICITÉ
Président-directeur général : Dominique Alduy
Directeur général : Gérard Morax
133, avenue des Champs-Elysées 75409 Paris cedex 08
Tél : 01 44 43 76 00 Fax : 01 44 43 77 30
PRINTED IN FRANCE

Prévisions pour le 22 FEVRIER vers 12h00

Ensoleillé (E)
Eclaircies peu nuageux (N)
Nuageux courtes éclaircies (N)
Brumes et brouillard (C)
Très nuageux ou couvert (C)
Pluie ou bruine (P)
Averses (P)
Orages (P)
Vent fort
Neige (*)

METEO FRANCE

LE 22 FEVRIER		**FRANCE outre-mer**		MILAN	E/-2/9	DAKAR	E/21/28
Temps/Températures		CAYENNE	P/24/27	MOSCOU	*/-9/-5	KINSHASA	P/21/28
minima/maxima		FORT-DE-FR.	E/26/27	MUNICH	N/3/7	LE CAIRE	N/8/15
		NOUMEA	N/26/27	NAPLES	E/7/12	MARRAKECH	E/12/18
FRANCE		PAPEETE	N/26/27	OSLO	C/-4/1	NAIROBI	E/19/29
métropolitaine		POINTE-A-PIT.	N/26/27	PALMA DE M.	N/13/14	PRETORIA	E/18/27
AJACCIO	N/6/17	ST-DENIS-REU.	P/26/27	PRAGUE	N/1/7	RABAT	E/12/18
BIARRITZ	N/7/17			ROME	E/6/13	TUNIS	E/10/15
BORDEAUX	N/5/16	**EUROPE**		SEVILLE	E/8/16		
BOURGES	N/2/13	AMSTERDAM	N/5/10	SOFIA	N/-4/6	**ASIE-OCEANIE**	
BREST	N/7/13	ATHENES	N/7/12	ST-PETERS.	*/-2/-1	BANGKOK	E/19/31
CAEN	N/7/12	BARCELONE	E/8/13	STOCKHOLM	N/1/2	BOMBAY	E/18/29
CHERBOURG	N/6/12	BELFAST	N/10/11	TENERIFE	N/18/19	DJAKARTA	P/26/27
CLERMONT-F	N/2/15	BELGRADE	N/-2/8	VARSOVIE	N/2/5	DUBAI	E/17/29
DIJON	N/1/13	BERLIN	N/2/9	VENISE	E/-2/9	HANOI	E/13/22
GRENOBLE	N/1/14	BERNE	C/1/7	VIENNE	N/1/9	HONGKONG	E/14/22
LILLE	N/6/12	BRUXELLES	N/6/12			JERUSALEM	P/10/12
LIMOGES	N/1/14	BUCAREST	N/-5/7	**AMERIQUE**		NEW DELHI	E/6/23
LYON	N/2/14	BUDAPEST	N/0/8	BRASILIA	E/18/28	PEKIN	N/0/11
MARSEILLE	N/4/17	COPENHAGUE	N/4/7	BUENOS AIRES	E/19/28	SEOUL	E/-1/6
NANCY	N/5/11	DUBLIN	N/9/11	CARACAS	N/22/26	SINGAPOUR	P/26/28
NANTES	N/4/13	FRANCFORT	N/4/9	CHICAGO	C/-5/-2	SYDNEY	N/19/26
NICE	N/7/17	GENEVE	C/-2/6	LIMA	N/16/21	TOKYO	E/-4/2
PARIS	N/6/13	HELSINKI	C/-1/1	LOS ANGELES	E/6/15		
PAU	N/5/17	ISTANBUL	N/3/6	MEXICO	N/9/18		
PERPIGNAN	N/6/18	KIEV	C/-2/2	MONTREAL	P/-10/2		
RENNES	N/6/13	LISBONNE	E/9/16	SAN FRANC.	E/8/14		
ST-ETIENNE	N/1/15	LIVERPOOL	N/8/10	SANTIAGO	E/5/23		
STRASBOURG	N/4/12	LONDRES	N/5/11				
TOULOUSE	N/3/16	LUXEMBOURG	N/4/10	**AFRIQUE**			
TOURS	N/3/14	MADRID	E/-1/12	ALGER	E/8/17		

C: ciel couvert
E: ensoleillé
N: nuageux
P: pluie
***: neige**

Doux et ensoleillé

LES HAUTES PRESSIONS restent en place des Açores au sud de l'Europe. Elles protègent la France de toute invasion nuageuse importante, le courant océanique perturbé étant rejeté sur les îles britanniques. La journée de samedi sera placée sous le signe de la douceur et du soleil malgré des passages nuageux sans importance.

Bretagne, pays de Loire, Basse-Normandie. – Le vent s'oriente au sud et perd de la vigueur. Il garantira une certaine douceur mais ramènera des nuages élevés, plus ou moins denses, en provenance du golfe de Gascogne. Il fera 5 à 10 degrés le matin, 12 à 15 l'après-midi.

Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes. – La journée débutera le plus souvent dans la douceur mais sous les nuages. En cours de journée, le soleil s'imposera du Centre à l'Ile-de-France. Les nuages tarderont à s'évacuer près de la frontière belge. Partant de 5 à 8 degrés le matin, les thermomètres afficheront 10 à 14 l'après-midi.

Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté. – Les bancs de brouillard ou de nuages bas du matin laisseront place à un beau soleil l'après-midi. Ils traîneront un peu plus longtemps de la Lorraine au nord de l'Alsace. On attend 12 à 15 degrés au meilleur de la journée.

Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées. – Le soleil chassera rapidement les bancs de brouillard du petit matin. Il dominera largement pour le reste de la journée malgré l'apparition de nuages élevés dans le ciel. Les températures garderont un avant-goût printanier avec 15 à 20 degrés du nord au sud samedi après-midi.

Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes. – La journée sera ensoleillée. Les rares bancs de grisaille, présents samedi matin en fond de vallée, ne résisteront pas longtemps. Les températures seront largement positives sur les pistes enneigées. En plaine, elles atteindront facilement 14 à 18 degrés.

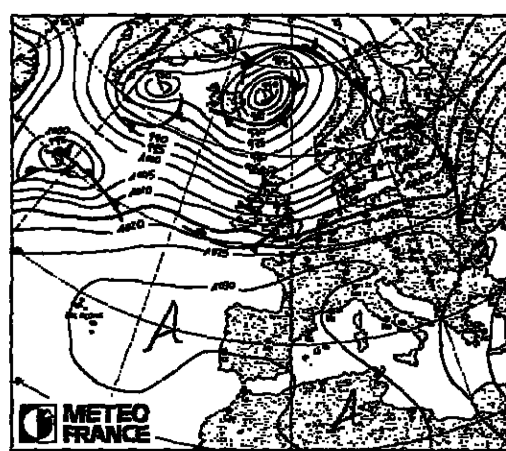
Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse. – Le printemps continue autour de la Méditerranée. Le soleil brillera largement dans un ciel à peine agrémenté de fins nuages d'altitude. Les températures pourront atteindre 20 degrés l'après-midi dans certaines localités de l'intérieur. Elles tourneront autour de 15 degrés sur les côtes avec l'installation d'un petit vent marin.

LE CARNET DU VOYAGEUR

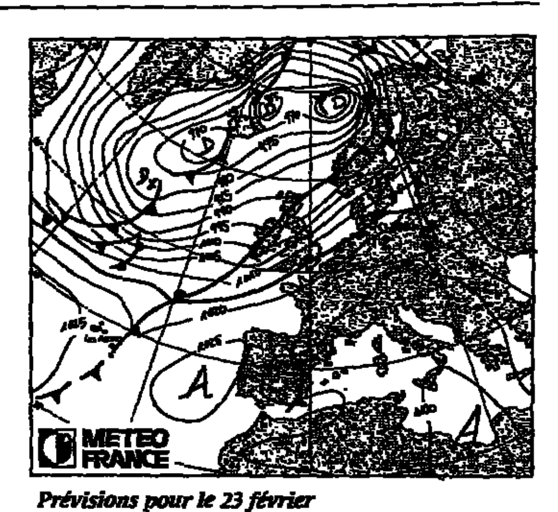
■ **BOLIVIE.** En raison de glissements de terrain et d'inondations provoqués par des pluies diluviennes, les plus fortes de ces trente dernières années, la circulation sur les routes, notamment celle reliant La Paz, sur le haut plateau bolivien, à la ville tropicale de Santa Cruz, a été interrompue. Les dégâts sont tels que le gouvernement a dû décréter l'état d'urgence.

■ **FRANCE.** Air Liberté ouvre à nouveau la ligne Paris-Montpellier, avec trois vols quotidiens. La compagnie prévoit, à partir du mardi 20 mai, une fréquence supplémentaire les jeudis et vendredis.

■ **ALLEMAGNE.** La compagnie régionale allemande Eurowings vient de prendre livraison du premier des trois biréacteurs A 319 commandés à Airbus Industrie. La compagnie entend exploiter ces appareils sur les vols charters au départ d'aéroports régionaux allemands et autrichiens à destination de la Méditerranée et des Canaries.



Situation du 21 février


Prévisions pour le 23 février

PRATIQUE

Animateur de centre de vacances, un « bon plan »

L'emploi n'est pas pour autant garanti aux jeunes qui passent le BAFA

POUR ÊTRE « MONO », autrement dit animateur de centre de vacances, quels que soient les motifs – par vocation ou pour gagner un peu d'argent de poche –, il faut posséder le brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur de centres de vacances et de loisirs (BAFA). Il ne s'agit pas d'un diplôme professionnel, et il n'y a donc pas de véritable examen. Il suffit de participer en l'espace de trente mois, délai maximum, à deux sessions de formation d'une semaine chacune et d'effectuer entre les deux un stage pratique de quatorze jours, qu'il est possible de scinder. Age minimum requis : dix-sept ans.

L'évaluation tient compte des qualités suivantes : le sens des responsabilités du futur moniteur, son aptitude à assurer la sécurité des enfants qui lui seront confiés et sa capacité à établir le contact avec eux. La formation est assurée par des organismes habilités par la direction de la jeunesse et des sports. Elle se déroule en internat ; les stagiaires sont regroupés dans un même lieu, pendant une semaine. *« C'est l'occasion d'apprécier leurs dispositions à vivre en collectivité »*, explique Alain Le Foll, inspecteur jeunesse et sports des Hauts-de-Seine. Car pour devenir moniteur, il faut savoir s'insérer dans un groupe, n'être ni trop timide ni exagérément directif. Individualistes forcenés s'abstenir !

FORMATION PAYANTE

La première démarche consiste à chercher un organisme de formation. Comment choisir ? *« J'ai suivi ma première session dans un mouvement de jeunesse pris au hasard, près de chez moi et en fonction de mes dates de vacances, car j'étais lycéenne à l'époque. C'était très baba cool, j'ai été un peu déçue »*, se souvient Emilie, étudiante. La formation théorique est payante : compter environ 2 900 F pour le premier module, appelé « base BAFA ». Elle se fait, pour l'essentiel, sous forme de simulations. Le groupe de stagiaires (une dizaine en général) doit réagir à une situation proposée – par exemple, un enfant qui refuse de faire ce qu'on lui demande. *« Il faut apprendre à ne pas s'énerver ni à hausser le ton, mais à établir le dialogue »*, explique Claire, en cours de BAFA. On peut aussi se voir demander d'organiser un jeu, puis de l'expliquer à l'ensemble du groupe. Le tout se termine par un tour de table où chacun fait part de ses observations. Le formateur résume les points forts et les points faibles.

DÉSENGAGEMENT DE L'ÉTAT

« Le choix de l'organisme est important, non seulement pour la qualité des formateurs, mais aussi pour la future recherche d'emploi », estime Denis, directeur de colonie de vacances. En effet, la première difficulté consiste à trouver un stage pratique dans les dix-huit mois suivant la première formation. Les filles, qui constituent les deux tiers des effectifs, ont beaucoup plus de difficultés que les garçons, car les organisateurs de colonies de vacances veulent avoir des équipes équilibrées. *« J'ai essuyé de nombreux refus, d'autant que je n'étais pas majeure »*, raconte Emilie. *Heureusement, j'ai été acceptée dans une colo de vacances grâce au comité d'entreprise de la banque où travaillait ma mère.* » Ce stage devrait être rémunéré et servir ainsi à financer la seconde session théorique. Mais c'est rarement le cas, surtout si les candidats sont jeunes.

Claire a été trop contente de trouver un stage pratique bénévole au centre de loisirs de sa ville, pendant les vacances de février. Certains organismes de formation ont des services de placement, plus ou moins efficaces. Enfin, il arrive que les employeurs (les municipalités notamment) privilégient les organismes de formation proches de leur orientation politique. *« Pour éviter cet inconvénient, j'ai toujours veillé à diversifier la palette »*, conclut Denis. La deuxième session théorique du BAFA (cinquante heures), dite d'*« approfondissement »* ou de *« qualification »*, est souvent centrée sur un thème (par exemple, la petite enfance, les jeux, la fabrication d'un livre) ou sur une compétence technique (sport, théâtre, vidéo). Le prix peut varier du simple au double : de 2 200 F pour les jeux de plein air à 4 200 F pour le ski. *« C'est cher*, estiment les jeunes, *d'autant que l'hôtellerie est réduite à sa plus simple expression : nous amenons notre duvet et nous lavons nous-mêmes la vaisselle. »* Les organismes expliquent ce coût élevé par le désengagement de l'Etat, qui ne subventionne plus les séjours.

PASSERELLES

Une bonne formation est capitale pour les possibilités ultérieures d'emploi. *« Les mieux placés sont les jeunes titulaires d'un brevet de secourisme ou de surveillant de baignade et ceux qui possèdent une vraie spécialité, le sport ou l'encadrement d'activités scientifiques de découverte. On trouve peu d'animateurs formés dans ces domaines, pour lesquels il y a une forte demande »*, ajoute Yannick Barillet, directeur départemental de la jeunesse et des sports des Hauts-de-Seine.

En effet, désormais, les séjours à thème prennent le pas sur les colos traditionnelles. Du côté des communes, les centres de vacances sont en perte de vitesse, alors qu'augmente le nombre des centres aérés, qui accueillent les jeunes qui ne partent pas en vacances. On a donc besoin d'animateurs le mercredi, le soir après la classe et pendant les congés scolaires. Siham travaille ainsi depuis près de deux ans au centre de loisirs de sa commune. Comme nombre de jeunes confrontés au chômage, elle songe à faire de l'animation son métier. Mais ni le BAFA ni le brevet d'aptitude aux fonctions de directeur de centre de vacances (BAFD), qui lui fait suite, ne sont des diplômes professionnels. Actuellement, le ministère de la jeunesse et des sports réfléchit aux moyens d'ouvrir aux jeunes titulaires du BAFA des passerelles vers les métiers de l'animation.

Michaëla Bobasch

Mode d'emploi

● **Pour se procurer la liste des organismes agréés** pour la préparation au BAFA : les délégations départementales de la jeunesse et sports, le Centre d'information et de documentation pour la jeunesse, qui édite une brochure, *Encadrer un centre de vacances et de loisirs* (CIDJ, 101, quai Branly, 75740 Paris Cedex 15, tél : 01-44-49-12-00 ou par Minitel, 36 15 CIDJ, 1,29 F la minute), et les centres régionaux d'information jeunesse (CRIJ).

● **L'Association nationale Sciences et techniques jeunes** (ANSTJ, 16, place Jacques-Brel, 91130 Ris-Orangis ; tél : 01-69-02-76-10) propose aux jeunes intéressés par l'encadrement d'activités scientifiques, des formations « Base BAFA » (2 450 F), des stages pratiques (rémunérés 175 F par jour) et des stages de qualification (2 350 F). Seule condition : adhérer à l'une des cinq associations régionales (150 F).

● **Pour trouver un stage pratique ou un emploi,** s'adresser au CIDJ, aux directions départementales de la jeunesse et des sports, aux comités d'entreprise de grosses sociétés, aux directions départementales de l'action sanitaire et sociale (DDASS) pour les colonies recevant de jeunes handicapés. La rémunération peut aller de 110 F à 175 F par jour.

● **Financer son BAFA :** certains comités d'entreprise prennent en charge une partie du montant de la formation pour les enfants du personnel. Les lycéens et étudiants boursiers, les primo-demandeurs d'emploi ou les demandeurs percevant une faible indemnité peuvent obtenir une bourse de la direction départementale de la jeunesse et des sports, dont le montant est variable selon les DDJS. On peut également s'adresser aux conseils généraux, aux municipalités et aux caisses d'allocations familiales (CAF).

SPORTS D'HIVER

Les hauteurs de neige dans les stations

VOICI les hauteurs d'enneigement au jeudi 20 février. Elles nous sont communiquées par l'Association des maires et stations françaises de sports d'hiver qui diffusent aussi ces renseignements sur répondeur au 08-36-68-64-04, par Minitel 3615 EN MONTAGNE ou 3615 CORUS, Internet : htt : // www. skifrance.fr.

Les chiffres indiquent en centimètres la hauteur de neige en bas, puis en haut des pistes.

DAUPHINÉ-ISÈRE

Alpe-d'Huez : 117-260 ; Alpe-du-Grand-Serre : 20-80 ; Auris-en-Oisans : 35-265 ; Autrans : 30-60 ; Chamrousse : n. c. ; Le Collet-d'Allevard : 15-110 ; Les Deux-Alpes : 70-280 ; Lans-en-Vercors : 10-50 ; Meaudre : 5-30 ; Saint-Pierre-de-Chartreuse : 0-70 ; Les Sept-Laux : 30-130 ; Villars-de-Lans : 10-50.

HAUTE-SAVOIE

Avoriaz : 60-185 ; Les-Carroz-d'Arraches : 55-250 ; Chamonix : 55-267 ; Chatel : 65-210 ; La Clusaz : 45-250 ; Combloux : 50-165 ; Les Contamines-Mont-Joie : 55-190 ; Flaine : 100-250 ; Les Gets : 45-135 ; Le Grand-Bornand : 20-160 ; Les Houches : 30-120 ; Megève : 25-190 ; Morillon : 10-255 ; Morzine-Avoriaz : 30-185 ; Praz-de-Lys-Sommand : 75-140 ; Praz-sur-Arly : n. c. ; Saint-Gervais : 55-130 ; Samoëns : 30-225 ; Thollon-les-Memises : 80-120.

SAVOIE

Les Aillons : 12-118 ; Les Arcs : 105-210 ; Arèches-Beaufort : 20-165 ; Aussois : 40-100 ; Bonneval-sur-Arc : 127-240 ; Bessans : 110-125 ; Le Corbier : n. c. ; Courchevel : 35-193 ; La Tania : 50-185 ; Crest-Voland-Cohennoz : 65-95 ; Flumet : 65-150 ; Les Karellis : 85-175 ; Les Menuires : 75-175 ; Saint-Martin-Belleville : 50-175 ; Méribel : 55-180 ; La Norma : 50-220 ; Notre-Dame-de-Bellecombe : 40-150 ; La Plagne : 140-270 ; La Rosière 1850 : 125-230 ; Saint-Francois-Longchamp : 20-180 ; Les Saisies : 131-210 ; Tignes : 165-210 ; La Toussuire : 60-90 ; Val-Cenis : 40-160 ; Val-Fréjus : 25-185 ; Val-d'Isère : 130-230 ; Valloire : 50-150 ; Valmeinier : 35-150 ; Valmorel : 68-180 ; Val-Thorens : 120-240 ;

ALPES-DU-SUD

Auron : 100-220 ; Beuil-les-Launes : n. c. ; Isola 2000 : 140-260 ; Montgenèvre : 130-240 ; Orcières-Merlette : 70-320 ; Les Orres : n. c. ; Pra-Loup : 65-250 ; Puy-Saint-Vincent : 70-320 ; Risoul 1850 : 75-200 ; Le Sauze-Super-Sauze : n. c ; Serre-Chevalier : 95-325 ; Superdévoluy : 55-275 ; Valberg : 70-130 ; Val d'Allos/Le Seignus : 120-240 ; Val d'Allos/La Foux : 160-400 ; Vars : 75-200.

PYRÉNÉES

Ax-les-Thermes : 5-90 ; Cauterets-Lys : 70-120 ; Font-Romeu : 5-100 ; Gourette : 5-160 ; Luchon-Superbagnères : 35-130 ; Luz-Ardiden : 25-100 ; La Mongie : 30-90 ; Peyragudes : 40-140 ; Piau-Engaly : 80-210 ; Saint-Lary-Soulan : 15-145.

AUVERGNE

Le Mont-Dore : 0-35 ; Besse/Super-Besse : 10-20 ; Super-Lioran : 10-40.

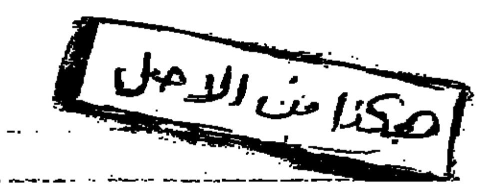
JURA

Métabief : 1-40 ; Mijoux-Lelex-la-Faucille : 20-50 ; Les Rousses : 5-50.

VOSGES

Le Bonhomme : 40-40 ; La Bresse-Hohneck : 20-40 ; Gérardmer : 20-40 ; Saint-Maurice-sur-Moselle : 0-15 ; Ventron : 5-10.





JAZZ **Charlie Haden, contrebassiste et compositeur, est l'un des piliers du jazz depuis 1955. Du disque *Free Jazz* avec Ornette Coleman au groupe Quartet West, en passant par son Liberation Music Orchestra (avec Carla Bley) ou Keith Jarrett, on le dit présent sur plus de deux cents disques. ● DEUX FOIS *nommé* aux Grammys, qui seront décernés le 26 février, Charlie Haden publie un duo avec le guitariste vedette Pat Metheny, *Beyond the Missouri Sky*. ● L'ART du duo, *« des petites histoires »*, dit Charlie Haden, des mélodies qu'il a écrites avec Pat Metheny, s'est beaucoup développé dans les trentes dernières années du jazz. Charlie Haden y excelle. Avec Keith Jarrett, Ornette Coleman, Alice Coltrane, Archie Shepp, Dewey Redman ou Paul Motian, il a aussi trouvé ses premiers partenaires. Le principe du duo *est simple* : le plaisir du jeu ; l'expérience du double.**

Charlie Haden, un contrebassiste sur les rives du Pacifique

Rencontré à Los Angeles, le musicien, dont la carrière a débuté auprès d'Art Pepper et qui a rencontré Ornette Coleman dès 1956, raconte la ville où il réside, les ghettos, les quartiers, ses débuts, son enfance à Springfield, dans le Missouri. Il vient d'enregistrer en duo avec le guitariste Pat Metheny

LOS ANGELES
de notre envoyé spécial

Son fils Josh est la coqueluche du moment, avec le groupe Spain. Ses trois filles, Petra, Rachel et Tanya – triplées de charme – sont la base d'un groupe de rock (alternatif), That Dog. Charlie Haden, le plus extraterrestre des musiciens du temps présent voit ça avec joie. Il a joué avec le monde entier, Ruth Cameron (ancienne comédienne) dirige maintenant sa carrière. La vie d'égaré est terminée. La vie de famille (musicale) continue. Il est le désespoir des producteurs de disques. On dit qu'il enregistre trop. Il n'enregistre pas assez.

« Hi, man ! J'habitais là en 1956. Regardez, man ! J'ai habité juste là, à Gramercy Place, avec Scott LaFaro. » Il dit *« man »* à tout bout de champ. Il pilote une Volvo Wagon bronze métallisé, vitres fumées, une vraie bagnole de contrebassiste. Dans le coffre, la housse vide. Il aime Los Angeles. *« You know, man, j'habitais là, derrière l'église coréenne. C'était un quartier tranquille, il avait ses prairies, je louais un studio. J'ai pris le bus. J'ai mis la basse sur le Greyhound, et je suis venu à L.A. Je rêvais de partir. J'avais dix-huit ans. Comme Pat Metheny, j'ai voulu partir du Missouri. »*


DESSIN MARC TARASKOFF

Le Missouri, c'est la campagne, un pays de ciels. Aussi beau que le Pays basque. Beau au point qu'il faut partir. Au-delà du ciel du Missouri, ce n'est pas « sous le ciel du Missouri » ? Il a su la musique très vite : *« J'écoutais les radios, man ! Toutes ces musiques, absolument fasciné. J'ai tout de suite rêvé d'aller à New York, à L.A. En cours de dessin, je ne faisais que dessiner des villes. Mon prof était désespéré. Je ne dessinais que des gratte-ciel. Il m'a dit un jour : Charlie, dessine-moi une montagne, des vaches, un lac... Merde, fais autre chose ! Alors, à ma planche, j'ai dessiné une ville la nuit. Avec des gratte-ciel illuminés. »* Voir le monde. *« C'est quelque chose d'insatiable que l'on a en soi. J'ai lu tout ce que je pouvais. »* Sur quoi il annonce une histoire drôle sur Beethoven, le base-ball et les bassistes. On traverse un quartier qui rappelle Chandler. Il faut un peu se forcer, mais ça rappelle. Il connaît les blocks un par un. Il sait leur histoire. Il verrouille les portières. Los Angeles est inégal. On traverse les inégalités. On ne va pas à Watts, le ghetto qui bouge pour un oui ou pour un non.

« Avec Scott LaFaro, on allait chercher Elmo Hope à Watts. C'était interdit, man, de circuler en voiture avec un type de Watts. Les flics vous arrêtaient. Alors, Elmo se planquait au plancher de la bagnole. Et de là, sans voir, il guidait : "Prends à gauche, Charlie, deux fois à droite, à gauche maintenant", on arrivait à bon port. J'ai quitté le Missouri pour trouver Hampton Hawes. C'est tout. Là-bas, je l'écoutais sans cesse. Je m'installais dans les cabines des magasins de disques. Je n'achetais rien, mais je voulais jouer avec lui. Mes grands-parents possèdaient un magasin de nettoyage de chapeaux. Même les paysans portaient chapeau. »

On descend Wilshire. L'entretien n'a pas commencé. C'est demain. La ville est trop forte. Elle fait parler. *« A la maison, on ne faisait que de la musique. Mes parents chantaient dans le genre de la Carter Family ou des Delmore Brothers. Tous les enfants jouaient et chantaient : Springfield, Missouri. Pat vient d'une ville voisine. Il a dix-huit ans de moins que moi. En 1973, il s'est présenté après un concert avec Ornette Coleman, à Miami. Jaco Pastorius et plein de musiciens étaient dans la salle. C'est comme ça qu'on s'est connu. J'ai chanté à la radio à vingt-deux mois. Je trouvais toujours les harmoniques sous ce que me chantait ma mère. On a eu une petite émission de télé, Uncle Carl (mon père) and The Haden Family. Ils connaissaient Roy Acuff. Chet Atkins et les Carter venaient à la maison. La maison était bourrée de country music et de produits des sponsors : le sirop pour la toux de Green Mountain, les Cocoa Wheats à la vitamine G. Maman faisait la cuisine. On était musiciens. Mon frère jouait de la basse. Je suis parti, man... »* Au galop. On tourne à Western, juste avant l'intersection de Melrose, le naturel revient : qu'est-ce que vous saviez du jazz ? *« Rien, man ! rien. »*

Il ajoute : *« Un soir, je vais dans le Nebraska entendre le Jazz at The Philharmonic (JATP) de Norman Granz : Charlie Parker, Lester Young, Flip Phillips, Oscar Peterson et Ray Brown. J'ai quinze ans. Ma vie en deux. Le souffle coupé. Je vois d'un coup ce que je veux faire. Je suis Miles et Coltrane de ville en ville. Toujours au premier rang. »* On passe Santa Monica : *« Wow, man ! Ici, il y avait le Burlesque, ça a changé. On y jouait avec Joe Maini, Walter Norris et Frank Butler. On jouait pour les danseuse. C'était un strip-tease. »* Elles dansaient aussi pour vous ? *« Oui, mais elles ne le savaient pas. On adorait ça. Je me tordais le cou comme un fou pour regarder en jouant. Ça fait très mal, man ! »*

Il a soudain une envie de Bonaventure Hotel – du vingt-cinquième étage, on voit toute la ville en tournant (verre de chardonnay). Au Biltmore, le plus luxueux du genre (années 20), on prend une pâtisserie (thé). Coup d'œil sur les studios de la Paramount. Le lendemain, de la fenêtre de son appartement à Malibu, on voit dans l'ordre : le Pacifique, la villa de Joseph Cotten, la maison d'Adolphe Menjou et un petit palais pas coton qu'Ali Khan fit édifier pour Rita Hayworth. Bien. Pour lui, entouré des soins de Ruth, Malibu est le port du retour. C'est ici, à L.A., qu'il a quitté le Missouri. Ici qu'il a vu Ornette Coleman, quarante ans plus tôt, se faire virer du club par Gerry Mulligan. Ornette endimanché n'eut pas le temps d'achever son blues. Haden tétanisé lui proposa, alors qu'il quittait tristement la salle, de le revoir. Quatre nuits et quatre jours ils ont joué ensemble.

> « Je ne serai jamais à même de comprendre ce qu'un Afro-Américain a enduré. L'histoire du ghetto, de la pauvreté, de la séparation raciale... »

Il rencontre des types incroyables. Los Angeles se libère du carcan de New York. Red Mitchell lui offre un remplacement chez Art Pepper. Timidité contre art. Génial, Pepper est aussi une des « catastrophes charismatiques » de la West Coast. L'héroïne fait son entrée. *« Scott LaFaro est venu à L.A. avec Chet Baker. La police cherchait Chet. Il s'est barré. Scott est resté. Il s'est fait voler sa basse, il était désespéré. On a partagé l'appartement et ma basse. Scott transposait les chorus de Rollins. Il les démontait. Génial ! Moi, je restais plus legato, plus mélodique. Mais j'ai un respect infini pour lui* [il est mort à vingt-quatre ans, sur la route]. » Dur entretien, longtemps, avec la drogue et les pénitentiers.

Jouer avec Pat Metheny ou Ornette Coleman, c'est la même histoire ? *« Non, man ! Toutes les vies sont différentes. Ornette, c'est un Afro-Américain. Je ne serai jamais à même de comprendre ce qu'un Afro-Américain a enduré. L'histoire du ghetto, de la pauvreté, de la séparation raciale... Ornette a un don spécial pour la musique. Tout le monde a su tout de suite à quel point il était différent. Avec le Liberation Music Orchestra, je voulais faire jouer des chants populaires. Ceux de la guerre civile en Espagne, Che Guevara,* We Shall Overcome. *Carla Bley a tout arrangé. C'est la même énergie que dans les premiers quartets avec Ornette, Don Cherry et Ed Blackwell. Faire découvrir la petite force qui est en vous. Après quoi, le négatif s'installe, les parents, l'environnement, les amis. On regarde du côté du passé au lieu de vivre dans l'instant. C'est trop difficile de savoir pourquoi on commence à jouer. Tout change, donc, tout est neuf. »* Toujours bizarre de rencontrer un être humain.

Francis Marmande

Discographie sélective

● **Sous son nom.** Avec le Liberation Music Orchestra, *Liberation Music Orchestra* (Impulse AS 9183), *The Ballad of the Fallen* (ECM 1248) ; avec Quartet West, *Quartet West* (Verve 831 673-2), *Now Is the Hour* (Verve/Gitanes Jazz 529 827-2) ; *The Montreal Tapes* (Verve 523 260-2) ; *Silence*, avec Chet Baker (Soul Note 121 172-2) ; en duo avec Hampton Hawes, *As Long As There's Music* (Verve 513 534-2) ; duos *Closeness* (A&M Horizon SP 710/397 000-2), *The Golden Number* (A&M Horizon SP 727/390 825-2) ; en duo avec Christian Escoudé, *Gitane* (All Life AL 001) ; en duo avec Carlos Paredes, *Dialogues* (Polydor 843 445-2).

● **Collaborations.** John Coltrane, *The Avant-Garde* (Atlantic 1451) ; Art Pepper, *Living Legend* (Contemporary S 7633) ; Pee Wee Russell, *College Concert* (Impulse AS 9137) ; Archie Shepp, *Mama Too Tight* (Impulse AS 9134) ; Carla Bley, *Escalator over the Hill* (JCOA EOTH) ; Don Cherry, *Relativity Suite* (JCOA 1006) ; Paul Motian, *On Broadway* (trois volumes JMT 834 430, 834 440, 849 157) ; plusieurs enregistrements avec Ornette Coleman (Atlantic 1317, 1327, 1353, Artists House AH 6), dont *Free Jazz* (Atlantic 1634) ; plusieurs enregistrements avec Keith Jarrett (Impulse ASD 9301, ECM 1070, ECM 1085) ; quatre albums avec Gonzalo Rubalcaba, dont *The Blessing* (Blue Note 97197) ; trois albums avec Denny Zeitlin, dont *Time Remembers One Time Once* (ECM 1239).

Double jeu et jeu de doubles

FUSION, sonorités liées, aspiration de l'idée, tout fonctionne à la perfection (jusqu'à la pochette) dans les treize chansons enregistrées à dix cordes (contrebasse et guitare) par Charlie Haden et Pat Metheny. *« Ce sont de petites histoires*, dit Charlie Haden. *Tous les grands jazzmen sont des conteurs d'histoires. C'est comme raconter une histoire à un enfant. Cela force l'imagination. »*

Ces trente dernières années en jazz ont vu se développer les duos. Le duo suppose une égalité de présence et une exigence spéciale. Le son et l'inconscient sont à nu. Les instruments perdent leur hiérarchie. Il n'y a plus, ou alors il est réversible, de principe d'accompagnement. Double jeu (souffleurs de même famille), jeux de doubles (faux jumeaux par l'histoire ou le style), jeux en miroir (deux guitares, deux percussionnistes), jeux de genres (Kenny Barron et Mino Cinelu), proximité et distance (accordéon et bandonéon), traque de l'énergie par surprise (Michel Portal et Bernard Lubat), épure sans concession (Michel Petrucciani et Wayne Shorter), potlatch d'intensités (Petrucciani et Eddie Louiss)... Le tout, c'est de faire entrer l'auditeur dans un secret.

L'expérience du double, c'est celle dont les musiciens ont la pratique ordinaire quand ils « répètent ». Cette scène du travail musical à deux est une chose rare. Un des moments du free ou des musiques improvisées a consisté à en risquer l'intimité sur scène. Les festivals et petits clubs des années 70 et 80 s'en sont fait une spécialité. Pas seulement par mesure d'économie (encore que). Mais par la découverte probablement irréfléchie que la formule du duo est ce qui pardonne le moins, ce qui permet le plus, et ce qui donne à entendre un musicien entier – plus qu'en solo.

CHOIX POLITIQUE

Charlie Haden, bassiste, a choisi le duo comme méthode (avec Ornette Coleman) et comme sortie du rôle du bassiste. Choix politique. A partir de *Closeness*, lui, contrebassiste, il multiplie le genre. La durée et le propos changent – pas la fidélité. Keith Jarrett, Ornette Coleman, Alice Coltrane, Archie Shepp, Dewey Redman, Paul Motian sont ses premiers partenaires. On l'entend avec Carlos Paredes, Christian Escoudé ou, dans ce chef-d'œuvre que la maison de disques va devoir pilonner devant huissier parce qu'il n'y a plus la « rotation » (ce monde est merveilleux... peut-on filmer la scène ?) : son dialogue avec Hampton Hawes dans *As Long As There's Music*.

Enfant, Charlie Haden entend Hampton Hawes à la radio. Il décide de faire ce qu'il faudra, changer d'instrument, de ville, de côte, mettre sa vie en jeu pour rencontrer un jour Hampton Hawes. Ils ont joué partout, même dans les prisons où la rigueur des temps *(Sed Lex)* et leurs égarements les auront conduits ensemble. En un sens, Pat Metheny, de dix-huit ans son cadet, a quitté le Missouri pour jouer avec Haden. Cette écoute rapprochée, ce jeu de félins, cet abandon à l'autre, ils savent. Ils pourraient jouer *Fandango du Pays Basque* ou *En passant par la Lorraine*, ça marcherait. C'est ce qu'ils font, avec les airs de la musique country et le spiritual qu'ils empruntent à Josh Haden (du groupe Spain), le fils de Charlie Haden.

Le principe du double – double quartette, deux guitares et deux batteries dans *Prime Time*, deux contrebasses – remonte à Ornette Coleman. Dans *Free Jazz*, en 1960, cette longue suite en double quartette qui a changé la vie, il y a deux souffleurs, Ornette et Eric Dolphy ; deux trompettistes, Don Cherry et Freddie Hubbard ; deux batteurs, Ed Blackwell et Billy Higgins ; deux bassistes enfin, deux archanges aux doigts de soie, Charlie Haden et Scott LaFaro. Le son profond, tellurique, lourd et, du côté de LaFaro, mort à l'âge de vingt-quatre ans sur la route, les envolées célestes.

Le principe du duo vient de la nuit du jazz. Louis Armstrong comme Duke Ellington, l'ont pratiqué. Mathématiquement, c'est Ornette Coleman qui a démontré le théorème. Lui qui est allé le plus loin. Lui qui a mené le dialogue philosophique au bout. Dès sa première rencontre, en 1956 à Los Angeles avec Haden, l'élève et le réprouvé, ils se sont enfermés pendant quatre jours et quatre nuits sans cesser de jouer.

F. M.

★ ***Beyond the Missouri Sky (Short Stories)*, 1 CD Verve 537 130-2.**

Pat Metheny, musicien du futur

A l'âge de trente ans (1986), avec son pedigree de guitariste prodige, des ventes bien pesées, un renom chez les jeunes, Pat Metheny alerte les balises Argos du jazz : il enregistre *Song X* avec Ornette Coleman et Charlie Haden. Il tire Ornette de l'ombre et le célèbre. *En fait*, dès son premier disque (1976), Metheny a inscrit deux compositions d'Ornette. Le choix de ses partenaires déroute : Bob Moses à la batterie et Jaco Pastorius à la basse, c'est plutôt un pari sur la déraison. Il y a des musiciens dont la dignité et la générosité sans calcul découragent les réserves (l'éclectisme, la mollesse des Pat Metheny Groups, ce côté adaptable). Pat Metheny aime les musiciens les plus éloignés de sa facilité. Il aime jouer. De l'avis de ses partenaires, qui l'aiment, il joue tous les soirs d'une façon différente, commence à chaque instant, n'en a jamais fini avec cette enfance qu'il tire aux dés.

★ ***Song X*, 1 CD Geffen 924 096-1**

La décennie du malheur et son imbroglio artistique

L'exposition sur les années 30 présentée au Musée d'art moderne de la Ville de Paris pose la question de la finalité de l'art







AUGUST SANDER ARCHIV LICHTBILDER DWB, D.R.

August Sander, quatre portraits de la série des juifs persécutés, Cologne, 1938.

LES ANNÉES 30 EN EUROPE. *Musée d'art moderne de la Ville de Paris*, **11, avenue du Président-Wilson, Paris-16e. Tél. : 01-53-67-40-00.** *Du mardi* **au vendredi de 10 heures à 17 h 30, le samedi et le dimanche de 10 heures à 18 h 45.** *Fermé le lundi.* **Jusqu'au 25 mai. Catalogue : 576 pages, 395 F. Petit journal : 24 pages, 15 F.**

L'exposition emprunte son sous-titre à un tableau de Magritte de 1929, *Le Temps menaçant*, où, au-dessus de la mer et des rochers, suspendu au ciel bleu, ce qui pourrait être nuages prend figure de chaise, de torse, et de tuba. La menace est là, mais paraît légère, a posteriori, en regard de l'exposition, où le ciel bleu, même avec des nuages, n'est pas ce qui domine. L'époque est sombre, le contenu de l'exposition aussi, pleine d'images de désenchantements, de mélancolies crépusculaires, de tension nerveuse, de cauchemars et de prémonitions Ce n'est d'ailleurs pas Magritte qui l'introduit, mais le dernier Malevitch. Celui des hommes sans visage, sommairement, mais droitement campés dans la couleur, avec quatre toiles dont un buste-mannequin au plastron jaune intitulé *Pressentiment complexe* (1928-1932). Au revers de la cimaise est accroché le dernier des autoportraits (1933) du peintre, en habit Renaissance. On peut toujours se demander ce qu'au fond l'artiste a voulu faire passer, mais il en ressort, assurément, son refus de jouer le jeu du pouvoir et de se plier à l'imagerie réaliste socialiste, qui, en principe, n'a pas sa place dans l'exposition *(lire ci-contre)*.

Le personnage – ô combien complexe ! – de Malevitch préside donc un grand ensemble d'œuvres rappelant les principales figures de la scène artistique *à la fin des années 20 : Miro*, Magritte, Ernst, Dali, du côté du surréalisme, dont les œuvres sont *placées en vis à vis des pionniers* de l'abstraction, tels Mondrian et Kandinsky, et de Klee signant une tache rouge, *Temps incertain*.

Viennent ensuite les grands « indépendants » qui ont fait le cubisme et le fauvisme – Picasso, Braque, Derain et Léger (Matisse est ailleurs, dans sa salle, celle de la danse commandée par le docteur Barnes en 1931) – ou qui viennent de l'expressionnisme, de la Nouvelle Objectivité et de Dada – Beckmann, Grosz et Dix. Ce premier chapitre, intitulé « Transition », montre d'emblée l'imbroglio des tendances dans lesquelles la peinture est déjà prise au seuil des années 30. Un imbroglio que l'exposition n'entend pas démêler. Son objectif est plutôt de montrer, le plus complètement, le plus clairement possible, la complexité de cette décennie de malheur, mal-aimée, *mal étudiée, dont on dit toujours* qu'elle n'est pas d'un grand intérêt pour la création artistique. Ce *qui est faux, même si les années* 30 ne sont pas marquées par l'émergence de quelque nouvelle *avant-garde*.

L'entreprise conduite par Suzanne Pagé, la directrice du Musée d'art moderne de la ville de Paris, devrait faire date. C'est en effet la première fois qu'une tentative d'approche exhaustive de la décennie est menée, qui fait la part des choses aussi équitablement que possible, en se situant d'emblée, comme il faut, au-delà des rejets et des querelles partisanes entre tenants d'une sensibilité penchant pour la modernité, donc l'abstraction, et certaines formes picturales du surréalisme, et tenants d'une sensibilité penchant pour la tradition, donc les réalismes et certaines autres formes du surréalisme.

Dans les années 30, les lignes de partage convenues ne permettent pas de comprendre ce qui s'est passé, de rendre compte *des problématiques communes* et des ambiguïtés de chacun. La tache n'était pas facile, le travail *accompli est énorme*. Et le parcours proposé, ardu. Compter au minimum deux heures pour en *venir non pas à bout, mais à* quelques interrogations autour de la finalité de l'art et du rôle de l'artiste dans la société, qui, sous la pression des événements, ont fait alors l'objet de tant de débats (où il était encore possible de débattre, en France notamment), relayant au second plan les spéculations formelles (ce qui ne veut pas dire qu'il n'y en a pas eu). Comme aujourd'hui ?

L'exposition est construite autour de neuf chapitres et quelques annexes, avec, intercalées, des salles d'actualités, année par année, qui font apparaître le contexte tourmenté de l'époque : la montée des fascismes, leur expansion, le Front populaire, la guerre d'Espagne, les persécutions ; et, parallèlement, la part faite au politique par les intellectuels et les artistes, leur engagement, leur repli, leurs pirouettes aussi. Nous ne sommes pas si loin de l'exposition du Centre Pompidou « Face à l'Histoire », dont un chapitre recoupe celle de l'avenue du Président-Wilson, plus modeste dans son intitulé, tout aussi ambitieuse sur le fond et par son déploiement d'œuvres et de documents, un millier peut-être, dans l'espace. Elle occupe deux niveaux du musée : le rez-de-chaussée et le sous-sol, où les collections permanentes ont été décrochées et auquel on accède par un grand escalier somptueux, qui jusque-là était masqué. L'occasion de rappeler au visiteur que l'architecture des lieux est contemporaine des œuvres exposées.

L'accrochage y est aéré, qui d'ailleurs joue systématiquement du contrepoint, entre les différents modes d'expressions. Les respirations amenées par le suivi des abstractions géométriques assouplies, et revues à la lumière de la biologie, y sont bienvenues dans la foulée des figurations froides, précises, magiques, fantastiques, qui vont chercher leur crédibilité dans la précision du beau métier, après tant de portraits tendus, de paysages sinistres, ruinés, remplis d'objets insolites et de vie arrêtée. Voir les peintures de Carl Grossberg, de Carel Willink, de Franz Radziwill ou d'Edgar Ende, une découverte, parmi d'autres.

C'est la première fois qu'une tentative d'approche exhaustive de la décennie est menée, qui fait la part des choses aussi équitablement que possible

Les enchaînements proposés permettent d'ailleurs de mieux comprendre les antagonismes et les passerelles entre les groupes et les tendances ; de mesurer le poids du réel (mais lequel ?), dont tous se réclament, y compris les géomètres. Et l'empire du surréalisme, *« au service de la révolution »*, qui essaime dans toute l'Europe et témoigne, *comme le* regroupement des abstractions, que les utopies avant-gardistes ne sont pas *complètement* mortes ou cherchent à se survivre, en dépit des critiques que *les bagarres autour du réalisme* et de sa définition vont accuser au beau milieu de la décennie, au *temps où les forces se regroupent* pour militer contre le fascisme, accueillir les exilés qui ont fui le *régime nazi*, *et pour l'Espagne républicaine*.

L'exposition, qui d'abord traite globalement de la scène internationale, consacre plusieurs salles aux réalismes et expressions nationales. *Elles sont l'occasion de* présenter des personnalités indépendantes, des grands, de Spencer sans *lequel Lucian Freud* n'existerait sans doute pas, en Angleterre, à Balthus et Gruber en France, en passant par Morandi en Italie, dont les modestes carafes ne sont pas loin de ressembler à des crânes, quand d'autres Italiens ne résistent pas à l'appel de la monumentalité. Si ces entrées se justifient, quelque chose ne va pas dans cette partie de l'exposition, où les scènes nationales sont trop inégalement montrées, si peu parfois qu'on se dit qu'il aurait été préférable d'abandonner l'idée de l'exhaustivité. Ainsi des Scandinaves. Quant au choix des œuvres russes, il reflète l'ambiguïté d'artistes pris au piège du régime, et qui flirtent avec l'art officiel. Ce que l'exposition veut éviter de montrer. Mais était-ce possible d'y échapper ?

Geneviève Breerette



Italie, Allemagne, URSS, patries de l'art officiel

Sous le bandeau « Arrêt critique sur des images de propagande », l'exposition présente, à part, hors circuit, pour éviter toute confusion et sans en faire mention dans le catalogue, trois salles réunissant ce qui était considéré comme art officiel dans les pays de dictature.

Dans la salle de l'Italie, les explorations picturales du vol aérien droit descendues du futurisme servent l'image du Duce. Dans celle de l'URSS, on travaille dans la joie, on respire la santé. Le réalisme socialiste est de rigueur. Dans la salle de l'Allemagne du IIIe Reich, on peint la famille heureuse, avec talent parfois, on exprime le génie de la race, le sang, le sol, et on y voit Hitler en armure de chevalier. C'est ce tableau qu'un GI américain n'a pas pu s'empêcher d'agresser en crevant l'œil du Führer, en 1945, et que le Musée de l'histoire de l'armée américaine, qui le prête parfois – tout dépend du contexte –, se refuse à restaurer. Une histoire de contenu.

La photographie, document ou œuvre d'art

COMME pour « Face à l'histoire », l'exposition du Centre-Pompidou, les organisateurs de celle qui est consacrée aux années 30 se sont demandés quel statut donner à la photographie. Un double parcours a été retenu, identifié comme tel par Suzanne Pagé dans le catalogue : *« Actualités, d'une part ; œuvres d'art, d'autre part »*. C'est clair et net. *Les « actualités »* s'égrènent année après année dans des salles confinées et ont pour mission de *rafraîchir la mémoire du visiteur* en donnant du rythme à une exposition vertigineuse. Les images *sont parfois signées (La guerre* d'Espagne de Capa ; les congés payés de Cartier-Bresson ; l'Italie fasciste d'Adolfo Porry Pastorel), parfois simples documents d'agences ou de reporters anonymes, petits formats alignés en rangs serrés dont les sujets *renvoient à des publications sous vitrine* et des actualités télévisées.

Les œuvres de photographes *qui s'inscrivent dans les grands* courants esthétiques sont rassemblées dans des « cabinets de photographies » : un bel ensemble surréaliste (Man Ray, Boiffard – avec deux images époustouflantes du musée de Yokohama –, Wols, Tabard, Bayer, Bellmer, List, Ubac) ; « Réalisme social » (Brandt, Papillon, Brassaï, Cartier-Bresson) ; « Un art de synthèse, du géométrique au biomorphisme » (Moholy-Nagy, Florence Henri, Man Ray, Hiller) ; un regroupement tonique autour du culte du corps – Feher, Rodtchenko, Moral, Albin-Guillot, Boucher – ou comment *la frénésie* d'un corps *libre*, nu, masculin ou féminin, a traversé toutes les idéologies.

SALOMON LE PAPARAZZI

Les classifications retenues sont classiques. Mais certains partis pris sont judicieux. Comme ouvrir le parcours avec Erich Salomon et sa formidable série d'hommes politiques. Cet Allemand élégant, mort à Auschwitz en 1944, utilisait les nouveaux appareils discrets (Leica, Ermanox) pour surprendre *les grands* de ce monde, avachis, flous, repliés sur eux-mêmes, incapables de freiner le désastre qui *guettait le continent. Ce paparazzi* avant l'heure incarne le photojournalisme moderne et le *développement exponentiel* de la presse illustrée dans l'Europe des années 30 (*Berliner Illustrirte*, *Vu*, *AIZ*, *Picture Post*) *dont le visiteur* découvre des dizaines d'exemplaires.

Cette *distinction des statuts* – document et œuvre – peut déboucher sur des cloisonnements réducteurs. C'est justement quand le document et l'œuvre se nourrissent l'un l'autre que le résultat est le plus remarquable. Chez Sander, Brandt, Kertész, Brassaï... Or l'impression dominante est que la photographie – bonne fille – est ravalée au rang d'« illustration » pour aider le visiteur à s'y retrouver. C'est le cas de Moï Ver, figure du surréalisme, dont la série *La Rue du quartier juif de Vilnius* (1929) est réduite à un constat. Les images de Cartier-Bresson, qui prônait une *« attitude surréaliste »*, sont ici « actualité », là « œuvre ». Rodtchenko, un des penseurs du constructivisme, méritait mieux *qu'un saucissonnage*. Incohérent encore le regroupement sous le label sujets « sociaux » de l'essai de Brandt sur *une femme de* chambre, l'Espagne de Cartier-Bresson ou les prostituées de Brassaï...

Rares sont les photographes qui ont le privilège d'être confrontés directement aux peintures. Il y a Heartfield, mais c'est le photomontage qui est ici promu avec ses brûlots anti-nazis. Il y a surtout August Sander avec douze portraits de *Juifs persécutés* (1938), émouvants et tragiques, retenus. La démonstration est saisissante, *même si son travail plus large* – et hélas prémonitoire – sur les *Hommes du XXe siècle*, aurait pu *enrichir les tableaux de Dix*, Koch ou Grundig rassemblés dans la section « Une inquiétante réalité ». *Mais sans doute est-il trop* tôt pour oser plus de dialogues entre photographie et peinture, entre *les images de poupées* de Bellmer et les visions morphologiques de Brauner, les *Distorsions* de Kertész et nombre de nus surréalisants.

Michel Guerrin

1937, année de lumière et d'obscurité

L'EXPOSITION consacrée aux années 30 a lieu dans un musée inauguré en 1937, lors de l'Exposition internationale des arts et des techniques dans la vie moderne, un gros bébé dont le Front populaire a hérité, et dont l'objectif était d'exorciser la crise économique en mettant en valeur les merveilles du progrès.

De ces merveilles, nombre d'artistes doutaient, à commencer par les artistes allemands, les premiers à être pris dans la tourmente. La rétrospective d'aujourd'hui le montre assez. Elle montre aussi, puisque anniversaire il y a, quelques-unes des grandes décorations signées Delaunay, Gleizes ou Souverbie pour des pavillons de *l'exposition, non loin de celles de* Dunand pour le paquebot *Normandie*, non loin d'un ensemble de *mobiliers des années 30. Mais* comme en annexe, dans les halls et les entrées où ces pièces, qui sont la propriété du musée, ont longtemps été présentées, perpétuant une image légère et confiante de ces années. Comme peut le faire la salle de la Fée Electricité de Dufy, dont les peintures, elles aussi, viennent de l'expo de 1937.

Ce que la rétrospective des années 30 rappelle avant tout de cette exposition de 1937, cette fois *intégrée au parcours, ce sont le* pavillon espagnol, où figuraient notamment le *Guernica* de Picasso et la *Montserrat* de Gonzalez, et cette autre exposition consacrée aux « Maîtres de l'art indépendant », ceux de la grande école de Paris : Bonnard, Matisse, Dufy, Picasso, Braque, Villon, Delaunay, Léger, Derain, Despiau, Maillol. C'est l'une des premières grandes expositions d'art moderne dans un musée de France. La critique la suit de près. Le bilan se veut rassurant.

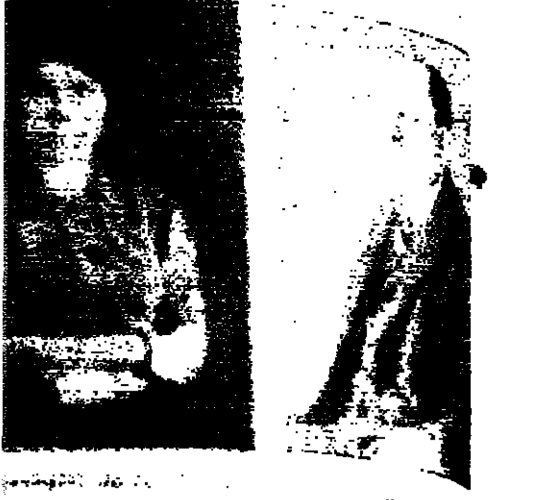
Dans le même temps a lieu, au Musée des écoles étrangères du Jeu de paume, une autre exposition qui fait pendant à la première : « Origine et développement de l'art international indépendant », dont l'un des organisateurs est Christian Zervos, des *Cahiers d'art*. Elle présente les grandes tendances contemporaines : le surréalisme et l'abstraction, à peine mentionnés au Petit Palais.

Avec la loi de confiscation des œuvres « dégénérées », 5 000 œuvres des avant-gardes ont été brûlées par les nazis

En 1937, Paris, qui a ses faiblesses et se fait un grand plaisir de proposer au Palais de Tokyo une énorme exposition consacrée aux chefs-d'œuvre de l'art français du Haut Moyen Age jusqu'au Douanier Rousseau, défend l'art moderne, le sien, mais pas exclusivement. Et les artistes *« dégénérés »* peuvent y venir. 1937, c'est aussi pour l'art vivant une année de triste mémoire, celle de deux expositions qui ont lieu simultanément à Munich : l'une *inaugure* la Maison de l'art allemand, qui regroupe 600 peintures et sculptures allemandes dans le goût nazi ; l'autre s'intitule « Entartete Kunst » – « L'art dégénéré ». Elle sera itinérante et réunit 700 œuvres confisquées dans les musées depuis 1933.

En application de la loi de confiscation des œuvres « dégénérées », 5 000 œuvres des avant-gardes ont été brûlées par les nazis. La chasse, qui devait toucher d'abord les expressionnistes, avait commencé dès 1933. Avec la création du ministère de l'information et de la propagande, confié à Goebbels, et celle de la chambre de culture du Reich. Une exposition de peintres expressionnistes organisée par des jeunes de l'Union des étudiants nazis était fermée à Berlin. Le poète Gottfried Benn, favorable à l'expressionnisme, était traité de *« dégénéré »*, de *« juif »* et de *« pédéraste »* par la presse nazie. En cette même année 1933 avait lieu, notamment, la première exposition du mouvement La Force dans la joie. Tel était le climat que, bien évidemment, la rétrospective du Musée d'art moderne évoque aussi largement.

G. B.



Le Soweto String Quartet, ambassadeur musical de la « nouvelle » Afrique du Sud

Groupe fétiche du président Mandela, ce quatuor mêle musique classique et tradition africaine

Créé il y a plus de quinze ans, le Soweto String Quartet, formation associant musique classique et tradition africaine, veut incarner dans son domaine la « nouvelle » Afrique du Sud, démocratique et multiraciale. Ces favoris de Nelson Mandela, qui bénéficient d'une importante promotion médiatique pour leur deuxième album, ne parviennent pourtant pas à s'imposer auprès du public noir.

JOHANNESBOURG
de notre correspondant

« Nous voulons être les ambassadeurs de la nouvelle Afrique du Sud. » C'est par cette ambitieuse profession de foi que le Soweto String Quartet (SSQ) résume son créneau musical et commercial. Très médiatisé, ce quatuor à cordes à la mode « world music » passe d'un show télévisé à l'autre pour promouvoir la sortie de son nouvel album. L'association atypique de la musique classique et de la chanson populaire du township représente le symbole tout trouvé d'une Afrique du Sud post-apartheid en mal de porte-drapeaux culturels. Le mélange d'influence musicale européenne et de tradition africaine constitue une alchimie « blanc-noir » rassurante dans un pays en quête d'une identité multiraciale.

Incarnation de la réconciliation nationale, le président Mandela a fait du Soweto String Quartet son groupe fétiche. Présent lors de son investiture en 1994, le quatuor suit le chef d'Etat dans presque tous ses déplacements officiels à l'étranger. C'est encore à lui que le président a fait appel, le 7 février, pour l'accompagnement musical de la cérémonie d'entrée en vigueur de la nouvelle Constitution du pays devant le Parlement sud-africain.

« Nous sommes le bon groupe au bon moment », reconnaît Sandile Khemese, qui joue dans ce quatuor avec deux de ses frères. Créé il y a plus de quinze ans, c'est seulement en 1994, au moment de l'avènement de la démocratie multiraciale, que le Soweto String Quartet a enregistré son premier album, sous l'égide d'un producteur à l'affût de l'effet de mode.

BLANC ET NOIR

Depuis cette date, toute l'image du groupe est bâtie autour du concept d'une Afrique du Sud qui s'applique à surmonter la fracture raciale de l'apartheid. Résultat d'une stratégie de marketing soigneusement pensée, cette image se décline sur le mode consensuel du blanc et noir. De la tenue vestimentaire à la voiture, tout porte la marque de fabrique bicolore et multiraciale. Les quatre compères ne se séparent jamais en public de leur veste zébrée et ils se déplacent toujours dans leur BMW rayée de blanc et noir, signe de reconnaissance du SSQ.

Mais si les gamins de Soweto, où tous les membres du groupe habitent encore, se retournent au passage de la fameuse BMW, bien peu connaissent la musique du quatuor. *« La voiture est plus connue que nous »*, avoue Makhosini Mnguni, le quatrième violoniste du Soweto String Quartet. *Zebra Crossing*, leur premier disque, a obtenu de nombreux prix, dont celui du meilleur album en 1995. Mais les ventes n'ont pas été à la hauteur de ce succès d'estime. En deux ans, seulement 50 000 copies ont été distribuées. La musique sud-africaine a beau être écrasée par les succès internationaux, le résultat est médiocre, surtout par rapport au battage médiatique dont le groupe a bénéficié.

Un prix de vente plus élevé que le reste de la production locale explique en partie cet échec commercial. Surtout, le genre musical du quartet, inclassable et non racial, se heurte à un marché encore fractionné par la ligne de partage Blancs-Noirs que le groupe s'évertue à dépasser. La musique du SSQ ne bouge pas assez pour les jeunes des townships, inconditionnels du « kwaito », la *dance music* des cités noires. Le public du quatuor se situe davantage dans les quartiers blancs, où c'est son côté musique classique qui séduit. Les radios FM ont, elles aussi, été désorientées par le style atypique du SSQ et ont boudé leur premier album.

Le deuxième, *Renaissance*, se veut plus facile d'accès et se vend beaucoup mieux que le précédent. Des succès du répertoire populaire noir sont revisités sur un mode plus dansant qu'auparavant. Des chœurs et des intonations sud-américaines s'ajoutent aux parties instrumentales dominées par les violons et le violoncelle. Le tout donne malheureusement l'impression d'un produit commercial sans grande originalité ni réelle identité.

Mais l'ambition de BMG, la maison de disques du quatuor, est avant tout de donner un second souffle à sa carrière internationale en misant sur son image « nouvelle » Afrique du Sud. Jusqu'à présent, le Soweto String Quartet a d'ailleurs vendu deux fois plus de disques à l'étranger qu'en Afrique du Sud. *Zebra Crossing* est entré dans les vingt premiers titres au hit-parade australien et a connu un joli succès en Espagne. Une grande tournée internationale est prévue pour promouvoir le nouvel album. Comme l'explique un des managers de BMG, *« le temps de Johnny Clegg est fini. Mais l'Afrique du Sud est toujours à la mode »*.

Frédéric Chambon

« La Chauve-Souris » démasquée

Au Théâtre des Champs-Elysées, Moshe Leiser et Patrice Caurier proposent une version déviante de la célèbre œuvre viennoise

LA CHAUVE-SOURIS de Johann Strauss fils, d'après *Le Réveillon*, de Meilhac et Halévy. Version de chambre de Didier Puntos. Solistes vocaux, ensemble instrumental Sortie d'artistes, Moshe Leiser et Patrice Caurier (adaptation, traduction et mise en scène), Christian Fenouillat (décors). THÉÂTRE DES CHAMPS-ÉLYSÉES, Paris, le 14 janvier. Prochains spectacles : les samedi 22 et dimanche 23 février à l'Opéra-Théâtre de Massy, le samedi 1er mars à l'Orangerie de Roissy-en-France, le dimanche 9 mars au Théâtre Luxembourg de Meaux et le dimanche 16 mars au Centre culturel Jacques-Prévert de Villeparisis (77). Renseignements à l'Arcal, tél. : 01-64-62-77-62.

On se doutait bien que *La Chauve-Souris*, emblème viennois s'il en est, n'allait pas sortir indemne du traitement de Patrice Caurier et Moshe Leiser. A vrai dire, on se demandait même ce que le duo de metteurs en scène, familier des tragédies montées selon les règles d'une modernité design vide mais, avouons-le, souvent habitée, allait bien pouvoir faire de cette tarte à la crème empailletée pour fêtes de fin d'année...

Certes, il y a du champagne, mais livré dans des caisses de gros rouge, et l'essentiel de la pièce se passe dans un grenier, entre un vieux piano désaccordé et un canapé abandonné. Le choc initial encaissé, il faut convenir que la scénographie est d'une justesse totale, même si on la devine plus à sa place dans les petites salles où se produit d'habitude la troupe de l'Arcal. Si la structure de base du décor en fausse perspective réfléchit bien le son, le large plateau du Théâtre des Champs-Elysées désincarne un peu trop l'espace et délite le jeu en général excellent des acteurs-chanteurs. Quant au petit ensemble instrumental (bois, cordes, piano) pour lequel Didier Puntos a conçu un arrangement, il passe décidément très mal dans cette acoustique. Certes, sa substance est viennoise (Schoenberg, Berg et Webern transcriront des valses de Strauss pour ce même module instrumental), mais la solution consistant à réduire au piano une large couche de la matière orchestrale fonctionne ici aussi mal qu'elle fonctionne chez les trois Viennois. Une réduction à deux pianos ou pour un ensemble instrumental sans piano eût probablement rendu meilleure justice aux lignes originales.

Caurier et Leiser ont réquisitionné le texte fondateur de *La Chauve-Souris, Le Réveillon*, de Meilhac et Halévy. Aussi revient-on de Vienne pour débarquer en pleine sous-préfecture de la Creuse, dans un pavillon de chasse un peu miteux où le prince Orlofsky reçoit les notables du cru en galante compagnie.

BONHEUR COMMUNICATIF

L'excellent Francis Dudziak domine la distribution, par sa stature vocale impressionnante, son impeccable diction et une composition dramatique que de nombreux acteurs pourraient envier. Il est talonné en ce sens par Hervé Hennequin. Catherine Dune a des aigus un peu dur et reste la majeure partie du temps incompréhensible. Brigitte Lafon est pimpante à souhait dans le rôle d'une Adèle à l'accent toulousain...

On décernera une mention spéciale au rôle travesti d'Afra Val d'Or en gardien de prison ivre-mort, à l'accent belge et aux récurrences verbales irrésistibles. Caurier et Leiser dirigent leur troupe avec un bonheur jubilant et extrêmement communicatif, même si cette *Chauve-Souris* déviante déverse quelques seaux de fumier bien sentis sur les paillettes de la Vienne grand genre...

Renaud Machart

DISQUES



ROBERT SCHUMANN
Lieder
Margaret Price (soprano), Thomas Dewey (piano).

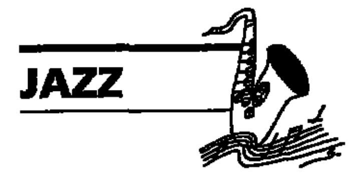
Margaret Price n'a plus l'idéale souplesse de ses trente ans. Les sons sont souvent un peu bas ou pris par-dessous. Mais l'essentiel demeure : le vertige d'un velours soyeux, la texture d'une voix riche, ample, au phrasé sinueux. Qu'elle chante les lieder retirés par Schumann de son *Dichterliebe* ou les *Elégies de Marie Stuart*, Margaret Price dit l'essentiel, sans sucre, sans larmes. Programme raffiné, pianiste soigné et inspiré. C'est au petit label français Forlane que revient l'initiative de ce deuxième album-schumannien d'une cantatrice à son automne, doucement mélancolique mais ferme et fier. *R. Ma.*

★ 1 CD Forlane UCD 16761.

MATTHIAS WECKMAN
Dix sonates et neuf lieder
La Fenice & Ricercar Consort

On connaissait mieux Weckman depuis la parution sous le même label de ses cantates. Ce disciple de Schütz qui parcourut l'Europe agitée de la Guerre de Trente ans fut à l'origine du Collegium Musicum de Hambourg, cercle de musiciens avertis qui n'hésitaient pas à ouvrir des chemins inédits. Ainsi les dix sonates ici présentées réunissent-elles cornettino, trombone, fagotto et violon, des instruments fréquemment employés dans les partitions d'église mais rarement mis en dialogue avec un tel souci d'égale virtuosité. Loin de compromettre la majesté sereine de l'ensemble, les contrastes rythmiques et harmoniques en favorisent l'expressivité. En complément neuf mélodies, pièces de circonstance (mariages, noces d'or) qui attestent la participation bonhomme du musicien à la vie sociale de la ville. Pour ces extraits, chantés par la soprano Greta De Reyghere, le Ricercar Consort remplace La Fenice, déjouant le risque de monotonie d'une audition en continu de ces pièces. *Ph.-J. C.*

★ 1 CD Ricercar RIC 140152.



RAY BROWN TRIO
Some of My Best Friends are The Sax Players

Qu'est-ce qu'un (grand) bassiste ? Un musicien d'à côté qui est au centre. La carrière de Ray Brown est celle d'un très grand contrebassiste. Il lui est particulièrement aisé de demander aux musiciens du premier cercle (l'âge, le style et la notoriété n'ont aucune importance) de figurer sur un disque dont son trio est la rythmique – Beeny Green au piano et Jerry Hutchinson à la batterie. Après un album de *« best friends »*, meilleurs amis, pianistes, le revoici en compagnie d'une brochette d'amis saxophonistes. Bien. C'est remarquable, varié, parfait, agréable, bien dans le ton de l'époque. Il y a des moments forts (*Crazeology*, de Ralph Moore) et des écarts intéressants. Cela dit, au regard de ce que porte le nom de Ray Brown, sa carrière et ses fréquentations créatives, c'est simplement comme un divertissement de bon aloi. Six pour le prix d'un : Benny Carter (palme), Jesse Davis, Joe Lovano (très intéressant), Ralph Moore, Joshua Redman, Stanley Turrentine ; sur la pochette, les saxophonistes sont prudemment rangés par ordre d'entrée en scène alphabétique. Ce qui en dit long sur la précaution de production. Comme en télé, les CD se mettent à zapper d'avance. Tout est dans l'ordre. *F. M.*

★ 1 CD Telarc 83388.
Distribué par Média 7.

FRANÇOIS TUSQUES
Blue Phèdre

En 1965, le pianiste et compositeur François Tusques enregistre un disque intitulé *Free Jazz*. Comme pour d'autres, condamnation et étiquette à vie. Aujourd'hui, quelques festivals lui permettent de jouer, des micro-labels lui permettent d'enregistrer (In Situ, Axolotl...). Tusques vient du jazz, profondément, donc aussi du blues. *Blue Phèdre*, son nouvel enregistrement, ce sont les douze mesures du blues – elles s'entendent, ces « variations modernes » –, ces chants et ceux de la tragédie (*Phèdre*, *Macbeth*, des mots d'Euridipe...).

Tusques évoque des disparus, hommes de musique : Jimmy Yancey, Mingus, Monk, Dolphy, Miles, Jo Maka, Don Cherry, Ed Blackwell, Ellington, Zappa, Beb Guerin, Charles Saudrais. Tusques est fidèle à ses inspirateurs de la plus belle des manières, en restant lui-même. Ses mélodies sont limpides, d'une grande évidence, simples sans jamais laisser passer une facilité. Mingus, fier et grondant dans *L'Abîme* (avec Jef Sicard, Denis Colin, Didier Levallet, Noël McGhie), Miles sort des ténèbres dans *Implacable Venus* (avec Vitet), Jo Maka magnifié dans *Alexandrins africains*. La prise de son est vraie, dans le vif. Passer à côté de cette superbe série d'instants de vie, c'est passer à côté de la dignité. *S. Si.*

★ 1 CD Axolotl Jazz Records AXO103. Distribué par Night & Day.



LEWIS TAYLOR
Lewis Taylor

Peu de voix blanches s'aventurent avec autant d'agilité sur les territoires de la soul. Beaucoup moins encore savent y imprimer une telle personnalité. Lewis Taylor se grise de la volupté et de l'exaltation chères aux musiques noires américaines ; il nous étourdit de cascades soyeuses et d'harmonies chorales où l'art de Marvin Gaye croise la sophistication du *Philly sound*. Mais, sur cet envoûtant premier album, l'Américain sait aussi détourner les conventions sirupeuses du rhythm'n'blues. Des mélodies à l'évidence angélique se superposent en strates complexes. Leur sensualité funky se pare de vertus hypnotiques. Conçus en autarcie presque totale par ce musicien singulier, les arrangements tendent des pièges inquiétants à la lascivité. Depuis la *plastic soul* élaborée par Bowie à la fin des années 70 sur les albums *Young Americans* et *Station to Station*, on n'avait pas entendu d'aussi séduisants décalages. Pas étonnant que le beau David clame aujourd'hui son admiration pour Lewis Taylor. *S. D.*

★ 1 CD Island CID 8049/524 229-2.
Distribué par Polygram.

REEF
Glow

L'Angleterre ne s'est pas contentée d'être le royaume de la pop. Au début des années 60, des groupes comme les Yardbirds, Them, Cream ou les Rolling Stones furent à l'origine d'un « blues boom » qui vit de jeunes Britanniques styliser et exacerber les poses et les accents des musiciens noirs américains. Aujourd'hui, des groupes comme Ocean Colour Scene, Kula Shaker, Primal Scream ou Reef s'identifient aux riffs bluesy de Keith Richards et de Jeff Beck pour tenter d'imposer une nouvelle vague « Brit-rock ». Pour crédibiliser son entreprise, Reef s'est offert les services de George Drakoulias, spécialiste d'un rock américain trempé dans le bourbon. Mais le groupe cherche à reproduire avec une telle minutie les tics de l'univers stonien que sa ferveur paraît laborieuse et que son intensité scolaire frise le pastiche. *S. D.*

★ 1 CD S2 486940 2.
Distribué par Sony.



SALIF KEÏTA
Sosie

Arrivé à Paris en 1984, il est aujourd'hui retourné au Mali. Il y a ouvert un studio d'enregistrement et créé son propre label. Pendant son séjour en France, Salif Keïta a découvert et croisé des chanteurs français. Et voilà l'une des plus grandes voix d'Afrique en studio pour réinterpréter Lavilliers, Berger, Higelin, Ferré... Sans doute une volonté louable de leur rendre hommage mais un pari terriblement risqué. Le résultat, une fois terminé, commença à circuler chez quelques professionnels. Les avis dubitatifs condamnèrent ces enregistrements à dormir dans un tiroir. Jusqu'à ce qu'un producteur danois, séduit, décide de leur donner une chance. Salif Keïta n'est pas de ceux à laisser la tradition lui dicter sa loi, il n'a que faire des donneurs de leçons, défenseurs d'une ligne « pure » africaine. La musique mandingue moderne, dont il est l'un des plus passionnants représentants, il la métisse volontiers à d'autres langages, au rock, au funk... Toutes les expériences ne sont pas toujours bonnes à tenter. Preuve en est cet exercice appliqué de relecture qui ne convainc guère. On attend donc avec impatience une suite à *Folon* (Mango), la dernière vraie création de Salif Keïta. *P. La.*

★ 1 CD BIEM DKMS 06001.
Distribué par Night and Day.

RACHID BAHRI
Y'a des braves gens partout

Depuis 1989, Rachid Bahri s'était tu. L'enfant de Belcourt, un des quartiers populaires d'Alger, regardait, muet, son pays sombrer, trop de ses amis chanteurs quitter la scène d'un mauvais coup de couteau. Après l'exil au loin, revoici Rachid à son meilleur. Sa voix est chaude, puissante, douce pour les chansons douces (*Je te garde*, *Les Jours tranquilles*), agile pour les chansons qui « swinguent » (*Aimer à Mururoa*, *Sa façon d'être là*). Pour son huitième album, Rachid Bahri accomplit la synthèse de ses origines et de ses emprunts. Il n'hésite pas à mélanger l'arabe et le français (*Nabghik*), à donner au *chaâbi* (la musique populaire d'Algérie) des élans de world music, à fusionner le jazz-rock, le blues et les mélodies à l'italienne, la guimauve en moins. La magie opère : l'oreille conserve aussitôt les plus belles mélodies et le superbe solo de piano qui ouvre *Y'a des braves gens partout*. *E. E.*

★ 1 CD Rose Records.
Distribué par Média 7.

MUSIQUE DU MONDE

RUBEN BLADES
La Rosa de Los Vientos

Après son échec aux élections présidentielles de 1994 à Panama, où il représentait le mouvement écologiste, Ruben Blades a décidé de se réinvestir totalement dans la musique. Révélé par Ray Baretto vingt ans plus tôt, l'ancien avocat amateur de rythmes cuivrés est reconnu depuis la fin des années 70 comme l'un des auteurs les plus percutants de la salsa. Ses textes à contenu social, notamment ceux écrits pendant la période où il formait un duo remarquable avec Willie Colon, restent des références. Aujourd'hui pourtant, Ruben Blades semble renoncer (provisoirement ?) à l'écriture. Hormis *Amor mudo*, chanson d'amour aux antipodes des habituelles rengaines, les seize titres de cet album ne sont pas de sa plume mais écrits par des auteurs panaméens d'une notoriété discrète. La plupart ont composé également les musiques, fertiles en digressions plus ou moins heureuses, glissant de la salsa à une pétillante cumbia, mais hélas ! aussi parfois vers une fusion pauvre en saveur. L'ensemble reste tout de même digne d'intérêt et Ruben Blades un excellent chanteur. *P. La.*

★ 1 CD Epic 485 061 2.
Distribué par Sony Music.

DÉPÊCHES

■ **ART: le ministre de la culture, Philippe Douste-Blazy,** a annoncé l'installation, le 3 mars, de la commission de récolement des dépôts d'œuvres d'art, à la suite de la publication d'un rapport de la Cour des comptes critiquant la gestion de ces dépôts (*Le Monde* du 19 février). Cette commission sera présidée par M. Jean Maheu, conseiller-maître à la Cour des comptes, et réunira des représentants des principales administrations concernées.

■ **Le Conseil d'Etat a annulé** un jugement du tribunal administratif du 7 juillet 1995 qui obligeait le Musée national d'art moderne (MNAM) à communiquer à l'artiste Fred Forest le prix de toutes les œuvres que ce musée a achetées depuis 1985. Dans sa décision, du 17 février, le Conseil d'Etat s'appuie sur une loi de 1978 – précisée par un arrêté de 1980 – qui prévoit que *« les administrations peuvent refuser de laisser consulter ou communiquer un document dont la consultation ou la communication pourrait porter atteinte au secret en matière commerciale et industrielle »*. L'artiste a également été condamné à payer 10 000 francs au MNAM au titre des frais.

Le Monde INITIATIVES LOCALES

LES OFFRES D'EMPLOIS CADRES DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

Cadres Territoriaux

Blanc Mesnil

2 assistants socio-éducatifs D.E. (h/f)
– Fonction assistant social polyvalent –

1 conseiller socio-éducatif (h/f)
– Direction du service social municipal de polyvalence de secteur –

1 puéricultrice D.E. (h/f)
– Pour la direction d'un centre de protection maternelle et infantile –

1 infirmier D.E. (h/f)
– Pour ses centres municipaux de santé –

1 technicien territorial (h/f)
– Option «hygiène environnement» –

1 rédacteur ou technicien territorial (h/f)
– Responsable du service cimetière –

– Rémunération statutaire
– Régime indemnitaire
– 35 heures hebdomadaires

Les candidatures accompagnées d'un CV à monsieur le Maire, Hôtel de Ville, place Gabriel-Péri, 93156 Blanc-Mesnil cedex, tél. 01 45 91 71 76

COMMUNE DE PORT ST LOUIS DU RHONE
([illegible] DU RHONE - 8 700 habitants)
recrute

UN SECRETAIRE GENERAL

([illegible] de mutation ou de détachement [illegible] territorial - attaché principal - h/f)

[illegible]
- [illegible] direct du Maire
- [illegible] générale des services
- [illegible] mise en oeuvre des projets [illegible]

[illegible]
- [illegible] supérieure appréciée
- [illegible] confirmée sur un emploi de [illegible] des services
- [illegible] relationnelles et rédactionnelles
- [illegible] affirmée dans le domaine [illegible] et en droit des collectivités [illegible]

[illegible]
- [illegible] + primes
- [illegible] de logement de fonction pour [illegible] de services.

[illegible] le plus rapidement possible. [illegible] lettre manuscrite de [illegible] + curriculum vitae détaillé et [illegible]

[illegible] le Maire, Conseiller Général des BDR - Hôtel de Ville - BP 142
13518 PORT ST LOUIS DU RHONE Cedex.

LILLE METROPOLE
Communauté Urbaine

Rejoindre Lille Métropole-Communauté Urbaine, c'est mettre ses compétences au service de la coopération intercommunale pour le développement d'une Métropole qui rassemble 87 communes et près d'un million d'habitants. Avec un budget de 9 milliards de francs, la Communauté Urbaine de Lille intervient dans le domaine de l'aménagement et gère les services publics de transports en commun, voirie, écologie urbaine...

Ainsi, rejoindre Lille Métropole-Communauté Urbaine, c'est travailler à l'émergence d'une grande agglomération internationale puissante, moteur du développement local, régional et transfrontalier.

Responsable des affaires juridiques

- Vous dirigez le service des affaires juridiques composé à ce jour de 5 personnes. A ce titre, vous assurez, en liaison avec le Secrétaire Général Adjoint compétent, une mission de conseil et d'assistance aux services pour l'élaboration de montages juridiques complexes, le pré-contrôle de légalité, la gestion des contentieux... Vous étudiez et analysez en permanence la législation, la réglementation, la jurisprudence dans tous les domaines juridiques couverts par notre établissement public. Outre ces activités existantes à poursuivre et consolider, vous développerez un travail en réseau avec les spécialistes présents dans différents services de la C.U.D.L. (droit fiscal, marchés publics, droit urbanisme, droit social...).
- Votre formation supérieure en droit (DESS, DEA...) est impérativement complétée par une expérience professionnelle d'au moins 5 ans dans une fonction juridique. Tout autant que vos qualités d'analyse et de rigueur, votre sens de l'écoute et du dialogue sont indispensables à votre réussite dans ce poste qui exige un travail en partenariat avec l'ensemble des services. Ce recrutement est ouvert aux fonctionnaires de catégorie A par voie de mutation, de détachement, ou de nomination sur liste d'aptitude.

*Merci d'adresser votre candidature par lettre manuscrite avec curriculum vitae et photo sous **réf. 96-70** à M. le Président de la Communauté Urbaine de Lille, Service Développement des Ressources Humaines, 1 rue du Ballon, BP 749, 59034 Lille Cedex.*

MEDIAPA



La Ville d'Aulnay-sous-Bois (Seine-St-Denis)

83 000 habitants, 3 200 entreprises, 3ème ville de Seine Saint-Denis, 15 mn de Paris (R.E.R. B), ville classée "4 Fleurs".

La ville d'Aulnay-sous-Bois recherche pour son service économique un :

CHARGÉ DE MISSION URBANISME ÉCONOMIQUE ET COMMERCIAL

CONTRACTUEL 3 ANS

Les quartiers nord d'Aulnay-sous-Bois font l'objet d'un Grand Projet urbain, couplé d'un programme d'Initiatives Communautaire URBAN.

Dans ce cadre, sous la responsabilité du Directeur de l'action économique et de l'emploi, vous aurez pour principales missions :

- de conduire les différents projets immobiliers à vocation Economie-Emploi du PIC URBAN ;
- de participer, pour le compte de la ville, à la restructuration commerciale des quartiers Nord ;
- de gérer les demandes d'implantation d'entreprises sur le périmètre G.P.U., par ailleurs classé Zone de Redynamisation Urbaine.

De formation Bac +5 en développement urbain, ou économie, avec spécialisation urbanisme commercial, vous connaissez les procédures de financements publics.

Dynamique et disponible, doté d'aptitudes relationnelles, de capacités d'analyse et de synthèse, vous possédez une première expérience dans un domaine similaire. Rémunération de 11 000 Frs mensuels nets.

Si vous êtes intéressé, nous vous remercions d'adresser votre candidature et C.V. à Monsieur le Député-Maire - DRH - B.P. 56 - 93 602 AULNAY-SOUS-BOIS CEDEX

Une ville, un style de ville

MATIÈRE GRISE

AVIS DE CONCOURS

Le Conseil Général des Vosges

organise un concours sur titres pour 9 postes

d'***ASSISTANTS SOCIO-EDUCATIFS TERRITORIAUX***
spécialité assistant de service social, les 26-27-28 mai 1997.

Les candidatures seront à adresser à :

M. le Président du Conseil Général des Vosges
Service des Ressources Humaines
8, rue de la Préfecture
88088 EPINAL Cedex 9

avant le 25 avril 1997, 16 h 00,
le cachet de la poste faisant foi.

AVIS DE CONCOURS

Le Conseil Général des Vosges

organise un concours sur titres pour 1 poste

d'***ASSISTANT SOCIO-EDUCATIF TERRITORIAL***
spécialité conseiller en économie sociale et familiale, les 26-27-28 mai 1997.

Les candidatures seront à adresser à :

M. le Président du Conseil Général des Vosges
Service des Ressources Humaines
8, rue de la Préfecture
88088 EPINAL Cedex 9

avant le 25 avril 1997, 16 h 00,
le cachet de la poste faisant foi.

Gestionnaires et Financiers

La Fédération Nationale des Sociétés d'Economie Mixte

Dans le cadre du renforcement de ses services opérationnels recrute

Chargé de Mission (CDI)

Poste : analyse financière, et audits - assistance et conseil auprès des SEM adhérentes - représentation de la FNSEM auprès des adhérents et des partenaires extérieurs.
Profil : niveau DESCF - expérience du logement social - qualités rédactionnelles - comptabilité, finance et fiscalité - Excel - mobilité. Réf. 2260/ME/Mde

Chargé d'Etudes (CDD)

Poste : conception, traitement et exploitation des observatoires économiques et financiers - assistance aux responsables de secteur - représentation de la FNSEM.
Profil : BAC + 4 - **Statistiques** - facultés d'analyse et synthèse - Excel. Réf. 2261/ME/Mde

Vous avez entre **25-30 ans** et **3 à 4 ans d'expérience** professionnelle. Vous êtes **dynamique,** avez **l'esprit d'équipe** et faites preuve d'une grande **rigueur.** Alors venez rejoindre l'équipe de la FNSEM.

LIGHT CONSULTANTS

Merci d'adresser votre candidature s/réf. du poste choisi à notre conseil : LIGHT Consultants Mme ESSASSI - 5/7 rue Jeanne Braconnier - 92366 Meudon-la-Forêt Cedex.

La Ville de CHECY
Loiret - 7.500 habitants

recrute par mutation ou détachement

UN REDACTEUR

responsable du service des finances

MISSIONS :
- encadrement du service comptabilité
- préparation et suivi de l'exécution du budget
- gestion financière
- suivi de la dette et de la trésorerie
- analyses financières et maîtrise des coûts
- préparation et suivi des dossiers de subventions
- suivi des procédures relatives aux marchés
- centralisation des achats.

PROFIL :
- connaissances M14 et M49
- connaissance des finances locales
- maîtrise de l'outil informatique
- expérience minimum de 3 ans en finances communales dans une collectivité territoriale.

QUALITES :
- rigueur et organisation
- disponibilité
- esprit d'analyse et de synthèse
- sens du relationnel.

Rémunération statutaire + régimes indemnitaires + prime de fin d'année.

Adresser candidature manuscrite avec CV **pour le 14 mars 1997 à :**

Monsieur LE MAIRE DE CHECY
11, Place du Cloître - 45430 CHECY

---

la ville de
Chilly-Mazarin
recrute

un cadre financier
responsable du pôle budget comptabilité
pour la direction des services financiers

Adjoint au directeur financier vos principales fonctions s'articulent autour des missions suivantes :
- élaboration
- suivi de l'exécution et du contrôle des budgets.

Mise en place des AP/CP.

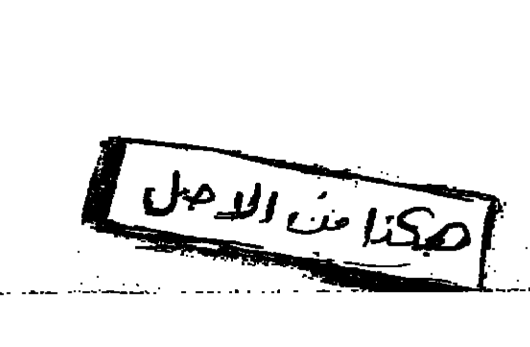
Analyses et simulations financières.

Vous justifiez de connaissances approfondies en comptabilité publique ainsi que le sens de l'organisation et des responsabilités. A terme, cet emploi pourrait s'ouvrir sur celui de directeur financier.

Poste à pourvoir immédiatement.

cm

Merci d'adresser votre lettre de candidature manuscrite et CV à M. le Maire, Hôtel de Ville, BP 107, 91383 Chilly-Mazarin cedex.



Le Monde INITIATIVES LOCALES

CADRES TERRITORIAUX — **INGÉNIEURS ET INFORMATICIENS**

VILLE DE COLOMBES

recrute

son directeur des finances (h/f)

Cadre d'emploi des attachés territoriaux

[illegible]

son directeur de l'action culturelle et de la vie associative

[illegible]

Le Conseil Régional de FRANCHE-COMTÉ

recrute

UN CHARGE DE MISSION en aménagement du territoire

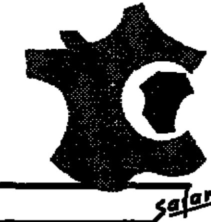
fonctionnaire de catégorie A

Au sein de la direction de la planification, de l'aménagement du territoire et des transports, vous serez chargé :
- de participer à la définition des orientations de la Région en matière d'aménagement du territoire, notamment à la mise en oeuvre et à l'actualisation du schéma régional,
- d'instruire les projets d'avis de la Région sur les schémas et politiques d'aménagement de niveau national, européen et local,
- du suivi direct d'études et de programmes d'aménagement régional, local, transfrontalier,
- de veiller à la performance des instruments et méthodes de la région dans ce domaine (cartographie, gestion, évaluation).

Vous êtes doté d'une formation supérieure (ingénieur-urbaniste, 3ème cycle universitaire en géographie ou économie spatiale) et maîtrisez la réglementation et les procédures d'aménagement général et d'urbanisme.
Une première expérience au sein d'une agence d'urbanisme ou d'un service de l'équipement serait appréciée.
Vous avez de réelles facilités de rédaction et d'exploitation des outils informatiques.

Merci d'adresser votre candidature accompagnée de votre CV détaillé à :
Monsieur le Président de la Région de Franche-Comté, direction des ressources humaines, 4 square Castan, 25031 BESANÇON CEDEX.

Tous renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès de la direction des ressources humaines, Tél : 03 81 61 62 50.



safari

Pour sa Direction des Affaires Juridiques et Contentieuses LE CONSEIL GÉNÉRAL DES ALPES-MARITIMES

CONSEIL GÉNÉRAL Alpes Maritimes

Recrute
par voie statutaire de préférence
(cadre d'emplois des attachés territoriaux)

Un juriste

Vos missions :
- Défendre les droits et intérêts du département auprès des diverses juridictions,
- Conseiller les services dans toutes les implications de fait ou de droit relatives aux procédures judiciaires.

Votre profil :
Titulaire d'une maîtrise en droit public de préférence, vous possédez une expérience similaire indispensable de trois ans minimum dans un poste identique (au sein d'une collectivité territoriale, d'une entreprise ou d'un cabinet d'avocats).

Vous êtes intéressé(e) par ce poste, adresser candidature et curriculum vitae **avant le 15 mars 1997** dernier délai à :

Monsieur le Président du Conseil Général des Alpes-Maritimes
Direction des Ressources Humaines
Bureau des Effectifs et des Concours
B.P. 3007 - **06201 NICE CEDEX 3**

Office Public d'HLM de la MEUSE

7 800 lgts - En voie de transformation OPAC - recrute

son DIRECTEUR des Services Techniques

Missions : Animation d'une équipe de 12 personnes - Coordination des régies (70 agents) - Etudes de faisabilité juridiques, techniques et financières - Maintenance technique du patrimoine - Programmation et montage des *opérations neuves*, d'acquisition-amélioration, de réhabilitation - Suivi des opérations, montage des appels d'offres, négociation des contats et marchés - Programmation annuelle et pluriannuelle des travaux de grosses réparations et de gros entretiens - Mise en place de dispositifs de contrôle de gestion et d'une politique de développement de la qualité des prestations délivrées.

Profil : Ingénieur BTP - Connaissance du milieu HLM complétée par une expérience professionnelle significative - Maîtrise du Code des marchés publics - Forte capacité à animer une équipe, sens de l'organisation et esprit de synthèse.

Adresser lettre de candidature + photo + C.V. + rémunération actuelle à :
M. le Président de l'OPDHLM de la Meuse
15, rue du Moulin - BP 195 - 55005 BAR-LE-DUC Cedex.

VILLE DE PANTIN

Seine-Saint-Denis (47 000 habitants)

recrute par voie statutaire ou contractuelle

Pour son service informatique

un responsable de projet, chargé de la mise en œuvre et du développement de nouvelles applications

Profil requis
- Diplôme Bac + 2 en informatique minimum, expérience souhaitée.
- Connaissance des technologies suivantes :
  - SGBD
  - Internet, Intranet
  - Windows NT
  - Client/serveur
  - Réseaux locaux et étendus.
- Grande capacité d'écoute des besoins des utilisateurs et aptitude à *trouver des solutions techiques adaptées.*

Poste à pourvoir immédiatement.

Adresser candidature avec CV
et copie des diplômes à
monsieur le Maire,
BP 199, 93507 Pantin cedex.

AVIS D'EXAMEN

LE CENTRE INTERDEPARTEMENTAL DE GESTION DE LA PETITE COURONNE DE LA REGION ILE-DE-FRANCE organise

UN EXAMEN PROFESSIONNEL D'ACCES AU GRADE D'EDUCATEUR CHEF TERRITORIAL DE JEUNES ENFANTS

ouvert aux fonctionnaires appartenant au cadre d'emplois des éducateurs territoriaux de jeunes enfants (F/H)

Date limite de dépôt des dossiers d'inscription : 22 avril 1997.
Date de l'épreuve écrite : 10 juin 1997.
Date de l'épreuve orale : à compter du 11 juin 1997.
Lieu des épreuves : 42, rue de Romainville - Paris 19ème

Adresse à laquelle les dossiers de candidature doivent être demandés :

Centre Interdépartemental de Gestion
de la Petite couronne de la Région Ile-de-France
3, rue de Romainville - 75940 PARIS Cedex 19

AVIS D'EXAMEN

LE CENTRE DE GESTION DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE DE SEINE ET MARNE

LE CENTRE INTERDEPARTEMENTALE DE GESTION DE LA GRANDE COURONNE DE LA REGION ILE-DE-FRANCE

LE CENTRE INTERDEPARTEMENTALE DE GESTION DE LA PETITE COURONNE DE LA REGION ILE-DE-FRANCE (centre organisateur)

ouvrent

UN EXAMEN PROFESSIONNEL D'ACCES AU GRADE D'INFIRMIER TERRITORIAL HORS CLASSE

ouvert aux fonctionnaires appartenant au cadre d'emplois des infirmiers territoriaux (homme ou femme)

Date limite de dépôt des dossiers d'inscription : 22 avril 1997.
Date des épreuves : 5 juin 1997.
Lieu des épreuves : 42, rue de Romainville Paris 19ème

Adresse à laquelle les dossiers de candidature doivent être demandés :

Centre Interdépartemental de Gestion de la Petite couronne de la Région Ile-de-France
3, rue de Romainville - 75940 PARIS Cedex 19

LE CENTRE DÉPARTEMENTAL DE GESTION DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE DU GARD

organise un concours de

COORDINATRICE DE CRÈCHE

pour 2 postes

Concours INTERNE ouvert aux puéricultrices territoriales hors classe justifiant au 1er janvier de l'année du concours d'au moins trois ans de services effectifs dans leur grade.
Nul ne peut participer plus de trois fois à ce concours.

MODALITÉS D'INSCRIPTION
- Retrait des dossiers : du 19 mars au 18 avril 1997 jusqu'à 16 h.
- Clôture des inscriptions : le 28 avril 1997 (minuit, le cachet de la poste faisant foi).

DATE DES ÉPREUVES
- Du 16 au 27 juin 1997.

Les dossiers de candicature devront être retirés et déposés au Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Gard, Service des Concours, 281 chemin du Mas Coquillard, 30900 Nîmes **avant le 28 avril 1997** (minuit, le cachet de la poste faisant foi).
Les dossiers peuvent être envoyés aux candidats (es) sur demande écrite accompagnée d'une enveloppe (format A4) timbrée à 4,50 F et libellée à leurs nom et adresse

AVIS DE CONCOURS

Le Conseil Général des Vosges

organise un concours sur titres
pour 3 postes de

MEDECINS TERRITORIAUX
de 2ème classe, les 26-27-28 mai 1997.

Les candidatures seront à adresser à :

M. le Président du Conseil Général des Vosges
Service des Ressources Humaines
8, rue de la Préfecture
88088 EPINAL Cedex 9

avant le 25 avril 1997, 16 h 00,
le cachet de la poste faisant foi.

AVIS DE CONCOURS

Le Conseil Général des Vosges

organise un concours sur titres
pour 2 postes de

PUERICULTRICES TERRITORIALES
de classe normale, les 26-27-28 mai 1997.

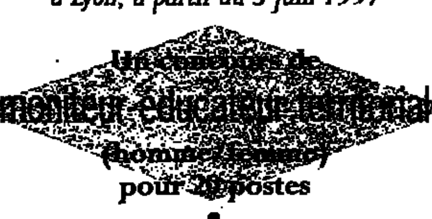
Les candidatures seront à adresser à :

M. le Président du Conseil Général des Vosges
Service des Ressources Humaines
8, rue de la Préfecture
88088 EPINAL Cedex 9

avant le 25 avril 1997, 16 h 00,
le cachet de la poste faisant foi.

AVIS DE CONCOURS

Le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Rhône organise à Lyon, à partir du 3 juin 1997



pour 20 postes

Retrait des dossiers de candidature :

du 28 mars au 25 avril 1997 au :
Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Rhône
18, rue du Docteur Edmond Locard
69322 LYON CEDEX 05

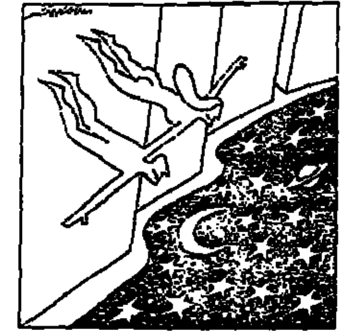
(joindre une enveloppe 24 x 32 affranchie à 6,70 francs et libellée aux nom et adresse du candidat)

Date limite de dépôt ou d'expédition des dossiers complets :

vendredi 2 mai 1997 minuit,
le cachet de la poste faisant foi

« Les Réprouvés » à Nantes

Une nouvelle collaboration entre Jean-Marc Padovani et Enzo Cormann. Mise en scène d'Hervé Tougeron



DEPUIS bientôt dix ans, Jean-Marc Padovani, homme du jazz, et Enzo Cormann, écrivain, auteur de pièces de théâtre, se retrouvent sur des créations où musique et texte se complètent. Le metteur en scène et comédien Hervé Tougeron s'intéresse aussi aux rapports scéniques de l'écrit et la musique. Le trio crée *Les Réprouvés* au Théâtre Graslin-Opéra de Nantes. La musique puise dans de nombreuses références – avec une prédilection pour des musiques populaires (chanson, rock, petite fanfare). L'orchestre combine des cordes, l'accordéon, des percussions, un saxophone... Les rôles sont chantés, l'ensemble prend la forme d'un opéra moderne. Le texte de Cormann évoque six « faiseurs de troubles » dans une petite ville lors d'une visite présidentielle. Ces « réprouvés », mis à l'écart, sympathisent, fondent plus tard un théâtre qu'un président doit venir inaugurer...

★ **Théâtre Graslin-Opéra, 1, rue Molière, 44 Nantes. 20 h 30 ; le 23 à 15 heures, *jusqu'au 24 février.* Tél. : 02-40-41-90-60.**

UNE SOIRÉE À PARIS

Orchestre de l'Opéra de Paris
Pour la soliste, il n'y a pas plus de crainte à avoir que pour l'orchestre. *Bertini dans Brahms, en revanche ?* Berg : *Lulu, suite.* Brahms : *Symphonie n° 1.* Natalie Dessay (soprano), Gary Bertini (direction).
Opéra-Bastille, place de la Bastille, Paris 11e. Mo Bastille. 20 heures, le 21. Tél. : 01-44-73-13-00. De 45 F à 230 F.

Maxim Vengerov (violon), Igor Uryash (piano)
Ce n'est pas parce que son disque du Concerto de Sibelius (avec Chicago et Barenboïm chez Teldec) est déroutant par ses caprices de phrasés, que Vengerov doit être remisé. Le voici en récital avec un pianiste dont on souhaite qu'il soit autre chose qu'un faire-valoir. Mozart : *Sonate pour violon et piano KV 454.* Schedrin : *Echo Sonata.* Elgar : *Sonate pour violon et piano op. 135.* Tchaïkovski : *Mélodie, Sérénade mélancolique, Valse-scherzo, Valse, Méditation.*
Théâtre des Champs-Elysées, 15, avenue Montaigne, Paris 8e. Mo Alma-Marceau. 20 h 30, le 21. Tél. : 01-49-52-50-50. De 60 F à 330 F.

Archibudelli
Cet ensemble conjugue la musique au plus-que-parfait. Boccherini : *Trio à cordes op. 14 n° 2.* Mozart : *Quintette à cordes KV 515.* Bruckner : *Quintette à cordes.*
Salle Gaveau, 45, rue La Boétie, Paris 8e. Mo Miromesnil. 14 h 30, le 22. Tél. : 01-49-53-05-07. De 90 F à 120 F.

György Sebök
Professeur recherché, musicien de chambre à l'écoute de ses partenaires, le pianiste György Sebök est aussi un soliste capable de tenir sous son charme un auditoire de connaisseurs. Mozart : *Fantaisie pour piano KV 475.* Schumann : *Sonate pour piano op. 11.* Chopin : *Ballade op. 23.* Liszt : *Mephisto-valse.*
Théâtre de la Ville, 2, place du Châtelet, Paris 4e. Mo Châtelet. 17 heures, le 22. Tél. : 01-42-74-22-77. 90 F.

Festival de l'imaginaire
Le Festival de l'imaginaire est un tour du monde dans les musiques et les danses. Parmi les nombreuses manifestations prévues : les orgues à bouches du Bangladesh, les danses des Peuls du Niger, les chants de Bachkirie et de Palestine, ou même certains chants de harem en Turquie... Les premiers invités sont des artistes de Teru Koothu, un rituel du Tamil Nadu (Inde).
Maison des cultures du monde, 101, boulevard Raspail, Paris 7e. Mo Bac. 20 h 30, les 21 et 22 ; 17 heures, le 23. Tél. : 01-45-44-41-42. 100 F.

CINÉMA

NOUVEAUX FILMS

LA COLLINE OUBLIÉE
Film franco-algérien d'Abderrahmane Bouguermouh, avec Djamilla Amzal, Mohand Chabane, Samira Abtout, Abderrahmane Kamal, Abderrahmane Debiane, Farroudja Hadjloum (1 h 45).
VO : 14-Juillet Beaubourg, 3e (reservation : 01-40-30-20-10) ; Elysées Lincoln, 8e (01-43-59-36-14) ; Sept Parnassiens, 14e (01-43-20-32-20).

CRÉATURES FÉROCES
Film américain de Robert Young, Fred Schepisi, avec John Cleese, Jamie Lee Curtis, Kevin Kline, Michael Palin, Ronnie Corbett, Carey Lowell (1 h 33).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; 14-Juillet Odéon, dolby, 6e (01-43-25-59-83 ; reservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (01-43-59-19-08 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; UGC Normandie, dolby, 8e ; Gaumont Opéra Français, 9e (01-47-70-33-88 ; reservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Gobelins Fauvette, dolby, 13e (01-47-07-55-88 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Sept Parnassiens, dolby, 14e (01-43-20-32-20) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (01-45-75-79-79) ; Majestic Passy, 16e (01-42-24-46-24 ; reservation : 01-40-30-20-10) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (reservation : 01-40-30-20-10).

LARRY FLYNT
Film américain de Milos Forman, avec Woody Harrelson, Courtney Love, Edward Norton, Brett Harrelson, Donna Hanover, James Cromwell (2 h 10).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; Racine Odéon, 6e (01-43-26-19-68 ; reservation : 01-40-30-20-10) ; UGC Odéon, dolby, 6e ; Gaumont Champs-Elysées, dolby, 8e (01-43-59-04-67 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; UGC Opéra, dolby, 9e ; La Bastille, dolby, 11e (01-43-07-48-60) ; UGC Gobelins, 13e ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (01-43-27-84-50 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Sept Parnassiens, dolby, 14e (01-43-20-32-20) ; UGC Maillot, 17e ; Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation : 01-40-30-20-10).

LEVEL FIVE
Film français de Chris Marker, avec Catherine Belkhodja, la participation de Nagisa Oshima, Kenji Tokitsu, Ju'nishi Ushiyama (1 h 46).
Gaumont les Halles, dolby, 1er (01-40-39-99-40 ; reservation : 01-40-30-20-10) ; Le Saint-Germain-des-Prés, Salle G. de Beauregard, 6e (01-42-22-87-23 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Le Balzac, 8e (01-45-61-10-60).

MACADAM TRIBU
Film franco-zaïrois-portugais de Jose Laplaine, avec Lydia Ewandé, Hassane Kouyaté, Sidy Camara, Assitou Kanté, Gabriel Magma Konaté, Maïmouna Hélène Diarra (1 h 27).
VO : Espace Saint-Michel, 5e (01-44-07-20-49).

1871
Film britannique de Ken McMullen, avec Ana Padrao, Roshan Seth, John Lynch, Jack Claff, Maria de Meideros, Dominique Pinon (1 h 30).
VO : Action Christine, 6e (01-43-29-11-30).

SELECT HOTEL (**)
Film français de Laurent Bouhnik, avec Julie Gayet, Jean-Michel Fête, Serge Blumental, Marc Andreoni, Sabine Bail, Eric Aubrahn (1 h 25).
Gaumont Opéra Impérial, 2e (01-47-70-33-88 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaubourg, dolby, 3e (réservation : 01-40-30-20-10) ; 14-Juillet Hautefeuille, dolby, 6e (01-46-33-79-38 ; reservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (01-43-59-19-08 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; 14-Juillet Bastille, dolby, 11e (01-43-57-90-81 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Bienvenüe Montparnasse, dolby, 15e (01-39-17-10-00 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; 14 Juillet-sur-Seine, dolby, 19e (réservation : 01-40-30-20-10).

TIETA DO BRASIL
Film brésilien de Carlos Diegues, avec Sonia Braga, Marilia Pera, Chico Anysio, Claudia Abreu, Zéze Motta (1 h 55).
VO : Latina, 4e (01-42-78-47-86) ; 14-Juillet Hautefeuille, dolby, 6e (01-46-33-79-38 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Escurial, dolby, 13e (01-47-07-28-04 ; reservation : 01-40-30-20-10) ; Sept Parnassiens, 14e (01-43-20-32-20) ; 14 Juillet-sur-Seine, dolby, 19e (réservation : 01-40-30-20-10).

UN BEAU JOUR
Film américain de Michael Hoffman, avec Michelle Pfeiffer, George Clooney, Mae Whitman, Alex D. Linz, Charles Durning, Jon Robin Baitz (1 h 48).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; UGC Rotonde, dolby, 6e ; UGC Danton, dolby, 6e ; Gaumont Marignan, dolby, 8e (réservation : 01-40-30-20-10) ; George-V, dolby, 8e ; UGC Opéra, dolby, 9e ; Gaumont Grand Ecran Italie, dolby, 13e (01-45-80-77-00 ; reservation : 01-40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (01-45-75-79-79) ; Pathé Wepler, 18e (réservation : 01-40-30-20-10).

(**) Films interdits aux moins de 16 ans.

RÉGIONS

Une sélection musique classique danse, théâtre et art

MUSIQUE CLASSIQUE

AVIGNON
Xavier Gagnepain (violoncelle), Abdel Rahman El-Bacha (piano)
Chopin : *Sonate pour violoncelle et piano op. 65.* Falla : *Chansons populaires.*
Opéra, rue Racine, 84 Avignon. 20 h 30, le 27. Tél. : 04-90-82-23-44. De 30 F à 120 F.

BORDEAUX
Les Pêcheurs de perles
de Bizet. Ainhoa Arteta (Leila), Jean-Luc Viala (Nadir), René Massis (Zurga), René Schirrer (Nourabad), Ballet et chœur de l'Opéra de Bordeaux, Orchestre national Bordeaux-Aquitaine, Frédéric Chaslin (direction), Petrica Ionesco (mise en scène), Alain Marty (chorégraphie).
Grand-Théâtre, 46, avenue du Parc-de-Lescure, 33 Bordeaux. 15 heures, le 23. Tél. : 05-56-48-58-54. De 40 F à 320 F.
Orchestre national Bordeaux-Aquitaine
Hindemith : *Métamorphoses symphoniques sur des thèmes de Weber.* Zimmermann : *Concerto pour violon et orchestre.* Debussy : *La Mer.* Ravel : *Le Tombeau de Couperin.* Thomas Zehetmair (violon), John Neschling (direction).
Palais des sports, place Ferme-de-Richemont, 33 Bordeaux. 20 h 30, les 26 et 27. Tél. : 05-56-48-58-54. De 35 F a 110 F.

LIMOGES
Ensemble baroque de Limoges
Mondonville : *Grands Motets.* Christophe Coin (direction).
Eglise Saint-Michel-des-Lions, 87 Limoges. 20 h 30, le 28. Tél. : 05-55-32-19-98. De 50 F à 120 F.

LYON
Orlando
de Haendel. Patricia Bardon (Orlando), Rosemary Joshua (Angelica), Hilary Summers (Medoro), Rosa Mannion (Dorinda), Harry Van der Kamp (Zoroastro), Les Arts florissants, William Christie (direction), Robert Carsen (mise en scène), Michael Popper (chorégraphie).
Opéra Nouvel, 1, place de la Comédie, 69 Lyon. 20 heures, les 24 et 28 ; 19 h 30, le 26 ; 17 heures, le 2 mars. Tél. : 04-72-00-45-45. De 85 F à 370 F.

METZ
Houston Symphony Orchestra
Rouse : *Phaeton.* Berg : *Concerto pour violon et orchestre « A la mémoire d'un ange ».* Bruckner : *Symphonie n° 4.* Christian Tetzlaff (violon), Christoph Eschenbach (direction).
Arsenal, avenue Ney, 57 Metz. 16 heures, le 23. Tél. : 03-87-39-92-00. De 100 F à 250 F.

TOULOUSE
Orchestre national du Capitole de Toulouse
Franck : *Variations symphoniques pour piano et orchestre.* Strauss : *Burlesque.* Anne-Marguerite Werster (soprano), François Harismendy (baryton), Michel Dalberto (piano), Michel Plasson (direction).
Halle aux Grains, place Dupuy, 31 Toulouse. 20 h 30, le 22. Tél. : 05-61-63-13-13. De 100 F à 250 F.
La Flûte enchantée
de Mozart. Gunnar Gudbjörnsson (Tamino), Angela Maria Blasi (Pamina), Andrew Schroeder (Papageno), Brigitte Fournier (Papagena), Elizabeth Carter (la Reine de la nuit), Oddbjorn Tennfjord (Sarastro, l'orateur), Ricardo Cassinelli (Monostatos), Aurelius Sängerknaben Calw, Chœur et orchestre national du Capitole de Toulouse, Klaus Weise (direction), Eric Vigié (mise en scène).
Théâtre du Capitole, place du Capitole, 31 Toulouse. 14 h 30, le 23 février et le 2 mars ; 20 h 30, les 25 et 28 février et le 4 mars. Tél. : 05-61-22-80-22. De 110 F à 350 F.

DANSE

AMIENS
Compagnie Anomalie
Josef Nadj : *Le Cri du caméléon.*
Maison de la culture, place Léon-Gontier, 80 Amiens. 20 h 30, les 27 et 28 février et le 1er mars. Tél. : 03-22-97-79-77. 160 F.

AVIGNON
Compagnie Jean Gaudin
Narcissus.
Salle Benoît-XII, rue des Teinturiers, 84 Avignon. 21 heures, le 22. Tél. : 04-90-82-33-12. 100 F.

BESANÇON
Compagnie Maguy Marin
May B.
Théâtre de l'Espace, place de l'Europe, 25 Besançon. 20 h 30, le 27. Tél. : 03-81-83-50-50. 70 F.

MAUBEUGE
Amie Zane Dance Company
Chorégraphies de Bill T Jones.
La Luna, 59 Maubeuge. 20 h 30, le 28. Tél. : 27-65-65-40. 70 F.

MULHOUSE
Ballet de Monte-Carlo
George Balanchine : *Violin Concerto.* Natcho Duato : *Duende.* Jean-Christophe Maillot : *Vers un pays sage.*
La Filature, 20, allée Nathan-Katz, 68 Mulhouse. 20 h 30, les 25 et 26. Tél. : 03-89-36-28-28. De 15 F à 200 F.

OLLIOULES
Compagnie Käfig
Käfig.
TNDI Châteauvallon, BP 118, 83 Ollioules. 21 heures, le 22. Tél. : 04-94-22-74-00. 100 F.

REIMS
Compagnie Jérôme Thomas
Hic hoc.
Manège, 2, boulevard du Général-Leclerc, 51 Reims. 20 h 45, le 26. Tél. : 03-26-47-30-40. 120 F.

MONTPELLIER
Go-gol
de Lévinas. Alain Zaepffel (Akaki), Philippe Fourcade (le tailleur), Roula Safar (la femme du tailleur), Alain Aubin (la logeuse). Chœurs des opéras de Montpellier, Orchestre philharmonique de Montpellier, Technique Ircam, Pascal Rophé (direction), Daniel Mesguich (mise en scène).
Corum-Opéra Berlioz, esplanade Charles-de-Gaulle, 34 Montpellier. 20 heures, le 22. Tél. : 04-67-60-19-99. 90 F.
Ombra Felice
d'après Mozart. Cyndia Sieden, Elzbieta Szmytka, Veronia Cangemi (sopranos), Nathalie Stutzmann (contralto), Yann Beuron (baryton), Wojtek Drabowicz (basse), Mireille Mossé (comédienne), Orchestre de Picardie, Louis Langrée (direction), Ursel et Karl-Ernst Herrmann (mise en scène).
Opéra, 11, boulevard Victor-Hugo, 34 Montpellier. 20 heures, les 26 et 28 ; 15 heures, le 2 mars. Tél. : 04-67-60-19-99. De 80 F à 200 F.

NICE
Orchestre philharmonique de Nice
Chopin : *Concerto pour piano et orchestre n° 2.* Schubert : *Symphonie n° 9 « la Grande ».* François-René Duchable (piano), Jerzy Semkow (direction).
Opéra, 4-6, rue Saint-François-de-Paule, 06 Nice. 20 heures, le 28 ; 16 heures, le 1er mars. Tél. : 04-93-85-67-31. De 30 F à 100 F.

STRASBOURG
Salomé
de Strauss. Cynthia Makris (Salomé), Vera Baniewicz (Hérodiade), Julius Best (Hérode), James Johnson (Jochanaan), Andreas Jaeggi (Narraboth), Claire Brua (le page d'Herodiade), Orchestre philharmonique de Strasbourg, Jan Latham Koenig (direction), Dieter Dorn (mise ens cene), Heiz Wanitschek (chorégraphie).
Théâtre municipal, Opéra du Rhin, 19, place Broglie, 67 Strasbourg. 20 heures, les 23, 25 et 27 février et le 1er mars. Tél. : 03-88-75-48-23. De 70 F à 300 F.

THÉÂTRE

AGEN
Les Trois Sœurs
d'Anton Tchekhov, mise en scène de Pierre Debauche et Nadine Darmon, avec Françoise Danell, Carole Bouillon, Olivia Le Divelec, Nicolas Rivals, Stéphanie Risac, Robert Angebaud, Philippe Fenwick, Eric Sautonie, Jean-Pascal Dobremez, Jean-Luc Daltrozzo, Benjamin Julia et Karine Lerondeau.
Théâtre du Jour, 21, rue Paulin-Régnier, 47 Agen. 20 h 30, les samedi, mardi, jeudi, vendredi ; 19 heures, le mercredi. Tél. : 05-53-47-82-08. Durée : 2 heures. De 40 F à 110 F. Jusqu'au 8 mars.*

AMIENS
Le Bourgeois gentilhomme
de Molière, mise en scène de Philippe Faure, avec Philippe Faure, Joëlle Bruyas, Clarisse Vega, Sarah Sandre, Yves Bressiant, Pasquale D'Inca, Patrice Goubier, Cornélie Statius-Muller, Jean-Jacques Cornillon, Paul Predki, Raphaël Simonet, Patrick Puechavy, Emmanuel Robin et Damien Faure.
Comédie de Picardie, 62, rue des Jacobins, 80 Amiens. 20 h 30, les 28 février, 1er, 4, 5, 6, 7, 8, 11 mars ; 15 h 30, les 2 et 9. Tél. : 03-22-92-94-95. Durée : 2 h 15. De 60 F à 110 F. Jusqu'au 12 mars.*

BLOIS
Les Lions mécaniques
de Danilo Kis, mise en scène de Thierry Bedard, avec Marc Ernotte, Frédéric Hulné et Benoit Lachambre, Robert Meilleur et Marie-Claude Poulin (danseurs).
La Halle aux grains, place de la République, 41 Blois. 20 h 30, du 27 février au 1er mars. Tél. : 02-54-56-19-79. Durée : 1 h 20. 80 F et 100 F.*

BORDEAUX
Le Barbier de Séville
de Beaumarchais, mise en scène de Jean-Louis Thamin, avec Loïc Brabant, Amélie Gonin, Yves Gourvil, Robert Plagnol, Pierre Vial, Laurent Letellier et Léon Napias.
Théâtre du Port de la Lune, square Jean-Vauthier, 33 Bordeaux. 20 h 30, les 22, 24, 25, 26, 28 février, 1er, 3, 4, 5, 7, 8, 10, 11 mars ; 19 h 30, les 27 et 6. Tél. : 05-56-91-98-00. Durée : 2 heures. De 70 F à 140 F. Jusqu'au 15 mars.*

CHÂLONS-EN-CHAMPAGNE
Haute Autriche
de Franz Xaver Kroetz, mise en scène de Christophe Lemaître, avec Nathalie Besançon et Antoine Régent.
Théâtre du Muselet, 5, rue des Fripiers, 51 Châlons-en-Champagne. 20 h 30, les 28 février et 1er mars ; 16 heures, le 2. Tél. : 03-26-69-50-99. Durée : 1 h 15. 65 F et 90 F.*

COMPIÈGNE
Le Radeau de la Méduse ou Gustave et Théo
de Roger Planchon, mise en scène de l'auteur, avec Victor Garrivier, Régis Royer, Sara Martins, Claire Borotra, Nicolas Moreau, Marie Bunel, Hervé Pierre, Catherine Vuillez, Sophie Barjac, Thomas Cousseau, Joseph Malerba, Claude Lesko et Roger Planchon.
Espace Jean-Legendre, place Briet-Daubigny, 60 Compiègne. 20 h 45, les 28 février et 1er mars. Tél. : 03-44-92-76-76. Durée : 2 h 40. De 70 F à 155 F.*

LYON
Elle
de Jean Genet, mise en scène de Gilles Chavassieux, avec Roland Bertin, Maurice Deschamps, Alain Porta, Patrick Spica et Philippe Mangenot.
Théâtre les ateliers, 5, rue du Petit-David, 69 Lyon. 20 h 30, le 22 ; 17 heures, le 23. Tél. : 04-78-37-46-30. Durée : 1 h 20. De 65 F à 110 F. Dernières.*

MARSEILLE
Les Affaires du baron Laborde ou Comment vendre du vent
de Hermann Broch, mise en scène de Simone Amouyal, avec Jacques Bonnaffé, Didier Sauvegrain, Catherine Gandois, Sandrine Dumas, Yvan Duruz, Rodolfo De Souza, Gilles Groppo, Stéphane Bault, John Michael Barris, Philippe Richard et la voix de Pierre Gay.
Théâtre du Gymnase, 4, rue du Théâtre-Français, 13 Marseille. 20 h 30, du 27 février au 1er mars, les 3, 4, 6, 7, 8, 10, 11 ; 19 heures, le 5. Tél. : 04-91-24-35-35. Durée : 2 h 55. De 70 F à 160 F. Jusqu'au 15 mars.*

MULHOUSE
Chambres
de Philippe Minyana, mise en scène de Pascale Spengler, avec Frédéric Klein, Pascale Schiller, hélène Schwaller, Martine Bertrand, Martine Laisné, hélène Duret et Margot Lefèvre.
La Filature, 20, allée Nathan-Katz, 68 Mulhouse. 20 h 30, les 28 février, 4, 5, 7 mars ; 19 h 30, les 1er et 8 ; 17 heures, le 2 ; 19 heures, le 6. Tél. : 03-89-36-28-28. Durée : 1 h 30. De 40 F à 110 F. Jusqu'au 8 mars.*

ORLÉANS
Peer Gynt
d'Henrik Ibsen, mise en scène de Stéphane Braunschweig, avec Christophe Bouisse, Olivier Cruveiller, Claude Duparfait, Jean-Marc Eder, Philippe Fretun, Philippe Girard, Blanche Giraud-Beauregardt, Yedwart Ingey, Evelyne Istria, Sarah Karbasnikoff, Flore Lefebvre des Noëttes, Stéphanie Rongeot, Christophe Vandevelde, en alternance Lucie Jousse et Mélodie Puren, Lisa Erbès (violoncelle) et Georges Gagneré (piano).
Le Carré Saint-Vincent, boulevard Aristide-Briand, 45 Orléans. 20 h 30, les 27, 28 février, 4, 5, 6, 7 mars ; 16 heures, les 1 et 8. Tél. : 02-38-62-75-30. Durée : 7 heures. De 80 F à 130 F. Jusqu'au 8 mars.*

PAU
Brancusi contre Etats-Unis
d'Eric Vigner, mise en scène de l'auteur, avec Myrto Procopiou, Philippe Cotten, Vincent Ozanon, Arthur Nauzyciel, Pierre Baux, Laurent Poitrenaux, Odile Bougeard, Donatien Guillot et Alice Varenne.
Cour d'appel, place de la Libération, 64 Pau. 21 heures, du 26 au 28. Tél. : 05-62-90-06-03. Durée : 1 h 45. De 100 F à 140 F.*

POITIERS
Les Fils de l'amertume
de Slimane Benaïssa, mise en scène de Slimane Benaïssa et Jean-Louis Hourdin, avec Sid Ahmed Agoumi, Marc Barbé, Slimane Benaïssa, Mohamed Fellag, Jean-Louis Hourdin, Sonia Lakaf, Nadia Lakaf (chant), Beihdja Rahal (chant), Saïd Akhelfi (flûte), Nadje Hamma (luth) et Rachid Belgacem (percussions).
Centre d'animation de Beaulieu, 10, boulevard Savari, 86 Poitiers. 20 h 30, les 28 et 1. Tél. : 05-49-41-28-33. Durée : 1 h 50. De 55 F à 120 F.*

SAINT-MÉDARD-EN-JALLES
La Tragédie du roi Christophe
d'Aimé Césaire, mise en scène de Jacques Nichet, avec Emile Abossolo-M'Bo, Alain Aithnard, Kangni Alemdjrodo, Georges Bilau Mbidi Yaya, Alan Boone, Bass Dhem, Maxime Dumont, Jules-Emmanuel Eyoum-Deido, James Germain, Sylvie Laporte, Gérard Lorin, Robert Lucibello, Louya Victor Mpene Malela, Guy Stanislas Matingou, Edouard Montoute, Mouss, Denis Mpunga et William Nadylam-Yotnda.
Théâtre de Gironde, place de la République, 33 Saint-Médard-en-Jalles. 21 heures, les 27 et 28. Tél. : 05-56-70-13-13. Durée : 2 h 30. De 40 F à 140 F.*

STRASBOURG
La Vie de Galilée
de Bertolt Brecht, mise en scène de Philippe Delaigue, avec Sophie Allot, Paule Annen, Alain Bert, Georges Bilbille, Henri Boyer, Maurice Deschamps, Gil Fisseau, Vincent Garanger, Benoît Lefebvre, Juan Martinez, Gérard Morel, Alain Rais, Pauline Sales et Christian Taponard.
Le Maillon, 13, place André-Maurois, 67 Strasbourg. 20 heures, du 25 février au 1er mars. Tél. : 03-88-27-61-81. Durée : 2 h 40. De 35 F à 120 F.*

TOULOUSE
Un mois à la campagne
d'Ivan Tourgueniev, mise en scène d'Yves Beaunesne, avec Nathalie Richard, Stéphanie Schwartzbrod, Nicole Colchat, Jean-Pol Dubois, Marc Citti, Christophe Le Masne, Renaud Bécard, Vincent Massoc et en alternance Jérémy Lambert ou Quentin Deguitre.
Le Sorano, 35, allées Jules-Guesde, 31 Toulouse. 20 h 30, le 22. Tél. : 05-61-25-66-87. Durée : 2 h 15. De 60 F à 110 F. Dernière.*

ART

ARRAS
Peter Klasen, œuvres 1961-1997
Centre culturel Noroit, 6-9, rue des Capucins, 62 Arras. Tél. : 03-21-71-30-12. De 15 heures à 19 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 20 avril. 20 F.

BAILLEUL
Les Vaches de...
Musée Benoît-de-Puydt, 24, rue du Musée, 59 Bailleul. Tél. : 03-28-49-16-13. De 14 heures à 17 h 30 et sur rendez-vous. Fermé mardi. Jusqu'au 15 avril. 15 F.

BEAUMONT-DU-LAC
Christèle Lerisse
Centre d'art contemporain de Vassivière, salle des études, île de Vassivière, 87 Beaumont-du-Lac. Tél. : 05-55-69-27-27. De 11 heures à 18 heures. Fermé lundi. Du 22 février au 13 avril. 15 F.

BORDEAUX
Collection, découverte
CAPC-Musée d'art contemporain, la grande nef, 7, rue Ferrère, 33 Bordeaux. Tél. : 05-56-00-81-50. De 12 heures à 18 heures ; mercredi jusqu'à 22 heures. Fermé lundi. Jusqu'au 31 mai. 30 F.

DIJON
Maurizio Cattelan et Ugo Rondinone
Le Consortium, Centre d'art contemporain, 16, rue Quentin, 21 Dijon. Tél. : 03-80-30-75-23. De 14 heures à 18 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 22 mars. Entrée libre.

GRAVELINES
L'Estampe contemporaine, ateliers contemporains
Musée du Dessin et de l'Estampe originale, arsenal, place C.-Valentin, 59 Gravelines. Tél. : 03-28-65-50-60. De 14 heures à 17 heures ; samedi, dimanche de 15 heures à 18 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 6 avril. 10 F.

GRENOBLE
L'Art en France de 1978 à 1996
Le Magasin, Centre national d'art contemporain, 155, cours Berriat, 38 Grenoble. Tél. : 04-76-21-95-84. De 12 heures à 19 heures. Fermé lundi. Jusqu'au 16 mars. 15 F.

LYON
Van Dongen retrouvé, œuvres sur papier, 1895-1912
Musée des beaux-arts, palais Saint-Pierre, 20, place des Terreaux, 69 Lyon. Tél. : 04-72-10-17-40. De 10 h 30 à 18 heures. Fermé lundi, mardi et fêtes. Jusqu'au 6 avril. 25 F.

MARSEILLE
Paul Thek, 1933-1988
Musée d'art contemporain, galeries contemporaines, 69, avenue d'Haïfa, 13 Marseille. Tél. : 04-91-25-01-07. De 10 heures à 17 heures. Fermé lundi. Jusqu'au 11 mai. 15 F.

MULHOUSE
André Kertesz : photographies
La Filature, salle d'exposition, 20, allée Nathan-Katz, 68 Mulhouse. Tél. : 03-89-36-28-28. Mardi, jeudi, vendredi de 14 heures à 18 h 30 ; mercredi, samedi de 11 heures à 18 h 30 ; dimanche de 14 heures à 18 heures ; les soirs de spectacle jusqu'à l'entracte. Du 28 février au 13 avril. Entrée libre.

NANCY
Bernard Borgeaud
Galerie Art Attitude, cour Gambetta-19, rue Gambetta, 54 Nancy. Tél. : 03-83-30-17-31. De 18 heures à 20 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 15 mars. Entrée libre.

NICE
Man Ray, rétrospective 1912-1976
Musée d'art moderne et d'art contemporain, premier étage, promenade des Arts, 06 Nice. Tél. : 04-93-62-61-62. De 11 heures à 18 heures. Nocturne vendredi jusqu'à 22 heures. Fermé mardi. Du 22 février au 9 juin. 25 F.

NÎMES
Alan Charlton
Carré d'art-Musée d'art contemporain, place de la Maison-Carrée, 30 Nîmes. Tél. : 04-66-76-35-70. De 10 heures à 18 heures. Fermé lundi. Du 22 février au 25 mai. 22 F.

PAU
Jacqueline Dauriac
Parvis 3, Espaces culturels, avenue Louis-Sallenave, 64 Pau. Tél. : 05-59-80-80-89. De 11 heures à 20 heures. Jusqu'au 10 mars.

QUIMPER
Pascal Pinaud
Le Quartier, centre d'art contemporain, parc du 137e-Régiment-d'Infanterie, 29 Quimper. Tél. : 02-98-55-55-77. De 11 heures à 18 heures ; dimanche de 14 heures à 17 heures. Fermé lundi. Jusqu'au 16 mars. 20 F.

SAINT-ÉTIENNE
Abstraction/abstractions, géométries provisoires
Musée d'Art moderne, La Terrasse, 42 Saint-Etienne. Tél. : 04-77-79-52-52. De 10 heures à 18 heures. Fermé jours fériés. Jusqu'au 23 mars. 27 F.

TOULOUSE
Bernhard Rüdiger
Réfectoire des Jacobins, 69, rue Pargaminière, 31 Toulouse. Tél. : 05-61-59-99-96. De 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures ; les jours fériés de 14 heures à 18 heures. Jusqu'au 31 mars. 15 F.

TOURCOING
Mahdjoub ben Bella
Musée des beaux-arts, salles d'expositions temporaires, 2, rue Paul-Doumer, 59 Tourcoing. Tél. : 03-20-28-91-60. De 12 heures à 19 heures. Fermé mardi et fêtes. Jusqu'au 2 avril. Entrée libre.

VANNES
Tom Drahos
La Cohue, musée de Vannes, 9 et 15, place Saint-Pierre, 56 Vannes. Tél. : 02-97-47-35-86. De 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures. Fermé mardi, dimanche matin et jours fériés. Jusqu'au 20 avril. 25 F.

VILLENEUVE-D'ASCQ
Art brut, collection de l'Aracine
Musée d'art moderne, 1, allée du Musée, 59 Villeneuve-d'Ascq. Tél. : 03-20-19-68-68. De 10 heures à 18 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 14 juillet. 25 F.

(*) Tarifs réduits.

PRESSE La presse régionale est confrontée à de nombreux défis, alors que deux événements risquent de déséquilibrer un paysage qui a peu changé depuis la guerre : la succession de Robert Hersant et la fin du pouvoir des familles fondatrices sur les journaux ● LA CRISE qui touche la presse depuis le début des années 90 fragilise les entreprises qui voient leurs recettes publicitaires et leur diffusion diminuer. Les entreprises du groupe Hersant souffrent de leur endettement. ● LA VENTE attendue des *Dernières Nouvelles d'Alsace* (groupe France-Antilles) illustre cette ère de transition. De nombreuses solutions de reprises franco-françaises sont possibles, mais l'intérêt réitéré de Grüner und Jahr (groupe Bertelsmann), montre que la prochaine étape de la restructuration de la presse risque de passer aussi par des groupes étrangers.

Les quotidiens régionaux sont entrés dans une zone de turbulences

La disparition de Robert Hersant et le déclin de la suprématie des familles fondatrices des journaux de province signent la fin d'une période, celle de l'après-guerre. Des groupes comme Hachette et Havas s'intègrent davantage au paysage

A QUOI ressemblera la presse quotidienne régionale après l'an 2000 ? La carte est parcourue de zones sismiques qui vont bouleverser un paysage qui s'est peu modifié depuis la dernière guerre – un journal, une région –, réparti entre grandes citadelles, chacune veillant à ce que la rivalité ne dépasse pas quelques cantons aux confins des empires régionaux. Des poches de concurrence subsistent cependant, notamment en Bretagne et dans l'Est.

La période de toute-puissance *politique et économique* des grands journaux régionaux touche à sa fin. Leur diffusion a chuté, leur lectorat a vieilli ; de nouveaux médias les ont concurrencés. La récession publicitaire des années 90 a touché de plein fouet des entreprises qui voient diminuer leurs recettes publicitaires, leur diffusion et leurs résultats. Depuis quelques années, la presse régionale n'est plus florissante, même si sa situation est moins noire que celle de la presse parisienne.

L'AVENIR DU GROUPE HERSANT

C'est dans ce contexte que les journaux régionaux vont devoir affronter une restructuration qui met fin aux équilibres d'après-guerre. Plusieurs nuages noirs s'amoncèlent, et deux pans sont en train de s'effriter : le poids du groupe Hersant et la fin du pouvoir des familles. L'avenir du groupe Hersant – à travers ses deux composantes, la Socpresse et France-Antilles – jette une ombre sur le paysage.

En attendant le règlement de la succession de Robert Hersant, mort en avril 1996, la Socpresse, dirigée par Yves de Chaisemartin, s'est engagée dans une restructuration visant à endiguer ses pertes et à se désendetter. *Pierre-Jean* Bozo, directeur délégué en charge de la province, clôt une restructuration sévère des trois journaux de l'Ouest qui prévoirait une diminution des effectifs de l'ordre de 20 %. L'imprimerie de Nantes continuerait à fonctionner, avec celle d'Angers.

Pierre-Jean Bozo s'intéresse également à la région Rhône-Alpes. La restructuration devrait y débuter par une réorganisation industrielle : le rapprochement du *Bien public* et du *Journal de Saône-et-Loire* se traduira par la suppression de l'imprimerie de Dijon, une des quatre usines du groupe Progrès. Celle de Saint-Etienne est aussi menacée. Autre point sensible du groupe Hersant : *Nord-Eclair*. Des négociations ont eu lieu avec le Livre CGT pour réduire les coûts de fabrication d'un titre mourant.

Le groupe France-Antilles (*L'Union, Paris-Normandie, Dernières nouvelles d'Alsace* et de nombreux journaux des DOM-TOM), dirigé par Philippe Hersant, est juridiquement distinct de la Socpresse, mais tous deux sont désormais propriété de la famille Hersant. La gestion de France-Antilles est généralement plus saine que celle de la Socpresse. Mais le règlement de l'héritage peut avoir des conséquences sur certains titres, comme en témoignent les rumeurs sur la vente des *DNA (lire ci-dessous)*.

Autre problème de la presse régionale, celui de la succession des familles fondatrices. Des avertissements ont été donnés au *Midi libre* et à *Nice-Matin* en 1996. Le quotidien de Montpellier a fait un saut de génération et recomposé son capital en faisant entrer Havas et Hachette. A *Nice-Matin*, Gérard Bavastro a succédé à son père, et Michel Comboul est devenu vice-président, mettant fin au conflit entre les deux familles, mais la situation y est encore incertaine, la bonne santé financière du journal suscitant des convoitises. Après plusieurs années de mauvais résultats, *Sud-Ouest* devrait renouer avec les bénéfices en 1996, mais l'actionnariat familial du journal le fragilise. Des problèmes de succession peuvent aussi se poser au *Républicain lorrain*, *L'Est républicain*, voire *à Ouest-France*.

La tension est forte du côté de Toulouse et de *La Dépêche*. De nombreux dirigeants ont été mis en examen, et le conflit entre Jean-Michel Baylet et l'une de ses soeurs est à vif, alors que le climat est économiquement délicat et qu'une restructuration est engagée. La mise en examen du patron de *La Voix du Nord*, Jean-Louis Prévost, peut aussi fragiliser un des groupes les plus dynamiques de la PQR.

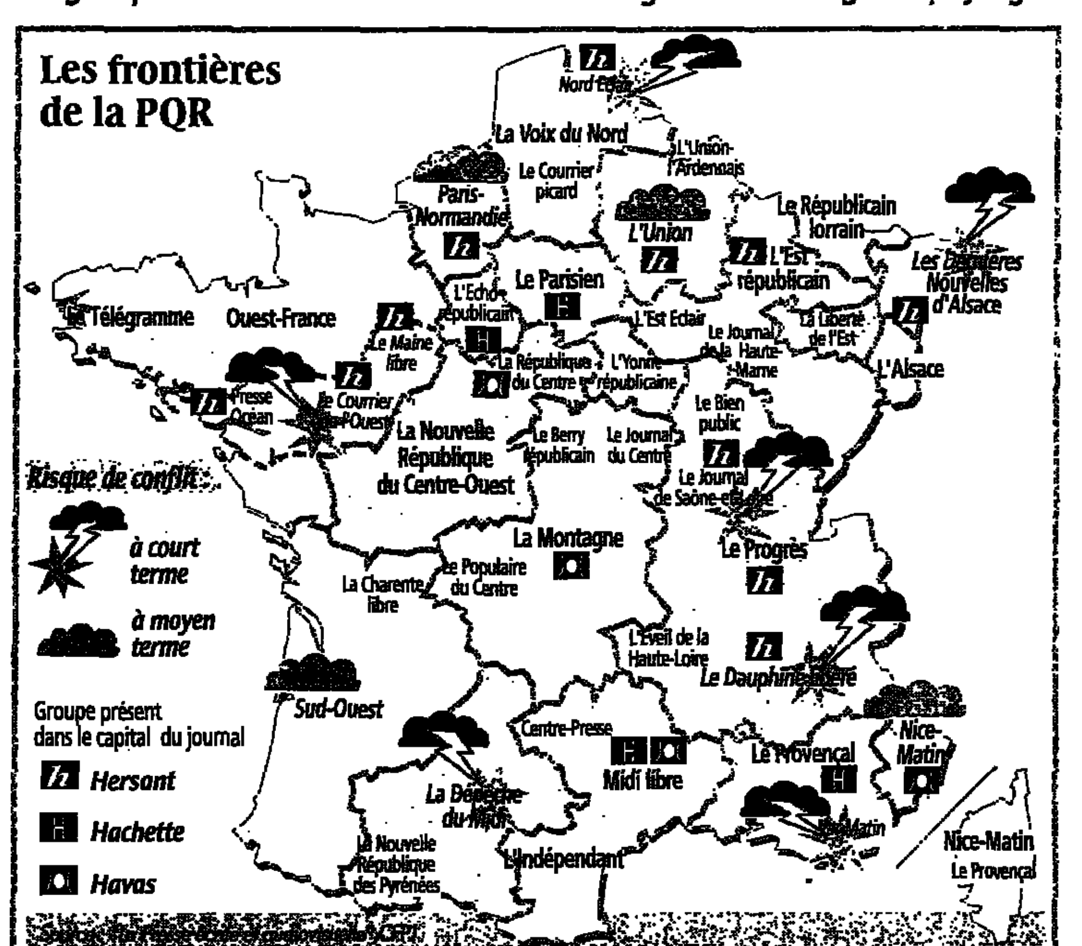
LE TABOU ÉTRANGER

Dans ce contexte, Hachette et Havas « sèment » leurs participations. En position minoritaire dans plusieurs titres, Havas exerce toutefois une influence non négligeable *via* la régie publicitaire de nombreux journaux. Son intérêt pour le pôle Rhône-Alpes du groupe Hersant, il y a deux ans, peut laisser supposer un changement de stratégie. Reste à connaître l'attitude de la Générale des eaux, désormais actionnaire principal d'Havas – et spécialiste des marchés locaux –, envers la presse régionale.

Hachette est opérateur de *L'Echo républicain*, du *Provençal* et du *Méridional*, tous deux en train de fusionner, tandis que *Var Matin* – aux prises à de nombreuses difficultés – est laissé à l'écart de cette réorganisation. Hachette est aussi actionnaire du *Midi libre* et du *Parisien*. Et après ? Le groupe Lagardère devrait en tout cas jouer un rôle dans la redéfinition du paysage de la presse de « l'après-Hersant ».

Un tabou n'a toutefois pas été levé dans la presse régionale : l'arrivée de groupes étrangers. Cela risque d'être l'étape suivante.

Alain Salles



Une rentabilité moyenne de 3,9 % en 1994

Une étude du cabinet Secafi-Alpha, réalisée à partir des comptes 1994, montre qu'une dizaine de journaux régionaux ont un taux de rentabilité supérieur à 5 % (*Le Télégramme de Brest, L'Union, La Voix du Nord, Paris-Normandie, Nice-Matin, Les Dernières Nouvelles d'Alsace, La Charente libre, La République du Centre, Le Populaire du Centre*).

Plusieurs ont des capacités d'autofinancement négatives (*L'Union, L'Est républicain, La République du Centre, France Antilles*). Le ratio d'exploitation est négatif pour deux titres d'Hachette (*Le Méridional, Var Matin*) et trois du groupe Hersant (*Le Bien public, Presse Océan* et *Nord Eclair*). Si des journaux comme *Le Midi libre, Le Républicain lorrain, Les DNA* ou *La Voix du Nord* affichent de solides fonds propres, d'autres, surtout au groupe Hersant, ont des capitaux propres négatifs (*Presse Océan, Nord Eclair, Le Maine libre, Le Dauphiné libéré, Paris-Normandie, Le Progrès*). Et certains sont très endettés. La rentabilité moyenne était de 3,9 %, le résultat net par rapport au chiffre d'affaires de 1,1 %.

Trois scénarios français pour la reprise des « Dernières Nouvelles d'Alsace »

COLOGNE
correspondance

Le groupe de presse allemand Grüner und Jahr, filiale de Bertelsmann, a engagé des négociations avec la banque Vernes à propos du rachat des *Dernières Nouvelles d'Alsace* (Strasbourg). Le membre du directoire en charge des journaux, Martin Stahel, a indiqué que les premiers contacts remontent à l'automne dernier, à la demande du propriétaire du titre.

Les négociations auraient été relativement approfondies puisqu'elles auraient porté sur le prix d'achat. Depuis, elles ont été suspendues, selon Martin Stahel, qui dit être *« prêt à reprendre les discussions. Nous sommes en position d'attente. C'est au groupe Hersant de montrer sa volonté de reprendre les pourparlers. »*

Le groupe de la Ruhr, WAZ (Westdeutsche Allgemeine Zeitung, de Fribourg), dément quant à lui tout intérêt pour son voisin d'Alsace. Des contacts ont pourtant bien eu lieu il y a quelques mois. Mais la taille du groupe ne lui permettrait pas de s'emparer des *Dernières Nouvelles d'Alsace*. L'hypothèse d'une reprise allemande des *DNA* semble toutefois s'éloigner. Elle a suscité de nombreuses réactions d'indignation.

DES NÉGOCIATIONS DIFFICILES

Les *Dernières Nouvelles d'Alsace* sont un des fleurons de la presse française. Le quotidien a été vendu en 1993 par Hachette au groupe Hersant, et a été repris par une société constituée par France-Antilles, la société dirigé par Philippe Hersant, la Société centrale d'investissements (SCI) du banquier Jean-Marc Vernes et *L'Est républicain*, dont France-Antilles détient 27 %.

Le montage juridique et financier mis au point lors de la reprise des *DNA* rend les négociations difficiles. Au minimum, trois scénarios franco-français sont possibles : un rachat par le Crédit mutuel, propriétaire de l'autre quotidien régional, *L'Alsace* (Mulhouse) ; une reprise autour de *L'Est républicain*, qui pourrait bénéficier du soutien de banques concurrentes du Crédit mutuel ainsi que de celui de Philippe Hersant ; enfin, un maintien dans le giron du groupe France-Antilles, après le règlement de l'héritage de Robert Hersant.

Philippe Ricard

Europe Régies vante le profil avantageux des auditeurs d'Europe 1

Une nouvelle campagne publicitaire met en scène les animateurs dans des situations inattendues

EUROPE 1 réunit des auditeurs *« au profil de consommation unique »*, et veut que publicitaires et annonceurs le sachent. Une campagne de communication, conçue par l'agence Ogilvy et Mather pour Europe Régies, régie publicitaire d'Europe 1, a donc débuté mardi 18 février, dans la presse quotidienne française.

« Les auditeurs d'Europe 1 ne ressemblent pas aux auditeurs des autres stations. Ils sont plus curieux, plus ouverts, plus audacieux notamment dans leur façon de consommer. » Selon l'agence, ils seraient principalement constitués de cadres et professions libérales à fort pouvoir d'achat, surconsommateurs de téléphonie mobile, d'automobiles et de produits liés à la mode.

L'objectif est clair : attirer de nouveaux annonceurs dont le soutien financier est fortement recherché. Depuis un an, la station de la rue François-Ier vit des moments difficiles. La radio, dont la grille a été modifiée en « talk-radio » en septembre 1996 par Jérôme Bellay, venu de LCI pour devenir le nouveau directeur général de l'antenne d'Europe 1, reste fragile.

Le taux d'audience cumulée – 9,1 % en novembre-décembre 1996 –, même s'il est en progression par rapport au printemps de la même année ne renoue pas encore avec les 10,1 % de l'hiver 1995.

Pour rendre encore plus visible la campagne, l'agence de publicité a choisi un code publicitaire aux antipodes de la communication traditionnelle des régies. Aux graphiques qui bataillent à propos du nombre d'auditeurs – chiffres souvent contredits, d'ailleurs, la semaine suivante par un concurrent –, succède une série de portraits signés du photographe William Klein.

Désormais, la publicité mêle dans une alchimie complexe les « stars » animateurs-journalistes de la station, nouveaux et anciens (Isabelle Giordano, Michel Field, Jean-Pierre Elkabbach, Frédéric Mitterrand et Eugène Saccomano) aux secteurs de consommation supposés être les « préférés » des auditeurs.

Ainsi, pour inaugurer cette campagne, Michel Field se voit affubler des équipements d'un technicien de télévision par satellite (il est censé représenter les produits technologiques), alors que Jean-Pierre Elkabbach illustre le secteur de la mode et Frédéric Mitterrand celui des automobiles.

« Nous représentons les animateurs dans des situations inattendues », explique Benoît de Fleurian, responsable du budget à l'agence Ogilvy. Le message est-il évident ? *« Le premier visuel n'est pas forcément compréhensible, mais attendons de voir la suite »*, observent avec prudence des salariés de la régie qui ont pris connaissance de cette campagne publicitaire par voie de presse.

Florence Amalou

Maurice Lévy évoque une rupture totale avec True North

MAURICE LÉVY, président de Publicis, en présentant, jeudi 20 février, les termes du nouvel accord qui consacre le divorce de True North – septième groupe publicitaire mondial – avec Publicis – treizième groupe mondial –, a reconnu que le maintien d'une participation minoritaire (26,5 %) de True North dans Publicis Communication n'était *« pas d'un intérêt évident »* pour le groupe français (*Le Monde* du 21 février).

D'autant que la valorisation de Publicis Communication va s'accroître avec les récentes acquisitions en Amérique latine et en Asie, regroupées dans Publicis Monde, et donner lieu à la perception des dividendes supplémentaires de True North, pourtant ramenés à environ 22 %. Ce qui n'est pas forcément pour plaire au président du groupe français, True North devant encore 2,3 millions de dollars d'arriérés d'honoraires de coordination à Publicis.

« Nous n'avons pu nous entendre sur la valorisation de la participation de True North », précise Maurice Lévy, qui ne cache pas son souhait de rompre totalement avec le groupe américain. Cette rupture définitive pourrait avoir lieu à partir du 31 décembre 1998, ce qui correspond à la fois à la date d'échéance de l'accord sur le gel des participations croisées et du départ en retraite du président de True North, Bruce Mason.

DÉPÊCHES

■ **PUBLICITÉ : le groupe britannique WPP a annoncé un bénéfice, pour 1996, en hausse de 35 %** par rapport à l'exercice précédent, à 153,3 millions de livres (1,3 milliard de francs). Le chiffre d'affaires est en hausse de 8 % (7,1 milliards de livres). Le groupe, qui regroupe notamment les réseaux publicitaires Ogilvy and Mather et J. Walter Thompson, est présent dans 90 pays et emploie 21 166 personnes.

■ **PRESSE : Michel Kubler est nommé rédacteur en chef religieux** de *La Croix* (Bayard Presse). Ce membre de l'Ordre assomptionniste était précédemment chef adjoint au service religion du quotidien. Il remplacera Bruno Chenu à compter du 15 juillet.

Le seuil de l'intolérable

par Alain Rollat

DE TOUTES LES IMAGES assemblées par l'équipe d'« Envoyé spécial », jeudi soir sur France 2, pour démontrer que les scrupules n'étouffent pas le président du Front national, la plus assassine était la dernière : l'image de cette tombe laissée à l'abandon, filmée dans un cimetiere non identifié, de cet amas de gravier informe devant lequel une femme qui cachait son visage sous un fichu et parlait à la caméra en lui tournant le dos disait : *« C'est là, ils sont enterres a même le sol, c'est comme ça depuis 1974. M. Le Pen a pris l'argent, il n'est jamais venu, on ne l'a pas vu... »* Cette femme parlait d'un marchand de biens et de sa sœur ensevelis en ce lieu après avoir fait de M. Le Pen leur légataire universel et reçu en échange, de sa part, la promesse écrite – reproduite à l'écran – que leur sépulture serait soigneusement entretenue. Son émotion suggérait la réponse à la question implicite soulevée par la scene : nul être réfléchi ne devrait se fier à un homme qui abuse ainsi de la confiance des morts.

Après un tel réquisitoire, parfaitement étayé, le président du Front national, en bonne logique, ne devrait plus jamais apparaître sur une chaîne de télé publique. Car on imagine mal que le secteur public puisse continuer à répandre une idéologie dont le caractère totalitaire, enfin reconnu sans ambages par les médias audiovisuels, fait peser sur la démocratie française, comme l'a confirmé France 2, la menace d'une résurgence vichyste. Sauf à prendre le risque criminel de *« non-assistance à République en danger »*, selon l'expression du ministre de la culture, Philippe Douste-Blazy, qui commentait cette enquête.

Mais la logique n'est pas, à la télé non plus, la chose la mieux partagée. Soucieuse du respect du suffrage universel et de la liberté d'expression, la télévision publique continuera sans doute à traiter le Front national comme n'importe quel autre parti, alors qu'il s'abrite derrière les règles démocratiques pour mieux en saper les fondements. Elle n'osera pas prendre la responsabilité de décrypter systématiquement ses discours, bien qu'elle sache maintenant à quel point elle les sert involontairement parce qu'elle obéit aux mêmes schémas réducteurs.

De toute façon, même si elle mobilisait toutes les intelligences contre Jean-Marie Le Pen, chaque fois qu'il ouvre la bouche, pour démontrer l'inanité des illusions que le Front national cultive en exploitant les misères et les peurs – comme « Envoyé spécial » l'a fait en sollicitant l'avis édifiant de plusieurs sommités –, cela n'aurait aucun impact sur un électorat poussé à l'autisme par les démissions d'une société qui s'en remet désormais aux militants du Front national pour dépanner les vieilles dames en mal de carreaux brisés (exemple donné par M. Douste-Blazy).

Il est urgent, en revanche, que la télévision publique ouvre le débat sur la question de savoir à partir de quel niveau d'atteinte aux valeurs démocratiques le tolérable devient intolérable...

La Suisse à l'heure des bilans

Dans « La 25e heure », un film produit par la Télé suisse romande (TSR), « Avoirs juifs : l'argent des morts », retrace l'histoire de la crise, jusqu'à l'automne 1996

LA QUESTION des « avoirs juifs » dormant dans les banques suisses paraît si complexe avec ses cascades de chiffres contradictoires, ses acteurs multiples et ses rebondissements quasi hebdomadaires que ce documentaire pédagogique vient à point nommé pour éclairer le néophyte.

Dommage qu'il s'interrompe à l'automne 1996, tant les péripéties survenues depuis ont fait franchir de nouveaux paliers à la polémique. Ainsi on n'entendra pas les propos ambigus sur les *« finances juives »* tenus en janvier 1997 par l'ancien président de la Confédération, Jean-Pascal Delamuraz. On ne verra pas non plus la spectaculaire démission de Carlo Jagmetti, l'ambassadeur de la Confédération à Washington, preuve que l'affaire de l'or nazi a fini par entraîner des cafouillages diplomatiques chez des officiels apparemment pris de court par ce retour de balancier historique.

Tel qu'il est cependant, le film d'André Gazut et de Jacques Zanetta résume bien la préhistoire de la crise. Dans la première phase ici exposée, elle porte plutôt sur les « avoirs juifs » (les fonds déposés par des juifs avant-guerre). Puis, à l'automne 1996, le débat s'élargit à l'or volé dans les banques nationales des pays occupés, refondu et revendu par la Reichsbank par l'intermédiaire de la Suisse. Cette distinction, certains protagonistes se refusent pourtant à la faire, dans la mesure où une partie (5 % à 10 %) de cet or volé aurait une origine « non monétaire ». Autrement dit



proviendrait des bijoux ou même des dents des victimes de la Shoah.

Dans cette confrontation confuse, aux enjeux aussi symboliques que financiers, la chronologie prend toute son importance. Côté suisse, on estime la question de l'or réglée depuis l'accord de Washington en 1946. Berne s'engageait alors à remettre à une commission tripartite (Angleterre, France, Etats-Unis) 250 millions de francs suisses (environ 1 milliard de francs), sans aborder la question de l'or « non monétaire ». Quant aux fonds en déshérence, Berne croyait être quitte, dès l'issue du conflit, en versant 16,5 millions à des *« Allemands victimes des persécutions nazies »*. Au début des années 60 pourtant – sous l'effet de pressions internationales et contre l'avis de la très puissante Association suisse des banquiers –, un arrêté fédéral n'en fait pas moins apparaître 9,5 autres millions, vraisemblablement déposés par les victimes...

GÉOPOLITIQUE

Cette blessure qu'on croit refermée se rouvre pourtant de façon lancinante. En avril 1995, c'est à des « révélations » d'un journal économique israélien, *Globes*, que le film attribue l'étincelle qui a embrasé la tempête actuelle. On aurait pu cependant lui trouver une origine plus ancienne. La faire remonter par exemple aux atermoiements d'une Confédération helvétique arc-boutée sur sa neutralité dans une Europe désormais sans menace, une Suisse privée de spécificité à l'heure où l'offre humanitaire n'est plus l'apanage de Genève. Bref la géopolitique d'après la chute du mur de Berlin n'est sûrement pas étrangère à la levée du verrou sur certaines questions sensibles, et il est dommage que cet aspect du problème ne soit pas évoqué.

Ce qui est parfaitement montré en revanche, c'est le choc de deux cultures : celle de la communication agressive à l'américaine, pratiquée par le Congrès juif mondial et le sénateur républicain de New York, Alfonso D'Amato, et celle du monde feutré de la banque suisse, peu enclin aux étalages sur la place publique. Un monde teinté d'arrogance où la souffrance humaine – en l'occurrence celle des victimes de la Shoah – semble avoir eu bien du mal à se frayer un chemin. Ne voit-on pas un responsable de l'Association suisse des banquiers qualifier de *« peanuts »* (cacahuètes) les sommes restant sur les comptes en déshérence, relançant la crise par une inutile démonstration d'insensibilité ? Le fossé, on le voit, sera difficile à combler.

Nicolas Weill

★ « La 25e heure » : *Avoirs juifs : l'argent des morts*, France 2, samedi 22 février à 0 h 25.

VENDREDI 21 FÉVRIER

TF 1

LES ANNÉES TUBES
Divertissement présenté par Jean-Pierre Foucault. Avec Elie Kakou, 2 Be 3, Hervé Vilard, Gilbert Bécaud, Boris, Dupri, Chico et les Gypsies, Captain Love, 3 T, Enrico Macias, Bananarama... (125 min). 750976

SANS AUCUN DOUTE
Magazine présenté par Julien Courbet. Les médicaments. Invité : Bernard Kouchner. Avec Marie Lecoq, maître Didier Berges (110 min). 2688334

0.40 et 1.45, 3.00, 4.00 TF 1 nuit.
0.55 et 2.05, 5.10 Histoires naturelles. Documentaire. Star Fish (50 min). 2603590

3.10 Cités à la dérive. Série. [5/8, rediff.]. 4.10 Kandinsky. Documentaire. 5.05 Musique (5 min).

France 2

20.55 QUAI Nº 1
Les Compagnons de la Loco. Téléfilm [1/6] de P. Jamain, avec Sophie Duez (95 min). 4098191
Marie, commissaire à la Brigade ferroviaire, retrouve d'anciens amis, qui meurent les uns après les autres...

22.45 BOUILLON DE CULTURE
Magazine présenté par Bernard Pivot. Et si l'on s'amusait un peu ! Invités : Macha Makeïeff et Jérôme Deschamps, Jean d'Ormesson, Jean-Pierre Otte, Jo Soares (65 min). 3857808

23.40 Journal, Bourse, Météo.
23.50 Plateau Ciné-Club.
23.55 Yeelen ■■■ Film de Souleymane Cissé, avec Issiaka Kane (1987, v.o., 100 min). 1702421

2.05 Envoyé spécial (rediff.) 5.05 Aux marches du palais. Seznec (rediff.). 5.20 La Compète. Abracadabra. 5.45 Chip et Charly (15 min).

France 3

20.50 THALASSA
Magazine. Les trois dames de Bornéo (60 min). 7750957
L'île de Bornéo ne possédant pas de ports capables d'accueillir les gros cargos, ce sont les infrastructures portuaires qui se déplacent vers les navires.

21.50 FAUT PAS RÊVER
Magazine. Invitée : Anne Brochet. Emirats : les fauconniers des princes ; France : les maîtres du temps ; Mexique : marchands de couleurs (60 min). 5459421

22.50 Journal, Météo.
23.20 Nimbus. Magazine. Les sciences sur les traces du crime (60 min). 1720792
0.20 Libre court. Hara Kiri de Y. Fajnberg (10 min). 6756464

0.30 Sidamag. Magazine (rediff.). 0.50 Matlock. Série. 1.40 Musique graffiti. Magazine. Los Divinos. Ruggero Raimondi et Lola Greco dans un extrait de *Don Juan* de Brancati. Eric Vu An dans Don Juan d'Alessandro Gassman ; *Ute Lemper dans Surabaya* (25 min).

Arte

20.45 ▶ SAPHO
Téléfilm de Serge Moati, avec Mireille Darc, Arnaud Givaninetti (95 min). 314083
Belle reconstitution d'époque, mais cette adaptation du roman d'Alphonse Daudet, transposée dans les années 20, se veut trop explicite et le téléfilm perd un peu de la richesse des sous-entendus qui faisaient toute la force du livre.

22.20 GRAND FORMAT : L'ECOLE DE L'ASIE
Documentaire de Jean-Paul Colleyn (1996, 85 min). 8390044
L'évolution des relations entre l'Orient et l'Occident à travers l'histoire de l'Ecole française d'Extrême-Orient, un produit de l'expansion coloniale, née il y a un siècle. Un épisode de Grand Format *en relation avec l'exposition* Angkor et dix siècles d'art khmer, *au Grand Palais à Paris.*

23.45 ▶ Compagnons secrets. Téléfilm de Pierre Beuchot, avec Bernard Verley (1996, 90 min). 5255247
1.15 Le Dessous des cartes (rediff.).
1.25 Eloge du coup de foudre. Documentaire (rediff., 80 min). 81867223

M 6

20.45 LES DESSOUS DE LA NOUVELLE-ORLÉANS
Téléfilm ○ de Noël Nosseck, avec Susan Lucci (105 min). 750841
Un célèbre prédicateur est retrouvé assassiné devant un hôtel.

22.30 POLTERGEIST
Le scarabée de cristal. Série ○ (55 min). 77957
Pour sauver sa fille mourante, un homme conclut un pacte avec une force maléfique.

23.25 La Chute d'Al Capone. Téléfilm ○ de Michael Pressman, avec Keith Carradine (95 min). 1195421
1.00 Best of groove

2.00 Jazz 6 (rediff.). 3.10 Fréquenstar. Carla Bruni. 4.05 Girls de St-Tropez. Documentaire. 4.55 E = M 6 (rediff.). 5.20 Coulisses. Manu Di Bango. 5.50 Turbo (rediff.). 6.15 Mister Biz (rediff., 25 min).

Canal +

20.15 FOOTBALL
En direct. Championnat de France de Division 1 (27e journée) : Rennes - Nantes. 20.30 Coup d'envoi ; A la mi-temps, le journal du Foot (135 min). 8501402

22.30 Les KO de Canal +.
22.45 Flash d'information.
22.50 et 3.35 Surprises.

23.00 ▶ PETITS MEURTRES ENTRE AMIS ■■
Film de Danny Boyle (1993, 89 min). 75150

0.30 Prisonniers de la brousse. Film de Willy Rozier (1959, 90 min). 2440984
2.00 Les Frères McMullen ■ Film d'Edward Burns (1995, v.o., 95 min). 4681803
3.55 Mémoires d'un jeune con ■ Film de Patrick Aurignac (1995, 85 min). 99868342
5.20 Copain, Copine ■ Film d'Howard Zieff (1993, v.o., 99 min). 1963445

Radio

France-Culture

20.30 Radio archives. Ça bouge dans la rue.
21.32 Black and Blue. Les cumulards du biniou.
22.40 Nuits magnétiques. Paris-Amsterdam avec la cinéaste J. van der Keuken.

0.05 Du jour au lendemain. François Gantheret, (Moi, Monde, Mots). 0.48 Musique : Les cinglés du music-hall. Journée du 12 avril 1945. Jaime Plana et son orchestre. 1.00 Les Nuits de France Culture (rediff.).

France-Musique

20.00 Concert Franco-Allemand. Donné le 10 février à la Philharmonie de Berlin, le Chœur de la Radio hongroise et l'Orchestre philharmonique de Berlin, dir. Georg Solti. Œuvres de Weiner, Zoltan Kodaly.
22.30 Musique pluriel. Présences 97. Œuvre de Berio.
23.07 Miroir du siècle. Parfums de salon. Œuvres de Poulenc, Durey, Milhaud, Wiener, Honegger, Auric.

0.00 Jazz-club. Concert enregistré le 19 février à l'Alliance Jazz Club à Paris. Claire Fischer, piano. 1.00 Les Nuits de France-Musique.

Radio-Classique

20.40 Les Soirées de Radio-Classique. Le chef d'orchestre Eugen Jochum. Œuvres de Haydn, Bach, Brahms, Bruckner, Wagner.

22.40 Les Soirées de Radio-Classique... (Suite). Archives : le pianiste Robert Casadesus. Œuvres de Schumann, Mozart, Debussy. 0.00 Les Nuits de Radio-Classique.

TV 5

20.00 Un château au soleil. Feuilleton [4/6].
21.00 Bon Week-end. 15e émission. (RTBF du 29-11-95).
21.55 Météo des cinq continents.
22.00 Journal (France 2).
22.30 Taratata. Invités : Khaled, Jimmy Cliff. (France 2 du 26-02-97).
23.45 Ça cartonne. Invitée : Vanessa Demouy.

Planète

20.35 Mario Luraschi : mes chevaux magiques.
21.30 et 22.25 Bob Denard, corsaire de la république. [1 et 2/2].
23.25 Les Matonnes.

Animaux

20.30 et 2.30 Le Paradoxe des empereurs.
21.00 Monde sauvage. Un drôle de plancher.
21.30 et 0.30 La Vie des zoos.
22.00 Chasseurs de nuit.
23.00 Faune ibérique. Les flamants roses.
23.30 Nature des choses. Le retour des foutres.
0.00 Monde sauvage. Les secrets de la jungle.
1.00 Grand-mère (60 min).

Paris Première

21.00 Un siècle de chansons. [3/4] 1958-1968 : Les Idoles (50 min). 2265792
21.50 et 1.50 Le J.T.S.
22.20 Prince Igor. Opéra d'Alexandre Borodine. Mise en scène d'Andrei Serban. Avec le Royal Ballet, le chœur et l'orchestre de la Royale Opera, dir. Bernard Haitink (210 min). 30833421

France Supervision

20.30 Cap'tain Café.
21.25 Concert à l'église St-Etienne-du-Mont. Chœur Oratorio de Paris et l'orchestre de Paris, dir. Jean Sourisse et Jean-Jacques Kantorov (65 min). 18745041
22.50 Un portrait au nom de Ramsès II.

Ciné Cinéfil

20.30 La Tosca ■ Film de Carl Koch (1940, N., 100 min). 5292889
22.10 American Madness ■■ Film de Frank Capra (1932, N., v.o., 75 min). 51574976
23.25 Le Retour du Mouron rouge ■ Film d'Hans Schwarz (1937, N., v.o., 80 min). 77749570

Ciné Cinémas

21.00 L'Affaire Pelican ■ Film d'Alan J. Pakula (1993, 135 min). 22578518
23.15 Quoi de neuf, Bob ? Film de Frank Oz (1991, v.o., 100 min). 60580042
0.55 L'Echelle de Jacob ■ Film d'Adrian Lyne (1990, 105 min). 79715377

Série Club

20.45 Au-delà du réel, l'aventure continue. Le parasite.
21.35 et 1.30 Le Gerfaut.
22.30 Zéro un Londres. La grande sœur.
23.00 Ellery Queen. A plume et à sang. Meurtre au réveillon.
23.45 Chapeau melon et Bottes de cuir. Meurtres distingués.
0.40 Au-delà du réel. Planète miniature.

Canal Jimmy

20.30 Star Trek. Un coin de paradis.
21.20 The New Statesman. Un plouf du tonnerre.
21.45 Destination séries. Spéciale French Quarter.
22.20 Chronique du front.
22.25 Dream On. Nuit blanche.
22.55 Seinfeld. Gare aux consignes.
23.20 The Ed Sullivan Show.
23.50 La Semaine sur Jimmy.
0.00 New York Police Blues.

Festival

20.30 Mandrin. Feuilleton [3].
22.25 Chouchou. Téléfilm de James Cellan Jones, avec François Marthouret (95 min). 97557860

Téva

20.55 Nos meilleures années. Le travail, le travail. Le bénéfice.
22.30 Murphy Brown. La distribution de cadeaux.
23.00 Documentaire.
0.00 L'Ange bleu. Ballet d'Heinrich Mann. Musique de Marius Constant. Chorégraphie de Roland Petit. Avec la Compagnie du ballet national de Marseille (85 min). 502649613

Voyage

19.55 Chronique d'André Bercoff. Mémoire de palace.
20.00 Suivez le guide.
22.05 Carnet de route. Pearl River Delta.
22.35 L'Heure de partir. Le Nord.
23.35 Suivez le guide. Tisno, gardien de la jungle ; Norvège ; Jersey ; La Dombes (120 min).

Eurosport

10.25 et 13.30 Ski nordique. En direct. Championnats du monde. Ski de fond messieurs à Trondheim (125 min). 97870841
13.55 Ski nordique. En direct. Championnats du monde. Ski de fond dames à Trondheim (65 min). 1504911
15.00 Tennis. En direct. Tournoi d'Anvers (5e jour, 180 min). 58554044
20.00 Tennis. En direct. Tournoi d'Anvers (120 min). 755315
22.00 Karaté. Tournoi France - Etats-Unis - Russie.
23.00 Sports fun.
23.30 Dragsters. Epreuve à Pomona (EU, 30 min).

Muzzik

20.25 De Neve et Kessels jouent Gabriel Fauré.
21.00 Bahia Night 96. Concert. Enregistré au festival de Jazz de Montreux (65 min). 3398044
22.05 Brazil Night 95. Concert. Joao Bosco, Baden Powell, Gal Costa, Timbalada.
23.05 Astortango.
1.10 Steve Reich à la Cité de la musique.
3.45 Musiques émotions. Clips (135 min).

Chaînes d'information

CNN

Information en continu, avec, en soirée : 20.00 et 23.00 World Business Today. 20.30 et 1.00, 2.00 World News. 21.00 Larry King Live. 22.00 World News Europe. 22.30 Insight. 23.30 World Sport. 0.00 World View (90 min).

Euronews

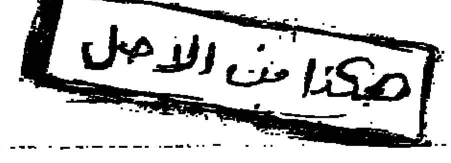
Journaux toutes les demi-heures, avec, en soirée : 19.45 et 21.15, 0.15 Eurozoom. 20.10 et 23.15 Sport. 20.15 No Comment. 20.25 et 21.40, 22.20, 1.40 Europa. 20.45 et 23.45 Mag EE. 21.45 Artissimo. 21.50 Visa. 22.15 et 1.45 Economia. 0.10 et 1.50 Analysis (30 min).

LCI

Journaux toutes les demi-heures, avec, en soirée : 19.30 et 20.30 Le Grand Journal. 19.56 et 21.56, 1.12 Cot. bourse. 20.13 et 20.45 Le 18-21. 21.10 et 23.00 Le Journal du monde. 21.17 et 22.30 Le Journal de l'économie. 21.26 Cinéma. 21.42 Talk culturel. 22.10 Talk média. 22.50 L'invité de l'économie. 23.40 Sports (30 min).

Signification des symboles :
▶ Signalé dans « Le Monde Télévision-Radio-Multimédia ».
■ On peut voir.
■■ Ne pas manquer.
■■■ Chef-d'œuvre ou classique.
♦ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants.

les bilans



Le « Spiegel » contre l'Euro et l'Europe

L'hebdomadaire allemand attaque la monnaie unique en s'appuyant sur un scénario de politique-fiction et par ce moyen, réitère ses critiques contre la construction européenne

DE TOUS les titres de la presse allemande, on sait que le *Spiegel* n'est pas le plus favorable à l'Europe. Mais jamais l'influent hebdomadaire de Hambourg (un million d'exemplaires) n'avait dressé un tableau aussi noir de l'avenir du continent. *« Euro : l'aventure »* : tel est le titre de couverture du numéro daté du 17 février, qui consacre une grande enquête à la monnaie unique. Le ton est donné d'emblée par le dessin de la « une », qui montre des billets d'euro en petits bateaux de papier dangereusement entraînés vers des chutes semblables à celles du Niagara.

Le scénario-catastrophe du *Spiegel* s'apparente à un exercice de politique-fiction. Nous sommes en 2003. *« Une chute des cours à Wall Street entraîne les Bourses européennes vers le bas, plonge les banques dans les difficultés, et déclenche un retournement de la conjoncture mondiale* (...). *Le pacte de stabilité adopté à Dublin, en 1996, force les pays de la zone euro à réduire excessivement leurs dépenses publiques au moment même où la conjoncture est faible. Les protestations sont les plus fortes en France, où des manifestations violentes ont lieu à Paris* (...). *Pour répondre à la crise intérieure, le président français Jacques Chirac propose une vaste réforme de l'union monétaire, propose de supprimer le pacte de stabilité et de forcer la Banque centrale européenne à œuvrer pour le redressement de la conjoncture. Les importations de l'Union européenne devront être frappées d'une taxe de 10 % conçue pour financer des programmes d'emploi* (...) ». Finalement, après un sommet européen de crise dominé par un grave éclat franco-allemand, *« la France proclame la réintroduction du franc à la fin de 2003 »*.

Le *Spiegel* emprunte, avec une visible délectation, cette sombre vision de l'avenir à l'auteur britannique David Lascelles, ancien



journaliste au *Financial Times*, qui vient de publier un livre intitulé *The crash of 2003*. Phénomène classique : à chaque fois que des doutes surgissent sur l'avenir de l'Europe, il est courant de faire intervenir un point de vue anglais dans le débat. Mais les interrogations du *Spiegel* ne se limitent pas à cette plongée imaginaire dans le XXIe siècle (on remarquera que Jacques Chirac, d'après ce scénario, est toujours président en 2003). C'est dès maintenant, à l'approche du passage à la troisième phase de la monnaie unique, que les journalistes de Hambourg voient les dangers s'accumuler sur le projet : *« Tout d'un coup, il devient évident que, justement, ce sont les Allemands qui ne vont pas remplir les critères »*. Avec l'envolée du chômage et la perspective de moindres rentrées fiscales, le gouvernement allemand, dit le *Spiegel*, est tombé dans un « piège » qu'il ne veut pas reconnaître, puisque, comme le regrette l'hebdomadaire, *« le peuple est tenu à l'écart de ce projet qui est censé ne lui apporter que monts et merveilles »*.

Pour sortir de ce « piège », deux solutions se présentent au chancelier Kohl pour 1998, date où sera prise la décision concernant le passage à l'euro : *« Soit l'euro est reporté, et le projet chéri du chancelier peut être mort pour toujours. Soit les critères sont assouplis, et ce sera alors une levée de boucliers à laquelle le chancelier ne survivra peut-être pas »*. D'après les informations du *Spiegel*, la chancellerie de Bonn réfléchit déjà à un modèle permettant de reporter *« d'un ou deux ans »*, tandis que la commission de Bruxelles travaillerait à un scénario renvoyant à l'automne 1998 la décision concernant le passage à la monnaie unique dans les délais prévus (1er janvier 1999). Reporter la monnaie unique ? Cette idée, politiquement « incorrecte », est en tout cas largement soutenue par la communauté des économistes allemands, dont plusieurs prennent la parole en ce sens dans le dossier du *Spiegel*.

Lucas Delattre

DANS LA PRESSE

EUROPE 1
Alain Duhamel

■ Il y a deux ou trois mois, c'était encore un lourd malaise qui dominait, une angoisse tangible, un pessimisme dévastateur. Aujourd'hui, ce n'est pas le printemps mais (...) une légère brise d'optimisme apparaît fugitivement qui se manifeste aussi bien chez les chefs d'entreprise que chez les consommateurs, dans les opinions vis-à-vis de l'exécutif comme dans les rapports avec des instituts de conjoncture. Le fond reste très noir, la pente s'améliore. De même enregistre-t-on quelques signes d'apaisement social (...). Les réformes, souvent nécessaires et rarement populaires, progressent sans, jusqu'ici, susciter de rejets tangibles (...). Nous sommes loin de novembre-décembre 1995.

BFM
Philippe Alexandre

■ *Il y a quinze ans que le Front national a entrepris sa pernicieuse ascension. Et, depuis quinze années, tous les bons républicains se demandent comment combattre une telle organisation. Les uns estiment qu'il convient de la banaliser, en lui accordant sa juste place dans la représentation nationale. C'était la thèse de François Mitterrand. D'autres jugent qu'il vaut mieux lui répliquer. Dans les médias, on croit parfois – mais c'est un peu tard – que la solution consiste à ignorer et ce parti et ses grands chefs. Un tel silence n'est plus concevable aujourd'hui. S'il était possible de rayer le Front national de notre carte démocratique au début des années 80, on ne peut à présent lui appliquer cette vieille formule : pas de liberté pour les ennemis de la liberté.

FRANCE-INTER
Pierre Le Marc

■ Dans cette affaire [la controverse sur la loi Debré], le gouvernement aura mécontenté à la fois les modérés et les ultras de sa majorité. Il aura indisposé les modérés parce qu'il a, une fois de plus, fait preuve de maladresse et de surdité : pour l'un des députés les plus influents et les plus compétents de l'Assemblée, qui n'hésite pas à employer le mot de *« connerie »*, le ministre de l'intérieur a en effet péché par activisme législatif (car une nouvelle loi n'était pas indispensable) et par faiblesse à l'égard de son administration (...). Et le mécontentement est plus vif encore chez les ultras, qui trouvaient le ministre de l'intérieur trop timoré et se voient contraints de cautionner le repli sans gloire du gouvernement sous la pression des pétitionnaires.

EN VUE

■ Le chef du Philharmonique de Vienne, **Werner Resel**, veut dissoudre l'orchestre si on l'oblige à accepter des femmes en son sein. *« Nous sommes un club privé »*, a expliqué M. Werner. Fondé en 1842, le Philharmonique est la formation la plus prestigieuse de la capitale autrichienne, avec l'orchestre de l'Opéra, qui, plus audacieux, tolère la présence de musiciennes dans le groupe.

■ Les services des douanes de Lyon, dirigés par **Michel Abbal**, ont découvert des cadavres d'animaux exotiques, dont l'importation est prohibée, au domicile d'un homme de quarante-huit ans. Ce dernier détenait dans son congélateur cinq macaques, cinq pangolins, cinq porcs-épics, trois petits crocodiles, deux rats palmés, trois iguanes, trois morceaux de phacochère et un boa découpé en quatre. Tout en admettant que ces animaux avaient été importés en fraude, l'homme, d'origine camerounaise, a soutenu qu'il les destinait à sa *« consommation personnelle »*.

■ **Bernard Testu**, le commissaire général français de l'exposition mondiale qui aura lieu, de mai à septembre 1998, à Lisbonne sur le thème « Les océans, un patrimoine pour le futur », a l'intention *« de faire fort et de surprendre »*. *« Je ne veux pas qu'on montre des choses qui n'intéressent pas le grand public »*, a dit ce haut fonctionnaire du ministère de l'économie, ancien cap-hornier, qui prévoit déjà que *« des concours d'écaillers et des dégustations d'huîtres »* auront lieu au pavillon français.

SAMEDI 22 FÉVRIER

TF 1

16.45 Dingue de toi. Série.
17.15 Xéna la guerrière. Série. Le Loup Noir.
18.05 Melrose place. Feuilleton. Vengeance.
19.00 Beverly Hills. Série. Un rêve de petite fille.
19.55 Comme une intuition.
20.00 Journal, Tiercé, Météo, Point course du Vendée Globe.

20.45

LES GROSSES TÊTES
Divertissement présenté par Philippe Bouvard.
Invité d'honneur : Jacques Séguéla. Avec Christian Morin, Vincent Perrot, Francis Perrin, Darie Boutboul, Sim, Carlos, Amanda Lear, Guy Montagné...
(125 min). 222716

22.50

HOLLYWOOD NIGHT
Ressemblance fatale.
Téléfilm O d'Arthur Allan Seidelman, avec Heather Locklear, Linda Purl (100 min). 2644990
Une jeune femme ambitieuse obtient un poste de direction dans l'entreprise qui l'emploie.
0.30 Formule foot. 27e journée du championnat de D1.
1.05 et 1.40, 2.40, 3.45 TF 1 nuit.

1.20 Les Rendez-vous de l'entreprise. (rediff.). 1.50 et 2.50 Histoires naturelles. (rediff.). 3.55 Cités à la dérive. [6/8] (rediff.). 4.40 Musique. Concert. 4.45 Ernest Leardee ou le Roman de la biguine. Documentaire (60 min).

France 2

15.35 Samedi sport. 15.40 Tiercé à Enghien ; 15.55 Rugby. En direct. Béziers - Toulouse (120 min). 5523700
17.55 Urgences. Série. Le retour.
18.50 Télé qua non. Magazine.
19.55 et 20.35 Tirage du Loto.
20.00 Journal, A Cheval, Météo.

20.50

ÉTONNANT ET DRÔLE
Divertissement présenté par Patrick Sébastien.
Invités : Laurent Baffie, Anne Roumanoff, Laurent Ruquier, Jean-Pierre Coffe, Yves Mourousi, Laurence Boccolini, Albert Meslay, Jean-François Derek...
(115 min). 377939

23.00

BOXE
En direct. Championnat d'Europe des poids lourds-légers : Patrice Aouissi (Fr.) - Terry Dunstan (GB) (75 min). 993667
0.15 Journal, Bourse, Météo.
0.25 La 25e heure. Avoirs juifs : l'argent des morts. Documentaire (produit par la Télévision suisse normande) (55 min). 4639781
● Lire page 36.
1.20 Bouillon de culture. Magazine (rediff).

2.25Les Z'amours (rediff.). 2.55 Aux marches du palais. J.-F. Kennedy [1/2]. 3.10 Encyclopédie audiovisuelle. Ben Gourion. 4.00 La Compète. 4.25 Chip et Charly. 4.45 Rapport du Loto (rediff.). 4.50 Taratata (rediff., 70 min).

France 3

18.20 Questions pour un champion. Jeu.
18.50 Un livre, un jour. *Le Dico des musiques*, de Jean-Marie Leduc.
18.55 Le 19-20 de l'information. 19.10 Journal régional
20.00 Météo.
20.05 Fa si la chanter. Jeu.
20.35 Tout le sport.

20.50

L'EMPIRE DU TAUREAU
Téléfilm de Maurice Frydland, avec Michel Galabru (90 min). 549006
Un vieux paysan utilise ses dernières forces pour sauver l'entreprise familiale que son fils et sa belle-fille veulent vendre.

22.20

LES DOSSIERS DE L'HISTOIRE : LA BATAILLE DE L'AVORTEMENT
Documentaire (60 min). 2975483
Le 27 novembre 1980, dans une ambiance plus sereine qu'en 1974, où le débat avait déclenché les passions, la loi Veil est définitivement adoptée.
23.20 Journal, Météo.
23.50 ▶ *Grain de philo.* Magazine. L'animal. (55 min). 917087

0.45 Matlock. Série. 1.35 Musique graffiti. Magazine. Françoise Buffet Arsejenic, pianiste (15 min).

La Cinquième

18.00 Comment déceler les mensonges. 18.50 Le Journal du temps.

Arte

19.00 Lee Evans. Série. [2/5]. Le monde de Lee Evans.
19.30 Histoire parallèle. Semaine du 22 février 1947. Exode ou épuration ethnique ?
20.15 Le Dessous des cartes. Quelles lignes de fracture au XXIe siècle ?
20.30 8 1/2 Journal.

20.45

PALETTES : LASCAUX, PRÉHISTOIRE DE L'ART
Montignac, Dordogne, vers 18000 avant le présent. Documentaire d'Alain Jaubert (1996, 60 min). 7690700
A la découverte d'un art vieux de plus de 18000 ans... Un document consacré aux fresques originales, aujourd'hui inaccessibles au public.

21.45

BONHEUR
Téléfilm de Cédric Kahn, avec Estelle Perron, Caroline Trousselard (1993, 60 min). 9346342
Huitième époque : le milieu des années 80.
22.45 Metropolis. Festival de Berlin 97 ; parti pris ; essai : Super Mario, le héros de notre temps ; mini-série ; cyber-news (60 min). 8200071
23.45 Music Planet : The Big Spender : Bee Gees. Documentaire (1997, 60 min). 6368193
0.45 La Révolte des choses. Téléfilm de Hellmuth Costard, avec Christoph Künzler (1993, 95 min). 9268762
2.20 Tracks (rediff., 30 min). 9259782
2.45 L'arrivée du train. Court-métrage (rediff., 5 min).

M 6

18.05 Amicalement vôtre. Série. Minuit moins huit kilomètres.
19.00 Turbo. Magazine.
19.40 Warning. Magazine.
19.54 Six minutes d'information.
20.00 Hot forme. Magazine.
20.35 Plus vite que la musique. Magazine.

20.45

AUX FRONTIÈRES DU RÉEL
Série (170 min). 26053006
Quand vient la nuit.
Des bûcherons sont victimes de lucioles, particulièrement meurtrières, qu'ils ont déterrées accidentellement. La police attribue ces morts à des activistes écologistes...
Parole de singe.
L'enquête sur la mort de plusieurs personnes conduit les deux enquêteurs à un bien étrange zoo.
Contamination O.
Alors que Scully cherche à comprendre les raisons d'une épidémie dans une prison, Mulder se lance sur la piste de deux prisonniers évadés et porteurs du virus.
23.35 Le Venin de la vengeance. Téléfilm △ de Timothy Bond, avec Michael Ontkean (105 min). 9692990

1.20 Rock express. Magazine. 1.50 La Nuit des clips (355 min).

Canal +

▶ En clair jusqu'à 20.35
16.59 Intermezzo.
17.05 Les Superstars du catch.
17.55 Décode pas Bunny.
18.50 Flash d'information.
19.00 T.V. +. Magazine.
20.00 Les Simpson.
20.25 Pas si vite.
20.33 Beastly Behaviour.

20.35

CASCADEURS EN CHUTE LIBRE
Documentaire de Philip Gurin (35 min). 4934483
Le métier de cascadeur au cinéma.
21.10 Flash d'information.

21.20

IMAGINA 97
(55 min). 7652648
22.15 Jour de foot.
23.00 Les Apprentis ■ ■ *Film de Pierre Salvadori* (1995, 93 min). 3739445
0.35 Taxandria ■ Film de R. Servais (1995, v.o., 80 min). 5257656
1.55 Les Habitants ■ ■ Film d'A. Van Warmerdam (1992, v.o., 105 min). 36850491
3.50 La Journée des cancres ■ ■ Film de D. Luchetti (1995, v.o., 95 min). 9926965

Radio

France-Culture

20.45 Nouveau répertoire dramatique. En direct et en public du studio Charles-Trenet. Le chant du dire-dire, de Daniel Danis.
22.35 Musique : Décibels

0.05 Fiction : Tard dans la nuit. Retrouvailles. Claude Delarue, extrait du recueil Bienvenue à Tahiti. 0.55 Chronique du bout des heures. 1.00 Les Nuits de France Culture (rediff.).

France-Musique

20.00 Opéra. *Donné le 22 novembre 1996* au Théâtre municipal de Lausanne, par le chœur de l'Opéra de Lausanne et l'Orchestre de chambre de Lausanne, dir. Jonathan Darlington. Œuvre de Haydn : L'Incontro improvviso (dramma giocoso en 3 actes).
22.45 Entracte.
23.07 Le Bel Aujourd'hui. Présences 97. Concert donné le 14 février salle Olivier-Messiaen à Radio-France, par l'Ensemble Itinéraire, dir. Mark Foster. Hideko Nagano (piano). Œuvres de Tanada, Gaussin, Romitelli, Manoury.

1.00 Les Nuits de France-Musique.

Radio-Classique

20.40 Un grand mécène : la Pouplinière. Les fêtes d'Hébé de Rameau ; Sonate op. 3 n° 5 de Mondonville ; In convertendo de Rameau ; Pièces de Royer : Le Devin du village, extraits de Rousseau ; 3e concert de Rameau ; Concerto en sol majeur de Stamitz.

22.35 Da Capo. Œuvres de Haydn, Saint-Georges, Viotti, Bruch. 0.00 Les Nuits de Radio-Classique.

TV 5

20.00 R. G. Le Démon de midi.
21.30 Télécinéma.
21.55 Météo des cinq continents.
22.00 Journal (France 2).
22.35 Fa si la chanter. (France 3 du 18/02/97).

Planète

20.35 Sketba.
21.30 Lève ta garde, mon homme !
22.45 On ne tue pas que le temps.
0.10 *Les Balluchards.*
1.15 et 2.15, 3.15 L'Espoir pour mémoire. [1, 2 et 3/3] (170 min).

Animaux

20.00 et 2.00 Tout pour le toutou.
21.00 Monde sauvage. La danse des crabes.
21.30 et 0.30 La Vie des zoos.
22.00 Les Animaux australiens.
23.00 Faune ibérique. La vallée des aigles.
23.30 Le Loup parmi les hommes.
0.00 Monde sauvage. Les tortues de Malaisie.
1.00 Oiseaux des glaces (60 min).

Paris Première

20.30 Championnat du monde d'escalade. Enregistré au Zénith à Paris le 01/02/1997.
22.05 Arno, portrait.
22.35 Nova.
23.25 Le Grand Petit Chemin de Mireille. Hommage à la créatrice du Petit Conservatoire.

France Supervision

20.30 Russlan et Ludmilla. Opéra de Mikhaïl Ivanovitch Glinka. Mise en scène de Lotfi Mansouri. Chœur Ballet du Kirov, dir. Valery Gergiev (210 min). 77549731
0.00 Cap'tain Café.
0.50 La Légende des sciences. Découvrir.

Ciné Cinéfil

20.45 Le Club. Jean Marbœuf.
22.00 Jean Painlevé au fil de ses films. [1 et 2/2].
23.00 Long Day's Journey into Night ■ ■ Film de Sidney Lumet (1962, N., v.o., 170 min). 11789993
1.50 La Malle de Singapour (China Seas) ■ ■ Film de Tay Garnett (1935, N., v.o., 90 min). 60508859

Ciné Cinémas

20.30 Si Dieu le veut. Téléfilm de Piers Haggard, avec Cheryl Ladd, Ted Levine (95 min). 5251532
22.05 Les Films américains de 1996. [1/7] Les films pour toute la famille.
22.30 Ciné-Cinécourts bis.
23.00 Retour à la vie ■ Film de Gordon Glenn Caron (1988, 120 min). 1454700

Série Club

19.55 Highlander. Le miroir de Tessa.
20.45 ▶ Les Aventures du jeune Indiana Jones. La malédiction du chacal.
22.20 Le Retour du Saint. Une mort si peu naturelle.
23.10 Code Quantum. Bond en arrière.
0.00 Le Prisonnier. Dénouement.

Canal Jimmy

21.00 V.R.5. Amour et mort.
21.45 Friends. Celui qui faisait le lien.
22.10 Chronique californienne.
22.15 Nonante.
23.15 Le Fugitif. Le revers de la médaille.
0.05 La Puissance et la Gloire. Les révolutionnaires.

Festival

20.30 Haute-Tension. Adriana. Téléfilm de Juan Luis Bunuel, avec Emma Suarez, Jean-Pierre Cassel (90 min). 62061209
22.00 V comme Vengeance. L'étrange histoire d'Emilie Albert. Téléfilm de Claude Boissol, avec Françoise Arnoul, Bernard Fresson (90 min). 98112193

Téva

20.55 Femmes dans le monde. L'espoir voilé : femmes de Palestine (65 min). 507440367
22.00 Rêves de femmes. Téléfilm d'Ivan Naguy, avec Donna Mills, James Brolin (90 min). 500011464
23.30 Si la mode m'était contée. [3/3] Le chic et le fric (65 min).

Voyage

20.30 et 23.30 Le Best of de l'heure de partir.
21.00 Suivez le guide. Les cow-boys de Va Huka ; East Kent ; Paris.
22.55 Chronique d'André Bercoff. *Mémoire de palace.*
23.00 Carnet de route. Pearl River Delta.
23.25 Chronique de Jacques Lanzmann. Paris.

Eurosport

10.25 Ski nordique. En direct. Championnats du monde. Epreuve de saut (K90) à Trondheim (125 min). 97574613 14.10 (80 min). 3306174
15.30 Tennis. En direct. Tournoi d'Anvers (1re demi-finale) (90 min). 574071
19.55 Basket-ball. En direct. Championnat de Pro A (9e journée retour) : Nancy - PSG Racing. A la mi-temps. Voile : le Vendée Globe.
21.30 Tennis. Tournoi d'Anvers (2e demi-finale).
23.00 Indy - Cart (60 min).

Muzzik

21.00 Carlos Gardel (60 min). 78848
22.00 La Fanciulla del West de Puccini.
0.25 Recollections. Stan Getz *et Dizzy Gillespie.*
1.00 Three Worlds, Three Voices, One Vision.
2.00 Les Caprices de Paganini (45 min).

Chaînes d'information

CNN

Information en continu, avec, en soirée : 20.00 World Business this Week. 20.30 Computer Connection. 21.00 CNN Presents. 22.00 World News. 22.30 Best of Insight. 23.00 Inside Business. 23.30 World Sport. 0.00 World View (30 min).

Euronews

Journaux toutes les demi-heures, avec, en soirée : 19.45 Correspondent. 20.30 et 0.30 Prisma. 21.10 et 22.15 Sport. 21.20 et 1.40 Style. 21.50 Mag R E. 22.45 Correspondent. 23.15 Alpe Adria. 23.45 et 1.46 Business Weekly (35 min).

LCI

Journaux toutes les demi-heures, avec, en soirée : 19.30 et 22.30 Le Grand Journal. 19.45 et 0.15 Box Office. 20.15 Nautisme. 20.42 et 0.43 Emploi. 20.56 et 23.56 Découvertes. 21.10 Journal de la semaine. 21.26 et 23.51 Auto. 21.38 Ça s'est passé cette semaine. 21.56 et 0.56 Place au livre. 22.12 L'Evénement de la semaine. 22.41 Sports. 22.44 D'une semaine à l'autre (60 min).

LES CODES DU CSA
O Accord parental souhaitable.
△ Accord parental indispensable ou interdit aux moins de 12 ans.
□ Public adulte ou interdit aux moins de 16 ans.

Les films sur les chaînes européennes

TSR

23.10 Vendredi 13. Film de Sean S. Cunningham (1980, 95 min), avec Betsy Palmer. *Horreur.*

Demain, dans le supplément TÉLÉVISION RADIO MULTIMÉDIA
● L'extravagant succès de l'« Inspecteur Derrick ».
● Les banques de programmes : la « petite » radio que vous écoutez n'est pas celle que vous croyez...
● Internet, l'Europe et la censure, quatre exemples : France, Allemagne, Pays-Bas, Royaume-Uni.
Le film de la semaine : « Alexandrie, pourquoi ? », de Youssef Chahine.

Signification des symboles :
▶ Signalé dans « Le Monde Télévision-Radio-Multimédia ».
■ On peut voir.
■ ■ Ne pas manquer.
■ ■ ■ Chef-d'œuvre ou classique.
♦ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants.

Le Monde

SAMEDI 22 FÉVRIER 1997

La doyenne des perchistes

par Pierre Georges

C'EST DEVENU un passage obligatoire, un rendez-vous et un rite : l'anniversaire de Jeanne. La vieille, très vieille dame d'Arles, a cent vingt-deux ans aujourd'hui. Et à ceux qui l'interrogent, elle rétorque simplement : « *Qui dit mieux ?* »

Qui dit mieux ? Personne évidemment. Jeanne Calment, qui vit le reste de son âge comme d'autres gravissent l'Everest, est *sur le toit du monde. Elle est le* point ultime au sommet de la fameuse pyramide des âges. *Doyenne de l'humanité* puisqu'il en faut une, recordwoman en sa propre discipline, la longévité.

A oser, Jeanne Calment fait penser à ce sauteur à la perche, Sergueï Bubka, capable des plus grands exploits et menant pourtant sa carrière de la façon la plus millimétrée. Sachant que *chaque record du monde* lui vaudrait honneur, gloire et primes, l'Ukrainien s'est fait une spécialité : ne jamais battre ce record que centimètre après centimètre. Ce qu'il a réussi une bonne vingtaine de fois, s'assurant ainsi gloire et fortune.

Tel n'est évidemment pas le cas de Jeanne Calment, perchiste de la longévité. Mais, d'une certaine manière, c'est bien centimètre après centimètre, 21 *février* après 21 *février*, qu'elle tient le stade universel en haleine. Et hop ! Qui dit mieux ?

On dit, cette année, que l'anniversaire sera plus calme, nettement plus confidentiel. Que *tout sera fait pour protéger* la doyenne du reste de l'humanité. Il n'était que temps. C'est qu'on *lui en a fait voir à la Jeanne*, ces derniers 21 février, un vrai phénomène de foire médiatique. Se chargeant de ses intérêts et surtout des leurs, certains de ses proches, à commencer par l'ex-surveillante en chef de la Maison du lac, *avaient tout imaginé*. De lui faire enregistrer le CD de la Jeanne. De chanter *l'Arlésienne* ou presque. De raconter des blagues un peu salaces. De fumer la cigarette de la doyenne. De répondre à des questions qu'elle n'entendait pas. De parler de Van Gogh, son *vieux copain tout à fait présumé*. De prendre la pose avec les illustres, de souffler les bougies, *de s'émerveiller du gâteau*, de sourire sous les sunlights, de prendre les enfants des écoles sur ses genoux, de remercier la science, la médecine et alliés.

On vit même la duègne en chef, dans un document filmé, corner dans les oreilles de la Jeanne, sourde comme doyenne, cette interrogation existentielle d'un journaliste – très « le monsieur te demande » –, sur le fait de savoir si « *elle avait encore envie de vivre un petit peu* ». Le questionnement était d'une extrême finesse, d'une singulière délicatesse. Et Jeanne Calment rétorqua simplement un « *oui et non* » plus inquiétant pour le journaliste que pour elle-même.

Bref ! Il fallait que cela cesse. Et le tribunal d'instance d'Arles, *saisi, décida de placer* Jeanne Calment sous curatelle au motif notamment qu'elle avait besoin « *d'être conseillée, soutenue et protégée dans les tracas que peut lui valoir sa célébrité* ». L'ex-surveillante en chef fut remerciée. Le tri a été fait. Et le clip d'anniversaire – Jeanne Calment 122e ! – fera un peu moins de bruit. En *ses vertus pionnières* de sentinelle avancée de l'âge, la doyenne avait bien droit à un simple et bon anniversaire.

L'épiscopat interviendra en appel dans l'affaire de l'affiche de « Larry Flynt »

Le tribunal a débouté les deux associations catholiques contestant la publicité du film de Milos Forman

LES DEUX ASSOCIATIONS de catholiques qui avaient demandé le retrait de l'affiche du film *Larry Flynt* de Milos Forman ont été déboutées, jeudi 20 février, par Francine Levon-Guérin et Yves Breillat, juges du tribunal des référés de Paris. Défendus par Me Alexandre Varaut, les trente et un catholiques, conduits par deux prêtres, qui avaient engagé une première action (avant celle de l'Association générale contre le rascisme et pour l'identité française, Agrif, proche de l'extrême droite), ont fait appel de ce jugement. Une nouvelle audience est donc prévue, lundi 24 février, à 14 h 30, devant la première chambre de la cour d'appel de Paris. Elle aura lieu, cette fois, en présence du secrétaire général de la *conférence des évêques de France*, Mgr Bernard Lagoutte.

« ÉVOLUTION SOCIALE »

Au cours des deux audiences du mardi 18 février, en première instance, le ministère public, représenté par Mme Thérèse Gregogna, avait plaidé à deux reprises le « *trouble manifestement illicite* » constitué par cette affiche et demandé son retrait (*Le Monde* du 20 février). Le parquet n'a pas *convaincu les deux juges. Dans ses* attendus, Mme Levon-Guérin estime que « *si l'acteur qui tient le rôle de Larry Flynt figure dans la position d'un crucifié, il ne représente aucune ressemblance physique avec l'image douloureuse du corps affligé de Jésus-Christ dans l'iconographie de la crucifixion* ».

Elle ajoute que « *compte tenu de l'état actuel de l'évolution sociale, il n'est pas démontré avec évidence que cette affiche incongrue, même si elle peut choquer, constitue un outrage flagrant aux sentiments religieux des requérants* ». Le rejet de la plainte est, enfin, fondé par le fait que l'affiche « *n'a pas suscité, à ce jour, la réprobation judiciaire des représentants qualifiés de l'Eglise catholique* ».

Sur le fond de ce jugement, on peut s'étonner de l'argument selon lequel « *l'état actuel de l'évolution sociale* » peut nuire à l'« *évidence* » d'une « *agression* » dont des plaignants chrétiens se disent les victimes. Pour eux, le crucifix a une valeur symbolique ancienne, qui dépasse les considérations sociologiques du moment sur le recul de la foi chrétienne ou sur la banalisation de l'image du religieux dans les visuels publicitaires.

La deuxième observation tient à la mise en cause directe de l'attitude de l'épiscopat. Elle n'est pas imméritée compte tenu des dysfonctionnements révélés. Dans un premier temps, jugeant que le recours à l'arme judiciaire devait rester exceptionnel, Mgr Louis-Marie Billé, président de la conférence des évêques de France, avait décidé de ne pas réagir, alors que l'association Croyances et libertés, que l'Eglise venait de créer, pouvait porter l'affaire devant les tribunaux civils.

IDENTIFICATION

Mais devant le retentissement pris par la polémique et finalement convaincu (après le compte rendu des deux audiences de justice du 18 février) de la « *provocation* » publicitaire, le président de la conférence épiscopale a dénoncé, mercredi, dans un violent communiqué, l'identification faite par l'affiche entre Jésus-Christ et Larry Flynt, « *roi* » de l'industrie pornographique américaine, « *crucifié* » par la justice et l'extrême droite américaines.

Quelle que soit la valeur de cet argument – que les juges des référés en première instance n'ont donc pas retenu –, il était imprudent de changer d'attitude en cours de route, puisque le tribunal a pris acte de cette hésitation de l'épiscopat pour donner tort aux plaignants. Aussi la conférence des évêques a-t-elle décidé, cette fois, d'intervenir en justice et de faire usage de la procédure dite *amicus curiae* (ami de la cour), qui lui permet de se faire entendre, sans être partie.

Devant la Cour d'appel de Paris, lundi 24, Mgr Bernard Lagoutte, secrétaire général de la conférence des évêques de France, devrait expliquer qu'il ne faut pas déduire du fait que l'Eglise n'a pas immédiatement saisi la justice qu'elle n'a pas été choquée par l'opération commerciale et ne réprouve pas cette affiche. Pour l'épiscopat, c'est sans doute une manière habile de sortir du piège dans lequel il a été placé par l'action judiciaire intentée par trente et un prêtres et laïcs, sans information de leur hiérarchie. Mais à son plus haut niveau, l'Eglise catholique se trouve, désormais, impliquée, plus qu'elle ne le souhaitait, dans une affaire dont elle n'est pas assurée de sortir victorieuse, si l'appel confirme le premier jugement.

Les prêtres et laïcs à l'origine de la première plainte se sont conduits comme s'ils avaient présumé que leur hiérarchie ne réagirait pas, ce qui est une forme de défiance. Sans doute les croyants ont-ils droit au respect de leur conscience, mais l'épisode actuel révèle combien les efforts faits par les évêques de France pour convaincre leurs fidèles d'accepter toutes les conséquences du fait minoritaire catholique et de la société laïque restent vains. C'était pourtant l'un des thèmes du rapport rédigé par Mgr Claude Dagens et adopté, il y a à peine quatre mois, en assemblée plénière épiscopale à Lourdes.

Henri Tincq

Les conservateurs bavarois défendent l'honneur perdu de la Wehrmacht

BONN
de notre correspondant

Il y avait bien longtemps que les anciens combattants de Stalingrad, les chevaliers de la croix de fer ou les anciens de l'Afrikakorps n'avaient pas fait parler d'eux en Allemagne. Réunis en associations, d'ordinaire plutôt discrètes, ces vénérables messieurs sont pourtant sortis de leur réserve pour protester contre la prochaine présentation, à la mairie de Munich, d'une rétrospective historique consacrée aux « *crimes de la Wehrmacht entre 1941 et 1944* ».

Cette exposition tournante a été conçue, il y a plusieurs mois, par un institut de recherches de Hambourg financé par Jan Philipp Reemstma – riche et atypique héritier d'un empire de la cigarette fondé par son père. Les documents et photographies présentés au public illustrent la façon dont la Wehrmacht s'est livrée aux pires exactions contre les populations civiles pendant la seconde guerre mondiale, notamment sur le front russe et dans les Balkans. A chaque fois que l'exposition ouvre ses portes dans une ville allemande, l'émotion est vive. Il est vrai que la rétrospective fait fi d'un mythe assez bien ancré dans le pays, d'après lequel l'armée d'Hitler aurait su garder « *les mains propres* » et rester étrangère aux projets barbares des nazis.

ABSENCE DE RÉACTIONS

« *Comment on diffame les Allemands* » : tel est le titre d'un article vengeur qu'inspire l'exposition au *Courrier de Bavière*, l'hebdomadaire officiel de la CSU, branche bavaroise de *la démocratie-chrétienne au pouvoir à Bonn*. Associant sa voix à celle des anciens combattants et de l'extrême droite, ce journal respecté n'hésite pas à dénoncer « *une tentative de la gauche allemande pour imposer à l'Allemagne une nouvelle version des procès de Nuremberg* », dans un esprit de « *campagne d'extermination contre le peuple allemand* »... Quant à un autre ténor de la CSU, Peter Gauweiler, chef du parti pour la ville de Munich, il recommande carrément à Jan Philipp Reemstma de présenter « *une exposition sur les morts et les blessés pour cause de tabagisme* ».

Rappelons que Theo Waigel, ministre des finances du chancelier Kohl, est le président de la CSU. Or, aucun dirigeant de la CSU n'a pour l'instant tenu à prendre ses distances avec l'un ou l'autre de ces propos. Au contraire : au nom de la « *défense de l'honneur de nos soldats* », la branche locale du parti a décidé d'organiser le 1er mars, jour de l'ouverture de l'exposition, une discussion publique avec des soldats de la Bundeswehr, accompagnée du dépôt d'une gerbe auprès d'un monument au soldat inconnu de Munich.

Est-il utile de rappeler que la Wehrmacht fut, au moins en partie, une « *armée d'extermination* » ? Relisons *Examen de conscience* d'August von Kageneck (éditions Perrin, 1996). Cet ancien lieutenant de Panzers sur le front russe décrit parfaitement ce que furent les exterminations de prisonniers de guerre et des populations civiles à l'arrière du front russe.

Beaucoup d'Allemands sont aujourd'hui surpris, voire choqués, de constater qu'un grand parti démocratique au pouvoir à Bonn défende l'honneur de l'armée d'Hitler. En invoquant la tradition de la Wehrmacht, la CSU insulte la Bundeswehr, armée démocratique et respectée dans le monde.

Lucas Delattre

Michelin annonce de nouvelles suppressions d'emplois en France

MICHELIN devait annoncer, vendredi 21 février à Clermont-Ferrand, *de nouvelles suppressions d'emplois en France*. Le fabricant de pneumatiques envisage de faire partir 735 personnes, dont 500 en préretraite et 235 en congé de conversion, sous réserve de l'obtention de ces conventions. *Ces mesures toucheraient trois sites* – Clermont-Ferrand, Tours et Troyes –, ainsi que les centres de distribution. En 1993, le groupe avait déjà supprimé près de trois mille emplois dans l'Hexagone. En revanche, le groupe se refusait à confirmer l'existence d'un plan de réduction de ses coûts de 1 milliard de francs par an pendant trois ans, évoquée par le quotidien *La Montagne* du 21 février. Michelin, qui doit annoncer, le 18 mars, des résultats positifs pour la troisième année consécutive, avec un chiffre d'affaires en hausse de 7,7 % à 71,2 milliards de francs, a cédé l'an dernier sa place de numéro un mondial au japonais Bridgestone. – *(Corresp.)*

■ **SRI LANKA : cent trente réfugiés tamouls ont trouvé la mort** à la suite du chavirage du bateau qui les transportait du Sri Lanka vers l'Inde, a annoncé, *vendredi 21 février, la radio clandestine des rebelles* des Tigres de libération de l'Eelam tamoul (LTTE). – *(AFP.)*

■ **ESPACE : la navette spatiale américaine Discovery s'est posée**, vendredi *21 février, à 9 h 32 (heure française), à Cap Canaveral* (Floride) après une mission de dix jours destinée à remettre en état et à moderniser le télescope spatial Hubble.

BOURSE

TOUTE LA BOURSE EN DIRECT 3615 LEMONDE

Cours relevés le vendredi 21 février, à 12 h 30 (Paris)

FERMETURE DES PLACES ASIATIQUES

Tokyo Nikkei	19051,70	+2,43	−1,68
Honk Kong index	13411,30	+2,33	−0,29

Tokyo, Nikkei sur 3 mois

19051,70 — 26 nov. — 9 janv. — 21 fév.

OUVERTURE DES PLACES EUROPÉENNES

	Cours au 20/02	Var. en % 19/02	Var. en % fin 96
Paris CAC 40	2575,24	−0,75	+11,21
Londres FT 100	—	—	+5,91
Zurich	—	—	+15,30
Milan MIB 30	—	—	+1,41
Francfort Dax 30	3195,32	−1,19	+10,61
Bruxelles	—	—	+12,42
Suisse SBS	—	—	+9,79
Madrid Ibex 35	479,42	−0,37	+7,79
Amsterdam CBS	—	—	+14,31

Tirage du *Monde* daté vendredi 21 février 1997 : 536 356 exemplaires

Un enfant polynésien retiré par la force à ses parents adoptifs

ANNECY
de notre correspondant

L'histoire du petit Lionel, tiraillé entre son père naturel et sa famille adoptive (*Le Monde* du 2 novembre 1996) vient de connaître son tournant le plus pénible. Mercredi 19 février, le procureur de la République de Bonneville (Haute-Savoie) s'est rendu aux Houches devant le domicile des époux Buratti, qui ont élevé l'enfant, aujourd'hui âgé de trois ans. Huit gendarmes et des éducatrices du service enfants du conseil général accompagnaient le magistrat.

Après avoir sonné, sans succès, ils ont brisé une fenêtre et pénétré dans le chalet. Lionel, tiré de son sommeil, a été emmené en pleurs sous les cris de ses parents adoptifs. L'enfant a été conduit dans un foyer de la DDASS, le temps que le juge des enfants d'Annecy décide de son sort provisoire. Car le jugement définitif sera prononcé par la cour d'appel de Grenoble. L'audience est prévue le 8 avril.

Né d'une aventure sans lendemain entre une Tahitienne et un Français métropolitain, Lionel a été aussitôt confié par sa mère sans ressources à un couple d'amis, Dominique et Jean-François Buratti. L'enfant a grandi dans la vallée de Chamonix en conservant des liens avec sa mère naturelle. Quand il a appris l'existence de Lionel, six mois après sa naissance, le père naturel, Jean-Loup Bassinat, a passé des tests génétiques et entamé une longue *bataille juridique* pour obtenir sa garde.

Le 19 mars 1996, la cour d'appel de Chambéry (Savoie) lui a donné satisfaction. Les parents adoptifs ont alors caché Lionel chez des amis. Le juge de Bonneville les a mis en examen pour non-représentation d'enfant. Récemment, la cour de cassation a cassé l'arrêt d'appel de Chambéry. Ce qui ne dispensait pas les Buratti de restituer Lionel à son père naturel, dans l'attente de la décision de la cour d'appel de Grenoble. « *C'est le traumatisme le plus grave qui pouvait arriver à notre enfant* », a déclaré, effondrée, Dominique Buratti.

Christophe Vincent